

Legislative Assembly
Province of New Brunswick



Assemblée législative
Province du Nouveau-Brunswick

JOURNAL OF DEBATES · JOURNAL DES DÉBATS (HANSARD)

Daily Sitting 42
Wednesday, May 27, 2026

Second Session
61st legislature

Honourable Francine Landry
Speaker

Jour de séance 42
le mercredi 27 mai 2026

Deuxième session
61^e législature

Présidence de
l'honorable Francine Landry

CONTENTS / TABLE DES MATIÈRES

Introduction of Guests / Présentation d'invités	1
Déclarations de condoléances et de félicitations / Statements of Condolence and Congratulation	3
Statements by Members / Déclarations de députés.....	8
Questions orales / Oral Questions.....	13
Coût de la vie / Cost of Living.....	13
Youth / Jeunesse	21
Child Protection / Protection de l'enfance.....	24
NB Power / Énergie NB	27
Introduction of Guests / Présentation d'invités	30
Déclarations de ministres / Statements by Ministers	31
Introduction and First Reading of Bills / Dépôt et première lecture de projets de loi	36
Notices of Motion / Avis de motion.....	38
Avis d'affaires émanant de l'opposition / Notice of Opposition Members' Business	39
Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre / Government Motions for the Ordering of the Business of the House.....	39
Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 41 / Debate on Second Reading of Bill 41	40
Point of Order / Rappel au Règlement.....	46
Point of Order / Rappel au Règlement.....	82
Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre / Government Motions for the Ordering of the Business of the House.....	97
Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 42 / Debate on Second Reading of Bill 42	98
Second Reading / Deuxième lecture.....	143
Debate on Second Reading of Bill 43 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 43	143
Second Reading / Deuxième lecture.....	174
Debate on Second Reading of Bill 44 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 44	174

LIST OF MEMBERS BY CONSTITUENCY

Second Session of the 61st Legislative Assembly, 2025-2026

Speaker: Hon. Francine Landry

Deputy Speakers: Guy Arseneault and Benoît Bourque

Constituencies	Party	Members
Albert-Riverview	PC	Sherry Wilson
Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills	PC	Don Monahan
Bathurst	L	Hon. René Legacy
Beausoleil—Grand-Bouctouche—Kent	L	Benoît Bourque
Belle-Baie—Belledune	L	Marco LeBlanc
Caraquet	L	Hon. Isabelle Thériault
Carleton-Victoria	PC	Margaret Johnson
Carleton-York	PC	Richard Ames
Champdoré-Irishtown	L	Hon. Lyne Chantal Boudreau
Dieppe-Memramcook	L	Natacha Vautour
Edmundston—Vallée-des-Rivières	L	Hon. Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	PC	Kris Austin
Fredericton Lincoln	G	David Coon
Fredericton North	L	Hon. Luke Randall
Fredericton South-Silverwood	L	Hon. Susan Holt
Fredericton-York	PC	Ryan Cullins
Fundy-The Isles-Saint John Lorneville	PC	Ian Lee
Grand Falls—Vallée-des-Rivières—Saint-Quentin	L	Hon. Chuck Chiasson
Hampton-Fundy-St. Martins	L	Hon. John Herron
Hanwell-New Maryland	L	Hon. Cindy Miles
Hautes-Terres—Nepisiguit	L	Luc Robichaud
Kent North	L	Hon. Pat Finnigan
Kings Centre	PC	Bill Oliver
Madawaska Les Lacs-Edmundston	L	Hon. Francine Landry
Miramichi Bay-Neguac	L	Sam Johnston
Miramichi East	PC	Michelle Conroy
Miramichi West	PC	Kevin Russell
Moncton Centre	L	Hon. Rob McKee, K.C.
Moncton East	L	Alexandre Cédric Doucet
Moncton Northwest	L	Tania Sodhi
Moncton South	L	Hon. Claire Johnson
Oromocto-Sunbury	PC	Mary E. Wilson
Quispamsis	L	Hon. Aaron Kennedy
Restigouche East	L	Guy Arseneault
Restigouche West	L	Hon. Gilles LePage
Riverview	PC	Rob Weir
Rothsay	L	Hon. Alyson Townsend
Saint Croix	PC	Kathy Bockus
Saint John East	PC	Glen Savoie
Saint John Harbour	L	Hon. David Hickey
Saint John Portland-Simonds	L	Hon. John Dornan
Saint John West-Lancaster	L	Kate Elman Wilcott
Shediac Bay-Dieppe	L	Hon. Robert Gauvin
Shediac—Cap-Acadie	L	Jacques LeBlanc
Shippagan-Les-Îles	L	Éric Mallet
Sussex-Three Rivers	PC	Tammy Scott-Wallace
Tantramar	G	Megan Mitton
Tracadie	L	Hon. Keith Chiasson
Woodstock-Hartland	PC	Bill Hogan

(G) Green Party of New Brunswick

(L) Liberal Party of New Brunswick

(PC) Progressive Conservative Party of New Brunswick

CIRCONSCRIPTIONS

Deuxième session de la 61^e législature, 2025-2026
Présidente : L'hon. Francine Landry
Vice-présidents : Guy Arseneault et Benoît Bourque

Circonscription	Parti	Parlementaires
Albert-Riverview	PC	Sherry Wilson
Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills	PC	Don Monahan
Baie-de-Miramichi—Neguac	L	Sam Johnston
Baie-de-Shediac—Dieppe	L	L'hon. Robert Gauvin
Bathurst	L	L'hon. René Legacy
Beausoleil—Grand-Bouctouche—Kent	L	Benoît Bourque
Belle-Baie—Belledune	L	Marco LeBlanc
Caraquet	L	L'hon. Isabelle Thériault
Carleton-Victoria	PC	Margaret Johnson
Carleton-York	PC	Richard Ames
Champdoré-Irishtown	L	L'hon. Lyne Chantal Boudreau
Dieppe-Memramcook	L	Natacha Vautour
Edmundston—Vallée-des-Rivières	L	L'hon. Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	PC	Kris Austin
Fredericton-Lincoln	PV	David Coon
Fredericton-Nord	L	L'hon. Luke Randall
Fredericton-Sud—Silverwood	L	L'hon. Susan Holt
Fredericton-York	PC	Ryan Cullins
Fundy-The Isles-Saint John Lorneville	PC	Ian Lee
Grand-Sault—Vallée-des-Rivières—Saint-Quentin	L	L'hon. Chuck Chiasson
Hampton-Fundy-St. Martins	L	L'hon. John Herron
Hanwell-New Maryland	L	L'hon. Cindy Miles
Hautes-Terres—Nepisiguit	L	Luc Robichaud
Kent-Nord	L	L'hon. Pat Finnigan
Kings-Centre	PC	Bill Oliver
Madawaska-Les-Lacs—Edmundston	L	L'hon. Francine Landry
Miramichi-Est	PC	Michelle Conroy
Miramichi-Ouest	PC	Kevin Russell
Moncton-Centre	L	L'hon. Rob McKee, c.r.
Moncton-Est	L	Alexandre Cédric Doucet
Moncton-Nord-Ouest	L	Tania Sodhi
Moncton-Sud	L	L'hon. Claire Johnson
Oromocto-Sunbury	PC	Mary E. Wilson
Quispamsis	L	L'hon. Aaron Kennedy
Restigouche-Est	L	Guy Arseneault
Restigouche-Ouest	L	Hon. Gilles LePage
Riverview	PC	Rob Weir
Rothsay	L	L'hon. Alyson Townsend
Saint John-Est	PC	Glen Savoie
Saint John Harbour	L	L'hon. David Hickey
Saint John-Ouest—Lancaster	L	Kate Elman Wilcott
Saint John Portland-Simonds	L	L'hon. John Dornan
Sainte-Croix	PC	Kathy Bockus
Shediac—Cap-Acadie	L	Jacques LeBlanc
Shippagan-Les-Îles	L	Éric Mallet
Sussex-Three Rivers	PC	Tammy Scott-Wallace
Tantramar	PV	Megan Mitton
Tracadie	L	L'hon. Keith Chiasson
Woodstock-Hartland	PC	Bill Hogan

(L) Parti libéral du Nouveau-Brunswick
(PC) Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick
(PV) Parti vert du Nouveau-Brunswick

CABINET

Hon. / l'hon. Susan Holt	Premier, President of the Executive Council, Minister responsible for Official Languages / première ministre, présidente du Conseil exécutif, ministre responsable des Langues officielles
Hon. / l'hon. René Legacy	Deputy Premier, Minister of Finance and Treasury Board, Minister of Energy, Minister responsible for the <i>Right to Information and Protection of Privacy Act</i> / vice-premier ministre, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, ministre de l'Énergie, ministre responsable de la <i>Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée</i>
Hon. / l'hon. Rob McKee, K.C. / c.r.	Minister of Justice, Attorney General, Minister responsible for Addictions and Mental Health Services / ministre de la Justice, procureur général, ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances
Hon. / l'hon. John Dornan	Minister of Health / ministre de la Santé
Hon. / l'hon. Claire Johnson	Minister of Education and Early Childhood Development / ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Hon. / l'hon. Keith Chiasson	Minister of Indigenous Affairs / ministre des Affaires autochtones
Hon. / l'hon. Cindy Miles	Minister of Social Development, Minister responsible for the Economic and Social Inclusion Corporation / ministre du Développement social, ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale
Hon. / l'hon. Chuck Chiasson	Minister of Transportation and Infrastructure / ministre des Transports et de l'Infrastructure
Hon. / l'hon. Gilles LePage	Minister of Environment and Climate Change, Minister responsible for the Regional Development Corporation / ministre de l'Environnement et du Changement climatique, ministre responsable de la Société de développement régional
Hon. / l'hon. Aaron Kennedy	Minister of Local Government, Minister responsible for Service New Brunswick / ministre des Gouvernements locaux, ministre responsable de Services Nouveau-Brunswick
Hon. / l'hon. Isabelle Thériault	Minister of Tourism, Heritage and Culture / ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture
Hon. / l'hon. Robert Gauvin	Minister of Public Safety, Minister responsible for la Francophonie / ministre de la Sécurité publique, ministre responsable de la Francophonie

Hon. / l'hon. Alyson Townsend	Minister responsible for Labour / ministre responsable du Travail
Hon. / l'hon. John Herron	Minister of Natural Resources / ministre des Ressources naturelles
Hon. / l'hon. Pat Finnigan	Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries / ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches
Hon. / l'hon. Lyne Chantal Boudreau	Minister of Seniors, Minister responsible for Women and Gender Equity / ministre des Aînés, ministre responsable des Femmes et de l'Équité des genres
Hon. / l'hon. Jean-Claude D'Amours	Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour, Minister of Intergovernmental Affairs, Minister responsible for Immigration, Minister responsible for Military Affairs, Minister responsible for the Research and Productivity Council / ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, ministre des Affaires intergouvernementales, ministre responsable de l'Immigration, ministre responsable des Affaires militaires, ministre responsable du Conseil de la recherche et de la productivité
Hon. / l'hon. David Hickey	Minister responsible for the New Brunswick Housing Corporation / ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick
Hon. / l'hon. Luke Randall	Minister responsible for Opportunities NB, Minister responsible for Economic Development and Small Business, Minister responsible for NB Liquor and Cannabis NB, Minister responsible for the <i>Regulatory Accountability and Reporting Act</i> / ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB, ministre responsable de la <i>Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation</i>

[Translation / Traduction]

Daily Sitting 42Assembly Chamber,
Wednesday, May 27, 2026.

10:00

(The House met at 10 a.m., with **Hon. Ms. Landry**, the Speaker, in the chair.

Prayers.)

La présidente : Bonjour.

Good morning, everyone.

Introduction of Guests / Présentation d'invités

Ms. Conroy: Thank you, Madam Speaker. I am very proud to take a moment to welcome the paramedics joining us in the Legislature this morning. From the Paramedic Association of New Brunswick, we have President Eric Grant, Vice-President Jordan Baker, Treasurer Courtney Fillmore, Fredericton board member Andrew Trecartin, and Deputy Registrar Derek Cassista. We've been working very strongly and very closely with them for the past little while and over the past few years. Some of us were in this House back in 2019 when we filled the gallery with 150 paramedics when they were reclassified as the medical professionals we know them as today. It was an extraordinary and proud day. Today, they are back for another fantastic piece of legislation. They will now be able to carry thrombolytics in their trucks.

I was incredibly proud to present this motion. Over the past few years of doing this, we have had a lot of ups and downs. We have had many pieces of legislation and have done a lot of work in this House. As I have worked in the medical field, this is near and dear to my heart, and it is near and dear to the heart of the member for Fredericton-Grand Lake. He and I were members of an opposition party when we brought this forward, so this is quite amazing. I want to thank our team and

Jour de séance 42Chambre de l'Assemblée législative
le mercredi 27 mai 2026

(La séance est ouverte à 10 h sous la présidence de **l'hon. M^{me} Landry**.

Prière.)

Madam Speaker: Good morning.

Bonjour à tout le monde.

Présentation d'invités / Introduction of Guests

M^{me} Conroy : Merci, Madame la présidente. Je suis très fière de prendre un moment pour souhaiter la bienvenue aux travailleurs paramédicaux qui se joignent à nous à l'Assemblée législative ce matin. De l'Association des travailleurs paramédicaux du Nouveau-Brunswick, nous accueillons Eric Grant, président, Jordan Baker, vice-président, Courtney Fillmore, trésorière, Andrew Trecartin, membre du conseil d'administration de Fredericton, et Derek Cassista, registraire adjoint. Nous travaillons en étroite collaboration avec eux depuis quelque temps déjà, et ce depuis plusieurs années. Certains d'entre nous siégeaient déjà à la Chambre en 2019, lorsque la tribune s'est remplie de 150 travailleurs paramédicaux à l'occasion de leur reclassification en tant que professionnels de la santé, tels que nous les connaissons aujourd'hui. Cela a été une journée extraordinaire et source de fierté. Aujourd'hui, les travailleurs paramédicaux sont de retour pour une autre mesure législative formidable. Ils pourront désormais transporter des thrombolytiques dans leurs ambulances.

J'ai été extrêmement fière de présenter la motion en question. Au cours des dernières années, nous avons connu de nombreux hauts et bas. Nous avons eu de nombreuses mesures législatives et accompli beaucoup de travail à la Chambre. Ayant moi-même travaillé dans le domaine médical, il s'agit d'une cause qui me tient particulièrement à cœur, tout comme elle tient à cœur au député de Fredericton-Grand Lake. Lui et moi étions membres d'un parti d'opposition lorsque nous avons présenté la mesure, et c'est donc tout à fait remarquable. Je tiens à remercier notre équipe ainsi

thank all of us in the Legislature who worked together to make this happen.

This is about saving lives. I had a cousin who passed away around the time that we met. He died of a massive heart attack at home. As a family member, you want to know that paramedics are able to do everything in their power to save somebody and have done all they could do, so paramedics having these thrombolytics is very important.

We want to recognize the incredible skill and professionalism our paramedics show each and every day. You show up each and every time. Congratulations to you all on the incredible work you do. Thank you all for joining us. We really love this. Thank you, and welcome.

10:05

Ms. Mitton: Thank you, Madam Speaker. I want to join in extending a welcome to the members of the Paramedic Association and the paramedics who have joined us here today.

Merci du travail que vous accomplissez au quotidien pour sauver des vies, répondre aux urgences et prendre soin de nos communautés.

Thank you, and welcome to the Legislature. Thank you, Madam Speaker.

Hon. Mr. Dornan, after requesting permission to speak from a seat other than his own: Madam Speaker, my comments may not be quite so long, but they are very sincere. I'd like to welcome our paramedics today. I'll say frankly that we in New Brunswick and in this Legislature are safer today because of them.

We have guests I would like to recognize. We have Eric Grant, the president of the association; Jordan Baker, the vice-president; Courtney Fillmore, the treasurer; Andrew Trecartin, the Fredericton representative; and Derek Cassista, the deputy registrar. Our caucus will meet with this group later

que tous ceux d'entre nous, à l'Assemblée législative, qui ont travaillé ensemble pour que cela se concrétise.

Il s'agit ici de sauver des vies. J'ai eu un cousin qui est décédé à peu près à l'époque où nous nous sommes rencontrés. Il est mort d'une crise cardiaque massive chez lui. En tant que membre de la famille, on veut être sûr que les travailleurs paramédicaux sont en mesure de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour sauver quelqu'un et qu'ils ont fait tout ce qu'ils pouvaient, ce qui explique pourquoi il est très important que les travailleurs paramédicaux disposent de thrombolytiques.

Nous tenons à saluer l'incroyable savoir-faire et le professionnalisme dont font preuve nos travailleurs paramédicaux chaque jour. Vous êtes toujours au rendez-vous. Félicitations à vous tous pour l'incroyable travail que vous accomplissez. Merci à tous de vous joindre à nous. Nous apprécions vraiment cela. Merci et bienvenue.

M^{me} Mitton : Merci, Madame la présidente. Je tiens à m'associer aux mots de bienvenue adressés aux membres de l'Association des travailleurs paramédicaux et aux travailleurs paramédicaux qui se sont joints à nous ici aujourd'hui.

Thank you for the work you do every day to save lives, respond to emergencies, and care for our communities.

Merci et bienvenue à l'Assemblée législative. Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Dornan, après avoir demandé la permission de prendre la parole d'un autre siège que le sien : Madame la présidente, mes observations ne seront peut-être pas très longues, mais elles sont très sincères. J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos travailleurs paramédicaux aujourd'hui. Je dirai franchement que, grâce à eux, au Nouveau-Brunswick et à l'Assemblée législative, nous sommes aujourd'hui plus en sécurité .

Nous avons des invités que j'aimerais saluer. Nous avons Eric Grant, président de l'association, Jordan Baker, vice-président, Courtney Fillmore, trésorière, Andrew Trecartin, représentant de Fredericton, et Derek Cassista, registraire adjoint. Notre caucus rencontrera le groupe plus tard dans la journée, et je

today, and I will personally meet with them about some interesting ideas, I will say, that they are bringing forward. I don't think we need to be the smartest people in this House, but we need to listen to the people who bring good ideas that help us move forward as New Brunswickers.

I'm very pleased to welcome them here today. If you have chest pain, these paramedics are not that far away from the thrombolytics they can now carry. Thank you very much, and welcome to the people's House.

Madam Speaker: I welcome you as well. Thank you for your hard work.

(Interjections.)

La présidente : Oui.

Hon. Mr. Kennedy: Thank you very much, Madam Speaker. I'm pleased to welcome to the Legislative Assembly today an individual who is here to witness the introduction of our property tax reform bill later this morning. Jerry Iwanus is a retired appraiser with 20 years of experience in property evaluation, most recently as a residential and commercial assessor with Service New Brunswick and previously as an owner of a private real estate appraisal practice in Alberta. Jerry played an ongoing advisory role throughout the property tax consultation and review process, and he literally wrote the book on property assessment. I think every member of the House has received this book. Welcome to the people's House, Jerry.

Madam Speaker: Sorry, minister. I didn't have you on my list.

Déclarations de condoléances et de félicitations /
Statements of Condolence and Congratulation

M. Bourque : Je vous annonce avec une profonde tristesse le décès d'Euclide Richard, de Notre-Dame, survenu le 25 mars 2026. Il était âgé de 79 ans. Né le 3 août 1946, il était le fils de feu Louis Richard et de feu Léona (Cormier) Richard.

m'entretiendrai personnellement avec les membres du group au sujet de certaines idées intéressantes, je dirais, qu'ils proposent. Je ne pense pas que nous devons être les plus intelligents à la Chambre, mais nous devons écouter les personnes qui apportent de bonnes idées qui nous aident à aller de l'avant, nous, les gens du Nouveau-Brunswick.

Je suis très content de souhaiter la bienvenue aux personnes en question ici aujourd'hui. Si on souffre de douleurs thoraciques, les travailleurs paramédicaux ne sont pas très loin des thrombolytiques qu'ils peuvent désormais transporter. Merci beaucoup, et bienvenue à la Chambre du peuple.

La présidente : Je vous souhaite également la bienvenue. Merci pour votre travail acharné.

(Exclamations.)

Madam Speaker: Yes.

L'hon. M. Kennedy : Merci beaucoup, Madame la présidente. J'ai le plaisir d'accueillir aujourd'hui à la Chambre une personne venue assister au dépôt de notre projet de loi sur la réforme du régime d'impôt foncier, qui aura lieu plus tard dans la matinée. Jerry Iwanus est un évaluateur à la retraite comptant 20 années d'expérience dans l'évaluation foncière qui, après avoir été propriétaire d'un cabinet privé d'évaluation de biens immobiliers en Alberta, a récemment occupé un poste d'évaluateur de biens résidentiels et commerciaux au sein de Services Nouveau-Brunswick. Jerry a joué un rôle de conseiller tout au long du processus de consultation et de révision relatif à l'impôt foncier, et il a littéralement écrit l'ouvrage de référence sur l'évaluation foncière. Je pense que chaque parlementaire a reçu cet ouvrage. Bienvenue à la Chambre du peuple, Jerry.

La présidente : Excusez-moi, Monsieur le ministre. Je ne vous avais pas sur ma liste.

Statements of Condolence and Congratulations /
Déclarations de condoléances et de félicitations

Mr. Bourque: It is with profound sadness that I announce the passing of Euclide Richard, of Notre-Dame, on March 25, 2026. He was 79 years old. Born on August 3, 1946, he was the son of the late Louis Richard and the late Léona (Cormier) Richard.

Euclide laisse dans le deuil son épouse, Roberte Richard (née Babineau) ; ses deux fils, Euclide Junior (Nadine), de Bouctouche, et Paul, de Moncton ; sa fille Amy, de Moncton ; son petit-fils, Simon ; ses deux frères, Jean-Guy (Lorraine) et Charles (Monique), tous deux de Sainte-Marie-de-Kent ; deux soeurs, Ginette Cormier (feu Creighton), de Dieppe, et Yvette Després (Réginald), de Saint-Antoine ; sa belle-sœur, Jeannine Richard, de Sainte-Marie-de-Kent, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Euclide rejoint dans la tombe sa première épouse, Bernice, sa soeur, Géréne, ses trois frères, Jean-Paul, décédé en bas âge, ainsi que Jean-Paul et Bernie.

J'ai bien connu Euclide. Il m'a beaucoup aidé lors de mes campagnes électorales, particulièrement dans mes premières années en politique, et a été un excellent mentor. Il va beaucoup nous manquer. Repose en paix, cher Euclide.

Ms. Conroy: Madam Speaker, I ask for a few extra seconds.

It is with sadness and deep respect that I rise today to acknowledge the passing of Mr. David Cadogan, of Miramichi, who passed away on April 5. David was truly a pillar of his community. Throughout his life, he gave endlessly of his time, energy, and heart. He served as chairman of the Miramichi Regional Hospital Foundation, president of the Miramichi Chamber of Commerce, past commodore of the Miramichi Boating and Yacht Club, and a JC International senator. For more than 40 years, David delivered Meals on Wheels, helping neighbours who depended on his kindness and connection.

However, most people across northern New Brunswick knew David most through his lifelong dedication to community journalism. Born into a newspaper family, he began working in the industry at just eight years old and went on to build and lead several community newspapers and printing operations throughout our province. David's contributions did not go unnoticed. Over the years, he received many honours, including the King's Coronation Medal in 2025.

Euclide is mourned by his wife, Roberte Richard (née Babineau); his two sons, Euclide Junior (Nadine), of Bouctouche, and Paul, of Moncton; his daughter, Amy, of Moncton; his grandson, Simon; his two brothers, Jean-Guy (Lorraine) and Charles (Monique), both of Sainte-Marie-de-Kent; two sisters, Ginette Cormier (the late Creighton), of Dieppe, and Yvette Després (Réginald), of Saint-Antoine; his sister-in-law, Jeannine Richard, of Sainte-Marie-de-Kent; and a number of nieces and nephews.

Euclide was predeceased by his first wife, Bernice; his sister, Géréne; and his three brothers, Jean-Paul, who died in infancy, Jean-Paul, and Bernie.

I knew Euclid well. He helped me a great deal during my election campaigns, particularly in my early years in politics, and was an excellent mentor. He will be greatly missed. Rest in peace, Euclid.

M^{me} Conroy : Madame la présidente, je demande quelques secondes supplémentaires.

C'est avec tristesse et un profond respect que je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à M. David Cadogan, de Miramichi, décédé le 5 avril. David était véritablement un pilier de sa collectivité. Tout au long de sa vie, il a donné sans compter de son temps, de son énergie et de son cœur. Il a été président de la Miramichi Regional Hospital Foundation, président de la Miramichi Chamber of Commerce, ancien commodore du Miramichi Boating and Yacht Club, et sénateur de JC International. Pendant plus de 40 ans, David a fait des livraisons de Meals on Wheels, venant en aide à des voisins qui comptaient sur sa gentillesse et sa présence.

Cependant, la plupart des gens du nord du Nouveau-Brunswick connaissaient surtout David pour son engagement de toute une vie en faveur du journalisme local. Issu d'une famille de journalistes, il a commencé à travailler dans ce secteur dès l'âge de 8 ans, puis a mis sur pied et dirigé plusieurs imprimeries et journaux locaux à travers notre province. Les contributions de David n'ont pas passé inaperçues. Au fil des ans, il a reçu de nombreuses distinctions, notamment la Médaille du couronnement du roi en 2025.

10:10

Even in his final act, David chose to continue helping others by donating his body to medical science through Dalhousie University. That speaks volumes about the kind of man he was. On behalf of this House, I extend sincere condolences to his wife Michelle, children Joanne and Colin, stepchildren, grandchildren, and all those who knew and loved him. Dave leaves behind a legacy of service, generosity, and community spirit that will not be forgotten. Thank you, Madam Speaker.

Hon. Mr. Hickey: Thank you, Madam Speaker. On behalf of the Legislature, I want to extend heartfelt congratulations to Gerry Lowe on his well-deserved retirement from public service. Gerry's long-time business and community success came to a head with his election to the Saint John city council in 2014 and has since made a lasting impact, particularly in my community in Ward 3. From serving on committees, like the Saint John Exhibition Association, Saint John Industrial Parks, and the Planning Advisory Committee, to championing industrial tax reform and advocating for a South End school, Gerry's dedication has been unwavering. Just yesterday, he was recognized by the Carleton Community Centre with a distinguished community hero award recognizing his dedication to the lower West Side.

I also want to recognize his time as the member for Saint John Harbour, bringing a voice of the South End to this Legislature and solidifying his place as the favourite member for Saint John Harbour of the member for Beausoleil—Grand-Bouctouche—Kent. I want to thank Gerry for his sincerity, his hard work, his tireless efforts to make Saint John stronger, and, in particular, both his mentorship and his friendship over the years. I want to wish him the very best in his retirement. Thank you.

Ms. Scott-Wallace: Thank you, Madam Speaker. I want to recognize the opening of the Sussex Farmers Market's season and celebrate the important role farmers' markets play across our province. These markets are gathering places where neighbours connect, visitors are welcomed, and local producers proudly share the fruits of their labour. Our farmers' markets showcase the very best of New Brunswick. To all involved in making these markets possible—

Même dans son dernier geste, David a choisi de continuer à aider les autres en faisant don de son corps à la science médicale par l'intermédiaire de la Dalhousie University. Cela en dit long sur le genre d'homme qu'il était. Au nom de la Chambre, j'adresse mes sincères condoléances à son épouse Michelle, à ses enfants Joanne et Colin, à ses beaux-enfants, à ses petits-enfants et à tous les gens qui l'ont connu et aimé. Dave laisse derrière lui un héritage de service, de générosité et d'esprit communautaire qui ne sera pas oublié. Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Hickey : Merci, Madame la présidente. Au nom de l'Assemblée législative, je tiens à adresser mes sincères félicitations à Gerry Lowe pour son départ bien mérité à la retraite du service public. La longue carrière fructueuse de Gerry dans le monde des affaires et au sein de la collectivité a atteint son apogée avec son élection au conseil municipal de Saint John en 2014 et a depuis eu un impact durable, en particulier dans ma collectivité du quartier 3. Qu'il s'agisse de siéger au sein de comités, tels que la Saint John Exhibition Association, Saint John Industrial Parks et le Comité consultatif d'urbanisme, ou de défendre la réforme de la fiscalité industrielle et de militer en faveur d'une école dans le quartier sud, l'engagement de Gerry n'a jamais faibli. Hier encore, le Carleton Community Centre lui a décerné le prix du héros communautaire émérite, en reconnaissance de son dévouement envers le bas quartier ouest.

Je tiens également à saluer son mandat en tant que député de Saint John Harbour, au cours duquel il a fait entendre la voix du quartier sud à l'Assemblée législative et s'est imposé comme le député préféré de Saint John Harbour aux yeux du député de Beausoleil—Grand-Bouctouche—Kent. Je veux remercier Gerry pour sa sincérité, son travail acharné, ses efforts inlassables pour renforcer Saint John et, en particulier, pour son mentorat et son amitié au fil des années. Je tiens à lui souhaiter tout le meilleur pour sa retraite. Merci.

M^{me} Scott-Wallace : Merci, Madame la présidente. Je tiens à souligner l'ouverture de la saison du Marché agricole de Sussex et à célébrer le rôle important que jouent les marchés agricoles dans toute notre province. Ces marchés sont des lieux de rassemblement où les voisins tissent des liens, où les visiteurs sont accueillis à bras ouverts et où les producteurs locaux partagent fièrement le fruit de leur travail. Nos marchés agricoles mettent en valeur ce que le Nouveau-

organizers, volunteers, vendors, and especially our farmers—thank you for the countless hours you invest to feed and support our communities. Your dedication helps strengthen our local economy, support food security, and preserve the strong agricultural traditions that are such an important part of our province's identity. I encourage everyone to shop locally, support our markets, and enjoy the amazing food and products available this summer. Thank you, Madam Speaker.

Ms. Mitton: Madam Speaker, I'd like to congratulate author Jon Claytor on having his graphic novel, *Nowhere*, shortlisted for the 2026 Amazon Canada First Novel Award. This award celebrates the best debut novel of the year by a Canadian author. *Nowhere* was published on March 17 by Goose Lane Editions and tells the story of Joel, a 12-year-old boy travelling with his parents. Jon drew inspiration for the story from his own childhood and his experiences of frequent moves that saw him live in towns across the United States and eventually in Moncton and Sackville. The winner of the award will be announced in Toronto next Thursday, June 4. I'd like to invite all members of the House to join me in congratulating Jon Claytor on making the shortlist for this award and in wishing him the best of luck at the awards next week.

L'hon. M^{me} Thériault : Merci, Madame la présidente. C'est avec une grande fierté que je souligne aujourd'hui le parcours exceptionnel de Martine Haché. Elle a travaillé pour le Centre de bénévolat de la Péninsule acadienne depuis 1997, y a occupé les fonctions de travailleuse sociale, puis de gestionnaire et superviseuse clinique des services à la famille, avant de devenir directrice générale, en 2021.

Martine Haché est reconnue pour son dévouement, son humanité et son professionnalisme. Elle défend avec conviction les personnes les plus vulnérables et contribue depuis près de 30 ans au mieux-être des familles de notre région. Son engagement a également été reconnu à l'échelle provinciale grâce à sa contribution à l'avancement de l'égalité entre les hommes et les femmes. Le Club Richelieu de Caraquet lui a décerné le prix de la citoyenne de l'année 2026. Ce prix vient aujourd'hui souligner le rôle remarquable qu'elle joue dans notre communauté.

Brunswick a de mieux à offrir. À toutes les personnes qui contribuent à rendre ces marchés possibles, à savoir les organisateurs, les bénévoles, les marchands et surtout nos agriculteurs, merci pour les innombrables heures que vous consacrez à nourrir et à soutenir nos collectivités. Votre dévouement contribue à renforcer notre économie locale, à appuyer la sécurité alimentaire et à préserver les solides traditions agricoles qui constituent un élément très important de l'identité de notre province. J'encourage tout le monde à acheter local, à soutenir nos marchés et à profiter des mets et produits exceptionnels disponibles cet été. Merci, Madame la présidente.

M^{me} Mitton : Madame la présidente, j'aimerais féliciter l'auteur Jon Claytor pour la sélection de son roman graphique, *Nowhere*, parmi les finalistes du Amazon Canada First Novel Award de 2026. Ce prix récompense le meilleur premier roman de l'année écrit par un auteur canadien. *Nowhere* a été publié le 17 mars par Goose Lane Editions et raconte l'histoire de Joel, un garçon de 12 ans qui voyage avec ses parents. Jon s'est inspiré pour cette histoire de sa propre enfance et de ses déménagements fréquents, qui l'ont amené à vivre dans différentes villes des États-Unis, puis à Moncton et à Sackville. Le lauréat du prix sera annoncé à Toronto jeudi prochain, le 4 juin. J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour féliciter Jon Claytor d'avoir été sélectionné pour ce prix et pour lui souhaiter bonne chance lors de la cérémonie de remise des prix la semaine prochaine.

Hon. Ms. Thériault: Thank you, Madam Speaker. It is with great pride that I recognize Martine Haché's remarkable career today. She has worked for the Centre de bénévolat de la Péninsule acadienne since 1997, first as a social worker, then as a manager and clinical supervisor of family services, before becoming executive director in 2021.

Martine Haché is known for her dedication, compassion, and professionalism. She is a committed advocate for the most vulnerable and has contributed to the well-being of families in our region for nearly 30 years. Her commitment has also been recognized provincially through her contribution to advancing gender equality. The Club Richelieu de Caraquet named her its 2026 Citizen of the Year. This award recognizes the remarkable role she plays in our community. Congratulations, Martine, on this well-deserved honour. Thank you, Madam Speaker.

Félicitations, Martine, pour cet honneur pleinement mérité. Merci, Madame la présidente.

10:15

Mr. Weir: Thank you, Madam Speaker. I rise today to congratulate the Mountaintop youth wrestling squad on their outstanding performance at the Eastern Canadian wrestling competition. These young competitors demonstrated not only remarkable athletic ability but also the true spirit of competition and sportsmanship. Their dedication, discipline, and teamwork are a credit to our community.

I'd especially like to thank the coaches and managers, whose guidance, commitment, and countless hours of volunteer effort make opportunities like this possible. Their leadership helps shape confident, respectful, and determined young athletes. As a proud parent, I want to recognize my nine-year-old son, Emmett, and his teammates for representing us so well. You've made your families and community proud. Congratulations on a fantastic season. We look forward to seeing what you accomplish next. Thank you, Madam Speaker.

L'hon. M^{me} Boudreau : Madame la présidente, je prends la parole aujourd'hui pour féliciter les maires et les conseillers municipaux nouvellement élus et réélus des municipalités de ma circonscription de Champdoré-Irishtown, à la suite des élections municipales du 11 mai dernier. Je tiens d'abord à féliciter Shawn Crossman, le maire élu à Moncton, ainsi que les maires réélus Marc Babineau à Champdoré et Erica Warren à Maple Hills. Je souhaite également féliciter tous les conseillers municipaux élus et réélus de ces municipalités.

Le leadership municipal joue un rôle essentiel dans la création de collectivités fortes et dynamiques. Je prévois de bonnes rencontres et de bonnes collaborations au cours du nouveau mandat municipal des élus, pour le bien des gens de ma circonscription.

When municipal and provincial leaders work together with a shared commitment to their communities, we can create meaningful and lasting progress for the people we serve. Thank you, Madam Speaker.

M. Weir : Merci, Madame la présidente. Je prends la parole aujourd'hui pour féliciter l'équipe de lutte junior de Mountaintop pour sa performance exceptionnelle lors des championnats de lutte de l'Est du Canada. Ces jeunes athlètes ont fait preuve non seulement de remarquables capacités athlétiques mais aussi d'un véritable esprit de compétition et esprit sportif. Leur dévouement, leur discipline et leur esprit d'équipe font honneur à notre collectivité.

J'aimerais tout particulièrement remercier les entraîneurs et les responsables, dont les conseils, l'engagement et les innombrables heures de bénévolat rendent possibles des expériences comme celle-ci. Leur leadership contribue à former de jeunes athlètes confiants, respectueux et déterminés. En tant que parent fier, je tiens à rendre hommage à mon fils de 9 ans, Emmett, ainsi qu'à ses coéquipiers, pour nous avoir si bien représentés. Vous avez fait la fierté de vos familles et de votre collectivité. Félicitations pour une saison fantastique. Nous avons hâte de voir ce que vous accomplirez ensuite. Merci, Madame la présidente.

Hon. Ms. Boudreau: Madam Speaker, I rise today to congratulate the newly elected and re-elected mayors and councillors of the municipalities in my riding of Champdoré-Irishtown following the municipal elections held on May 11. I'd first like to congratulate Shawn Crossman, Mayor-elect of Moncton, as well as re-elected mayors Marc Babineau in Champdoré and Erica Warren in Maple Hills. I'd also like to congratulate all the newly elected and re-elected councillors in those municipalities.

Municipal leadership plays an essential role in building strong and vibrant communities. I look forward to productive meetings and collaboration throughout their new terms of office, for the benefit of the people in my riding.

Lorsque les dirigeants municipaux et provinciaux travaillent main dans la main, animés par un engagement commun envers leurs collectivités, nous pouvons réaliser des progrès significatifs et durables pour les gens que nous servons. Merci, Madame la présidente.

M^{me} M. Johnson : Merci, Madame la présidente.

Today, we would like to pay tribute to three invaluable individuals who make our lives here in the Legislature easier. These young people tend to our personal needs, run messages, keep us hydrated, and occasionally remind us of protocols. Ruben Moreno Moran has been a page with the New Brunswick Legislative Assembly since 2024. A couple of weeks ago, Ruben, who is originally from Ecuador, graduated from St. Thomas University with a Bachelor of Arts, and he successfully defended his thesis last month. We all shared in his excitement. Jenna Marsh and Jayden Byrne have also served as pages for the past two years. This duo, both of whom hail from St. John's, Newfoundland, attended UNB and are both graduating with Juris Doctors. They are returning to the Rock today, where they are both going to begin their articling.

We want to thank all the pages for their efforts in the Legislature, but most especially wish Ruben, Jenna, and Jayden all the best as they leave us for what will undoubtedly be bright futures. Thank you, Madam Speaker.

Statements by Members / Déclarations de députés

Mr. Russell: Thank you, Madam Speaker. A lot of us grew up hearing Murray McLauchlan sing the 1973 hit record, *Farmer's Song*. Murray repeated the same four words quite a few times, namely, "thanks for the meal".

When we think of all the meals our farming community provides to New Brunswickers, the Holt government's cuts to the vet program are just about impossible to understand. It's only when we look at the bigger picture and see a government that dug a \$1.4-billion hole and a Premier who said she would make cuts that we begin to understand why. When compared to a \$1.4-billion deficit, \$4 million is only a rounding error. However, the Premier needed something to cut, so she went after the vets.

Ms. M. Johnson: Thank you, Madam Speaker.

Aujourd'hui, nous aimerions saluer trois personnes inestimables qui facilitent notre quotidien ici, à l'Assemblée législative. Ces jeunes s'occupent de nos besoins personnels, transmettent des messages, veillent à ce que nous ne manquions pas d'eau et nous rappellent parfois les protocoles à respecter. Ruben Moreno Moran est page à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick depuis 2024. Il y a quelques semaines, Ruben, qui est originaire de l'Équateur, a obtenu un baccalauréat ès arts à St. Thomas University, et il a soutenu avec succès sa thèse le mois dernier. Nous avons tous partagé sa joie. Jenna Marsh et Jayden Byrne ont également occupé la fonction de pages au cours des deux dernières années. Ils forment un duo, car ils sont tous deux originaires de St. John's, Terre-Neuve, et tous deux ont étudié à UNB et obtiennent leur diplôme de doctorat en droit. Ils retournent aujourd'hui au Rocher, où ils vont tous deux commencer leur stage.

Nous tenons à remercier tous les pages pour leurs efforts à l'Assemblée législative, mais nous souhaitons tout particulièrement bonne chance à Ruben, Jenna et Jayden alors qu'ils nous quittent pour ce qui sera sans aucun doute un brillant avenir. Merci, Madame la présidente.

Déclarations de députés / Statements by Members

M. Russell : Merci, Madame la présidente. Nous sommes nombreux à avoir grandi en écoutant Murray McLauchlan chanter sa chanson à succès de 1973, *Farmer's Song*. Murray répétait plusieurs fois les quatre mêmes mots, à savoir merci pour le repas.

Quand nous pensons à tous les repas que notre secteur agricole fournit aux gens du Nouveau-Brunswick, les coupes budgétaires du gouvernement Holt visant le programme de soins vétérinaires sont tout simplement incompréhensibles. Ce n'est que lorsque nous considérons la situation dans son ensemble et que nous voyons un gouvernement qui a creusé un déficit de 1,4 milliard et une première ministre qui a dit qu'elle procéderait à des coupes que nous commençons à en comprendre la raison. Comparés à un déficit de 1,4 milliard, 4 millions ne représentent qu'une erreur d'arrondi. Cependant, la première ministre avait besoin de trouver quelque chose à couper et s'en est donc prise aux vétérinaires.

Next Wednesday, folks from the farming community will be back here at the Legislature. Will the Premier listen? Thank you, Madam Speaker.

Ms. Mitton: Madam Speaker, the reports are piling up. We have reports detailing how the government is failing the most vulnerable New Brunswickers. This week, we learned about the systemic failure of Youth Engagement Services. It always feels as though governments just want to weather the news cycle but not actually make systemic changes. This results in the most vulnerable in our province trying to survive dealing with government, and some don't survive. I see this all the time, and it is sickening.

I don't want to see tinkering around the edges. We need culture change, we need systemic change, and we need to implement the recommendations from the Advocate, including convening a legislative committee. We must disrupt institutional complacency. We need social workers to be given power and funding to actually help. Youth are being left without support. This is unacceptable, and it can't go on any longer. The lives of New Brunswick youth are at stake.

10:20

Ms. Sodhi: Madam Speaker, since January 1, 2025, New Brunswickers have been receiving a 10% rebate on their electricity bills. This is automatically applied each month and helps families save without any extra paperwork. On every electricity bill, the GNB 10% rebate, as well as the exact amount that is being saved, clearly appear. This program supports approximately 400 000 households, allowing families to save an average of about \$216 per year. It is simple, direct, and designed to provide meaningful relief as energy costs continue to rise. Those are the reasons this government will continue to support this program. The budget we presented in March includes \$98 million to fund the 10% electricity rebate.

Mercredi prochain, des représentants du secteur agricole seront de retour ici, à l'Assemblée législative. La première ministre les écouterait-elle? Merci, Madame la présidente.

M^{me} Mitton : Madame la présidente, les rapports s'accumulent. Nous disposons de rapports détaillant la manière dont le gouvernement manque à ses obligations envers les gens du Nouveau-Brunswick les plus vulnérables. Cette semaine, nous avons pris connaissance des défaillances systémiques de Services d'engagement aux jeunes. On a toujours l'impression que les gouvernements se contentent de laisser passer la tempête médiatique sans apporter de véritables changements systémiques. En conséquence, les plus vulnérables de notre province tentent de survivre face au gouvernement, et certains n'y parviennent pas. Je constate cela sans cesse, et c'est révoltant.

Je ne veux pas voir de mesures superficielles. Nous avons besoin d'un changement de culture, nous avons besoin d'un changement systémique, et nous devons mettre en œuvre les recommandations du défenseur, notamment en convoquant un comité parlementaire. Nous devons mettre fin à la complaisance institutionnelle. Il faut donner aux travailleurs sociaux les moyens et les ressources nécessaires pour qu'ils puissent réellement aider. Les jeunes sont laissés sans soutien. C'est inacceptable, et cela ne peut plus durer. La vie des jeunes du Nouveau-Brunswick est en jeu.

M^{me} Sodhi : Madame la présidente, depuis le 1^{er} janvier 2025, les gens du Nouveau-Brunswick bénéficient d'une remise de 10 % sur leurs factures d'électricité. Celle-ci est appliquée automatiquement chaque mois et permet aux familles de réaliser des économies sans aucune formalité administrative supplémentaire. Sur chaque facture d'électricité, la remise de 10 % accordée par le GNB ainsi que le montant exact de l'économie réalisée apparaissent clairement. Il s'agit d'un programme qui vient en aide à environ 400 000 ménages, permettant aux familles d'économiser en moyenne environ 216 \$ par année. Il est simple, direct et conçu pour apporter un soulagement significatif alors que les coûts énergétiques ne cessent d'augmenter. C'est pour ces raisons que le gouvernement actuel continuera à soutenir ce programme. Le budget que nous avons présenté en mars prévoit 98 millions pour financer la remise de 10 % sur l'électricité.

Madam Speaker, finances are not easy for New Brunswickers. Every dollar matters, and that is why we will continue this program.

Ms. Bockus: Thank you, Madam Speaker. On Monday, the Premier was congratulating herself for taking action on NB Power. What started as a public outcry over spiking consumption and higher bills has become executive bonuses and another \$1.4 billion added to the debt load on the shoulders of New Brunswickers. I don't believe the people of this province are as proud of the Premier as she is of herself.

New Brunswickers struggling with power bills have learned that NB Power is hiring hundreds more people to keep power rates down. The Premier has thrown her support behind having an American company build a used jet-engine powerplant in order to keep power rates down. This, as we learned in January, could add 5% to everybody's power bill simply to pay for it. Public faith in the Holt government regarding NB Power is about the same as it is regarding health care, education, social services, and finances—you name it. It is not good. Thank you, Madam Speaker.

M. Bourque : Merci, Madame la présidente. Je suis fier de prendre la parole aujourd'hui au sujet de l'ouverture, à Beaurivage, dans la région de Richibucto, d'une clinique de soins collaboratifs grâce à un investissement de 942 000 \$ de notre gouvernement.

Trois médecins se sont associés pour créer l'équipe de soins qui prend déjà en charge près de 3 250 patients provenant principalement des collectivités de Beaurivage à Grand-Bouctouche. L'objectif est d'ajouter 1 000 autres patients, actuellement sur la liste d'attente de Lien Santé NB, au cours de la prochaine année et demie. Je salue également l'initiative de l'un des médecins de la clinique qui a pris en charge 1 000 patients additionnels, auparavant jumelés avec un médecin qui a changé de pratique, ce qui a permis d'éviter qu'ils se retrouvent sur la liste d'attente. Cette initiative montre l'importance de

Madame la présidente, la situation financière n'est pas facile pour les gens du Nouveau-Brunswick. Chaque dollar compte, et c'est pourquoi nous maintiendrons un tel programme.

M^{me} Bockus : Merci, Madame la présidente. Lundi, la première ministre se félicitait d'avoir pris des mesures concernant Énergie NB. Ce qui avait commencé par un tollé général face à la flambée de la consommation et à la hausse des factures s'est transformé en primes versées aux dirigeants et en un alourdissement de 1,4 milliard de la dette qui pèse sur les épaules des gens du Nouveau-Brunswick. Je ne pense pas que les gens de la province soient aussi fiers de la première ministre qu'elle l'est d'elle-même.

Les gens du Nouveau-Brunswick qui ont du mal à payer leurs factures d'électricité ont appris qu'Énergie NB embauche des centaines de personnes supplémentaires pour maintenir les tarifs à un niveau bas. La première ministre a apporté son soutien à la construction, par une compagnie américaine, d'une centrale électrique fonctionnant avec des turbines à réaction d'occasion afin de maintenir les tarifs à un niveau bas. Comme nous l'avons appris en janvier, cela pourrait entraîner une augmentation de 5 % de la facture d'électricité de chacun rien que pour financer un tel projet. La confiance du public envers le gouvernement Holt en ce qui concerne Énergie NB est à peu près la même que celle accordée dans les domaines de soins de santé, de l'éducation, des services sociaux et des finances, pour ne citer que ceux-là. Elle n'est pas bonne. Merci, Madame la présidente.

Mr. Bourque: Thank you, Madam Speaker. I'm pleased to rise today to speak about the opening of a collaborative care clinic in Beaurivage, in the Richibucto area, thanks to a \$942 000 investment by our government.

Three doctors have partnered to establish the care team, which is already serving nearly 3 250 patients, primarily from communities extending from Beaurivage to Grand-Bouctouche. The goal is to add another 1 000 patients who are currently on the NB Health Link wait list over the next year and a half. I also commend the initiative of one of the clinic's doctors, who took on an additional 1 000 patients who had previously been matched with a doctor who changed practices, thereby preventing them from being placed on the wait list. This initiative

l'approche collaborative en santé, Madame la présidente.

Il s'agit d'un geste important de notre gouvernement visant à améliorer l'accès aux soins de santé primaires pour les gens du comté de Kent. Merci beaucoup.

Mr. Cullins: Thank you, Madam Speaker. This week, we learned very troubling news about a young person in crisis who died. He was failed by the very government system promoted and designed to help him. The Child and Youth Advocate also shared the news that this was not a onetime occurrence. He provided two more examples of young people being refused help when the government's YES program said no. As the advocate said, we have to find ways to get them into the program and not look for bureaucratic excuses to turn them away.

Page 17 of the Liberal platform mentions fixing our social policy capacity and keeping New Brunswick seniors safer and more secure. After a year and a half of this government, it looks as though these were just more empty words in a document made up of very little else. Thank you, Madam Speaker.

M^{me} Vautour : Merci, Madame la présidente.

Today, I stand to share that our government is committed to making sure that New Brunswickers and small business owners have a voice in the energy sector. That's the reason we are establishing an energy sector consumer advocate who will be an independent voice to help residents with energy-related questions and concerns. This office will ensure that New Brunswickers have the support they need, whether it's by promoting energy literacy, addressing issues with utilities, or representing consumers at hearings before the New Brunswick Energy and Utilities Board.

10:25

La décision témoigne d'un engagement à atténuer les frustrations des clients. Nous croyons qu'elle marque une étape importante dans le processus de

demonstrates the importance of a collaborative approach to health care, Madam Speaker.

This is an important step by our government to improve access to primary care for the people of Kent County. Thank you very much.

M. Cullins : Merci, Madame la présidente. Cette semaine, nous avons appris une nouvelle très troublante concernant le décès d'un jeune en situation de crise. Le système gouvernemental même, censé l'aider et conçu à cet effet, l'a laissé tomber. Le défenseur des enfants et de la jeunesse a également indiqué qu'il ne s'agissait pas d'un cas isolé. Il a donné deux autres exemples de jeunes à qui l'aide a été refusée lorsque le programme des SEJ du gouvernement a dit non. Comme l'a dit le défenseur, nous devons trouver des moyens d'intégrer de tels jeunes au programme et ne pas chercher d'excuses bureaucratiques pour les refuser.

La page 17 de la plateforme électorale libérale parle d'un renforcement des politiques sociales afin de mieux protéger les aînés du Nouveau-Brunswick. Après un an et demi de mandat du gouvernement actuel, il semble que ce ne soient là que des paroles en l'air dans un document qui ne contient guère plus que cela. Merci, Madame la présidente.

Ms. Vautour: Thank you, Madam Speaker.

Aujourd'hui, je prends la parole pour souligner l'engagement de notre gouvernement à veiller à ce que les gens du Nouveau-Brunswick et les propriétaires de petites entreprises aient leur mot à dire dans le secteur de l'énergie. C'est à une telle fin que nous mettons en place un défenseur des consommateurs du secteur énergétique, qui agira en toute indépendance pour aider les gens à trouver réponse à leurs questions et à leurs préoccupations en matière d'énergie. Le bureau de ce défenseur veillera à ce que les gens du Nouveau-Brunswick bénéficient du soutien dont ils ont besoin, que ce soit en favorisant la littératie énergétique, en traitant les problèmes liés aux services publics ou en représentant les consommateurs lors des audiences devant la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick.

This decision reflects a commitment to easing customer frustration. We believe it marks an important

renforcement et de transparence du système énergétique du Nouveau-Brunswick.

Our goal is to ensure that New Brunswickers have a navigator who can help them through the uncertainty and confusion customers often face. Thank you.

Mr. Lee: Thank you, Madam Speaker. If the Holt government's plans don't change, starting this fall, kindergarten children will be able to ask AI to take a guess about how much of their future earnings will go toward paying the Holt government's debt. They will be able to ask AI what services they will have to do without in the future because of the Holt government's failures today—the Holt government's failure to budget wisely, its failure to control spending, the failure of the Premier to stay informed and aware, and the failure of the Holt government, the Premier, and the Cabinet to take responsibility for their many failures. Already, AI could point to Anchorage Provincial Park on Grand Manan as one example of a future loss due to a present failure.

Madam Speaker, I question this latest Holt government education decision, just as I questioned the government's firing of librarians and lowering of the bar for scholastic achievement. Thank you.

Mr. Robichaud: Madam Speaker, Eastern Charlotte, Nackawic-Millville, Saint Andrews, South Victoria, and now Beaurivage have made it so that 5 new collaborative care clinics have already been announced this year, with 7 more to come in 2026. Combined with the 11 clinics announced last year, our government continues to improve access to primary care across New Brunswick. We have already achieved more than half of our goal of 30 collaborative care clinics by 2028.

Les cliniques de soins collaboratifs misent sur le travail d'équipe en réunissant des médecins, du personnel infirmier, du personnel infirmier praticien et d'autres professionnels de la santé. L'objectif est de fournir plus rapidement aux gens du Nouveau-Brunswick des soins plus accessibles, tout en réduisant la pression exercée sur les urgences. Voilà pourquoi notre gouvernement investit 30 millions de dollars

step toward strengthening New Brunswick's energy system and making it more transparent.

Notre objectif est de veiller à ce que les gens du Nouveau-Brunswick disposent d'un accompagnateur capable de les aider à surmonter l'incertitude et la confusion auxquelles les clients sont souvent confrontés. Merci.

M. Lee : Merci, Madame la présidente. Si les plans du gouvernement Holt ne changent pas, dès cet automne, les enfants de maternelle pourront demander à l'IA d'estimer quelle part de leurs futurs revenus servira à rembourser la dette du gouvernement Holt. Ils pourront demander à l'IA de quels services ils devront se passer à l'avenir en raison des échecs actuels du gouvernement Holt, à savoir l'incapacité du gouvernement Holt à établir un budget judicieux, son incapacité à contrôler les dépenses, l'incapacité de la première ministre à se tenir informée et vigilante, ainsi que l'incapacité du gouvernement Holt, de la première ministre et du Cabinet à assumer la responsabilité de leurs nombreux échecs. D'ores et déjà, l'IA pourrait citer le parc provincial The Anchorage, sur Grand Manan, comme un exemple de perte future due à un échec actuel.

Madame la présidente, je remets en cause la dernière décision du gouvernement Holt en matière d'éducation, tout comme j'ai remis en cause le licenciement de bibliothécaires par ce même gouvernement et l'abaissement du niveau d'exigence scolaire. Merci.

M. Robichaud : Madame la présidente, grâce à Eastern Charlotte, Nackawic-Millville, Saint Andrews, South Victoria et à présent Beaurivage, cinq nouvelles cliniques de soins collaboratifs ont déjà été annoncées cette année, et sept autres le seront en 2026. Combinées aux 11 cliniques annoncées l'année dernière, elles témoignent du fait que notre gouvernement continue d'améliorer l'accès aux soins primaires dans tout le Nouveau-Brunswick. Nous avons déjà atteint plus de la moitié de notre objectif de 30 cliniques de soins collaboratifs d'ici 2028.

Collaborative care clinics take a team-based approach by bringing together doctors, nurses, nurse practitioners, and other health care professionals. The goal is to provide New Brunswickers with faster, more accessible care while reducing pressure on emergency departments. That is why our government is investing \$30 million this year to open 12 new collaborative care

cette année pour ouvrir 12 nouvelles cliniques de soins collaboratifs, ainsi que 270 millions de dollars pour recruter et maintenir en poste davantage de médecins dans notre province.

Madam Speaker, our government is delivering and investing in what matters most to New Brunswickers: access to primary care close to home.

Ms. Scott-Wallace: Madam Speaker, more and more seniors living in our communities rely on food banks for their groceries. Folks who have spent a lifetime contributing are so often the last ones to complain and are reluctant to ask for help. Our food banks are stretched to their limits, with seniors, families, and newcomers needing more help with groceries than ever. We're all hearing about it. That's why it's so disappointing to learn that the Holt government will not give the profits from the sale of U.S. liquor to food banks, as other Atlantic Provinces did. We still don't even know how much profit the government has made. Whether it is \$1 million, more, or less, food banks need help, and it's never too late for the Holt government to do the right thing. Or is that liquor back on the shelves in New Brunswick? Thank you, Madam Speaker.

Questions orales / Oral Questions

Coût de la vie / Cost of Living

M. Savoie : Bonjour, Madame la présidente.

Madam Speaker, yesterday I asked questions of the Premier, questions concerning the cost of fuel for New Brunswickers. Instead of the Premier getting up to answer the questions, the Finance Minister got up. Keep in mind, Madam Speaker, that the worst Finance Minister in the history of this province, who has absolutely no credibility, tried to take shots at the former government's fiscal track record rather than actually addressing the issues that his government is responsible for. I remind the worst Finance Minister in the history of this province that these are issues that his Premier promised to address. How is it that, if everything is going so well according to the government members' talking points, our young people are paying thousands of dollars per month to

clinics, as well as \$270 million to recruit and retain more doctors in our province.

Madame la présidente, notre gouvernement tient ses promesses et investit dans ce qui compte le plus pour les gens du Nouveau-Brunswick, à savoir l'accès aux soins primaires à proximité de chez eux.

M^{me} Scott-Wallace : Madame la présidente, de plus en plus de personnes âgées vivant dans nos collectivités dépendent des banques alimentaires pour leurs produits d'épicerie. Ces personnes, qui ont passé leur vie à apporter leur contribution, sont très souvent les dernières à se plaindre et hésitent à demander de l'aide. Nos banques alimentaires sont poussées à leurs limites, les personnes âgées, les familles et les nouveaux arrivants ayant plus que jamais besoin d'aide pour leur épicerie. Nous en entendons tous parler. C'est pourquoi il est si décevant d'apprendre que le gouvernement Holt ne reversera pas aux banques alimentaires les bénéfices tirés de la vente d'alcool américain, comme l'ont fait d'autres provinces de l'Atlantique. Nous ne savons même pas encore quel montant de bénéfices le gouvernement a réalisé. Qu'il s'agisse de 1 million ou d'une somme supérieure ou inférieure, les banques alimentaires ont besoin d'aide, et il n'est jamais trop tard pour que le gouvernement Holt fasse ce qu'il faut. Ou les alcools en question sont-ils de retour dans les rayons au Nouveau-Brunswick? Merci, Madame la présidente.

Oral Questions / Questions orales

Cost of Living / Coût de la vie

Mr. Savoie: Good morning, Madam Speaker.

Madame la présidente, hier, j'ai posé à la première ministre des questions sur le coût des combustibles pour les gens du Nouveau-Brunswick. Au lieu que la première ministre prenne la parole pour répondre aux questions, c'est le ministre des Finances qui l'a fait. Madame la présidente, retenez que le pire ministre des Finances de l'histoire de la province, qui n'a absolument aucune crédibilité, a préféré s'en prendre au bilan financier de l'ancien gouvernement plutôt que de traiter des enjeux dont son gouvernement est responsable. Je rappelle au pire ministre des Finances de l'histoire de la province qu'il s'agit d'enjeux auxquels sa première ministre avait promis de répondre. Si tout va si bien, comme le prétendent les parlementaires du côté du gouvernement dans leurs

fuel their vehicles to go to work but cannot afford an apartment or to buy a house? Can the Premier explain to people who are falling even further behind financially that the Holt government's affordability measures are helping them? Thank you, Madam Speaker.

Hon. Mr. Legacy: Thank you, Madam Speaker. As mentioned yesterday, we did take action to reduce gas prices for New Brunswickers. We did it as quickly as we could in December, when we found out about E10 gas pricing, which the previous government members probably didn't even know about because they didn't research it enough.

10:30

I'll take the bite. The member opposite keeps bringing up "the worst Finance Minister ever" and credibility. I wonder whether he looked at the last poll, in which 30% said his performance was not very good, and 48% didn't even have an opinion. They didn't even have a good opinion or a bad opinion about him. I would suggest that maybe he should ask better questions.

Mr. Savoie: I have to thank the Finance Minister, Madam Speaker, because every time he opens his mouth, he makes things worse for his own government. Keep going. Based on how he answers questions, the best thing he could do is stand up and say absolutely nothing, because that would have exactly the same effect on New Brunswickers.

Let's give the Premier another chance to address New Brunswickers who are not feeling any relief due to this government's broken promises and inability to govern. Let's listen to Jaren's story. Jaren is a heavy equipment operator for a West Side mill in the city of Saint John. He lives at home because he cannot afford a house. Jaren pays about \$400 per week in fuel to travel from one side of Saint John to the other and back. He is in his early 20s and has just started a family, having welcomed his first child into the world. How can the Premier continue her disconnected talking points and convince a young man who just had a baby, who

notes d'allocution, comment se fait-il que nos jeunes doivent consacrer des milliers de dollars par mois en essence pour se rendre au travail, sans pour autant avoir les moyens de louer un logement ou d'acheter une maison? La première ministre expliquerait-elle aux personnes qui peinent encore plus à joindre les deux bouts comment les mesures d'abordabilité du gouvernement Holt leur viennent en aide? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Legacy : Merci, Madame la présidente. Comme je l'ai mentionné hier, nous avons bel et bien pris des mesures pour réduire le prix de l'essence pour les gens du Nouveau-Brunswick. Nous l'avons fait aussi rapidement que possible en décembre, dès que nous avons constaté qu'il était possible d'utiliser l'essence E10 pour établir le prix de référence de l'essence, possibilité qu'ignoraient probablement les parlementaires du gouvernement précédent parce qu'ils n'avaient pas fait assez de recherches.

Je vais répondre à la question. Le député d'en face ne cesse de parler du « pire ministre des Finances de tous les temps » et de crédibilité. Je me demande s'il a consulté le dernier sondage, selon lequel 30 % des personnes interrogées ont déclaré que son rendement peu satisfaisant, et 48 % n'avaient même pas d'opinion. Elles n'avaient ni une bonne ni une mauvaise opinion à son sujet. Je lui suggérerais peut-être de poser de meilleures questions.

M. Savoie : Je dois remercier le ministre des Finances, Madame la présidente, car chaque fois qu'il prend la parole, il ne fait qu'aggraver les choses pour son gouvernement. Continuez ainsi. En fonction de la façon dont il répond aux questions, le mieux que pourrait faire le ministre serait de se lever et de ne rien dire du tout, puisque cela aurait exactement le même effet pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Donnons à la première ministre une autre occasion de s'adresser aux gens du Nouveau-Brunswick qui n'éprouvent aucun soulagement en raison des promesses non tenues du gouvernement actuel et de son incapacité à gouverner. Écoutons l'histoire de Jaren. Jaren est un conducteur de matériel lourd dans une usine du secteur ouest de Saint John. Il vit chez ses parents, car il n'a pas les moyens d'acheter une maison. Jaren dépense environ 400 \$ par semaine en carburant pour faire l'aller-retour d'un bout à l'autre de Saint John. Il est au début de la vingtaine et vient tout juste de fonder une famille et d'accueillir son

cannot afford to buy a house, and who pays \$1 600 in fuel per month, that his life is better under the Holt government?

Hon. Mr. Legacy: Madam Speaker, when we got in, this government immediately reduced every New Brunswickers' power bill by 10%. We did that as quickly as we could. We instituted a rent cap so that people could have access to rent, something the previous government wouldn't even look at. It actually fought against that multiple times. We took the HST off multiunit housing so that entrepreneurs could build it more quickly. We now have record construction happening in this province, which will ensure that more homes are available at the right price. We instituted a property assessment freeze so that homeowners wouldn't see a continued rise while we do the work of fixing what was going on there. We instituted a breakfast program in schools so that families who had a hard time feeding their kids would have a program available. We've done all these things in less than two years.

I would like to put that record up against what was done before, which was just saying: We balanced the books. That's it.

Mr. Savoie: I would invite the worst Finance Minister in the history of this province to call an election, then. We will see how New Brunswickers feel about what this government has done for them.

Madam Speaker, this government, by the end of this fiscal year, will have overspent its own budget by \$3 billion, and people are not feeling any positive results. I just referred to Jaren, and the Finance Minister did not even have the courtesy of addressing the difficult position that Jaren is in. Jaren lives at home with his parents because he cannot afford to be out on his own. He has just become a new dad, and he is spending over \$1 600 per month on fuel just to go to work. Forget about clothing, diapers, and food for the baby. Forget about everything a newborn needs in order to survive. All these things are costing more as

premier enfant. Comment la première ministre peut-elle continuer à réciter ses notes d'allocation déconnectées de la réalité et tenter de convaincre un jeune homme qui vient d'avoir un bébé, qui n'a pas les moyens d'acheter une maison et qui dépense 1 600 \$ par mois en carburant, que sa vie est meilleure sous le gouvernement Holt?

L'hon. M. Legacy : Madame la présidente, dès notre arrivée au pouvoir, le gouvernement a immédiatement réduit de 10 % la facture d'électricité de tous les gens du Nouveau-Brunswick. Nous l'avons fait aussi rapidement que possible. Nous avons instauré un plafond d'augmentation de loyer afin de permettre aux gens d'avoir accès à un logement, une mesure que le gouvernement précédent refusait même d'envisager. Il s'y est même opposé à maintes reprises. Nous avons supprimé la TVH sur la construction d'immeubles à logements multiples afin que les entrepreneurs puissent en construire plus rapidement. Notre province enregistre actuellement un nombre record de logements en construction, ce qui permettra d'accroître le nombre de logements offerts de logements à un prix abordable. Nous avons instauré un gel des évaluations foncières afin que les propriétaires ne continuent pas à subir des hausses pendant que nous nous affairons à remédier à la situation à cet égard. Nous avons mis en place un programme de déjeuners à l'école pour les familles qui avaient de la difficulté à nourrir leurs enfants. Nous avons pris toutes ces mesures en moins de deux ans.

J'aimerais comparer notre bilan à ce qui a été fait auparavant, qui pourrait simplement se résumer ainsi : Nous avons équilibré les comptes. C'est tout.

M. Savoie : J'inviterais donc le pire ministre des Finances de l'histoire de la province à déclencher des élections. Nous verrons alors ce que les gens du Nouveau-Brunswick pensent de ce que le gouvernement actuel a fait pour eux.

Madame la présidente, d'ici à la fin de l'exercice financier en cours, le gouvernement aura dépassé de 3 milliards de dollars son budget, sans que les gens n'en ressentent aucun résultat positif. Je viens de parler de Jaren, et le ministre des Finances n'a même pas eu la courtoisie de reconnaître la situation difficile que traverse celui-ci. Jaren vit chez ses parents, car il n'a pas les moyens de voler de ses propres ailes. Il vient tout juste de devenir père et dépense plus de 1 600 \$ par mois en carburant pour aller travailler. On ne parle même pas des dépenses qui touchent les vêtements, les couches et la nourriture pour le bébé.

well. This government could have an immediate impact by cutting taxes on fuel immediately. If I may quote the now Premier from when she was the Leader of the Official Opposition, it could be done with the stroke of a pen. Will the Premier dig out her pen and lower taxes now, yes or no?

Hon. Ms. Miles: Madam Speaker, through you to the member opposite, we recognize that New Brunswickers are struggling. We knew this the minute that we stepped into office. There is no doubt about that. We knew the challenges that New Brunswickers were facing. That is why we instituted the 3% rent cap that wasn't in place before. That is why we used the E10 for gas in December. That is why we implemented the breakfast program, which puts roughly \$800 back into the pockets of the average family. We're still not doing enough. We know that. We have more to do. That's why we're bringing in an affordability framework that looks at all government policies and programs to see who is being impacted by them and what more we can do to support folks. That hadn't been done before.

New Brunswickers need us to stand up for them right now. Not everyone experiences affordability in the same way. Jaren has different circumstances than other New Brunswickers. We are doing everything we can to make sure that every New Brunswicker has the opportunity to—

Mr. Savoie: The same talking points coming from a different person are still the same talking points, Madam Speaker, and they do not impact New Brunswickers. Here's what everyone who's watching question period this morning is seeing.

10:35

These government members would rather give inane, empty responses to serious questions about our

On ne parle pas non plus de ce dont un nouveau-né a besoin pour survivre. Le coût de toutes ces dépenses ne cesse lui aussi d'augmenter. La baisse immédiate de la taxe sur les combustibles par le gouvernement pourrait avoir une incidence immédiate sur les gens. Un simple trait de plume suffirait, pour reprendre les mots de l'actuelle première ministre, lorsqu'elle était chef de l'opposition officielle. La première ministre va-t-elle, oui ou non, sortir sa plume pour réduire les taxes maintenant?

L'hon. M^{me} Miles : Madame la présidente, par votre entremise, je dirais au député d'en face que nous reconnaissons que les gens du Nouveau-Brunswick éprouvent des difficultés. Nous le savions dès notre entrée en fonction. Il n'y a aucun doute. Nous étions conscients des défis avec lesquels les gens du Nouveau-Brunswick étaient aux prises. Voilà pourquoi nous avons instauré le plafond d'augmentation de loyer de 3 %, qui n'était pas en vigueur auparavant. Voilà pourquoi nous avons permis l'utilisation de l'essence l'E10 pour déterminer le prix de référence en décembre. Voilà pourquoi nous avons mis en place le programme de déjeuner à l'école, qui permet à une famille moyenne d'économiser environ 800 \$ par année. Nous n'en faisons pas encore assez. Nous le savons. Il nous reste encore beaucoup de travail à accomplir. Voilà pourquoi nous créons un cadre en matière d'abordabilité qui nous permettra d'examiner l'ensemble des politiques et des programmes du gouvernement afin de déterminer qui en subit les effets et ce que nous pouvons faire de plus pour soutenir les gens. Un tel exercice n'avait jamais été entrepris auparavant.

Les gens du Nouveau-Brunswick ont besoin que nous défendions leurs intérêts dès maintenant. Les défis liés à l'abordabilité ne sont pas les mêmes pour tout le monde. La situation de Jaren est différente de celle d'autres personnes du Nouveau-Brunswick. Nous ne ménagerons aucun effort pour que chaque personne du Nouveau-Brunswick ait la possibilité de...

M. Savoie : Madame la présidente, les mêmes notes d'allocation lues par une autre personne sont toujours les mêmes et n'ont aucune incidence sur les gens du Nouveau-Brunswick. Voici ce que constatent toutes les personnes qui écoutent la période des questions ce matin.

Les parlementaires du côté du gouvernement préfèrent donner des réponses absurdes et vides de sens à des

province's own citizens than acknowledge the issues and commit to addressing them the way they promised to in their campaign. The reality is that, if the government members had kept their very first promise, which was to balance the books each and every year of the mandate, and which the worst Finance Minister in history has failed to do, they would have the financial capacity to make the decision with the stroke of a pen, as the Premier likes to say, to reduce or eliminate fuel taxes for New Brunswickers who are falling further behind right now. I wonder whether the Premier or the worst Finance Minister in history would like to sit down with Jaren, maybe buy him a coffee because they're doing nothing for him, and understand what it's like to pay so much in gas that he struggles to provide for his newborn baby. Thank you, Madam Speaker.

Hon. Mr. Legacy: Madam Speaker, as we've seen in the past couple of weeks, the opposition members take every opportunity to talk about overspending. In their comments, in their introductions, and every time they talk about bills, that's always brought up, but it isn't brought up in question period. The opposition members just had a month in budget estimates where, to borrow one of their phrases, they had a chance to look under the hood. Now is the time. Now is the time for all these critics to ask questions to all these ministers about what they feel was overspent on so that we can have an honest debate. Why don't they do it? Why don't they ask specific questions? If there is something that this government has spent money on to help out New Brunswickers, something it has done with money, the opposition members should argue the points right now. We're not hearing that. We're hearing general platitudes and general comments, and the opposition members are not bringing about anything. The only thing we've heard the opposition members argue is that when we've made strategic efforts to actually curb the deficit, they want us to spend more. It makes no sense. Let's have a debate. Ask honest questions.

questions sérieuses concernant les gens de notre province plutôt que de reconnaître les enjeux et de s'engager à y répondre comme ils l'avaient promis durant leur campagne. La réalité, c'est que si les parlementaires du gouvernement avaient tenu leur toute première promesse, soit celle d'équilibrer les comptes chaque année de leur mandat, ce que le pire ministre des Finances de l'histoire n'a pas réussi à faire, ils auraient la marge de manoeuvre nécessaire sur le plan financier pour prendre, d'un simple trait de plume, comme aime le dire la première ministre, la décision de réduire ou d'éliminer les taxes sur les combustibles pour les gens du Nouveau-Brunswick qui peinent de plus en plus à joindre les deux bouts. Je me demande si la première ministre ou le pire ministre des Finances de l'histoire voudraient bien s'asseoir avec Jaren, lui offrir peut-être un café, puisqu'ils ne font rien pour lui, et comprendre ce que représente le fait de consacrer une part aussi importante de son revenu à l'essence au point d'avoir de la difficulté à subvenir aux besoins de son nouveau-né. Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Legacy : Madame la présidente, comme nous l'avons constaté au cours des deux ou trois dernières semaines, les parlementaires du côté de l'opposition saisissent toutes les occasions pour parler de dépenses excédentaires. Ils en parlent dans leurs observations, leurs présentations et toutes leurs interventions au sujet de projets de loi, mais jamais pendant la période des questions. Les parlementaires du côté l'opposition ont eu, pendant un mois, pendant la période des prévisions budgétaires, l'occasion de soulever le capot, pour reprendre une de leurs expressions. Le moment est venu de passer à l'acte. Le moment est venu pour tous les porte-paroles de poser des questions aux ministres concernées sur les postes de dépenses qu'ils jugent excessives, afin que nous puissions avoir un débat franc et honnête. Pourquoi ne le font-ils pas? Pourquoi ne posent-ils pas de questions précises? S'il y a une chose pour laquelle le gouvernement a dépensé de l'argent pour aider les gens du Nouveau-Brunswick, une chose qu'il a faite en dépensant de l'argent, les parlementaires du côté de l'opposition devraient en débattre maintenant. Nous n'entendons rien à ce sujet. Nous entendons des platitudes et des observations vagues, mais les parlementaires du côté de l'opposition ne proposent rien de concret. Le seul argument que nous avons entendu de la part des parlementaires de l'opposition, c'est qu'ils veulent que nous dépensions davantage, alors que nous avons déployé des efforts stratégiques

Mr. Savoie: How about amusement rides in Toronto, \$18 hotdogs, and spending \$3 billion and getting no positive results?

We have Josh, Madam Speaker, who works in the forestry industry as a driver but also works in his family's transport truck business. This business spends over \$5 000 per week on fuel for the transport truck, which equates to over half of the company's income for that week. This does not even include the other costs associated with driving a transport truck. Josh also spends over \$300 per week on the work pickup in order to fulfill all the duties of his job. Josh also still lives at home because he cannot afford to be out on his own. Here is another example of someone who works in industry, has professional designations, and still cannot afford to live on their own. This government is failing Josh. His skills are transferable. What does the Premier have to say to convince Josh that staying home is—

L'hon. M^{me} Thériault : Merci, Madame la présidente. J'aimerais tout simplement faire une mise au point concernant les hot-dogs dont les parlementaires du côté de l'opposition officielle aiment discuter, parce que, évidemment, ils ne sont pas capables de discuter de stratégies touristiques. Ils préfèrent parler de hot-dogs. Ils nous parlent de notre voyage au match des Blue Jays, mais ce n'était pas un voyage. Treize employés sont allés travailler dans 13 kiosques pour servir 42 000 personnes. Pourraient-ils nous dire le coût associé à leur personnel quand ils ont envoyé 35 personnes au Championnat mondial de hockey junior pour y passer trois semaines ou 24 employés au spectacle de Guns N' Roses? Combien cela a-t-il coûté? D'ailleurs, le déplacement des 13 employés qui sont allés travailler au match des Blue Jays n'a pas coûté beaucoup plus cher que la semaine de vacances que la ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture précédente s'est payée en Europe.

Mr. Savoie: Thank you, Madam Speaker. I will continue to advocate for the New Brunswickers that this government is leaving behind. The government members are not answering anything about any of the people I've asked about today or yesterday. Madam Speaker, I highly doubt that the Premier or the

pour réduire le déficit. Voilà qui est insensé. Débattons du sujet. Posez des questions honnêtes.

M. Savoie : Qu'en est-il des manèges à Toronto, des hot-dogs à 18 \$ et des 3 milliards de dollars dépensés sans aucun résultat positif?

Madame la présidente, prenons l'exemple de Josh qui travaille comme conducteur dans l'industrie forestière et dans l'entreprise familiale de camions de transport. Cette entreprise dépense plus de 5 000 \$ en carburant par semaine, soit plus de la moitié de ses revenus hebdomadaires. Une telle somme ne comprend pas les autres frais liés à l'exploitation d'un camion de transport. Josh dépense également plus de 300 \$ par semaine pour sa camionnette de travail afin de pouvoir remplir toutes ses fonctions professionnelles. De plus, Josh vit toujours chez ses parents, car il n'a pas les moyens de vivre de façon autonome. Voici un autre exemple d'une personne qui travaille dans l'industrie, qui possède des compétences professionnelles et qui, malgré tout, n'a pas les moyens de vivre de manière indépendante. Le gouvernement abandonne Josh. Ses compétences sont transférables. Qu'a à dire la première ministre pour convaincre Josh que rester à la maison est...

Hon. Ms. Thériault : Thank you, Madam Speaker. I would just like to weigh in on the hot dogs the official opposition members like to discuss, because, obviously, they aren't capable of discussing tourism strategies. They would rather talk about hot dogs. They talk to us about our trip to the Blue Jays match, but it wasn't a trip for pleasure. Thirteen employees went to work in 13 kiosks to serve 42 000 people. Can they tell us how much it cost to send their 35 staff members to the World Junior Ice Hockey Championship for three weeks or 24 employees to the Guns N' Roses concert? How much did that cost? Anyway, the travel of the 13 employees who went to work at the Blue Jays match didn't cost much more than the week of vacation the previous Minister of Tourism, Heritage and Culture treated herself to in Europe.

M. Savoie : Merci, Madame la présidente. Je continuerai de défendre les intérêts des personnes du Nouveau-Brunswick que le gouvernement actuel laisse pour compte. Les parlementaires du côté du gouvernement ne fournissent aucune réponse aux questions que j'ai posées hier et aujourd'hui sur les

worst Finance Minister in the history of this province could even recall the names of the people I've been talking about for the past two days, people whose lives are at an absolute standstill because of the failure of the Holt government to make their lives more affordable. These government members promised to balance the books in all four years, and they promised affordability for their people, Madam Speaker. They are failing on both. Just give us the number. These government members can't give accurate numbers on lists, but I bet they know exactly how much extra money they are grubbing out of New Brunswickers' pockets. By the way, it's Carter, Josh, Jaren, and Will. These are all people that you're failing. Get up and talk about them.

10:40

L'hon. M. D'Amours : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je suis très heureux de mentionner encore une fois une mesure que nous avons prise la semaine dernière. Nous avons annoncé une belle collaboration avec Du régiment aux bâtiments, un organisme pancanadien qui aide les militaires, les cadets supérieurs et les anciens combattants, ainsi que leur famille, à entrer sur le marché du travail et à entamer une transition vers des métiers spécialisés. Il s'agit d'un beau geste que nous avons posé et une très belle collaboration. Elle veille à ce que les métiers spécialisés aient leur place, soit une place importante.

Madame la présidente, le chef de l'opposition officielle peut parler de Josh, de Jerry et de toutes les autres personnes concernées. Toutefois, pour ce qui est du coût du logement, peut-il expliquer à Josh et à Jerry pourquoi les gens d'en face ont laissé les prix des logements augmenter de 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 30 % ou 35 % dans certains cas? Le chef de l'opposition officielle devrait se regarder dans le miroir avant de jeter le blâme sur les autres, Madame la présidente.

Mr. Savoie : If you can't say it better, say it louder, Madam Speaker. Our job is to hold government members to account for what they promised. People are suffering now because this government is not doing what it promised. The members opposite can get up and try to deflect. They get the names wrong because they can't even figure out who they are.

personnes dont j'ai parlé. Madame la présidente, je doute fort que la première ministre ou le pire ministre des Finances de l'histoire de la province puissent même se souvenir du nom des personnes dont j'ai parlé au cours des deux derniers jours, des personnes qui sont dans une impasse en raison de l'incapacité du gouvernement Holt de rendre leur vie plus abordable. Les parlementaires du côté du gouvernement ont promis d'équilibrer le budget chaque année de leur mandat de quatre ans et ils ont promis de rendre la vie plus abordable, Madame la présidente. Dans les deux cas, ils faillissent à la tâche. Fournissez-nous simplement les chiffres. Les parlementaires du côté du gouvernement ne peuvent pas fournir de listes de chiffres exacts, mais je parie qu'ils connaissent précisément le montant d'argent qu'ils puisent dans les poches des gens du Nouveau-Brunswick. D'ailleurs, les personnes dont j'ai parlé s'appellent Carter, Josh, Jaren et Will. Ce sont ces personnes que vous laissez pour compte. Prenez la parole et parlez de leur situation.

Hon. Mr. D'Amours: Thank you very much, Madam Speaker. Again, I'm very pleased to talk again about our action last week. We announced a great collaboration with Helmets to Hardhats, a Canada-wide organization that helps soldiers, senior cadets, and veterans, as well as their families, enter the job market and transition to skilled trades. This is a great move we have made and a wonderful collaboration. It ensures that skilled trades have their place, an important one.

Madam Speaker, the Leader of the Official Opposition can talk about Josh, Jerry, and all the others. However, with regard to the cost of housing, can he explain to Josh and Jerry why the members opposite let the price of housing rise by 5%, 10%, 15%, 20%, 30%, or even 35% in some cases? The Leader of the Official Opposition should take a look in the mirror before blaming others, Madam Speaker.

M. Savoie : Faute d'éloquence, parlons plus fort, Madame la présidente. Notre travail, c'est d'exiger des comptes des parlementaires du côté du gouvernement sur leurs promesses. Les gens souffrent en ce moment parce que le gouvernement actuel ne fait pas ce qu'il avait promis de faire. Les gens d'en face peuvent prendre la parole et essayer de détourner la discussion.

There's Hansard, so they could learn these people's names. Government members don't even know because they don't care. They think they can get up and do whatever they want because they have a mandate.

People in this province are hurting right now. People are falling behind. Government members can't even tell you how many people are on a wait list, but I bet you the Finance Minister knows exactly how many millions of extra dollars his government is getting on the backs of New Brunswickers because of the windfall in gas tax. Will the minister get up and tell the people how many millions of dollars this government is getting from this gas tax windfall?

Hon. Mr. Hickey: Thank you, Madam Speaker. If the Leader of the Opposition wants an election, let's do it. I have 37 votes to make up on the east side of Saint John.

Let's be clear about affordability. Let's be clear about affordability for the New Brunswickers who have been desperate for it. This was the situation when we took office. That's why we put in a 3% rent cap, protecting 33 000 New Brunswick families with lower and sustainable rents. That's why we introduced a 10% rebate on electricity so we could deliver affordability directly to New Brunswick ratepayers. That's why we stepped up on E10 pricing to make gas cheaper in this province. We know that the affordability crisis is gripping New Brunswickers. That's why we've laid out a clear vision to deliver on that affordability for them.

We know what the opposition would do. The PC leadership front-runner is advocating for an increase—an increase—in energy pricing in this province. That's exactly the way the PCs want it. They left it like this, and they want to—

Ils se trompent de nom parce qu'ils ne peuvent même pas comprendre de qui il s'agit. Le hansard est disponible ; ils pourraient donc apprendre le nom des gens. Les parlementaires du côté du gouvernement ne le connaissent pas parce qu'ils ne s'en soucient pas. Ils pensent qu'ils peuvent prendre la parole et faire ce qu'ils veulent parce qu'ils ont un mandat.

Les gens de la province souffrent à l'heure actuelle. Les gens sont laissés pour compte. Les parlementaires du côté du gouvernement ne peuvent même pas dire combien de personnes figurent sur une liste d'attente, mais je parie que le ministre des Finances sait exactement combien de millions de dollars de plus le gouvernement génère aux dépens des gens du Nouveau-Brunswick en raison des recettes additionnelles provenant de la taxe sur l'essence. Le ministre prendra-t-il la parole pour dire aux gens combien de millions de dollars le gouvernement actuel génère grâce aux recettes additionnelles provenant de la taxe sur l'essence?

L'hon. M. Hickey : Merci, Madame la présidente. Si le chef de l'opposition veut déclencher des élections, faisons-le. J'ai une différence de 37 votes à combler du côté est de Saint John.

Soyons francs au sujet de l'abordabilité. Soyons francs au sujet de l'abordabilité dans l'intérêt des gens du Nouveau-Brunswick qui l'attendaient désespérément. La situation était ainsi lorsque nous sommes arrivés au pouvoir. Voilà pourquoi nous avons instauré un plafond d'augmentation de loyer de 3 %, ce qui a permis de protéger 33 000 familles du Nouveau-Brunswick et de leur garantir un loyer plus bas de façon durable. Nous avons instauré une remise de 10 % sur l'électricité afin d'assurer directement l'abordabilité aux clients au Nouveau-Brunswick. Nous avons retenu le prix de l'essence E10 comme prix de référence afin de réduire le coût de l'essence dans la province. Nous savons que la crise de l'abordabilité touche durement les gens du Nouveau-Brunswick. C'est pourquoi nous avons établi une vision claire pour leur assurer l'abordabilité.

Nous savons ce que ferait l'opposition. Le favori dans la course à la direction du Parti progressiste-conservateur milite pour une augmentation — une augmentation — du prix de l'énergie dans la province. Voilà ce que veulent les Progressistes-Conservateurs. Ils ont laissé la situation telle quelle, et ils veulent...

Youth / Jeunesse

Ms. M. Johnson: Thank you, Madam Speaker. The Minister of Social Development's response to the Advocate's report yesterday contained many compassionate words about listening to vulnerable youth, moving faster, and building a more responsive system. However, the report makes it clear that, for many young people, those words have not yet been translated into reality. The Advocate documented moments of crisis where young people felt unheard inside the very systems designed to protect them. The minister herself has admitted that these children are too often forced to prove they are unsafe enough or traumatized enough before help can arrive.

Madam Speaker, acknowledging the problem is important, but we need to know when concrete accountability mechanisms will follow. Compassionate language alone will not rebuild confidence. My question to the minister is: If the government truly accepts the findings of this report, what accountability mechanisms will the minister put in place to ensure vulnerable populations can access help before they reach the point of crisis? Will she commit to striking an all-party committee to address these systemic challenges?

Hon. Ms. Miles: Madam Speaker, through you to the member opposite, you're right. While words of compassion and empathy go a long way, they are not enough. We need action. I am grateful for the Advocate's report. As I've said before, too often, young folks, vulnerable New Brunswickers... Their conversations are often held in the dark. Their stories aren't shared.

10:45

That is where compassion and empathy do come in, and that's why I'm grateful for these reports.

The member opposite asked: What actions are we going to take? Work has already been going on. Specific to the question the member opposite asked... There are a couple of questions there, so I'm going to

Jeunesse / Youth

M^{me} M. Johnson : Merci, Madame la présidente. La réponse qu'a donnée hier la ministre du Développement social au rapport du défenseur était remplie de paroles compatissantes au sujet de l'écoute des jeunes vulnérables, de la prise de mesures accélérées et de l'établissement d'un système mieux adapté. Toutefois, le rapport indique clairement que, pour de nombreux jeunes, ces paroles ne se sont toujours pas concrétisées en actions concrètes. Le défenseur documente des situations de crise où des jeunes ne se sont pas sentis entendus au sein des systèmes conçus précisément pour les protéger. La ministre elle-même a admis que les enfants sont trop souvent obligés de prouver qu'ils sont dans une situation suffisamment dangereuse ou qu'ils sont suffisamment traumatisés avant qu'une aide leur soit fournie.

Madame la présidente, il est important de prendre conscience du problème, mais il nous faut savoir quand des mécanismes de reddition de comptes concrets suivront. Les paroles compatissantes à elles seules ne restaureront pas la confiance. Voici ma question pour la ministre : Si le gouvernement accepte véritablement les conclusions du rapport, quels mécanismes de reddition de comptes la ministre mettra-t-elle en place pour garantir que les gens vulnérables pourront obtenir de l'aide avant d'atteindre une crise? S'engagera-t-elle à établir un comité multipartite qui se penchera sur les défis systémiques?

L'hon. M^{me} Miles : Madame la présidente, par votre intermédiaire, je dis à la députée d'en face qu'elle a raison. Bien que les paroles compatissantes et empathiques constituent un grand pas en avant, elles ne suffisent pas. Nous devons agir. Je suis reconnaissante au défenseur de son rapport. Comme je l'ai déjà dit, trop souvent, les jeunes vulnérables du Nouveau-Brunswick... Leurs discussions se tiennent rarement au grand jour. Leurs histoires ne sont pas racontées.

Voilà ce à quoi servent la compassion et l'empathie, et c'est pourquoi je suis reconnaissante des rapports.

La députée d'en face a demandé : Quelles mesures prendrons-nous? Le travail est déjà en cours. Pour ce qui est précisément de la question qu'a posée la députée d'en face... Il y a eu deux ou trois questions ;

answer one of them. I know she's going to get me to answer the second one too. Will we strike an all-party legislative committee? I want the opportunity to sit down and make sure that an all-party legislative committee is the most efficient and fastest way to go. I would be happy to sit down with the members opposite and our colleagues to have that conversation with them. Does something already exist that would enable us to take action through another committee or an advisory—

Ms. M. Johnson: Well, Madam Speaker, the minister has spoken about empowering front-line staff and creating a more trauma-informed system. I think we all agree that front-line workers deserve support and respect for the difficult work they do every day.

However, this report raises an important question. If front-line workers are operating inside systems that were not designed to respond to trauma effectively, why is it taking the government so long to address systemic failures? For years, advocates, families, and community organizations have warned about gaps in service. Young people can't afford a system that only reacts after another troubling report is released. I know this report was like a punch to the gut to the minister. I know she has invested a lifetime in supporting youth in care and vulnerable youth.

I would like to know this: Will the minister make a commitment? With her extensive background in working with vulnerable youth, can she explain the parameters that would be required for this committee to be put in place? Will witnesses be brought in? What will the membership composition look like? How can we work with—

Hon. Ms. Miles: Madam Speaker, through you to the member opposite, I'm going to work a bit backward on that. The member opposite said: How can we work with her? That is what we're asking. This is not something to ever be politicized.

This is a systemic challenge that has been going on for decades. We saw this when we brought in the *Child*

je vais donc répondre à l'une d'entre elles. Je sais qu'elle me fera également répondre à la deuxième question. Établirons-nous un comité parlementaire multipartite? Je veux avoir l'occasion de tenir une discussion et de vérifier qu'un comité parlementaire multipartite constitue la solution la plus efficace et la plus rapide. Je serais ravie de m'asseoir avec les gens d'en face et nos collègues pour en discuter. Y a-t-il déjà une façon de faire qui nous permettrait d'agir par l'intermédiaire d'un comité consultatif ou d'un autre comité...

M^{me} M. Johnson : Eh bien, Madame la présidente, la ministre a parlé de donner au personnel de première ligne davantage de moyens d'agir et de créer un système qui tient davantage compte des traumatismes. Je pense que nous convenons tous que les travailleurs de première ligne méritent du soutien et du respect en raison du travail difficile qu'ils accomplissent chaque jour.

Toutefois, le rapport soulève une question importante. Si les travailleurs de première ligne oeuvrent au sein de systèmes qui n'ont pas été conçus pour répondre de façon efficace à des traumatismes, pourquoi le gouvernement prend-il autant de temps pour remédier à des manquements systémiques? Depuis des années, des défenseurs, des familles et des organismes communautaires signalent des failles dans la prestation de service. Un système qui intervient seulement à la suite de la publication d'un autre rapport troublant ne répond pas aux besoins des jeunes. Je sais que le rapport a eu l'effet d'un coup de massue pour la ministre. Je sais qu'elle a passé sa vie à appuyer les jeunes pris en charge et les jeunes vulnérables.

Voici ce que j'aimerais savoir : La ministre prendra-t-elle un engagement? Étant donné sa grande expérience auprès des jeunes vulnérables, expliquerait-elle les conditions nécessaires à la constitution d'un comité? Convoquera-t-on des témoins? Quelle sera la composition du comité? Comment pouvons-nous travailler avec...

L'hon. M^{me} Miles : Madame la présidente, par votre intermédiaire, je vais répondre à la députée d'en face en revenant un peu en arrière. La députée d'en face a dit : Comment pouvons-nous travailler avec la ministre? Voilà ce que nous demandons. La situation ne devrait jamais être politisée.

Il s'agit d'un défi systémique qui remonte à des décennies. Nous l'avons constaté lorsque nous avons

and Youth Well-Being Act. That was meant to be the vehicle and venue to support young folks and families with a person-centred and rights-based approach. The Act is incredible. There have been challenges with the implementation. There have been challenges with how to implement it right down to the front line.

We need to be able to give our front-line folks the tools they need to be able to say yes. When they can't say yes, what are the barriers to saying yes? When a young person isn't able to access a program for a particular reason, where are they going? Even though they might not be part of one program, where are they going? Community partners know this already. This is important.

I'm going to run out of time, so I know I'll get to—

M^{me} M. Johnson : Merci, Madame la présidente.

One of the most concerning aspects of the minister's response is the acknowledgement that systems often move at the speed of caution while children live at the speed of crisis. That's a very powerful statement. Her response also admits that government systems do not respond quickly enough when vulnerable people need urgent intervention.

She's asking about where people go. I know the answer to this for a fact. I had kids come to me. I said: Where are you going? Where are you sleeping if you don't have a place to go? They said: Well, there's a great little bridge, and in the summertime, we can build a fire and sleep under that bridge. My God, we have young people sleeping under bridges in the warmer months because they have no other place to go. That's where they're going.

New Brunswick families need the assurance that the government understands the urgency of this situation. My question to the minister is this: Will the minister commit today to establishing clear emergency response standards for at-risk youth so that no child or teenager seeking help is left waiting? Will she commit to establishing not only an advocacy committee but also an all-party legislative working committee?

présenté la *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes*. Elle devait constituer un moyen et une façon d'appuyer les jeunes et les familles grâce à une approche axée sur la personne et sur ses droits. La loi est formidable. La mise en oeuvre de la loi a posé des défis. Sa mise en oeuvre a posé des défis jusqu'en première ligne.

Nous devons pouvoir fournir à nos travailleurs de première ligne les outils dont ils ont besoin pour dire « oui ». Lorsqu'ils ne peuvent pas le faire, quels sont les obstacles? Lorsqu'une jeune personne ne peut pas bénéficier d'un programme pour une raison particulière, où va-t-elle? Même si elle ne bénéficie pas d'un programme, où va-t-elle? Les partenaires communautaires le savent déjà. C'est important.

Je vais manquer de temps ; je sais donc que je pourrai...

Ms. M. Johnson: Thank you, Madam Speaker.

L'un des aspects les plus préoccupants de la réponse de la ministre est qu'elle reconnaît que les systèmes agissent à une vitesse prudente, mais que les enfants vivent à la vitesse d'une crise. Voilà une déclaration très percutante. Sa réponse reconnaît également que les systèmes gouvernementaux n'interviennent pas suffisamment rapidement lorsque des personnes vulnérables ont besoin d'une intervention urgente.

La ministre demande où vont les gens. Je connais pertinemment la réponse. Des enfants sont venus me voir. J'ai dit : Où allez-vous? Où dormez-vous si vous n'avez nulle part où aller? Ils ont dit : Eh bien, il y a un petit pont formidable, et, en été, nous pouvons faire un feu et dormir sous le pont. Mon Dieu, nous avons des jeunes qui dorment sous des ponts pendant les mois chauds parce qu'ils n'ont nulle part où aller. Voilà où ils vont.

Les familles du Nouveau-Brunswick ont besoin de l'assurance que le gouvernement comprend l'urgence de la situation. Voici ma question pour la ministre : La ministre s'engagera-t-elle aujourd'hui à établir des normes d'intervention claires en cas d'urgence concernant les jeunes à risque afin qu'aucun enfant ni adolescent qui demande de l'aide n'ait à attendre? S'engagera-t-elle à établir non seulement un comité de défense des intérêts, mais aussi un comité de travail parlementaire multipartite?

Hon. Ms. Miles: Madam Speaker, through you to the member opposite, every single citizen in New Brunswick needs to read these reports. They need to know what is happening with young people and their families. This is another reason I'm grateful the advocate put out this report as well as the many other reports that the Advocate's Office puts out. The goal is always to work the advocate right out of a job, and wouldn't it be something if we could do that? Wouldn't it be something if every child and young person knew where to go?

Do we have something that exists right now that is more expedient than a legislative committee? That is what I'm asking this House. I'm asking the House to give me the opportunity to explore that. We have a minister's advisory council coming online right now. Is that the place? PPLOC already exists. Is that the most expedient place? These young folks need us to act right now. We need a system. We need Social Development.

10:50

All levels of leadership at Social Development need to see how important, critical, and essential this is. I'm asking for a little bit of time to explore what is the most expedient way to get the right supports and services to young folks.

Child Protection / Protection de l'enfance

Ms. Mitton: Madam Speaker, the Holt government wants to increase the amount of AI used in classrooms. The new digital literacy curriculum relies on AI chatbots that are harmful to youth. For example, it suggests that elementary students use AI tools to come up with ideas or prompts, to generate questions, or to generate or revise musical ideas. Isn't that what their brains are for? Digital literacy is important, and we must teach how tech affects us, such as how ads try to use emotions to sell us things. However, you don't need to use AI tools to learn about them, especially in elementary school. The important thing is to teach kids how to learn. Will the Minister of Education pull the plug on the new AI curriculum and instead consult with parents, classroom teachers, and students on digital literacy?

L'hon. M^{me} Miles : Madame la présidente, par votre intermédiaire, je dis à la députée d'en face que chaque personne du Nouveau-Brunswick doit lire les rapports. Les gens doivent savoir ce qui se passe avec les jeunes et leur famille. Voilà une autre raison pour laquelle je suis reconnaissante au défenseur d'avoir publié le rapport et les nombreux autres rapports que publie son bureau. L'objectif a toujours été de travailler à ce que la fonction du défenseur ne soit plus nécessaire, et ne serait-il pas remarquable si nous pouvions le faire? Ne serait-il pas remarquable si tous les enfants et les jeunes savaient où aller?

Disposons-nous actuellement d'une solution qui permet d'agir plus rapidement que le permet un comité parlementaire? Voilà ce que je demande à la Chambre. Je demande à la Chambre de me donner l'occasion d'étudier la question. Un conseil consultatif ministériel est actuellement établi. Est-ce la meilleure solution? Il y a déjà le CPPPHFA. Est-ce la solution qui permettra d'agir le plus rapidement? Les jeunes ont besoin que nous agissions maintenant. Il nous faut un système. Nous avons besoin du Développement social.

Tous les niveaux de la direction du Développement social doivent en constater l'importance, le sérieux et la nécessité. Je demande un peu de temps pour déterminer la façon la plus rapide de fournir aux jeunes le soutien et les services appropriés.

Protection de l'enfance / Child Protection

M^{me} Mitton : Madame la présidente, le gouvernement Holt veut accroître la quantité d'IA utilisée dans les salles de classe. Le nouveau programme d'études en matière de littératie numérique repose sur des agents conversationnels d'IA qui nuisent aux jeunes. Par exemple, le programme propose que les élèves du primaire utilisent des outils d'IA pour générer des idées ou des requêtes, formuler des questions ou créer ou réviser des idées musicales. N'est-ce pas ce à quoi sert le cerveau des élèves? La littératie numérique est importante, et nous devons enseigner aux élèves l'incidence que la technologie a sur nous, notamment le fait que les publicités se servent de nos émotions pour nous vendre des produits. Toutefois, il n'est pas nécessaire d'avoir recours à des outils d'IA pour en apprendre à leur sujet, surtout à l'école élémentaire. L'important, c'est d'enseigner aux enfants comment apprendre. La ministre de l'Éducation annulera-t-elle la mise en oeuvre du nouveau programme d'études en

Hon. C. Johnson: Thank you, Madam Speaker. Thank you to the member opposite for the chance to clarify a lot of the misinformation that has been floating around regarding the use of technology and AI in schools.

One thing I need to make clear is that teaching about AI and teaching how to use AI are two completely different things. In early grades, we are not promoting the use of technology. We want to use teachers as a resource to answer students' questions so that when young kids say they are seeing their parents and all these adults in their world using technology, teachers are able to guide young students in a world where this exists. We are not promoting the use of technology by young students. It is just the opposite. We are using books. We are focused on literacy. We're using binders, scissors, and all those—

Ms. Mitton: I'm sorry, Madam Speaker, but the new curriculum does include elementary students using AI tools. We need to make sure we are protecting kids from the harms of AI. It is not inevitable that AI will become a part of everything, and government policy will help determine that. The new curriculum states that kindergarten students will collect data to help make a decision while considering when AI tools might be helpful in coming up with ideas or prompts. As the mom of a child starting kindergarten this year, I'm extremely concerned about this push to have kids use AI instead of learning how to think. There's no need for my kid to use AI. The point of learning isn't to just do math problems and write essays. It's to use our brains—to be creative, to solve problems, and to think critically. Using AI gets in the way of that. Will the Minister of Education pull the plug on the expansion of AI in the classroom this fall?

matière d'IA et consultera-t-elle plutôt les parents, le personnel enseignant dans les salles de classe et les élèves au sujet de la littératie numérique?

L'hon. C. Johnson : Merci, Madame la présidente. Je remercie la députée d'en face de me donner l'occasion d'apporter des précisions sur une grande partie de la mésinformation qui circule sur l'utilisation de la technologie et de l'IA dans les écoles.

Je dois préciser que l'enseignement de l'IA et l'enseignement de la façon d'utiliser l'IA sont deux choses complètement différentes. Au cours des premières années du primaire, nous ne faisons pas la promotion de l'utilisation de la technologie. Nous voulons que le personnel enseignant joue le rôle de ressource et réponde aux questions des élèves afin que, lorsque de jeunes enfants disent voir leurs parents et des adultes dans leur vie utiliser des technologies, le personnel enseignant puisse les guider dans un monde où ces technologies existent. Nous ne faisons pas la promotion de l'utilisation de la technologie chez les jeunes élèves. Bien au contraire. Nous nous servons de livres. Nous nous concentrons sur la littératie. Nous nous servons de cartables, de ciseaux et de tous les...

M^{me} Mitton : Je suis désolée, Madame la présidente, mais le nouveau programme d'études intègre effectivement l'utilisation d'outils d'IA par les élèves du primaire. Nous devons nous assurer de protéger les enfants des méfaits de l'IA. Il n'est pas inévitable que l'IA fasse partie de toutes les facettes de la vie, et les politiques du gouvernement contribueront à déterminer la place qu'elle occupera. Le nouveau programme d'études indique que les élèves de la maternelle recueilleront des données pour les aider à prendre une décision tout en réfléchissant aux moments où des outils d'IA pourraient être utiles pour formuler des idées ou des requêtes. En tant que mère d'un enfant qui commencera la maternelle cette année, je suis extrêmement préoccupée par la tendance à pousser les enfants à utiliser l'IA au lieu d'apprendre à penser. Mon enfant n'a aucunement besoin d'utiliser l'IA. L'objectif de l'apprentissage ne se limite pas à résoudre des problèmes mathématiques et à rédiger des textes. L'objectif est d'utiliser notre cerveau — de faire preuve de créativité, de résoudre des problèmes et de réfléchir de manière critique. L'utilisation de l'IA constitue un obstacle à cet égard. La ministre de l'Éducation renoncera-t-elle à l'élargissement de l'utilisation de l'IA dans les salles de classe cet automne?

L'hon. C. Johnson : Madame la présidente, je remercie encore une fois la députée d'en face de me donner une autre occasion de réitérer ce qui se passe réellement dans les écoles du Nouveau-Brunswick.

Actuellement, nous faisons des mises à jour sur l'utilisation des technologies dans les écoles. Nous consultons justement les parents, le personnel enseignant et les experts pour déterminer la façon de mettre en place des balises pour protéger les enfants contre la surutilisation des technologies dans les écoles. Tout cela fait partie du processus.

À l'heure actuelle, nous voulons nous assurer que le personnel enseignant a les ressources nécessaires pour répondre aux questions des élèves. Nous voulons aussi mettre des balises en place pour protéger les élèves. Voilà pourquoi il faut établir des lignes directrices pour déterminer le moment où nous devrions utiliser les outils et le moment où nous ne le devrions pas. Il faudra prévoir du temps à consacrer à la littératie et à la numératie et fixer des objectifs pédagogiques clairs. Merci, Madame la présidente.

Ms. Mitton : Madam Speaker, I have not seen any evidence of parents being consulted, and I encourage the minister to make these documents public so everyone can see what I'm talking about.

AI chatbots have been largely unregulated. They are generating more wealth and power for the tech billionaire oligarchy. Enough is enough. These oligarchs know the harm their products are having on our kids, and now, we do too. Research has shown that, when used, AI contributes to cognitive impairment, and experts are raising concerns about the long-term impacts on brain development. The Department of Education has a contract with a program called School AI, where students can access AI learning companions, or "thinking partners". One is called Dot the bot. Instead of teachers, this AI bot takes students through learning.

10:55

I am going to ask this one more time. Will the Minister of Education pull the plug on the expansion of AI in our classrooms this fall?

Hon. C. Johnson: Madam Speaker, I again thank the member opposite for giving me another opportunity to reiterate what is really happening in New Brunswick schools.

Currently, we're updating the use of technology in schools. We're consulting parents, teachers, and experts to determine how to set safeguards to protect children from overusing technology in schools. It's all part of the process.

Right now, we want to make sure that teachers have the resources necessary to answer students' questions. We also want to put in safeguards to protect students. That's why guidelines need to be developed to determine when we should use tools and when we shouldn't. Time needs to be dedicated to literacy and numeracy, and clear learning objectives need to be set. Thank you, Madam Speaker.

M^{me} Mitton : Madame la présidente, je n'ai vu aucune preuve de consultation des parents, et j'encourage la ministre à rendre les documents publics afin que tout le monde puisse voir ce dont je parle.

L'utilisation des agents conversationnels d'IA demeure largement non réglementée. Elle a pour effet d'accroître la richesse et le pouvoir des oligarques milliardaires de l'industrie technologique. Assez, c'est assez. Ces oligarques connaissent les effets négatifs que leurs produits ont sur nos enfants, et, désormais, nous les connaissons aussi. Des recherches indiquent que l'utilisation de l'IA est un facteur de troubles cognitifs, et des experts soulèvent des préoccupations quant aux effets à long terme sur le développement du cerveau. Le ministère de l'Éducation a signé un contrat permettant l'utilisation du logiciel SchoolAI, qui permet aux élèves d'avoir accès à des compagnons d'apprentissage fondés sur l'IA, ou des « partenaires de réflexion ». L'un d'entre eux s'appelle Dot le robot. À la place du personnel enseignant, cet agent conversationnel s'occupe de l'apprentissage des élèves.

Je vais poser la question suivante encore une fois. La ministre de l'Éducation renoncera-t-elle à

Hon. C. Johnson: Madam Speaker, thank you to the member opposite for the opportunity to talk, once again, about how we have a need to provide guidelines. You see, she was describing a lot of situations that would make people uncomfortable. This illustrates the need to have clear guidelines on how to use technology and AI in a responsible and ethical way while protecting student well-being. Student well-being is a priority for this government.

At this stage, we are updating our digital literacy approach. We are in the consultation process right now. We will roll this out when everybody is ready and comfortable, but there is certainly a need for guidance in the field right now. Teachers are asking for it, and experts are asking for it, and that is what we are working on right now. Thank you.

NB Power / Énergie NB

Mr. Austin: Madam Speaker, the real meat and bones of the NB Power review were the six points that this government is choosing to ignore. They include debt reduction by the utility, the corporatization of NB Power, and developing natural gas, instead of electricity, to heat homes. These are things that really matter to make life more affordable for New Brunswickers. Instead of repairing the sinking ship, this government is choosing to simply rearrange the chairs on the *Titanic*.

This government is doing things that are really important, such as appointing directors to the board more quickly and enhancing communication from NB Power and performance metrics for staff. We've heard this from every report over the past 20 years. That's what this government is doing. These are really miniscule things. With all the stuff we've heard from every report, these are the things that the government is focusing on.

l'élargissement de l'utilisation de l'IA dans nos salles de classe cet automne?

L'hon. C. Johnson : Madame la présidente, je remercie la députée d'en face de m'avoir donné l'occasion de parler encore une fois du fait que nous devons fournir des lignes directrices. Vous voyez, elle décrivait beaucoup de situations qui rendraient les gens mal à l'aise. Cela montre le besoin de disposer de lignes directrices claires sur l'utilisation responsable et éthique de la technologie et de l'IA, et de veiller à protéger le bien-être des élèves. Le bien-être des élèves est une priorité pour le gouvernement actuel.

À ce stade-ci, nous actualisons notre approche relative à la littératie numérique. Notre processus de consultation est en cours. Nous mettrons l'approche en oeuvre lorsque tout le monde sera prêt et à l'aise, mais il ne fait aucun doute qu'un encadrement est nécessaire dans le domaine dès maintenant. Le personnel enseignant en fait la demande, les experts en font la demande, et c'est précisément à cela que nous travaillons actuellement. Merci.

Énergie NB / NB Power

M. Austin : Madame la présidente, l'essentiel de l'examen d'Énergie NB, ce sont les six mesures dont le gouvernement a choisi de faire fi. Elles comprennent la réduction de la dette du service public, la transformation en société d'Énergie NB et le recours au gaz naturel, plutôt qu'à l'électricité, pour le chauffage résidentiel. Voilà les mesures qui importent vraiment pour rendre la vie plus abordable pour les gens du Nouveau-Brunswick. Au lieu de réparer un navire qui prend l'eau, le gouvernement se contente de réarranger les chaises sur le *Titanic*.

Le gouvernement prend des mesures vraiment importantes, comme accélérer la nomination de membres du conseil d'administration et améliorer les communications d'Énergie NB et instaurer des indicateurs de rendement du personnel. Il s'agit de recommandations que nous retrouvons dans pratiquement tous les rapports publiés au cours des 20 dernières années. Voilà ce que fait le gouvernement actuel. Ce sont vraiment des mesures mineures. Malgré tous les éléments qui ont été soulevés dans chaque rapport, ce sont les aspects en question qui retiennent l'attention du gouvernement.

My question is for the Minister of Energy. When is he going to get serious about reducing and stabilizing electricity rates for everyday New Brunswickers?

Hon. Mr. Legacy: Thank you, Madam Speaker. It's a bit disappointing that the member opposite would take the work of three known advocates... They are well known in their field for what they do. They provided 50 recommendations. We are working on all of them, including the six we said we would review further. There is some more work because we work in sequence, but all of the recommendations are being worked on.

The only thing the member opposite was able to come up with last week—because he can't read the report—is natural gas. He is so hung up on fracking that he didn't read the report. This is about providing subsidies to homeowners to have natural gas. We know, at this point, that doing it immediately would mean only half the province, or not even half the province, would have access to it, which would make it a two-tiered system. We have to look at that before we do it because we can't offer it to all New Brunswickers and then see what the price is. Maybe we should understand that, unlike the previous government, where you could just write a letter to increase rates by 20%, we are taking the time to do it right.

Mr. Austin: Madam Speaker, while the Minister of Energy wants to blame the previous government, I'll give him a fast fact. There's been a 15% rate increase since his government took office two years ago.

I heard the Minister of Energy talk in a scrum the other day about how MLAs are getting too many complaints from residents about their electricity rates. No kidding. So, what does he do? He comes out and creates a bureaucratic self-licking ice cream—a complaint box called an advocate—which will do nothing to reduce electricity rates or stabilize electricity rates. He ignores the six points the review panel did come out with. He said government would do things in

Ma question s'adresse au ministre de l'Énergie. Quand prendra-t-il des mesures concrètes afin de réduire et de stabiliser les tarifs d'électricité pour les gens du Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Legacy : Merci, Madame la présidente. Il est un peu décevant que le parlementaire d'en face prenne le travail de trois défenseurs reconnus... Ils sont bien reconnus dans leur domaine pour le travail qu'ils accomplissent. Ils ont formulé 50 recommandations. Nous déployons des efforts à l'égard de chacune de celles-ci, y compris les six mesures dont, comme nous l'avons dit, nous approfondirons l'examen. Il reste du travail à faire, car nous procédons de façon séquentielle, mais nous travaillons à toutes les recommandations.

La semaine dernière, la seule question que le député d'en face a trouvé à aborder — puisqu'il ne peut pas lire le rapport —, c'est celle du gaz naturel. Il est si préoccupé par la fracturation hydraulique qu'il n'a pas lu le rapport. Il est question d'accorder des subventions aux propriétaires de biens fonciers pour qu'ils puissent s'alimenter en gaz naturel. Nous savons que, à l'heure actuelle, la mise en oeuvre immédiate d'une telle mesure ferait en sorte que seulement la moitié de la province, peut-être même moins de la moitié, pourrait y avoir accès, ce qui créerait un système à deux vitesses. Nous devons examiner la question avant d'aller de l'avant, car nous ne pouvons pas offrir l'option à toutes les personnes du Nouveau-Brunswick sans savoir quel en est le coût. Nous devrions peut-être prendre conscience que, contrairement à ce qu'a fait le gouvernement précédent, qui pouvait simplement envoyer une lettre pour imposer une hausse de tarifs de 20 %, nous prenons le temps de faire les choses correctement.

M. Austin : Madame la présidente, étant donné que le ministre de l'Énergie veut jeter le blâme sur l'ancien gouvernement, je vais lui faire part d'un fait saillant. Les tarifs ont augmenté de 15 % depuis l'arrivée au pouvoir de son gouvernement, il y a deux ans.

L'autre jour, j'ai entendu le ministre de l'Énergie dire, lors d'une mêlée de presse, que les députés reçoivent trop de plaintes de la part des gens à l'égard de leur tarif d'électricité. Sans blague. Que fait-il donc? Il crée un système bureaucratique qui se lance des fleurs — une boîte à plaintes qui porte le nom de défenseur —, ce qui ne permettra aucunement de faire baisser les tarifs d'électricité ou de stabiliser ceux-ci. Il fait fi des six recommandations formulées par le comité d'examen. Il a dit que le gouvernement agirait de façon

sequence. Yes, after the next election. The government is doing nothing to reduce rates.

What are you going to do to make life more affordable for New Brunswickers? Don't give me some willy-nilly word salad about making announcements and cutting ribbons. I want actual results. What is the government going to do to make electricity rates more affordable? How will the advocate's office do that?

Hon. Mr. Legacy: Thank you, Madam Speaker. If the member wants reality, I'll give him reality. Premier Higgs wrote a letter to NB Power that said: You fix your ratio by 2027. There were no plans, research, or data. He just said: Fix it. Sprinkle your pixie dust, and see what happens.

I'll tell you what happened. There was a 20% increase after we got in because of that decision. We fixed it as quickly as we could by reducing it by 10%. That's what we did. But let's not make any mistakes.

11:00

This increase was due to a bad decision made by the previous government. Own it.

Madam Speaker: Question period has expired.

Ms. M. Johnson: Thank you, Madam Speaker. Do we have permission to revert to Introduction of Guests?

Madam Speaker: Yes. That was going to be my next question. Do we have—

(Interjections.)

Madam Speaker: Yes. Do we have unanimous consent to revert to Introduction of Guests?

Hon. Members: Yes.

séquentielle. Oui, après les prochaines élections. Le gouvernement ne fait rien pour faire baisser les tarifs.

Que ferez-vous afin de rendre la vie plus abordable pour les gens du Nouveau-Brunswick? Épargnez-moi les déclarations incohérentes sur des annonces et des inaugurations. Je veux des résultats concrets. Que compte faire le gouvernement pour rendre les tarifs d'électricité plus abordables? Comment le bureau du défenseur entend-il y parvenir?

L'hon. M. Legacy : Merci, Madame la présidente. Si le député d'en face veut regarder la réalité, je vais lui permettre de le faire. Le premier ministre Higgs a écrit une lettre à Énergie NB dans laquelle il était indiqué : Réglez, d'ici à 2027, la situation liée à votre taux d'endettement. Il n'y avait ni plan, ni recherche, ni donnée. Il a simplement dit : Réglez la situation liée à votre taux d'endettement. Utilisez votre baguette magique et voyez ce qui se passera.

Je vais vous dire ce qui s'est passé. Il y a eu, après notre arrivée au pouvoir, une augmentation de 20 % en raison de la décision. Nous avons, aussitôt que possible, remédié à la situation en réduisant les factures de 10 %. Voilà ce que nous avons fait. Or, ne nous méprenons pas.

L'augmentation découlait d'une mauvaise décision prise par l'ancien gouvernement. Assumez-en la responsabilité.

La présidente : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

M^{me} M. Johnson : Merci, Madame la présidente. Avons-nous la permission de revenir à la présentation d'invités?

La présidente : Oui. C'était justement ma prochaine question. Avons-nous...

(Exclamations.)

La présidente : Oui. Avons-nous le consentement unanime pour revenir à la présentation d'invités?

Des voix : Oui.

Introduction of Guests / Présentation d'invités

Ms. Scott-Wallace: Thank you so very much, Madam Speaker. I'm just looking up at the gallery, and I see some familiar faces. It's not every day that students from our Sussex schools make a trip to the Legislature to see what's happening. It's a big day. I know they left Sussex early this morning so they could be here.

We have civics classes here today. There are students from three Grade 10 classes, both French immersion and English. With them are educators Karen Manning, Michaela Smith, Mariela Frits, and Spencer Folkins. They wanted to come and see the government in action. They saw the last question or two of question period, which, of course, is always a very lively time here in the Legislature. We have a lot of fun. You're certainly welcome to come back anytime to see it again. Maybe you'll see the full half-hour. I really am just so happy to see the students and educators here today. I look forward to maybe talking with you a little bit later. I think half of the classes may be in the committee room, and they're going to switch. Anyway, we'll see even more of these students shortly. Thank you.

Hon. Mr. Randall: Thank you, Madam Speaker. I also wish to say *qey* and extend a welcome to *Sakom* Allan Polchies Jr., a strong advocate for Sitansisk First Nation on the Northside. He is certainly a strong partner of mine in working for his Nation and for the Northside here in government. We're very honoured to have you here in the House and to express that partnership from nation to nation. *Woliwon* for being here today and for being such a strong partner and advocate in conjunction with this government. Thank you.

Hon. Ms. Miles: Thank you, Madam Speaker. It is so great to see so many folks in the gallery today. I want to take this moment to say *qey*—welcome—to *Sakom* Justice Gruben, who is here from Bilijk First Nation. Bilijk is nestled along the beautiful Wolastoq River and is part of Hanwell-New Maryland.

Chief Gruben was recently elected, I will say, and brings his passion, education, and desire to support his

Présentation d'invités / Introduction of Guests

M^{me} Scott-Wallace : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je lève les yeux vers la tribune, et j'y aperçois quelques visages familiers. Ce n'est pas tous les jours que des élèves de nos écoles de Sussex se rendent à l'Assemblée législative pour voir ce qui s'y passe. C'est un grand jour. Je sais que les élèves sont partis de Sussex tôt ce matin pour pouvoir être ici.

Nous avons ici aujourd'hui des classes d'éducation civique. Il y a des élèves de trois classes de 10^e année, tant en immersion française qu'en anglais. Ils sont accompagnés des enseignants Karen Manning, Michaela Smith, Mariela Frits et Spencer Folkins. Ils souhaitent venir voir le gouvernement à l'œuvre. Ils ont assisté à la dernière ou aux deux dernières questions de la période des questions, qui est bien sûr toujours un moment très animé ici à l'Assemblée législative. Nous nous amusons beaucoup. Vous êtes bien sûr les bienvenus pour revenir quand vous le souhaitez afin d'assister à nouveau à cette séance. Peut-être aurez-vous l'occasion d'assister à la demi-heure dans son intégralité. Je suis vraiment ravie de voir ces élèves et ces enseignants ici aujourd'hui. J'ai hâte de pouvoir peut-être m'entretenir avec vous un peu plus tard. Je pense que la moitié des élèves se trouvent actuellement dans la salle des comités et qu'ils vont ensuite changer de salle. Quoi qu'il en soit, nous reverrons très bientôt d'autres élèves. Merci.

L'hon. M. Randall : Merci, Madame la présidente. Je désire également dire *qey* et souhaiter la bienvenue au *Sakom* Allan Polchies Jr., fervent défenseur de la Première Nation Sitansisk, sur la rive Nord. Il est certainement un partenaire de choix à mes côtés dans notre travail au service de sa nation et de la rive Nord, ici au sein du gouvernement. C'est un grand honneur pour nous de vous accueillir ici à la Chambre et de témoigner d'un tel partenariat de nation à nation. *Woliwon* pour votre présence aujourd'hui et pour être un partenaire et un défenseur aussi solide aux côtés du gouvernement actuel. Merci.

L'hon. M^{me} Miles : Merci, Madame la présidente. Il est formidable de voir autant de monde dans la tribune aujourd'hui. Je veux profiter de l'occasion pour dire *qey*, bienvenue, au *Sakom* Justice Gruben, qui est ici en provenance de la Première Nation de Bilijk. Bilijk est nichée le long du magnifique fleuve Wolastoq et fait partie de Hanwell-New Maryland.

Le chef Gruben a été élu récemment, je le précise, et il apporte avec lui sa passion, son savoir et sa volonté de

incredible community. I've had the incredible honour and pleasure of knowing Chief Gruben for many, many years and in many different capacities when he was a younger man, younger than he already is. I've had the incredible fortune to work with him in the community as well. I am so honoured to work with him in his capacity as Chief. Welcome to the gallery. *Woliwon*. Thank you.

Hon. Mr. Kennedy: Thank you very much, Madam Speaker. It's a pleasure for me to rise and recognize a group of hard-working civil servants who are here to see me introduce a property tax reform bill momentarily. We have representatives here from the Department of Environment and Local Government, Service New Brunswick, Finance and Treasury Board, and the Executive Council Office. They have done yeoman work on this file over the past number of months, so it's great for them to be here today and see the fruits of their labour.

Merci encore pour votre beau travail.

La présidente : Bienvenue à tous à la Chambre du peuple.

We will go back to our agenda.

Déclarations de ministres / Statements by Ministers

L'hon. M. D'Amours : Merci, Madame la présidente. Je suis heureux de m'adresser à vous aujourd'hui à l'occasion du 70^e anniversaire du Royal New Brunswick Regiment, célébré le 18 mai dernier. Cette étape importante nous offre une occasion privilégiée de réfléchir au service remarquable de ses membres et à l'héritage durable qu'ils ont bâti.

Le Royal New Brunswick Regiment est un bataillon d'infanterie de la Réserve dont le quartier général est situé à Fredericton, avec des garnisons à Edmundston, à Grand-Sault et à Saint John.

11:05

La présence du régiment au sein des collectivités de la province permet de maintenir un lien profond avec l'histoire, les traditions et les valeurs du Nouveau-Brunswick.

soutenir son incroyable collectivité. J'ai l'immense honneur et le plaisir de connaître le chef Gruben depuis de très nombreuses années et à divers titres, alors qu'il était plus jeune, plus jeune qu'il ne l'est déjà. J'ai également eu l'incroyable chance de travailler avec lui au sein de la collectivité. Je suis très honorée de collaborer avec lui en sa qualité de chef. Bienvenue dans la tribune. *Woliwon*. Merci.

L'hon. M. Kennedy : Merci beaucoup, Madame la présidente. C'est un plaisir pour moi de prendre la parole pour saluer un groupe de fonctionnaires dévoués qui sont ici pour me voir déposer dans quelques instants un projet de loi sur la réforme du régime d'impôt foncier. Nous avons ici des représentants d'Environnement et Gouvernements locaux, de Services Nouveau-Brunswick, de Finances et Conseil du Trésor, ainsi que du Bureau du Conseil exécutif. Comme ils ont accompli un travail remarquable sur le dossier au cours des derniers mois, il est formidable qu'ils soient ici aujourd'hui pour voir le fruit de leurs efforts.

Thank you again for your great work.

Madam Speaker: Welcome, everyone, to the people's House.

Nous allons maintenant revenir à l'ordre du jour.

Statements by Ministers / Déclarations de ministres

Hon. Mr. D'Amours: Thank you, Madam Speaker. I'm pleased to address you today as we mark the 70th anniversary of the Royal New Brunswick Regiment, celebrated on May 18. This important milestone gives us a special opportunity to reflect on the remarkable service of its members and the lasting legacy they have built.

The Royal New Brunswick Regiment is a Reserve infantry battalion headquartered in Fredericton, with garrisons in Edmundston, Grand Falls, and Saint John.

The regiment's presence in communities across the province helps maintain a deep connection to New Brunswick's history, traditions, and values.

The men and women who serve as reservists demonstrate an extraordinary commitment to our country and our communities, all while balancing their military responsibilities with their civilian lives. As we commemorate the regiment's 70th anniversary, I would like to extend my heartfelt gratitude to every reservist and their family for their service, their sacrifices, and their unwavering commitment to protecting the freedoms we hold dear.

Dans l'esprit de sa devise *Spem Reduxit*, ou L'espoir renaît, le Royal New Brunswick Regiment continue de nous inspirer par ses valeurs de courage, de loyauté et d'espérance. Merci, Madame la présidente.

Ms. M. Wilson: Madam Speaker, I, too, am proud to recognize the 70th anniversary of the Royal New Brunswick Regiment receiving its royal designation on May 18, 1956. With roots tracing back to the Sunbury County Militia of 1770, the regiment has a long and proud history of service to Canada. Headquartered in Fredericton, it has garrisons from Saint John to Edmundston and is made up of dedicated reserve soldiers from communities across our province who balance civilian lives while continuing to serve their country. That proud tradition continues today with members currently deployed in Latvia and contributing to northern operations and exercises in support of Canada's defence and security. On behalf of this House, I extend sincere congratulations to all past and present members of the Royal New Brunswick Regiment on this remarkable milestone and thank them for their service, their sacrifice, and their dedication to our province and our country. Thank you, Madam Speaker.

M^{me} Mitton : Merci, Madame la présidente. Je veux, moi aussi, prendre la parole pour souligner le 70^e anniversaire du Royal New Brunswick Regiment.

It's the 70th anniversary, so I want to extend my gratitude and thanks to the reservists who have dedicated their time and energy to military responsibilities in addition to their other responsibilities. I thank every reservist, thank their families, and thank those who have served over the past 70 years and those who serve at present.

Merci aux réservistes de leur travail acharné. Merci, Madame la présidente.

Les hommes et les femmes qui servent en tant que réservistes font preuve d'un engagement extraordinaire envers notre pays et nos collectivités, tout en conciliant leurs responsabilités militaires avec leur vie civile. Alors que nous célébrons le 70^e anniversaire du régiment, j'aimerais exprimer ma sincère gratitude à tous les réservistes et à leurs familles pour leurs services, leurs sacrifices et leur engagement sans faille à protéger les libertés qui nous sont chères.

In the spirit of its motto, *Spem Reduxit*, or Hope Restored, the Royal New Brunswick Regiment continues to inspire us with its courage, loyalty, and hope. Thank you, Madam Speaker.

M^{me} M. Wilson : Madame la présidente, je suis moi aussi fière de souligner le 70^e anniversaire de l'octroi du titre royal au Royal New Brunswick Regiment le 18 mai 1956. Ayant des racines remontant à la Sunbury County Militia de 1770, le régiment a une longue et fière histoire au service du Canada. Basé à Fredericton, il a des garnisons de Saint John à Edmundston et est composé de réservistes dévoués issus de collectivités de toute notre province, qui concilient leur vie civile tout en continuant à servir leur pays. Une telle fière tradition se perpétue aujourd'hui grâce à des membres actuellement déployés en Lettonie et participant à des opérations et à des exercices dans le Nord, à l'appui de la défense et de la sécurité du Canada. Au nom de la Chambre, j'adresse mes sincères félicitations à tous les membres, passés et présents, du Royal New Brunswick Regiment à l'occasion d'un tel jalon remarquable, et je les remercie pour leur service, leurs sacrifices et leur dévouement envers notre province et notre pays. Merci, Madame la présidente.

Ms. Mitton: Thank you, Madam Speaker. I, too, want to rise to recognize the 70th anniversary of the Royal New Brunswick Regiment.

À l'occasion de ce 70^e anniversaire, je tiens à exprimer ma gratitude et mes remerciements aux réservistes qui ont consacré leur temps et leur énergie à leurs responsabilités militaires en plus de leurs autres obligations. Je remercie chaque réserviste, je remercie leurs familles, ainsi que les personnes qui ont servi au cours des 70 dernières années et celles qui servent actuellement.

Thank you to the reservists for their hard work. Thank you, Madam Speaker.

Hon. C. Johnson: Madam Speaker, I would like to take a moment to announce the first Minister's Excellence in Early Learning and Child Care Awards for the Anglophone sector. These awards recognize the extraordinary skill, dedication, and professionalism of the people we entrust with our youngest citizens.

Nous savons que les compétences et les habitudes acquises dans les centres de la petite enfance continuent à servir à l'école primaire et à l'école secondaire. Madame la présidente, les professionnels de l'apprentissage de la petite enfance consacrent leur travail à poser les bases pour les enfants.

With compassion and patience, these educators introduce our children to a love of learning, exploration, and discovery. They foster inclusive environments where identities, relationships, and a sense of belonging first take shape. Madam Speaker, these skilled professionals have shown extraordinary commitment to the children in their care, to their childcare facilities, and to their communities.

La fondation qu'établissent les professionnels de l'apprentissage de la petite enfance contribue à créer un avenir prometteur pour chacun d'entre nous. Ils méritent notre reconnaissance et notre profonde gratitude. Félicitations aux lauréats des prix pour cette année et merci de vos efforts. Merci, Madame la présidente.

11:10

Mr. Lee: Thank you, Madam Speaker. I rise as opposition Critic for Education and Early Childhood Development to respond to this ministerial statement. I am thankful that my colleagues in education are receiving the Minister's Excellence in Early Learning and Child Care Awards. These individuals most certainly possess extraordinary skill, dedication, and professionalism, and they are the people we entrust to develop the minds of our young.

Although the minister gave well-deserved accolades for their extraordinary commitment and their instrumental role in creating and developing a brighter future for the children in their care, I noticed that, in the first sentence of the ministerial statement, the

L'hon. C. Johnson : Madame la présidente, j'aimerais prendre un instant pour annoncer les premiers Prix d'excellence de la ministre en services de garderie éducatifs du secteur anglophone. Ces prix récompensent les compétences, le dévouement et le professionnalisme exceptionnels des personnes à qui nous confions nos plus jeunes.

We know that the skills and habits acquired in early learning centres continue to serve children well in elementary and secondary school. Madam Speaker, early learning professionals devote themselves to laying a foundation for children.

Avec compassion et patience, les éducateurs de la petite enfance transmettent à nos enfants l'amour de l'apprentissage, de l'exploration et de la découverte. Ils favorisent des environnements inclusifs où les identités, les relations et le sentiment d'appartenance prennent forme pour la première fois. Madame la présidente, ces professionnels qualifiés ont fait preuve d'un engagement extraordinaire envers les enfants dont ils ont la charge, leurs garderies et leurs collectivités.

The foundation laid by early learning professionals helps create a bright future for all of us. They deserve our recognition and deepest gratitude. Congratulations to this year's award recipients, and thank you for your efforts. Thank you, Madam Speaker.

M. Lee : Merci, Madame la présidente. Je me lève à titre de porte-parole de l'opposition en matière d'Éducation et de Développement de la petite enfance pour répondre à la déclaration ministérielle qui vient d'être faite. Je me réjouis que mes collègues du secteur de l'éducation reçoivent les Prix d'excellence de la ministre en services de garderie éducatifs. Ces personnes font montre sans aucun doute de compétences, d'un dévouement et d'un professionnalisme extraordinaires, et ce sont à elles que nous confions le développement intellectuel de nos jeunes.

Bien que la ministre ait rendu un hommage bien mérité à l'engagement extraordinaire de ces personnes et à leur rôle déterminant dans la création et le développement d'un avenir meilleur pour les enfants dont ils ont la charge, j'ai remarqué que, dans la

minister used the word “inaugural”, which means “first” or “beginning”. The minister was in a position to give these awards long before now. I hope that those folks continue to receive praise and acknowledgement because the part they play in our children’s development will be steadfast into the future. I hope this acknowledgement is now established and will be a perpetual endeavour. Thank you very much.

Ms. Mitton: Thank you, Madam Speaker. I want to join my colleagues in recognizing the Minister’s Excellence in Early Learning and Child Care Awards. These types of recognition are extremely important. The work that is done in early childhood education is foundational to the future of these children. The brain development that happens, especially from the ages of zero to five, really helps shape our children’s paths. It is extremely important, valuable, and essential educational work.

Thank you to those who are being recognized and to all those who spend their time in early childhood education. You are literally shaping the future of New Brunswick by investing in these young minds. Thank you, Madam Speaker.

Hon. Mr. Legacy: Madam Speaker, long before it was recommended in the final report of the *Comprehensive Review of NB Power*, the Department of Energy has been working on a way to better support New Brunswick energy customers.

La demande en énergie et notre dépendance collective à son égard sont en hausse. Il est devenu évident que les particuliers et les petites entreprises du Nouveau-Brunswick ne disposent pas d’un bureau indépendant auquel ils peuvent s’adresser pour poser leurs questions et faire part de leurs observations concernant l’énergie.

Grâce à de nouvelles mesures législatives, un poste de défenseur des consommateurs dans le secteur énergétique sera créé dans un bureau public afin d’améliorer la transparence, de promouvoir la défense des intérêts et d’aider à réduire la frustration des consommateurs d’énergie — qu’il s’agisse de clients résidentiels ou d’entreprises — dans l’ensemble de la province. Le nouveau défenseur pourra ainsi faire

première phrase de la déclaration ministérielle, la ministre a utilisé le mot « la toute première cérémonie », qui signifie « en premier » ou « début ». La ministre était en mesure de décerner ces prix bien avant aujourd’hui. J’espère que les personnes en question continueront à recevoir des éloges et de la reconnaissance, car le rôle qu’elles jouent dans le développement de nos enfants se poursuivra dans l’avenir. J’espère qu’une telle reconnaissance est désormais bien établie et qu’elle deviendra une initiative permanente. Merci beaucoup.

M^{me} Mitton : Merci, Madame la présidente. Je tiens à m’associer à mes collègues pour saluer les Prix d’excellence de la ministre en services de garderie éducatifs. Un tel type de reconnaissance est extrêmement important. Le travail accompli dans le domaine de l’éducation de la petite enfance est fondamental pour l’avenir des enfants. Le développement cérébral qui s’opère, en particulier entre 0 et 5 ans, contribue véritablement à tracer le chemin de nos enfants. Il s’agit d’un travail éducatif hautement important, précieux et essentiel.

Merci aux personnes qui sont mises à l’honneur aujourd’hui, ainsi qu’à toutes celles qui consacrent leur temps à l’éducation de la petite enfance. En investissant dans ces jeunes esprits, vous façonnez littéralement l’avenir du Nouveau-Brunswick. Merci, Madame la présidente.

L’hon. M. Legacy : Madame la présidente, bien avant que cela ne soit recommandé dans le rapport final de l’*Examen approfondi d’Énergie NB*, le ministère de l’Énergie s’efforçait de trouver un moyen de mieux soutenir les consommateurs d’énergie du Nouveau-Brunswick.

Demand for energy and our collective dependence on it are increasing. It’s become clear that New Brunswickers and small businesses in New Brunswick do not have an independent office they can turn to with questions or feedback about energy matters.

New legislation will create the position of Energy Sector Consumer Advocate in a public office to improve transparency, promote consumer advocacy, and help reduce frustration among energy consumers, whether residential customers or businesses, throughout the province. The new consumer advocate will be able to advocate for the interests of both groups

valoir les intérêts des clients de ces deux catégories lors d'audiences devant la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick.

In addition, the consumer advocate will also support improvements in energy literacy in New Brunswick. I'm also happy to report that, during consultation with utilities and consumer groups in preparing this legislation, the feedback we received was very positive and supportive.

Madam Speaker, this legislation demonstrates our government's commitment to putting the needs of energy customers first. By creating the role of an Energy Sector Consumer Advocate, we are ensuring that New Brunswickers and small businesses have a trusted voice to represent them, address their concerns, and help them navigate the complex energy landscape. Madam Speaker, thank you.

Mr. Austin: Thank you, Madam Speaker. You know it's interesting to read this statement. I get a lot of calls to my office about NB Power. I've never once had a call from a resident saying: You know, I'd really like to have more energy literacy. I'd really like to have an advocate who could help me better understand the complexity of NB Power. People don't care. They don't care. Do you know what they care about? Stabilized rates. They care about lower rates. They care about the hope that, at some point, rates will stop going up. I see nothing in this statement or in the description of the consumer advocate position that these guys are throwing around that does either of these things.

Madam Speaker, the reality is that... As a matter of fact, I'm curious about what this office is actually going to cost. How many staff members will there be? The legislation has nothing in it in terms of a cap on costs. It has nothing in terms of a cap on the number of staff members to be hired. In reality, this office could cause an increase in rates. Paying for this office could increase the amount of money that comes from taxpayers.

at hearings before the New Brunswick Energy and Utilities Board.

De plus, le défenseur des consommateurs contribuera également à améliorer la littéracie énergétique au Nouveau-Brunswick. J'ai également le plaisir d'annoncer que, lors des consultations menées auprès des services publics et des groupes de consommateurs dans le cadre de la préparation de la mesure législative, les commentaires que nous avons reçus ont été très positifs et favorables.

Madame la présidente, la mesure législative en question témoigne de l'engagement de notre gouvernement à donner la priorité aux besoins des consommateurs d'énergie. En créant la fonction de défenseur des consommateurs du secteur énergétique, nous veillons à ce que les gens du Nouveau-Brunswick et les petites entreprises disposent d'une voix de confiance pour les représenter, répondre à leurs préoccupations et les aider à s'y retrouver dans le paysage énergétique complexe. Madame la présidente, merci.

M. Austin : Merci, Madame la présidente. Vous savez, il est intéressant de lire une telle déclaration. Je reçois beaucoup d'appels à mon bureau au sujet d'Énergie NB. Je n'ai jamais, pas une seule fois, reçu d'appel de quelqu'un me disant : Vous savez, j'aimerais vraiment avoir une meilleure littéracie énergétique. J'aimerais vraiment avoir un défenseur qui pourrait m'aider à mieux comprendre la complexité d'Énergie NB. Les gens s'en moquent. Ils s'en moquent. Savez-vous ce qui leur tient à cœur? Des tarifs stabilisés. Les gens veulent des tarifs plus bas. Ce qui leur tient à cœur, c'est l'espoir que, à un moment donné, les tarifs cessent d'augmenter. Je ne vois rien dans la déclaration ni dans la description du poste de défenseur des consommateurs dont les gens d'en face ne cessent de parler qui répond à l'une ou l'autre de telles attentes.

Madame la présidente, la réalité est que... En fait, je suis curieux de savoir ce que le bureau en question va réellement coûter. Combien y aura-t-il de membres du personnel? La mesure législative ne prévoit aucun plafond en matière de coûts. Elle ne prévoit aucun plafond quant au nombre de membres du personnel à embaucher. En réalité, le bureau en question pourrait entraîner une hausse des tarifs. Le financement de ce bureau pourrait alourdir la charge financière pesant sur les contribuables.

11:15

Madam Speaker, I think the government members need to get real. The fact is that New Brunswickers are struggling to heat their homes. They're struggling to pay for electricity. They're not struggling with energy literacy. This is ridiculous. Government members need to rethink their strategy and start lowering rates for New Brunswickers.

Ms. Mitton: Thank you, Madam Speaker. I'm rising to respond to the minister's statement on the energy advocate legislation that's been brought forward. Certainly, we have questions about how exactly this is supposed to work. Ultimately, when people contact our office, what it comes down to is that they can't pay. Unfortunately, NB Power is, all too often, not being reasonable and is not willing to negotiate.

There are things that this government could do with a long-term vision for making energy affordable. Here's one thing: Don't bring a data centre online. Also, make public what's in the queue for NB Power in terms of other projects that are supposed to come online. We are going to be paying for the infrastructure needed for them. The government could pursue energy that will cost less, such as solar and wind, and install batteries.

I think it's insulting to talk about energy literacy. Folks know what they need. When they call, they say: I want access to energy efficiency funding. However, they're on a wait list. They want a reasonable plan to pay for their power. They don't want to be disconnected when they are vulnerable. There are a lot of concrete things that I hope to see come forward soon. We'll see whether this legislation helps at all. Thank you, Madam Speaker.

Introduction and First Reading of Bills / Dépôt et première lecture de projets de loi

(Hon. Mr. Kennedy moved that Bill 49, *An Act Respecting Property Tax Reform*, be now read a first time.)

Madame la présidente, je pense que les parlementaires du côté du gouvernement doivent revenir à la réalité. Le fait est que les gens du Nouveau-Brunswick ont du mal à chauffer leur logement. Ils ont du mal à payer leur électricité. Ce n'est pas la littéracie énergétique qui leur pose problème. C'est ridicule. Les parlementaires du côté du gouvernement doivent repenser leur stratégie et commencer à baisser les tarifs pour les gens du Nouveau-Brunswick.

M^{me} Mitton : Merci, Madame la présidente. Je prends la parole pour répondre à la déclaration du ministre concernant la mesure législative sur le défenseur en matière énergétique qui a été présenté. Nous nous posons bien sûr des questions sur la manière exacte dont un tel poste est censé fonctionner. Au bout du compte, lorsque les gens contactent notre bureau, le problème se résume au fait qu'ils ne peuvent pas payer. Malheureusement, Énergie NB se montre trop souvent peu raisonnable et refuse de négocier.

Il y a des mesures que le gouvernement actuel pourrait prendre dans une perspective à long terme pour rendre l'énergie abordable. En voici une : Ne mettez pas en service un centre de données en ligne. De plus, rendez public l'ensemble des autres projets d'Énergie NB qui sont censés être mis en ligne. C'est nous qui allons payer les infrastructures nécessaires à leur fonctionnement. Le gouvernement pourrait miser sur des énergies moins coûteuses, telles que le solaire et l'éolien, et installer des batteries.

Je trouve insultant de parler de littéracie énergétique. Les gens savent ce dont ils ont besoin. Lorsqu'ils appellent, ils disent : Je veux avoir accès à des aides financières pour l'efficacité énergétique. Or, ils sont sur une liste d'attente. Ils veulent un plan raisonnable pour payer leur électricité. Ils ne veulent pas être coupés du réseau alors qu'ils sont dans une situation de vulnérabilité. Il y a beaucoup de mesures concrètes que j'espère voir mises en place prochainement. Nous verrons si la mesure législative apporte une quelconque aide. Merci, Madame la présidente.

Dépôt et première lecture de projets de loi / Introduction and First Reading of Bills

(L'hon. M. Kennedy propose que soit maintenant lu une première fois le projet de loi 49, *Loi concernant la réforme du régime d'impôt foncier*.)

L'hon. M. Kennedy : Merci beaucoup, Madame la présidente. Les modifications proposées introduiront, à partir de l'année d'imposition 2027, des changements qui rendront le régime d'impôt foncier plus prévisible, plus stable et plus transparent. Dans sa plateforme électorale de 2024, notre gouvernement s'est engagé à remanier le régime d'impôt foncier.

New Brunswickers have told us that they are worried about unpredictable property tax bills, unclear processes for property assessments, and confusion over where the money from their property taxes is being spent. These amendments will help create a more stable, predictable, and transparent property tax system that New Brunswickers can trust and local governments can rely on. I look forward to speaking on this bill in greater detail during second reading.

Merci, Madame la présidente.

(Hon. Mr. McKee moved that Bill 50, *An Act Respecting the Enforcement of First Nations Laws and the Prosecution of Offences under First Nations Laws*, be now read a first time.)

11:20

L'hon. M. McKee : Merci beaucoup, Madame la présidente.

I want to take a moment to acknowledge the presence of Chiefs Polchies and Gruben as well. They are here today, sitting with our Deputy Minister of Indigenous Affairs. Our departments have worked together on this initiative. We've sat at a round table with the chiefs from across the province a number of times, discussing issues that are important to them. One that was near the top of their list, at least when it comes to Justice and Public Safety, was the enforcement of First Nations bylaws. These are laws that they will create and that can be enforced in partnership with the province.

I acknowledge that the Minister of Indigenous Affairs has been working tirelessly on this file as well.

This bill introduced today is for amendments to the *Provincial Offences Procedure Act* to facilitate the

Hon. Mr. Kennedy: Thank you very much, Madam Speaker. The proposed amendments will introduce changes beginning in the 2027 taxation year that will make the property tax system more predictable, stable, and transparent. In its 2024 election platform, our government committed to overhauling the property tax system.

Les gens du Nouveau-Brunswick nous ont fait part de leurs inquiétudes concernant l'imprévisibilité des factures d'impôt foncier, le manque de clarté des processus d'évaluation foncière et la confusion quant à l'affectation des recettes provenant de leurs impôts fonciers. Les modifications proposées contribueront à mettre en place un régime d'impôt foncier plus stable, plus prévisible et plus transparent, auquel les gens du Nouveau-Brunswick pourront faire confiance et sur lequel les gouvernements locaux pourront compter. J'ai hâte de m'exprimer plus en détail sur le projet de loi lors de la deuxième lecture.

Thank you, Madam Speaker.

(L'hon. M. McKee propose que soit maintenant lu une première fois le projet de loi 50, *Loi concernant l'application des textes législatifs des Premières Nations et la poursuite des infractions qui y sont prévues*.)

Hon. Mr. McKee: Thank you very much, Madam Speaker.

Je veux aussi prendre un moment pour saluer la présence des chefs Polchies et Gruben. Ils sont ici aujourd'hui, aux côtés de notre sous-ministre des Affaires autochtones. Nos ministères ont collaboré sur une telle initiative. Nous nous sommes réunis à plusieurs reprises autour d'une table ronde avec les chefs de partout dans la province pour discuter de questions qui leur tiennent à cœur. L'une des priorités, du moins quant à Justice et à Sécurité publique, était l'application des règlements administratifs des Premières Nations. Il s'agit de textes législatifs qu'elles élaboreront et qui pourront être appliqués en partenariat avec la province.

Je reconnais que le ministre des Affaires autochtones a lui aussi travaillé sans relâche sur le dossier.

Le projet de loi déposé aujourd'hui vise à modifier la *Loi sur la procédure applicable aux infractions*

enforcement of First Nations bylaws. This bill is an important step in strengthening public safety and improving access to justice for First Nations communities in New Brunswick.

This bill is important to this government. We have committed to rebuilding relationships with First Nations based on a government-to-government relationship. This initiative will go a long way in doing that. We will continue our work with First Nations, and I look forward to speaking more on this bill at second reading.

Merci beaucoup.

Thank you very much, Madam Speaker.

Notices of Motion / Avis de motion

Mr. Austin gave notice of Motion 43 for Thursday, June 4, 2026, to be seconded by **Mr. Monahan**, as follows:

WHEREAS, in May 2022, the Liberal caucus presented a motion to eliminate the provincial excise tax on gasoline, declaring that “New Brunswickers need and deserve relief to cope with high gas prices” and that the provincial government had clear authority to act;

WHEREAS the Premier and the Liberal Party campaigned on affordability in 2024 and promised New Brunswickers relief at the pumps;

WHEREAS, because of global supply-chain instability, regular unleaded gasoline surpassed \$2.00 per litre in New Brunswick for the second time in history on May 15, 2026, and the price has since remained near the \$2.00 mark;

WHEREAS the federal government has already taken action by suspending its own excise tax on fuel from April 20 until Labour Day, while the Holt Liberals have done nothing;

provinciales afin de faciliter l’application des règlements administratifs des Premières Nations. Ce projet de loi constitue une étape importante pour renforcer la sécurité publique et améliorer l’accès à la justice pour les collectivités des Premières Nations du Nouveau-Brunswick.

Il s’agit d’un projet de loi qui revêt une grande importance pour le gouvernement actuel. Nous nous sommes engagés à rétablir les relations avec les Premières Nations selon un principe de gouvernement à gouvernement. L’initiative proposée y contribuera grandement. Nous poursuivrons notre travail avec les Premières Nations, et j’ai hâte de m’exprimer plus longuement sur le projet de loi lors de la deuxième lecture.

Thank you very much.

Merci beaucoup, Madame la présidente.

Avis de motion / Notices of Motion

M. Austin donne avis de motion 43 portant que, le jeudi 4 juin 2026, appuyé par **M. Monahan**, il proposera ce qui suit :

attendu que, en mai 2022, le caucus libéral a présenté une motion visant à éliminer la taxe d’accise provinciale sur l’essence et a alors déclaré que « les gens du Nouveau-Brunswick ont besoin d’aide pour composer avec le prix élevé de l’essence et méritent une telle aide » ainsi que le gouvernement provincial avait manifestement le pouvoir d’agir ;

attendu que, en 2024, la première ministre et le Parti libéral ont mené une campagne axée sur l’abordabilité et ont promis aux gens du Nouveau-Brunswick un allègement du prix à la pompe ;

attendu que, le 15 mai 2026, en raison de l’instabilité des chaînes d’approvisionnement mondiales, le prix de l’essence ordinaire sans plomb au Nouveau-Brunswick a dépassé 2 \$ le litre pour la deuxième fois de l’histoire et que son prix demeure près de la barre des 2 \$ depuis ;

attendu que le gouvernement fédéral a déjà agi en suspendant l’application de sa propre taxe d’accise sur le carburant, laquelle suspension vise la période du 20 avril à la fête du Travail, mais que le gouvernement libéral Holt n’a rien fait ;

WHEREAS the provincial government collects 10.87¢ per litre on gasoline and 15.45¢ per litre on diesel in excise taxes of its own;

WHEREAS the Holt Liberal government is currently benefiting from high fuel prices through the provincial portion of HST, charged on top of the excise taxes, while families struggle to afford basic necessities and businesses struggle to keep their prices affordable;

WHEREAS hundreds of thousands of New Brunswickers living in rural, suburban, and smaller urban communities cannot opt for public transportation and must bear the high cost of fuel to commute, work their farms, and run the businesses that feed, heat, and supply the province;

BE IT THEREFORE RESOLVED that the Legislative Assembly urge the Government of New Brunswick to follow the federal government's example and immediately suspend the provincial excise tax of 10.87¢ per litre on gasoline and 15.45¢ per litre on diesel.

11:25

Avis d'affaires émanant de l'opposition / Notice of Opposition Members' Business

M^{me} M. Johnson : Merci, Madame la présidente.

It is the intention of His Majesty's loyal opposition that, on May 28, 2026, we introduce and debate Motions 42, the Victoria Cross motion; 37, on hospital parking fees; and 38, on the Agropur file.

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre / Government Motions for the Ordering of the Business of the House

M. M. LeBlanc : Merci, Madame la présidente. Tous les projets de loi déposés aujourd'hui seront appelés pour la deuxième lecture le vendredi 29 mai 2026.

attendu que le gouvernement provincial, lui, perçoit 10,87 ¢ le litre d'essence et 15,45 ¢ le litre de diesel en taxes d'accise ;

attendu que, vu la portion provinciale de la TVH, perçue en sus de la taxe d'accise, le gouvernement libéral Holt bénéficie actuellement de prix élevés des combustibles, tandis que les familles peinent à se procurer les produits de première nécessité et que les entreprises s'efforcent de maintenir des prix abordables ;

attendu que des centaines de milliers de personnes du Nouveau-Brunswick qui vivent dans les collectivités rurales, les collectivités suburbaines et les petites collectivités urbaines ne peuvent pas utiliser les moyens de transport en commun et doivent supporter le coût élevé des combustibles pour se déplacer, travailler dans leurs exploitations agricoles et faire fonctionner les entreprises qui permettent aux gens de la province de se nourrir, de se chauffer et de s'approvisionner ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement du Nouveau-Brunswick à suivre l'exemple du gouvernement fédéral et à suspendre immédiatement la taxe d'accise provinciale de 10,87 ¢ le litre pour l'essence et de 15,45 ¢ le litre pour le diesel.

Notice of Opposition Members' Business / Avis d'affaires émanant de l'opposition

Ms. M. Johnson: Thank you, Madam Speaker.

L'opposition loyale de Sa Majesté a l'intention de présenter et de débattre, le 28 mai 2026, les motions 42, relative à la Croix de Victoria, 37, concernant les frais de stationnement des hôpitaux, et 38, concernant le dossier Agropur.

Government Motions for the Ordering of the Business of the House / Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

Mr. M. LeBlanc: Thank you, Madam Speaker. All bills tabled today will be called for second reading on Friday, May 29, 2026.

It is the intention of the government to continue today with second reading of Bills 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, and 48.

Tous les projets de loi ayant franchi l'étape de la deuxième lecture aujourd'hui seront renvoyés au Comité permanent de la politique économique. Merci.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 41 / Debate on Second Reading of Bill 41

M. Savoie, à la reprise du débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 41, *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance locale* : Merci beaucoup, Madame la présidente.

You know, it seems like I was here just yesterday. It feels like I never left. I'm sure that everybody is just waiting with bated breath to see what scintillating conversation will come out of this debate today.

Madam Speaker, I don't want to overburden this. I want to just lay out where I went with this yesterday and talk about the benefits, opportunities, and concerns that exist with this bill. This is a major shift. It's not a small thing. I think it's something that this Legislature has a responsibility to do in a very careful manner. When you look at the risks associated with this, and there are many... I talked about all those things, and we will find out a lot of answers in the economic policy committee. However, my concern is about the bill's execution and how, through this legislative process, we will manage to arrive at the best outcome for New Brunswickers, as this will impact everybody.

You know, I am pleased. Yesterday, I talked about how this House can collaborate and work together when something is really, really in the best interest of New Brunswickers. I'm pleased to hear that the Minister of Social Development is considering that legislative committee. I think it's the right way to go. I think it's something that will really help the most vulnerable people in our society. I just want to take a second, while I have the opportunity, to thank the minister for that consideration.

Le gouvernement a l'intention de poursuivre aujourd'hui la deuxième lecture des projets de loi 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47 et 48.

All bills that receive second reading today will be referred to the Standing Committee on Economic Policy. Thank you.

Debate on Second Reading of Bill 41 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 41

Mr. Savoie, after the Speaker called for the continuation of the debate on second reading of Bill 41, *An Act to Amend the Local Governance Act*: Thank you very much, Madam Speaker.

Vous savez, j'ai l'impression d'avoir été ici hier encore. J'ai l'impression de ne jamais être parti. Je suis sûr que tout le monde attend avec impatience de voir quelle conversation passionnante va émerger du débat aujourd'hui.

Madame la présidente, je ne veux pas trop alourdir le débat. Je veux simplement reprendre là où je me suis arrêté hier et évoquer les avantages, les opportunités et les préoccupations que soulève le projet de loi. Celui-ci représente un changement majeur. Ce n'est pas une mince affaire. Je pense que l'Assemblée législative a la responsabilité de traiter une telle question avec la plus grande prudence. Quand on examine les risques associés au projet de loi, et ils sont nombreux... J'ai abordé tous ces aspects, et nous trouverons de nombreuses réponses au Comité de la politique économique. Cependant, ma préoccupation porte sur la mise en œuvre du projet de loi et sur la manière dont, au moyen du présent processus législatif, nous parviendrons à obtenir le meilleur résultat possible pour les gens du Nouveau-Brunswick, car ce projet de loi aura des répercussions sur tout le monde.

Vous savez, je suis content. Hier, j'ai expliqué comment la Chambre peut collaborer et travailler de concert lorsque quelque chose est vraiment, sans le moindre doute, dans l'intérêt des gens du Nouveau-Brunswick. Je suis content d'apprendre que la ministre du Développement social envisage de saisir le comité parlementaire. Je pense que c'est la bonne voie à suivre. Je pense que cela aidera réellement les personnes les plus vulnérables de notre société. Je veux simplement profiter de l'occasion pour remercier la ministre d'envisager une telle démarche.

It is never an easy process. I remember what we went through with the *Child and Youth Well-Being Act* a few years ago in terms of its intention and how we got to where we are today. I think that if we, as a House, can work together and get the right people in a room, we can certainly make a difference for vulnerable people in this province. I just want to thank the minister for her consideration of that. It's important.

I think that relates to this bill in a very similar manner. I am more than happy to allow this bill to be sent to the economic policy committee. I know some of my colleagues also want to get up and speak about this. However, I would encourage the minister and the departmental staff to really look at our worries and questions about this bill so that we can have that full discussion in the economic policy committee. Failing that, if we don't get ironclad guarantees, satisfaction, and security that loopholes have been addressed and that potential outcomes are not possible, then I would encourage the government to send this bill to the law amendments committee, and we can do so at third reading.

11:30

I want the government members to take a moment to really think about their timelines. Again, we talked about this yesterday. I don't know what the timelines are. I don't know what their intentions are with regulation or how quickly they want to move along with this. However, I'm only saying this as a potential option if we don't get all the answers we need out of the economic policy committee. If we take a look at where this government wants to take us, we see that we need to be serious about what all these changes will require. Not getting those answers in the economic policy committee meeting would mean that we should take it to the law amendments committee. If the government hasn't already determined a start date for this, a few more weeks is not going to make a difference.

Ce n'est jamais un processus facile. Je me souviens de ce que nous avons vécu il y a quelques années avec la *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes*, tant au niveau de son objectif que du chemin parcouru pour en arriver là où nous en sommes aujourd'hui. Je pense que, si, à la Chambre, nous parvenons à travailler ensemble et à réunir les bonnes personnes dans une table salle, nous pourrions certainement faire une différence pour les personnes vulnérables de la province. Je tiens simplement à remercier la ministre d'avoir pris cela en considération. C'est important.

Je pense que le même principe s'applique de manière très similaire au présent projet de loi. Je suis tout à fait disposé à ce que le projet de loi soit renvoyé au Comité de la politique économique. Je sais que certains de mes collègues veulent également prendre la parole sur le sujet. Cependant, j'encouragerais le ministre et le personnel du ministère à examiner sérieusement nos inquiétudes et nos questions concernant le projet de loi afin que nous puissions mener une discussion approfondie au sein du Comité de la politique économique. À défaut, si nous n'obtenons pas de garanties irréfutables, de satisfaction et l'assurance que les failles ont été comblées et que les conséquences potentielles ne se produiront pas, j'encouragerais alors le gouvernement à renvoyer le projet de loi au Comité de modification des lois, ce que nous pourrions faire à l'étape de la troisième lecture.

Je veux que les parlementaires du côté du gouvernement prennent un moment pour réfléchir sérieusement à leur calendrier. Encore une fois, nous en avons parlé hier. Je ne connais pas ce calendrier. Je ne sais pas quelles sont les intentions des gens d'en face en matière de réglementation ni à quel rythme ils souhaitent faire avancer le dossier. Toutefois, je ne fais que présenter cela comme une option possible si nous n'obtenons pas toutes les réponses dont nous avons besoin au Comité de la politique économique. Si nous examinons la direction dans laquelle le gouvernement actuel veut nous mener, nous constatons que nous devons prendre au sérieux ce qu'impliqueront tous les changements proposés. Ne pas obtenir les réponses lors de la réunion du Comité de la politique économique signifierait que nous devrions porter la question devant le Comité de modification des lois. Si le gouvernement n'a pas encore fixé de date de début à cet égard, quelques semaines supplémentaires ne feront aucune différence.

We are going to rise from this Chamber on June 12, and then we're going into summer. Now, we do have other committees working, and there will have to be some push and pull in terms of membership and who's available to do what. However, surely to heaven, we should be able to get together over the summer, be efficient, get the right people in the room, and talk about the positives and negatives. Then we can make sure we arrive at something that works for New Brunswickers—all New Brunswickers—and not only those in municipalities that can benefit from this legislation but also those in municipalities that may not have the capacity to.

Ultimately, I think when you look at that process, you will see that the contents of the bill stay here. We will go through a royal assent process on June 12. Bills will pass into law. However, Bill 41 would stay here and continue into the next session. What I'm trying to say is that there would be no loss to the government.

If there is no predefined or predetermined time or space in which to get this done, that means there would be no harm. It actually could be beneficial. Of course, that's all contingent on the possibility that the government doesn't have this already figured out in terms of when it wants these clean energy projects to be started.

That's more so the point I want to make, Madam Speaker. It's to try to encourage the government to be open to possibly going to the law amendments committee if we don't get the answers we feel we need at the economic policy committee. I took the time to thank the Minister of Social Development for that openness because it's a hint or a sign that openness exists. It's a choice, Madam Speaker. That minister, because she is looking at the well-being and welfare of children, is saying: I'm willing to go through this process. To me, that's an encouraging sign from the government.

All I'm doing is simply drawing a parallel. If we're going to potentially impact the electricity rates of everybody in this province and potentially impact how our municipalities function and deliver services by adding corporatization and profit to electricity generation in municipalities, and if we don't get the

La Chambre s'ajournera le 12 juin, puis nous entrerons dans la période estivale. Certes, d'autres comités sont à l'œuvre, et il y aura forcément des ajustements à faire en ce qui concerne la composition de ceux-ci et la disponibilité de chacun. Cependant, bon sang, nous devrions bien être capables de nous réunir pendant l'été, d'être efficaces, de rassembler les bonnes personnes dans la salle et de discuter des aspects positifs et négatifs. Nous pourrions alors nous assurer de parvenir à une solution qui convient aux gens du Nouveau-Brunswick, à tous les gens du Nouveau-Brunswick, pas seulement à ceux des municipalités qui peuvent bénéficier de la mesure législative mais aussi à ceux des municipalités qui n'en ont peut-être pas les moyens.

Au bout du compte, je pense que, si on considère le processus, on constatera que le projet de loi, quant à son contenu, reste ici. Nous passerons par le processus de sanction royale le 12 juin. Les projets de loi seront adoptés. Cependant, le projet de loi 41 resterait ici et serait reporté à la prochaine session. Ce que j'essaie de dire, c'est que cela ne causerait aucun préjudice au gouvernement.

S'il n'y a pas de délai ou de cadre prédéfini ou prédéterminé pour mener le processus à bien, cela signifie qu'il n'y aurait aucun inconvénient. Cela pourrait même s'avérer bénéfique. Bien sûr, tout cela dépend de la possibilité que le gouvernement n'ait pas encore déterminé à quel moment il veut que les projets d'énergie propre en question soient lancés.

C'est davantage le point que je veux souligner, Madame la présidente. Il s'agit d'encourager le gouvernement à se montrer ouvert à l'idée de saisir éventuellement le Comité de modification des lois si nous n'obtenons pas les réponses dont nous estimons avoir besoin au Comité de la politique économique. J'ai pris le temps de remercier la ministre du Développement social pour son ouverture d'esprit, car il y a indice ou signe que cette ouverture existe. C'est un choix, Madame la présidente. La ministre, parce qu'elle se préoccupe du bien-être et de la protection des enfants, dit : Je suis disposée à suivre un tel processus. Voilà à mes yeux un signe encourageant de la part du gouvernement.

Je ne fais ici que dresser un parallèle. Si nous risquons d'avoir une incidence sur les tarifs d'électricité de tous les gens de la province et, potentiellement, sur le fonctionnement de nos municipalités et la prestation de leurs services en introduisant la constitution en société et la recherche de profit dans la production

answers and guarantees that we're looking for at the economic policy committee, then sending this bill to the law amendments committee would be an avenue we could go down. If there is openness on one important file, then I think there could be openness on another important file. I just say this to create that parallel so the government members can feel comfortable with this option.

Again, as we go through the process, we may see that the government members have their timelines figured out. We'll figure that out as time goes along. However, I think it's a responsible approach to this bill, Madam Speaker. There are opportunities and risks, so I think we need to make sure that we fully flesh them out. We will give the government members the opportunity to do that in economic policy. If they don't, then it is my recommendation that, before third reading, we encourage the adoption of a motion that would send this bill to the law amendments committee. Again, I'm happy to let this process move along.

Madam Speaker, with that, I will end my time on this bill. I appreciate the willingness of the government members to entertain this thought. I hope that everybody can do this and keep it in mind that we're going to try to do the best we can to advance this province for New Brunswickers. Thank you, Madam Speaker.

Madam Speaker: Are there any more speakers? I recognize the... I'm sorry, I don't name you very often. I recognize the member for Restigouche East.

M. Arseneault : Merci, Madame la présidente. J'aimerais parler un petit peu du projet de loi 41, car ce dernier touche tout particulièrement le nord du Nouveau-Brunswick. J'ai écouté le chef de l'opposition officielle parler hier et j'ai remarqué qu'il avait oublié quelques éléments dans son discours. Je pense qu'il prend des bribes ici et là sans regarder le dossier dans son ensemble.

d'électricité au niveau municipal et si nous n'obtenons pas les réponses et les garanties que nous attendons au Comité de la politique économique, alors renvoyer le projet de loi au Comité de modification des lois serait une voie que nous pourrions envisager. S'il y a de l'ouverture à l'égard d'un dossier important, je pense alors qu'il pourrait y en avoir à l'égard d'un autre dossier important. Je ne fais, en disant cela, qu'établir un parallèle afin que les parlementaires du côté du gouvernement puissent se sentir à l'aise avec une telle option.

Encore une fois, au fur et à mesure que nous avancerons dans le processus, nous verrons peut-être que les parlementaires du côté du gouvernement ont défini leur calendrier. Nous le découvrirons au fil du temps. Cependant, je pense qu'il s'agit d'une approche responsable vis-à-vis du projet de loi, Madame la présidente. Il y a des opportunités et des risques, et je pense donc que nous devons nous assurer de les examiner en détail. Nous donnerons aux parlementaires du côté du gouvernement l'occasion de le faire au Comité de la politique économique. S'ils ne le font pas, je recommande alors que, avant la troisième lecture, nous encourageons l'adoption d'une motion visant à renvoyer le projet de loi au Comité de modification des lois. Encore une fois, je suis content de laisser le processus suivre son cours.

Madame la présidente, sur ce, je termine mon intervention sur le projet de loi. J'apprécie la volonté des parlementaires du côté du gouvernement d'envisager une telle voie. J'espère que tout le monde pourra s'y rallier et garder à l'esprit que nous allons faire de notre mieux pour faire progresser la province au profit des gens du Nouveau-Brunswick. Merci, Madame la présidente.

La présidente : Y a-t-il d'autres intervenants? Je donne la parole à... Je m'excuse, je ne vous nomme pas très souvent. Je donne la parole au député de Restigouche-Est.

Mr. Arseneault: Thank you, Madam Speaker. I'd like to speak briefly about Bill 41, as it particularly affects northern New Brunswick. I listened to the Leader of the Official Opposition speak yesterday, and I noticed that he left a few things out of his remarks. I think he picks out bits and pieces here and there without looking at the file as a whole.

11:35

It's interesting to note. I listened to the opposition members speak yesterday, and they spoke like an opposition: Oppose, oppose, oppose. Again, today, in question period, I heard them talk about affordability and about lowering taxes. Again, they talk about it, but they were in power for six years. For six years, they had a chance to do these things.

Here, we have a bill before the House that, in fact, would allow municipalities to control their taxes. It would give an opportunity for municipalities to raise their revenues. The only source to raise revenue now is taxes. So, if they don't have that extra revenue coming in, this bill gives them an opportunity. It doesn't mean they have to do it. It gives them an opportunity. It would allow municipalities the flexibility to lower taxes.

This is the other thing that's interesting to note.

Il est très important de reconnaître que, l'automne dernier, les représentants des gouvernements locaux et des commissions de services régionaux du nord de la province se sont adressés à notre gouvernement pour demander des modifications législatives visant à faciliter les partenariats concernant des projets de production d'énergie propre.

This was a request from the mayors and from the service commissions of northern New Brunswick. For too long...

Pendant six ans, l'ancien gouvernement conservateur de Blaine Higgs a négligé le nord de la province — l'ancien gouvernement a laissé la région de côté pendant six ans. L'histoire se répète chaque fois qu'un gouvernement conservateur est élu.

It's a fact. It's historic. The north was ignored every time the Conservatives were in power. We were ignored for six years. Here's a group from the north. We have fiscal challenges in all municipalities. Here's an avenue to say: Let's be creative. The municipalities want to be creative and find solutions, but, from the other side, we hear this: No, your solutions are too risky. No, they're scary. No, you can't do that. The only solution the opposition members believe in is a

C'est intéressant à noter. J'ai écouté les parlementaires du côté de l'opposition s'exprimer hier, et ils ont parlé comme une opposition, à savoir en s'opposant, s'opposant et s'opposant encore. Encore une fois, aujourd'hui, lors de la période des questions, je les ai entendus parler d'abordabilité et de baisse des impôts. Encore une fois, ils en parlent, mais ils ont été au pouvoir pendant six ans. Pendant six ans, ils ont eu l'occasion de mettre de telles mesures en œuvre.

Nous avons ici un projet de loi soumis à la Chambre qui, en réalité, permettrait aux municipalités de contrôler leurs impôts. Il offrirait aux municipalités la possibilité d'augmenter leurs recettes. À l'heure actuelle, leur seule source de recettes est l'impôt. Ainsi, si elles ne disposent pas de recettes supplémentaires, le projet de loi leur donne une opportunité. Cela ne signifie pas qu'il y a obligation de leur part à cet égard. Cela leur donne simplement une telle possibilité. Le projet de loi offrirait aux municipalités la souplesse nécessaire pour réduire les impôts.

C'est là l'autre point intéressant à noter.

It's very important to recognize that, last fall, representatives of local governments and regional service commissions in the northern part of the province approached our government to request legislative amendments that would facilitate partnerships on clean energy generation projects.

Il s'agissait d'une demande formulée par les maires et les commissions de services du nord du Nouveau-Brunswick. Pendant trop longtemps...

For six years, the former Blaine Higgs Conservative government neglected the northern part of the province; it left the region behind for six years. History repeats itself every time a Conservative government is elected.

C'est un fait. C'est historique. Le Nord a été ignoré à chaque fois que les Conservateurs étaient au pouvoir. Nous avons été ignorés pendant six ans. Voici un groupe venu du Nord. Nous sommes confrontés à des difficultés financières dans toutes les municipalités. Voici une piste qui nous invite à nous dire : Soyons créatifs. Les municipalités veulent faire preuve de créativité et trouver des solutions, mais, de l'autre côté, nous entendons : Non, vos solutions sont trop

solution made in Fredericton. That doesn't work, folks. Do you want something to work? Here's a chance. The municipalities, the mayors, and the service commissions are being creative and are saying: Let's try this out.

The other thing that's interesting to note here... I salute the Premier and the minister responsible for this file. One thing that's very evident and that the opposition never mentioned is that this solution was promoted by the north and was listened to by the government. Many solutions were promoted by the north in the past, when the Conservatives were in power for six years, but they were always ignored—ignored. That's what the Conservatives did.

Here, we hear that there's been a change in culture. That's what I want to remind the other side of a little bit. There's been a change in culture now. We have a government that listens. It listens to all New Brunswickers. It listens with an open mind. When the government members hear something that makes sense, they jump at it and say: Yes, we'll help you. We'll be a partner with you. We'll help you promote your projects in the north. We'll help you promote your projects in the east, the south, and the west—all of New Brunswick, not just little pockets here and there. So, I think that's important to note. I thank the minister for having an open mind and listening to the mayors in the north and to the service commissions. That's what we want. We want a government that works for New Brunswick. That's important.

The other things that I was sort of confused about were some of the statements being made out there, statements challenging the municipalities. It came across as though you were belittling them, as if they are going to take risks but aren't capable. That doesn't make sense. Our municipal governments... In fact, many MLAs came through this system to here. They stepped into municipal politics and then jumped into provincial politics. There's nothing further from the truth than what the members opposite were saying yesterday. They seemed to say that the municipalities were irresponsible for taking high risks. They said that the municipalities are incompetent. That's further from the truth than you'd ever want it to be. So, it's

risquées. Non, elles font peur. Non, vous ne pouvez pas faire ça. La seule solution à laquelle croient les parlementaires du côté de l'opposition est une solution élaborée à Fredericton. Ça ne marche pas, mes amis. Vous voulez qu'une chose marche? Voici une opportunité. Les municipalités, les maires et les commissions de services font preuve de créativité et disent : Essayons ça.

L'autre point intéressant à noter ici... Je salue la première ministre et le ministre responsable du dossier. Une chose qui est très évidente et que l'opposition n'a jamais mentionnée, c'est que la solution en question a été proposée par le Nord et que le gouvernement l'a prise en compte. De nombreuses solutions ont été proposées par le Nord par le passé, lorsque les Conservateurs étaient au pouvoir pendant six ans, mais elles ont toujours été ignorées — ignorées. Voilà ce qu'ont fait les Conservateurs.

Ici, nous entendons qu'il y a eu un changement de culture. C'est ce que je tiens à rappeler un peu à l'autre côté. Il y a désormais un changement de culture. Nous avons un gouvernement qui écoute. Il écoute tous les gens du Nouveau-Brunswick. Il écoute avec un esprit ouvert. Lorsque les parlementaires du côté du gouvernement entendent quelque chose qui a du sens, ils sautent sur l'occasion et disent : Oui, nous allons vous aider. Nous serons votre partenaire. Nous vous aiderons à promouvoir vos projets dans le Nord. Nous vous aiderons à promouvoir vos projets dans l'Est, le Sud et l'Ouest, dans tout le Nouveau-Brunswick, pas seulement dans quelques régions ici et là. Je pense donc qu'il est important de noter cela. Je remercie le ministre d'avoir l'esprit ouvert et d'être à l'écoute des maires du Nord et des commissions de services. C'est ce que nous voulons. Nous voulons un gouvernement qui œuvre pour le Nouveau-Brunswick. C'est important.

Les autres points qui m'ont quelque peu laissé perplexe concernaient certaines déclarations qui ont été faites de l'autre côté, des déclarations remettant en cause les municipalités. On aurait dit que vous les rabaissiez, comme si elles allaient prendre des risques sans en avoir les capacités. Cela n'a aucun sens. Nos gouvernements municipaux... En fait, de nombreux parlementaires sont passés par un tel système avant d'arriver ici. Ils ont fait leurs débuts en politique municipale avant de se lancer dans la politique provinciale. Rien n'est plus éloigné de la vérité que ce qu'ont dit hier les parlementaires d'en face. Ils semblaient dire que les municipalités faisaient preuve d'irresponsabilité en prenant des risques élevés. Ils ont

important that I stand today. I just wanted to mention that.

I listened all along yesterday, and I even listened to the process that the Leader of the Official Opposition, who was a government member—

Madam Speaker: Member. I recognize the Official Opposition Leader.

11:40

Point of Order / Rappel au Règlement

Mr. Savoie: I have a point of order, Madam Speaker. The member is trying to impute false motives to somebody else in this House, namely me. I did not once, ever, say what he is accusing me of, regarding municipalities. I never once—never once—said they were incompetent. I would encourage the Speaker to check Hansard to see whether I ever said those things. The member is imputing false motives to another member, and I ask him to retract his statement, Madam Speaker.

Mr. M. LeBlanc: Madam Speaker, the Leader of the Opposition had an hour and a half to make his point. The point he is raising now is not a point of order.

(Interjections.)

Mr. M. LeBlanc: It's a question of debate. The member is debating the bill, just like the member opposite had an hour and a half to do. This is not a point of order.

Madam Speaker: I would like to thank the Leader of the Official Opposition for clarifying his position. I will ask the member for Restigouche East to continue the debate.

Debate on Second Reading of Bill 41 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 41

Mr. Arseneault: Thank you, Madam Speaker. I appreciate the glorious intervention of the Opposition Leader. It's always good to hear him.

dit que les municipalités étaient incompetentes. On ne saurait être plus loin de la vérité. Il est donc important que je prenne la parole aujourd'hui. Je tenais simplement à mentionner cela.

J'ai écouté attentivement tout au long de la journée hier, et j'ai même écouté les propos sur le processus tenus par le chef de l'opposition officielle, qui a lui-même déjà été membre du gouvernement...

La présidente : Monsieur le député. Je donne la parole au chef de l'opposition officielle.

Rappel au Règlement / Point of Order

M. Savoie : J'invoque le Règlement, Madame la présidente. Le député tente de prêter de fausses intentions à une autre personne à la Chambre, en l'occurrence moi-même. Je n'ai jamais, pas une seule fois, tenu les propos dont il m'accuse au sujet des municipalités. Je n'ai jamais, pas une seule fois, dit qu'elles étaient incompetentes. J'invite la présidente à consulter le harsard pour vérifier si j'ai jamais tenu de tels propos. Le député prête de fausses intentions à un autre parlementaire, et je lui demande de se rétracter, Madame la présidente.

M. M. LeBlanc : Madame la présidente, le chef de l'opposition a disposé d'une heure et demie pour faire valoir son point. Ce qu'il soulève à présent n'est pas un rappel au Règlement.

(Exclamations.)

M. M. LeBlanc : Il s'agit d'une question de débat. Le député débat du projet de loi, tout comme le député d'en face a eu une heure et demie pour le faire. Ce n'est pas un rappel au Règlement.

La présidente : J'aimerais remercier le chef de l'opposition officielle d'avoir clarifié sa position. Je vais demander au député de Restigouche-Est de poursuivre le débat.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 41 / Debate on Second Reading of Bill 41

M. Arseneault : Merci, Madame la présidente. J'apprécie la brillante intervention du chef de l'opposition. C'est toujours un plaisir de l'entendre.

Speaking of process, yesterday, I heard the Opposition Leader ask many, many questions about the bill. He has that right, and that's good. He knows the bill. He has some expertise in this House. I know because I worked with him for six years as House Leader. We always got along well, and we've always... You know, sometimes we disagree. However, in this case, yesterday, I listened to him ask all these questions and throw these questions out there, and what he was saying were the exact insinuations I mentioned a while ago.

The House Leader... He's not the House Leader. He was the House Leader. The Leader of the Opposition would well know that he was asking questions... He said: I hope that someone from the government side stands up and answer these questions. Stand up and answer these questions. I started counting the questions he was asking, and that number got quite high. Then, I noticed that the questions were being repeated, so I said: Well, I must give up on that.

The honourable member knows parliamentary procedure, and he knows that those questions are to be answered in committee, not at second reading. It's the ideology or the philosophy of the bill that has to be agreed on here. Do you agree with the general principles of the bill? Yesterday, I didn't hear one opposition member say that they agree with the bill, so they must be against it. I'm disappointed. That's what disappointed me about all of this. I was more pleased with the Opposition Leader's position this morning. He talked about collaboration and about going to the committee and finding the answers. That's what he should've said yesterday, not today. The Conservative government's record is that it lives in the past a little too often, anyway.

Again, I come back to this: It's not Fredericton that knows best. If we want solutions that work, they should come from the municipalities. You know, speaking of municipalities, part of the problem in the previous six years was that the government promised municipal reform but did it backwards. I would use the proper language there, but I guess it's not proper. The members opposite did it the wrong way. They did it backwards. They should've done the fiscal reform first. That's what created the problem. They should've done that first, rather than amalgamating

En parlant de procédure, j'ai entendu hier le chef de l'opposition poser de très nombreuses questions sur le projet de loi. Il en a le droit, et c'est une bonne chose. Il connaît bien le projet de loi. Il possède une certaine expertise à la Chambre. Je le sais, car j'ai travaillé avec lui pendant six ans en tant que leader parlementaire. Nous nous sommes toujours bien entendus, et nous avons toujours... Vous savez, il nous arrive parfois d'être en désaccord. Cependant, dans le cas présent, hier, je l'ai écouté poser toutes ses questions et les lancer ainsi, et ce qu'il disait correspondait exactement aux insinuations que j'ai mentionnées il y a un moment.

Le leader parlementaire... Il n'est pas le leader parlementaire. Il était le leader parlementaire. Le chef de l'opposition sait très bien qu'il posait des questions... Il a dit : J'espère que quelqu'un du côté du gouvernement se lèvera pour répondre à ces questions. Levez-vous et répondez à ces questions. J'ai commencé à compter les questions qu'il posait, et leur nombre est devenu assez élevé. Puis, j'ai remarqué que les questions se répétaient, de sorte que je me suis dit : Bon, je dois laisser tomber ça.

Le député connaît la procédure parlementaire, et il sait que les questions qu'il a posées doivent trouver une réponse en comité, et non à l'étape de la deuxième lecture. C'est le principe ou la philosophie du projet de loi qui doit être accepté ici. Est-on d'accord avec les principes généraux du projet de loi? Hier, je n'ai pas entendu un seul des parlementaires du côté de l'opposition dire être d'accord avec le projet de loi, de sorte qu'ils doivent s'y opposer. Je suis déçu. C'est ce qui m'a déçu dans tout cela. J'ai davantage apprécié la position du chef de l'opposition ce matin. Il a parlé de collaboration et du renvoi en comité pour trouver les réponses. C'est ce qu'il aurait dû dire hier, pas aujourd'hui. De toute façon, le gouvernement conservateur a la réputation de vivre un peu trop souvent dans le passé.

Encore une fois, j'en reviens à ceci : ce n'est pas Fredericton qui sait le mieux. Si nous voulons des solutions efficaces, elles devraient venir des municipalités. Vous savez, quant aux municipalités, une partie du problème au cours des six dernières années tenait au fait que le gouvernement avait promis une réforme municipale mais qu'il l'a menée à l'envers. J'utiliserais bien le terme approprié ici, mais je suppose qu'il n'est pas convenable. Les parlementaires d'en face s'y sont mal pris. Ils ont fait les choses à l'envers. Ils auraient dû commencer par la réforme fiscale. C'est ce qui a créé le problème. Les

municipalities without proper fiscal reform. They did it backwards.

I just wanted to mention that, Madam Speaker. I think it is important. Being a member from the north and always having been a voice for the north, I thought I should stand up and just share my feelings and thoughts about what I heard yesterday and the bill. I hope, and I know, that the questions that opposition members have been asking will be answered in committee, and I expect complete support from the other side. The collaboration on the file that the leader mentioned this morning should be demonstrated with this file as well.

Merci beaucoup. *Wela'lin.*

Thank you.

11:45

Mr. Russell: Thank you, Madam Speaker. To the member opposite, I'm not against things, but basically, I have a lot of concerns. I just want to make sure things are done right. I'll speak about a lot of that stuff, as I speak here today.

Before I sat in this Chamber, I sat at a council table. I sat there on budget nights when the numbers didn't add up. I sat there when a snowstorm hit and the phones rang off the hook. I sat there when business owners walked into my office worried about power bills going up again. When we talk about Bill 41, and when we talk about letting municipalities get into clean energy generation, I don't look at it as theory. I look at it as real life because municipalities don't deal in theory. They deal with potholes, streetlights, recreation centres, water systems, and property tax bills people can actually afford. That is why this bill matters.

Let's strip away the legal language. Bill 41 does a few main things. It allows local governments to build or own clean energy generation projects, things like solar

gens d'en face auraient dû faire cela en premier lieu plutôt que de fusionner des municipalités sans une véritable réforme fiscale. Ils ont fait les choses à l'envers.

Je tenais simplement à mentionner cela, Madame la présidente. Je pense que c'est important. En tant que député du Nord et ayant toujours été un porte-parole du Nord, j'ai estimé qu'il fallait que je prenne la parole pour faire part de mes sentiments et de mes réflexions sur ce que j'ai entendu hier et sur le projet de loi. J'espère, et je sais, que ce sera le cas, que les questions posées par les parlementaires du côté de l'opposition trouveront une réponse en comité, et j'attends un soutien total de la part de l'autre côté. La collaboration dans le dossier dont le chef a parlé ce matin devrait également se concrétiser dans le cadre du présent dossier.

Thank you very much. *Wela'lin.*

Merci.

M. Russell : Merci, Madame la présidente. Je dirai au député d'en face que je ne suis pas contre certaines choses mais que j'ai tout simplement beaucoup de préoccupations. Je veux simplement m'assurer que les choses sont bien faites. J'aborderai bon nombre des points au cours de mon intervention d'aujourd'hui.

Avant de siéger à la Chambre, j'ai siégé à un conseil municipal. J'étais présent lors des soirées consacrées au budget, quand les chiffres ne concordaient pas. J'étais là quand une tempête de neige s'est abattue et que les téléphones n'arrêtaient pas de sonner. J'étais là lorsque des propriétaires d'entreprise venaient me voir dans mon bureau, inquiets à l'idée d'une nouvelle hausse de leurs factures d'électricité. Lorsque nous parlons du projet de loi 41 et lorsque nous parlons de permettre aux municipalités de se lancer dans la production d'énergie propre, je ne considère pas cela comme de la théorie. Je considère cela comme une réalité pratique, car les municipalités ne s'occupent pas de théorie. Elles s'occupent des nids-de-poule, de l'éclairage public, des centres de loisirs, des réseaux d'eau et des factures d'imposition foncière que les gens peuvent réellement se permettre de payer. C'est pourquoi le projet de loi est important.

Laissons de côté le jargon juridique. Le projet de loi 41 prévoit quelques mesures principales. Il permet aux gouvernements locaux de construire ou de posséder

fields, small wind projects, or other clean power facilities. It allows municipalities to use electricity themselves, sell electricity under the *Electricity Act*, and sell environmental credits tied to that power. It allows municipalities to partner with other municipalities, First Nations, the Crown, and private partners. It allows them to create corporations to run these projects, even for profit, with profits going back into municipal operations. It allows regional service commissions to be involved if municipalities delegate authority.

Now, on paper, that sounds modern. It sounds flexible. It sounds forward-looking. Madam Speaker, parts of it are. However, second reading is when we ask hard questions. Is the framework solid enough to protect taxpayers and municipalities? I want to be clear. I support municipalities having tools. I support innovation, and I support clean energy. However, support does not mean blind approval. I've seen projects that looked great on a PowerPoint slide but that turned into financial headaches five years later. Municipal governments are not energy utilities. They are not investment firms. They are not venture capital companies. They are service providers. Once you allow municipalities to enter the energy marketplace, especially through corporations that can operate for profit, you change the role of local governments in a very serious way. That deserves careful scrutiny.

Madam Speaker, when I was mayor, every dollar mattered. If we made a bad investment, there wasn't some big provincial treasury to hide behind. There were taxpayers, neighbours, friends, and people I met at the grocery store, and they didn't want explanations. They wanted accountability. That's why I read Bill 41 with one question in mind: Who carries the risk if these projects fail? The bill clearly allows borrowing. It allows shared construction costs. It allows corporate structures. However, nowhere do I see strong, clear provincial guardrails protecting smaller municipalities from getting in over their heads.

des projets de production d'énergie propre, tels que des parcs solaires, de petits parcs éoliens ou d'autres installations d'énergie propre. Il permet aux municipalités d'utiliser elles-mêmes l'électricité, d'en vendre en vertu de la *Loi sur l'électricité* et de vendre des crédits environnementaux liés à cette énergie. Il permet aux municipalités de s'associer à d'autres municipalités, aux Premières Nations, à la Couronne et à des partenaires privés. Il leur permet de créer des sociétés pour gérer de tels projets, même à but lucratif, les bénéfices étant réinvestis dans les activités municipales. Il permet aux commissions de services régionaux de participer si les municipalités leur délèguent des pouvoirs.

Sur le papier, cela semble moderne. Cela semble flexible. Cela semble tourné vers l'avenir. Madame la présidente, c'est en partie le cas. Cependant, c'est lors de la deuxième lecture que nous posons les questions difficiles. Le cadre est-il suffisamment solide pour protéger les contribuables et les municipalités? Je tiens à être clair. Je suis favorable à ce que les municipalités disposent d'outils. Je soutiens l'innovation, et je soutiens l'énergie propre. Cependant, ce soutien ne signifie pas une approbation aveugle. J'ai vu des projets qui semblaient formidables sur une diapositive PowerPoint mais qui se sont transformés en casse-tête financier cinq ans plus tard. Les administrations municipales ne sont pas des services publics d'énergie. Ce ne sont pas des sociétés d'investissement. Ce ne sont pas des compagnies de capital-risque. Ce sont des prestataires de services. Dès lors que l'on autorise les municipalités à entrer sur le marché de l'énergie, en particulier par l'intermédiaire de sociétés pouvant fonctionner à but lucratif, on modifie très profondément le rôle des gouvernements locaux. Cela mérite un examen minutieux.

Madame la présidente, lorsque j'étais maire, chaque dollar comptait. Si nous faisions un mauvais investissement, nous ne pouvions pas nous réfugier derrière un vaste trésor provincial. Il y avait des contribuables, des voisins, des amis et des gens que je croisais à l'épicerie, et ils ne voulaient pas d'explications. Ils voulaient des comptes. C'est pourquoi j'ai lu le projet de loi 41 en gardant une question à l'esprit : Qui assume le risque si les projets échouent? Le projet de loi autorise clairement l'emprunt. Il autorise le partage des coûts de construction. Il autorise les structures d'entreprise. Cependant, je ne vois nulle part de garde-fous provinciaux solides et clairs protégeant les petites

Let me be honest. Some municipalities in New Brunswick have deep administrative capacity. Others have a clerk, a CAO wearing five hats, and a volunteer council doing their best. Yes, these bills open the same door to everyone. A large city might manage a clean energy project responsibly. A small rural municipality might be convinced by consultants, projections, or promises that don't pan out. When that happens, it's not the consultant who pays. It's the taxpayer.

One part of this bill stands out. Municipalities can generate electricity. They can sell electricity. They can sell environmental attributes, but they cannot distribute electricity to residents. Municipalities can become producers but never providers. That creates a strange situation. A town could build a solar project beside its own residents and sell the power into the system, and those same residents would still pay rising energy bills with no direct municipality service benefit. People back home are going to ask: What is in it for us? That is a fair question.

11:50

Bill 41 allows municipalities to create corporations that operate clean energy projects for profit. Let me say that again. Municipal governments can now create profit-seeking corporations. That is a major policy shift—not small and not technical but major. Once governments enter profit-based ventures, risks appear. These include governance risks, transparency risks, political pressures, and financial exposures. We need clear rules around public reporting, conflict of interest protection, independent auditing, and council accountability. Otherwise, we risk creating entities that operate at arm's-length from taxpayers while still using taxpayer backing.

municipalités contre le risque de s'engager dans des projets qui les dépassent.

Je vais être franc. Certaines municipalités du Nouveau-Brunswick ont d'importantes capacités administratives. D'autres ont un greffier, un directeur général qui cumule cinq fonctions et un conseil municipal composé de bénévoles qui font de leur mieux. Oui, de tels projets de loi ouvrent la même porte à tout le monde. Une grande ville pourrait gérer un projet d'énergie propre de manière responsable. Une petite municipalité rurale pourrait se laisser convaincre par des consultants, des prévisions ou des promesses qui ne se concrétisent pas. Lorsque cela se produit, ce n'est pas le consultant qui paie. C'est le contribuable.

Un aspect du projet de loi retient particulièrement l'attention. Les municipalités peuvent produire de l'électricité. Elles peuvent vendre de l'électricité. Elles peuvent vendre des attributs environnementaux, mais elles ne peuvent pas distribuer l'électricité aux résidents. Les municipalités peuvent devenir des producteurs, mais jamais des fournisseurs. Cela crée une situation étrange. Une ville pourrait construire un parc solaire à proximité de ses propres résidents et vendre l'électricité au réseau, et ces mêmes résidents continueraient de payer des factures d'énergie en hausse sans bénéficier d'aucun service direct de la part de la municipalité. Les gens vont se demander : Qu'est-ce que cela nous apporte? C'est une question légitime.

Le projet de loi 41 autorise les municipalités à créer des sociétés qui exploitent des projets d'énergie propre à but lucratif. Permettez-moi de le répéter. Les administrations municipales peuvent désormais créer des sociétés à but lucratif. Il s'agit d'un changement de politique majeur, un changement ni mineur ni purement technique mais bien majeur. Dès lors que les gouvernements s'engagent dans des initiatives à but lucratif, des risques apparaissent. Il s'agit notamment de risques liés à la gouvernance, à la transparence, aux pressions politiques et aux finances. Nous avons besoin de règles claires en matière de reddition de comptes publique, de protection contre les conflits d'intérêts, d'audit indépendant et de responsabilité du conseil municipal. Sinon, nous risquons de créer des entités qui fonctionnent en toute indépendance vis-à-vis des contribuables tout en continuant à bénéficier de leur soutien.

The bill also allows municipalities to delegate authority to regional service commissions. Now, regional corporations can be a good thing. Shared services mean saving money, and regional planning makes sense. However, we must also ask: Are regional service commissions ready for energy development responsibilities? Do they have technical expertise, financial oversight capacity, or risk management systems? If we hand them new powers without new resources, we are setting them up to struggle.

Madam Speaker, I want to acknowledge something. The intent of this bill is understandable. Energy is changing. Communities want local solutions. Municipalities want revenue tools beyond property taxes. Frankly, local governments have been asking for new economic opportunities for years. Yes, giving municipalities options is positive, but good intentions do not replace good governance.

Here's what I believe is missing from Bill 41. The first thing is provincial oversight standards. If municipalities are entering energy markets, clear provincial risk assessments should be required before a project begins. The second is financial safeguards. We need limits that protect taxpayers from large-scale borrowing tied to speculative revenue projections. Third is transparency requirements. Residents deserve clear annual reporting on project performance, profits or losses, and long-term liabilities. Fourth is fairness for small municipalities. Rural communities must not feel pressured to chase projects just to keep up with larger centres.

Madam Speaker, municipalities already carry heavy responsibilities. They deal with housing pressures, infrastructure deficits, policing costs, and climate adaptation. We cannot quietly download provincial energy policies onto local governments without ensuring they have the required tools, expertise, and protection. Otherwise, this becomes another example

Le projet de loi autorise également les municipalités à déléguer leurs pouvoirs aux commissions de services régionaux. Certes, les commissions régionales peuvent être une bonne chose. Le partage des services permet de réaliser des économies, et la planification régionale est pertinente. Cependant, nous devons également nous poser la question suivante : Les commissions de services régionaux sont-elles prêtes à assumer des responsabilités en matière de développement énergétique? Disposent-elles de l'expertise technique, des capacités de contrôle financier ou de systèmes de gestion des risques nécessaires? Si nous leur confions de nouveaux pouvoirs sans leur fournir de nouvelles ressources, nous les condamnons à rencontrer des difficultés.

Madame la présidente, je tiens à reconnaître une chose. L'intention du projet de loi est compréhensible. Le secteur de l'énergie est en pleine mutation. Les collectivités veulent des solutions locales. Les municipalités veulent disposer d'outils de recettes autres que les impôts fonciers. Franchement, les gouvernements locaux réclament depuis des années de nouvelles opportunités économiques. Oui, offrir des options aux municipalités est positif, mais les bonnes intentions ne remplacent pas la bonne gouvernance.

Voici ce qui, selon moi, fait défaut au projet de loi 41. Premièrement, il faut des normes provinciales de surveillance. Si les municipalités s'engagent sur les marchés de l'énergie, des évaluations provinciales claires des risques devraient être exigées avant le lancement d'un projet. Deuxièmement, il faut des garanties financières. Nous avons besoin de limites qui protègent les contribuables contre des emprunts à grande échelle liés à des prévisions de recettes spéculatives. Troisièmement, il faut des exigences de transparence. Les résidents méritent des rapports annuels clairs sur le rendement des projets, les bénéfices ou les pertes, ainsi que sur les engagements à long terme. Quatrièmement, il faut garantir l'équité pour les petites municipalités. Les collectivités rurales ne doivent pas se sentir contraintes de se lancer dans des projets simplement pour rester au niveau des grands centres.

Madame la présidente, les municipalités assument déjà de lourdes responsabilités. Elles doivent faire face aux pressions en matière de logement, aux déficits en infrastructures, aux coûts liés au maintien de l'ordre et à l'adaptation aux changements climatiques. Nous ne pouvons pas simplement transférer les politiques énergétiques provinciales aux gouvernements locaux sans nous assurer qu'ils disposent des outils, de

of a responsibility moving downward while risk stays local.

Coming from a rural background, I know communities are practical. People aren't against clean energy. They just want common sense. They want to know whether this will lower taxes, create local jobs, and actually help their communities. If the answer isn't clear, support disappears fast. Municipalities will be left explaining decisions they didn't fully control.

One strong element of this bill is the ability to partner with First Nations governments. That is important. Energy development can be an opportunity for real partnership and shared economic growth. Again, partnerships work best when roles, risks, and revenues are transparent from the start. We should encourage collaboration while ensuring fairness and clarity for everyone involved.

Second reading is not about killing ideas. It's about improving them. Bill 41 is an idea worth improving. If done right, municipal clean energy projects could stabilize local finances, support economic development, and help New Brunswick transition responsibly. If done poorly, they could create debt, division, and disappointment. We want municipalities to be empowered, not exposed. We want innovation and not speculation. We want not only clean energy but also clean accountability. That means this bill should receive serious study in committee. We should hear from mayors, rural councils, regional service commissions, energy experts, and taxpayers. Let's test this legislation before communities are asked to live with its consequences.

Madam Speaker, I want to spend some time talking about something that often gets overlooked when legislation like this is introduced. That's capacity. Legislation does not implement itself. Policies do not run projects, but people do. Across New Brunswick,

l'expertise et de la protection nécessaires. Sinon, cela deviendra un nouvel exemple de transfert de responsabilité vers le bas, tandis que le risque reste local.

Issu d'un milieu rural, je sais que les collectivités ont le sens des réalités. Les gens ne sont pas contre l'énergie propre. Ils veulent simplement que l'on fasse preuve de bon sens. Ils veulent savoir si cela permettra de réduire les impôts, de créer des emplois locaux et d'aider concrètement leurs collectivités. Si la réponse n'est pas claire, le soutien s'évanouit rapidement. Les municipalités se retrouveront alors à devoir expliquer des décisions sur lesquelles elles n'avaient pas pleinement de contrôle.

L'un des points forts du projet de loi réside dans la possibilité de nouer des partenariats avec les gouvernements des Premières Nations. C'est important. Le développement énergétique peut être l'occasion d'un véritable partenariat et d'une croissance économique partagée. Là encore, les partenariats fonctionnent mieux lorsque les rôles, les risques et les recettes sont transparents dès le départ. Nous devons encourager la collaboration tout en garantissant équité et clarté pour toutes les parties concernées.

La deuxième lecture vise non pas à rejeter les idées mais à les améliorer. Le projet de loi 41 est une idée qui mérite d'être améliorée. S'ils sont menés à bien, les projets municipaux d'énergie propre pourraient stabiliser les finances locales, soutenir le développement économique et aider le Nouveau-Brunswick à opérer une transition responsable. S'ils sont mal menés, ils pourraient créer de la dette, des divisions et de la déception. Nous voulons que les municipalités soient rendues plus autonomes, et non exposées à des risques. Nous voulons de l'innovation, et non de la spéculation. Nous voulons non seulement de l'énergie propre mais aussi une responsabilité irréprochable. Cela signifie que le projet de loi devrait faire l'objet d'un examen approfondi en comité. Nous devrions entendre les maires, les conseils ruraux, les commissions de services régionaux, les experts en énergie et les contribuables. Mettons la mesure législative à l'épreuve avant de demander aux collectivités d'en subir les conséquences.

Madame la présidente, je veux m'attarder un instant sur un aspect souvent négligé lorsque des mesures législatives du genre sont déposées. Il s'agit des capacités. Les mesures législatives ne s'appliquent pas d'elles-mêmes. Ce ne sont pas les politiques mais les

municipal capacity varies dramatically. Some municipalities have engineering departments, finance teams, procurement specialists, and legal advisors. Others rely on regional support and part-time expertise. Yet Bill 41 assumes municipalities can suddenly operate within the energy generation sector, one of the most complex sectors of our economy. Energy projects involve regulatory approval, environmental assessments, power purchase agreements, financial structures, and long-term maintenance obligations. There are market price fluctuations. That is not simple work. I worry that enthusiasm could outpace preparedness.

11:55

Madam Speaker, municipalities are under pressure. Everyone in this Chamber knows that property taxes remain their primary source of revenue. Costs continue to rise, and infrastructure deficits grow every year. When the government introduces legislation promising new revenue streams, municipalities listen carefully. However, history teaches us something important. When local governments chase revenue instead of stability, risk increases. If we look at municipalities across North America that have invested in projects outside of their traditional areas of expertise, we see industrial parks without tenants, facilities without sustainability, and business plans for ventures built on optimistic forecasts. Sometimes these projects succeed, but sometimes taxpayers are left paying them off for decades. The question is not whether municipalities can generate energy. The question is whether they should without stronger provincial guidance.

Let's talk honestly about the electricity market. Electricity pricing is not controlled by municipalities. It depends on provincial policy, transmission access, long-term contracts, regional demand, federal regulations, and global energy trends. A municipality could build a solar facility, expecting certain revenues, only to see pricing conditions change. Energy markets shift faster than municipal budgeting cycles.

personnes qui mènent les projets. Partout au Nouveau-Brunswick, les capacités municipales varient considérablement. Certaines municipalités disposent de services d'ingénierie, d'équipes financières, de spécialistes des approvisionnements et de conseillers juridiques. D'autres comptent sur un soutien régional et sur des experts à temps partiel. Or, le projet de loi 41 part du principe que les municipalités peuvent soudainement fonctionner dans le secteur de la production d'énergie, l'un des secteurs les plus complexes de notre économie. Les projets énergétiques impliquent des autorisations réglementaires, des études d'impact sur l'environnement, des ententes d'achat d'électricité, des structures financières et des obligations d'entretien à long terme. Il y a les fluctuations des prix du marché. Ce n'est pas une tâche simple. Je crains que l'enthousiasme ne l'emporte sur la préparation.

Madame la présidente, les municipalités sont sous pression. Tout le monde à la Chambre sait que les impôts fonciers restent leur principale source de recettes. Les coûts ne cessent d'augmenter, et les déficits en matière d'infrastructures s'aggravent chaque année. Lorsque le gouvernement dépose des mesures législatives promettant de nouvelles sources de recettes, les municipalités y prêtent une oreille attentive. Cependant, l'histoire nous enseigne une leçon importante. Lorsque les gouvernements locaux privilégient les recettes au détriment de la stabilité, les risques augmentent. Si nous examinons les municipalités d'Amérique du Nord qui ont investi dans des projets hors de leurs domaines d'expertise traditionnels, nous voyons des parcs industriels sans locataires, des installations non viables et des plans d'affaires reposant sur des prévisions optimistes. Parfois, les projets aboutissent, mais il arrive aussi que les contribuables se retrouvent à les rembourser pendant des décennies. La question n'est pas de savoir si les municipalités sont capables de produire de l'énergie. La question est de savoir si elles devraient le faire sans bénéficier d'un encadrement provincial plus solide.

Parlons franchement du marché de l'électricité. Les tarifs de l'électricité ne sont pas contrôlés par les municipalités. Ils dépendent de la politique provinciale, de l'accès au réseau de transport, des contrats à long terme, de la demande régionale, de la réglementation fédérale et des tendances énergétiques mondiales. Une municipalité pourrait construire une installation solaire en espérant générer certaines

Municipal taxpayers should never become unwilling investors in speculative markets.

Here's another question worth asking: Who would benefit first from Bill 41? Would it be municipalities? Would it be residents? Or would it be private developers seeking local partners? Municipalities entering partnerships must negotiate from a position of strength. If they cannot, they risk carrying financial exposures while private partners capture most of the upside. That is not a partnership. That is an imbalance.

Madam Speaker, I represent rural communities. Rural New Brunswickers understand energy better than many people think they do. They live beside transmission lines. They work in forestry, agriculture, mining, and manufacturing. These industries are powered by energy. Rural New Brunswickers support practical environmental solutions, but they are cautious of policies that sound good in Fredericton but land differently in rural regions.

The members of a rural municipality may not want it to become an energy developer. They may simply want stable power costs, reliable infrastructure, and economic development tools that match local realities. We must ensure that Bill 41 remains optional. Municipalities must not be indirectly pressured through funding incentives or political expectations.

Here is another concern. If a municipality creates a corporation under this legislation, who ultimately answers to residents? Is it council, the board of directors, shareholders, or provincial regulators? Lines of accountability must remain crystal clear. Residents must always know who is responsible for decisions affecting public money. Once accountability becomes blurred, trust disappears quickly. Madam Speaker, trust is the currency of local government.

recettes, pour finalement voir les conditions tarifaires évoluer. Les marchés de l'énergie évoluent plus rapidement que les cycles budgétaires municipaux. Les contribuables des municipalités ne devraient jamais se retrouver contraints d'investir sur des marchés spéculatifs.

Voici une autre question qui mérite d'être posée : Qui seront les premiers à bénéficier du projet de loi 41? Serait-ce les municipalités? Serait-ce les résidents? Ou serait-ce des promoteurs privés à la recherche de partenaires locaux? Les municipalités qui concluent des partenariats doivent négocier en position de force. Si elles n'y parviennent pas, elles sont susceptibles d'assumer les risques financiers tandis que les partenaires privés accaparent la majeure partie des bénéfices. Ce n'est pas un partenariat. C'est un déséquilibre.

Madame la présidente, je représente des collectivités rurales. Les gens des régions rurales du Nouveau-Brunswick comprennent mieux l'énergie que beaucoup ne le pensent. Ils vivent à proximité des lignes de transport d'électricité. Ils travaillent dans l'industrie forestière, l'agriculture, l'exploitation minière et l'industrie manufacturière. Ces secteurs dépendent de l'énergie. Les gens des régions rurales du Nouveau-Brunswick soutiennent les solutions environnementales pratiques, mais ils se méfient des politiques qui semblent bonnes à Fredericton mais qui sont perçues différemment dans les régions rurales.

Les habitants d'une municipalité rurale ne souhaitent peut-être pas que celle-ci se lance dans le développement de l'énergie. Ils souhaitent peut-être simplement des coûts d'électricité stables, des infrastructures fiables et des outils de développement économique qui correspondent aux réalités locales. Nous devons veiller à ce que le projet de loi 41 reste facultatif. Les municipalités ne doivent pas subir de pressions indirectes par le biais d'incitations financières ou d'attentes politiques.

Voici une autre préoccupation. Si une municipalité crée une société en vertu de la mesure législative en question, qui rendra des comptes en dernier ressort aux résidents? Est-ce le conseil municipal, le conseil d'administration, les actionnaires ou les régulateurs provinciaux? Les lignes de responsabilité doivent rester d'une clarté absolue. Les résidents doivent toujours savoir qui est responsable des décisions concernant les deniers publics. Dès que la responsabilité devient floue, la confiance disparaît

As a former small business owner, I learned something early: Revenue projections are easy, but cash flow realities are harder. Energy projects require significant up-front capital. Returns come years later. Unexpected maintenance happens, technology evolves, equipment ages, and markets change. Businesses manage those risks voluntarily, but municipal taxpayers do not choose those risks individually. They inherit them collectively. That distinction matters.

Now, let me address clean energy itself. New Brunswickers care about environmental stewardship. Rural communities, especially, understand sustainability because their livelihoods depend on land and water. However, environmental policies must deliver practical outcomes. We should ask: Will municipal energy generation meaningfully reduce emissions? Will it lower costs? Will it strengthen local resilience? Or will it simply shift responsibility without providing measurable benefits?

(Interjections.)

Madam Speaker: Member. Member.

(Interjections.)

Madam Speaker: Member.

It being noon—

(Interjections.)

Madam Speaker: Thank you. It being noon, the House is now in recess until 1 p.m.

(The House recessed at 12 p.m.)

The House resumed at 1 p.m.)

rapidement. Madame la présidente, la confiance est la devise du gouvernement local.

En tant qu'ancien propriétaire d'une petite entreprise, j'ai appris très tôt une chose, à savoir que, si les prévisions de revenus sont faciles à établir, la réalité des flux de trésorerie est par contre plus complexe. Les projets énergétiques nécessitent d'importants investissements initiaux. Les rendements du capital investi ne se concrétisent que des années plus tard. Des travaux d'entretien imprévus surviennent, la technologie évolue, les équipements vieillissent, et les marchés changent. Les entreprises gèrent de tels risques de leur plein gré, mais les contribuables municipaux ne choisissent pas ces risques individuellement. Ils en héritent collectivement. Une telle distinction est importante.

Permettez-moi maintenant d'aborder la question même de l'énergie propre. Les gens du Nouveau-Brunswick ont à cœur la gestion responsable de l'environnement. Les collectivités rurales, en particulier, comprennent bien la notion de durabilité, car leur subsistance dépend de la terre et de l'eau. Cependant, les politiques environnementales doivent produire des résultats concrets. Nous devrions demander : La production d'énergie au niveau municipal permettra-t-elle de réduire significativement les émissions? Permettra-t-elle de réduire les coûts? Renforcera-t-elle la résilience locale? Ou ne fera-t-elle que transférer la responsabilité sans apporter d'avantages mesurables?

(Exclamations.)

La présidente : Monsieur le député. Monsieur le député.

(Exclamations.)

La présidente : Monsieur le député.

Comme il est midi...

(Exclamations.)

La présidente : Merci. Comme il est midi, la séance est suspendue jusqu'à 13 h.

(La séance est levée à 12 h.)

La séance reprend à 13 h.)

13:00

La présidente : Bon après-midi.

Good afternoon, everyone.

Veillez vous asseoir.

Please be seated. We will resume the debate on Bill 41.

Mr. Russell: I have to wait a minute for my blood pressure to come back down, Madam Speaker. Can I start from the beginning?

(Interjections.)

Mr. Russell: Okay. No, I don't think I can make it through a second time.

Thank you, Madam Speaker. Regarding what I was saying earlier about concerns and stuff like that, those are questions that the committee must examine carefully.

I do see potential with Bill 41, particularly through regional cooperation. Municipalities partnering together could share the risk, shared ownership models could improve feasibility, and partnerships with First Nations could create lasting economic opportunities. However, collaboration works only when supported by a strong framework. The government members must not assume that collaboration happens automatically. It requires structure, expertise, and oversight.

Madam Speaker, energy policy is, fundamentally, provincial. It always has been, and it always will be. Bill 41 must not become a quiet retreat from provincial responsibility. Local governments could complement provincial strategy, not replace it. If municipalities are stepping into this space, the province must remain an active partner, not a distant observer.

Before this bill proceeds further, I believe the government owes municipalities answers. For example, will there be provincial technical advisory support? Will risk assessments be required before projects proceed? Will borrowing limits apply? Will

Madam Speaker: Good afternoon.

Bon après-midi, tout le monde.

Please be seated.

Veillez vous asseoir. Nous reprenons le débat sur le projet de loi 41.

M. Russell : Je dois attendre une minute que ma tension artérielle redescende, Madame la présidente. Puis-je reprendre depuis le début?

(Exclamations.)

M. Russell : D'accord. Non, je ne pense pas pouvoir m'y remettre une deuxième fois.

Merci, Madame la présidente. En ce qui concerne ce que j'ai dit plus tôt au sujet des préoccupations et autres interrogations, ce sont là des questions que le comité doit examiner attentivement.

Je vois un réel potentiel dans le projet de loi 41, notamment grâce à la coopération régionale. Les municipalités qui s'associent pourraient partager les risques, les modèles de propriété partagée pourraient améliorer la faisabilité, et les partenariats avec les Premières Nations pourraient créer des opportunités économiques durables. Cependant, la collaboration ne fonctionne que lorsqu'elle s'appuie sur un cadre solide. Les parlementaires du côté du gouvernement ne doivent pas présumer que la collaboration se fait automatiquement. Elle nécessite une structure, une expertise et une supervision.

Madame la présidente, la politique énergétique relève, par essence, de la compétence provinciale. Cela a toujours été le cas, et cela le restera toujours. Le projet de loi 41 ne doit pas devenir un abandon discret des responsabilités provinciales. Les gouvernements locaux pourraient compléter la stratégie provinciale mais pas la remplacer. Si les municipalités s'engagent dans un tel domaine, la province doit rester un partenaire actif, et non un observateur distant.

Avant que le projet de loi n'aille plus loin, je crois que le gouvernement doit des réponses aux municipalités. Par exemple, y aura-t-il un soutien technique et consultatif de la part de la province? Des évaluations des risques seront-elles exigées avant le lancement des

smaller municipalities receive additional protections? Will performance reports be standardized? These are not partisan questions. They are governance questions.

Madam Speaker, there is one more point: Municipal councils change every four years. A council today may approve an energy project with financial obligations that last 25 years. Future councils and future taxpayers will inherit those commitments. Legislation must protect tomorrow's councils as much as today's, as long-term liabilities outlive political mandates.

I do not stand here to oppose progress. I stand here to advocate for responsibility. If municipalities succeed under this legislation, then New Brunswickers will succeed. If municipalities struggle, then every level of government will feel the consequences. That is why thoughtful amendments now matter more than quick passage. The members of the official opposition believe this bill deserves study, consultation, and improvement. We will work constructively, we will listen to municipal leaders, and we will propose practical safeguards. Good legislation is not measured by speed. It is measured by its durability.

Madam Speaker, local governments are the backbone of this province. They clear roads, deliver clean water, maintain community spaces, and are the first to respond when citizens need help. They deserve legislation that empowers them wisely. Bill 41 has potential, but potential alone is not enough. Let us refine it and strengthen it. Let us protect municipalities while enabling innovation and ensuring that when communities step forward into the energy future, they do so with confidence, not uncertainty. Strong municipalities build a stronger New Brunswick. Thank you, Madam Speaker.

Madam Speaker: Are there any other speakers?

projets? Des plafonds d'emprunt s'appliqueront-ils? Les petites municipalités bénéficieront-elles de protections supplémentaires? Les rapports de rendement seront-ils uniformisés? Ce ne sont pas des questions partisans. Ce sont des questions de gouvernance.

Madame la présidente, il y a un autre point, à savoir que les conseils municipaux changent tous les quatre ans. Un conseil municipal d'aujourd'hui peut approuver un projet énergétique assorti d'obligations financières s'étalant sur 25 ans. Les futurs conseils municipaux et les futurs contribuables hériteront de tels engagements. La mesure législative doit protéger les conseils de demain autant que ceux d'aujourd'hui, car les engagements à long terme survivent aux mandats politiques.

Je ne suis pas ici pour m'opposer au progrès. Je suis ici pour plaider en faveur de la responsabilité. Si les municipalités réussissent grâce à la mesure législative en question, alors les gens du Nouveau-Brunswick réussiront. Si les municipalités rencontrent des difficultés, alors tous les paliers de gouvernement en subiront les conséquences. C'est pourquoi des amendements mûrement réfléchis importent aujourd'hui davantage qu'une adoption précipitée. Les parlementaires du côté de l'opposition officielle estiment que le projet de loi mérite d'être étudié, de faire l'objet de consultations et d'être amélioré. Nous travaillerons de manière constructive, nous écouterons les dirigeants municipaux, et nous proposerons des garanties concrètes. La qualité d'une mesure législative se mesure non pas à sa rapidité d'adoption mais à sa pérennité.

Madame la présidente, les gouvernements locaux sont l'épine dorsale de la province. Ils déneigent les routes, fournissent de l'eau potable, entretiennent les espaces communautaires et sont les premiers à intervenir lorsque les gens ont besoin d'aide. Ils méritent une mesure législative qui leur confère des pouvoirs de manière judicieuse. Le projet de loi 41 a du potentiel, mais le potentiel seul ne suffit pas. Affinons-le et renforçons-le. Protégeons les municipalités tout en favorisant l'innovation et en veillant à ce que, lorsque les collectivités s'engagent vers l'avenir énergétique, elles le fassent avec confiance, et non dans l'incertitude. Des municipalités fortes contribuent à renforcer le Nouveau-Brunswick. Merci, Madame la présidente.

La présidente : Y a-t-il d'autres intervenants?

13:05

M^{me} M. Johnson : Merci beaucoup, Madame la présidente.

Madam Speaker, today I rise in response to this legislation proposing amendments to the *Local Governance Act*. It would permit local governments and regional service commissions to establish for-profit clean energy generation facilities, delegate borrowing authorities, and engage more broadly in electricity generation and the sale of clean energy credits.

At first, the government members will present this bill as a modern, innovative, and environmentally conscious one. They will say that this legislation empowers municipalities. They will say that it creates opportunity. They will say that it opens the doors to economic growth. However, Madam Speaker, when we look beyond the headlines and actually study the details of this legislation, serious concerns begin to emerge. There are concerns about financial risk, taxpayer exposure, municipal governance, unequal treatment under the law, and the long-term implications of restricting local autonomy through ideological energy policy.

We must examine this bill carefully. It deserves a full debate, and it deserves far more explanation from government than we've received thus far because this legislation truly represents not merely technical amendments to municipal governance statutes. It represents a significant philosophical shift in the role of local governments within New Brunswick.

Traditionally, municipalities exist to provide core public services, like roads, water, sewers, recreation, policing support, fire protection, planning, and local infrastructure. I just went through all of that this week with a civics class at Carleton North High School. Municipal governments do not look at investment corporations. Municipal governments don't want to become investment corporations, nor should they. Nor are they speculative energy developers. They're certainly not immune to the financial realities that come with major capital-intensive industrial projects.

Ms. M. Johnson: Thank you very much, Madam Speaker.

Madame la présidente, je prends la parole aujourd'hui au sujet de la mesure législative proposant des modifications à la *Loi sur la gouvernance locale*. Elle permettrait aux gouvernements locaux et aux commissions de services régionaux de créer des installations de production d'énergie propre à but lucratif, de déléguer des pouvoirs d'emprunt et de s'engager plus largement dans la production d'électricité et la vente de crédits d'énergie propre.

Les parlementaires du côté du gouvernement présenteront d'entrée de jeu le projet de loi comme une initiative moderne, innovante et respectueuse de l'environnement. Ils diront que la mesure législative renforce les pouvoirs des municipalités. Ils diront qu'elle crée des opportunités. Ils diront qu'elle ouvre la voie à la croissance économique. Cependant, Madame la présidente, lorsque nous regardons au-delà des grands titres et que nous examinons réellement les détails de la mesure législative, de sérieuses préoccupations commencent à émerger. Ces préoccupations portent sur les risques financiers, l'exposition des contribuables, la gouvernance municipale, l'inégalité de traitement devant la loi et les implications à long terme d'une restriction de l'autonomie locale au nom d'une politique énergétique idéologique.

Nous devons examiner le projet de loi avec soin. Il mérite un débat approfondi et bien plus d'explications de la part du gouvernement que ce que nous avons reçu jusqu'à présent, car la mesure législative en question ne représente pas simplement des modifications techniques aux lois de gouvernance municipale. Elle marque un changement idéologique significatif dans le rôle des gouvernements locaux au Nouveau-Brunswick.

Traditionnellement, les municipalités ont pour mission de fournir des services publics essentiels, tels que les routes, l'eau, les égouts, les loisirs, le soutien au maintien de l'ordre, la protection contre les incendies, l'urbanisme et les infrastructures locales. Je viens justement d'aborder tous ces éléments cette semaine avec une classe d'éducation civique à la Carleton North High School. Les gouvernements municipaux ne s'occupent pas de sociétés d'investissement. Les gouvernements municipaux ne souhaitent pas devenir des sociétés d'investissement, et ils ne doivent pas le

This bill would move municipalities directly into the business of commercial energy generation for profit. That should give us and every taxpayer pause.

Madam Speaker, one of the first issues that must be addressed is the government's insistence that only clean energy generation facilities may be operated for profit under these amendments. Now, let me be clear. There's an old saying: You be Frank, and I'll be Ernest. Members on this side recognize the importance of environmental stewardship. We recognize the role that renewable energy can play in our province's future, and we certainly recognize the value of innovation. We do not recognize the wisdom of the government artificially narrowing future economic opportunities for municipalities by putting in legislation with ideological restrictions directly integrated into the statute. This bill explicitly limits qualifying energy generation to sources defined as "clean" under the *Electricity Act*. That definition currently includes hydro, solar, wind, tidal, nuclear, biomass, biogas, and landfill-derived gases.

Now, what does it exclude? It excludes natural gas. That exclusion matters because energy policy must be rooted in practicality, in reliability, in affordability, and in regional realities, not in political branding and certainly not in exercises valuing one side over another. The reality is that natural gas continues to play a significant transitional role in energy systems throughout North America. My colleague from Grand Lake has expounded upon this on numerous occasions. He has expounded upon what a great benefit natural gas would be to certain regions of our province. It would provide dispatchable power. It would support grid reliability. It would offer flexibility during peak demand times when intermittent renewables cannot fully meet the system's needs.

devenir. Ils ne sont pas non plus des promoteurs énergétiques spéculatifs. Ils ne sont certes pas à l'abri des réalités financières inhérentes aux grands projets industriels à forte intensité de capital. Le projet de loi ferait entrer les municipalités directement dans le secteur de la production d'énergie commerciale à but lucratif. Cela devrait nous donner à réfléchir, à nous comme à tous les contribuables.

Madame la présidente, l'une des premières questions à aborder est l'insistance du gouvernement à vouloir limiter, dans le cadre des modifications proposées, l'exploitation à but lucratif aux seules installations de production d'énergie propre. Permettez-moi d'être claire. Il existe un vieux dicton qui dit : Sois franc, et je serai sérieux. Les parlementaires de ce côté-ci reconnaissent l'importance de la gestion responsable de l'environnement. Nous reconnaissons le rôle que l'énergie renouvelable peut jouer dans l'avenir de notre province, et nous reconnaissons bien sûr la valeur de l'innovation. Nous ne reconnaissons toutefois pas que le gouvernement fait montre de sagesse du fait de restreindre artificiellement les perspectives économiques futures des municipalités en adoptant une mesure législative qui intègre directement des restrictions idéologiques dans ses dispositions. Le projet de loi limite explicitement la production d'énergie admissible aux sources définies comme « propres » en vertu de la *Loi sur l'électricité*. Cette définition inclut actuellement l'énergie hydroélectrique, l'énergie solaire, l'énergie éolienne, l'énergie océanique, l'énergie nucléaire, l'énergie de la biomasse, l'énergie biogaz ainsi que le gaz d'enfouissement.

Or, qu'exclut la définition? Elle exclut le gaz naturel. Une telle exclusion est importante, car la politique énergétique doit être fondée sur le pragmatisme, la fiabilité, l'abordabilité et les réalités régionales, et non sur une image politique ni, a fortiori, sur des choix favorisant un camp au détriment d'un autre. La réalité est que le gaz naturel continue de jouer un rôle de transition significatif dans les systèmes énergétiques partout en Amérique du Nord. Mon collègue de Grand Lake a développé un tel point à de nombreuses reprises. Il a expliqué à quel point le gaz naturel serait un atout majeur pour certaines régions de notre province. Le gaz naturel fournirait une énergie distribuable. Il contribuerait à la fiabilité du réseau. Il offrirait une flexibilité pendant les périodes de pointe, lorsque les énergies renouvelables intermittentes ne peuvent pas répondre pleinement aux besoins du réseau.

Yet this legislation says to municipalities: You may pursue profit opportunities, but only if the province approves of the energy source you're going to use. Now, that's not local autonomy. That is provincial gatekeeping. So, it creates a double standard. A private corporation establishing a manufacturing operation or a data centre may generate electricity for its own purposes using broader energy options. However, municipalities, which are public entities accountable to the taxpayer, are restricted to a politically approved list. Now why is that? Why should a multinational corporation enjoy greater flexibility than an elected municipal government? Why should local councils be prohibited from exploring future energy technologies that may become viable, affordable, or strategically important in the coming decades? Perhaps most importantly, why are we embedding rigid ideological assumptions into legislation that governs infrastructure investments and may operate for 40 years or 50 years?

13:10

Madam Speaker, energy technology has changed rapidly and continues to change rapidly. About 10 years ago, many experts predicted entirely different market conditions than what we are facing today, and 10 years from now, the landscape will undoubtedly change again. Yet this government is choosing to legislate limitation rather than flexibility.

That leads directly to another concern: The definition of "clean source" itself is not even fixed. It is defined elsewhere, in other legislation. That means a future government could amend the definition under the *Electricity Act* and, overnight, fundamentally alter what municipalities are legally permitted to operate for profit. Imagine a municipality investing tens of millions of dollars into infrastructure based on one legislative framework only to discover later that the rules have changed through a regulatory or statutory amendment found elsewhere. Now, that is going to create uncertainty, and uncertainty discourages responsible investment.

Pourtant, la mesure législative dit aux municipalités : Vous pouvez rechercher des opportunités de profit, mais uniquement si la province approuve la source d'énergie que vous comptez utiliser. Or, cela n'a rien à voir avec l'autonomie locale. Il s'agit là d'un contrôle exercé par la province. Cela crée donc deux poids, deux mesures. Une société privée qui implante une usine de fabrication ou un centre de données peut produire de l'électricité pour ses propres besoins en recourant à un éventail plus large d'options énergétiques. En revanche, les municipalités, qui sont des entités publiques responsables devant les contribuables, sont limitées à une liste approuvée sur le plan politique. Pourquoi en est-il ainsi? Pourquoi une multinationale devrait-elle bénéficier d'une plus grande flexibilité qu'un gouvernement municipal élu? Pourquoi les conseils locaux devraient-ils se voir interdire d'explorer des technologies énergétiques d'avenir qui pourraient devenir viables, abordables ou stratégiquement importantes au cours des prochaines décennies? Et peut-être surtout, pourquoi intégrons-nous des présomptions idéologiques rigides dans une mesure législative qui régit les investissements en infrastructures et qui pourrait rester en vigueur pendant 40 ou 50 ans?

Madame la présidente, les technologies énergétiques ont évolué rapidement et continuent de le faire. Il y a environ 10 ans, de nombreux experts prévoyaient des conditions de marché totalement différentes de celles auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui, et, dans 10 ans, le paysage aura sans aucun doute encore changé. Pourtant, le gouvernement actuel choisit d'imposer des restrictions par la loi plutôt que de privilégier la flexibilité.

Cela soulève directement une autre préoccupation, à savoir que la définition même de « source propre » n'est même pas figée. Elle est définie ailleurs, dans une autre mesure législative. Cela signifie qu'un futur gouvernement pourrait modifier la définition dans le cadre de la *Loi sur l'électricité* et, du jour au lendemain, changer fondamentalement ce que les municipalités sont légalement autorisées à exploiter à des fins lucratives. Imaginez une municipalité investissant des dizaines de millions dans des infrastructures en se fondant sur un cadre législatif, pour découvrir par la suite que les règles ont changé à la suite d'une modification réglementaire ou législative figurant ailleurs. Cela va créer de

Madam Speaker, municipalities need predictability. Taxpayers deserve predictability. However, this bill creates a moving target.

Let's turn to the issue of financial exposure. This may be the most troubling aspect of this legislation. The government proposes to loosen balanced budget requirements for municipal energy operations. Under the current Act, municipalities operating generation facilities must maintain an annually balanced budget with respect to those operations. Well, that sounds prudent. It sounds responsible, and it reflects the understanding that public utilities and public enterprises must be managed conservatively, since taxpayers ultimately bear the risk.

However, this legislation would change that framework dramatically. Instead of annual balance requirements, municipalities would now be permitted to balance operations over a four-year period—four years. Madam Speaker, that means that, theoretically, a municipality could operate a significant annual deficit for multiple consecutive years before corrective action becomes mandatory. Who is going to absorb the losses if a project fails? Guess who. It's taxpayers—not private investors, venture capital firms, shareholders, or property tax payers but residents who are already struggling with inflation, rising utility costs, housing pressures, and affordability concerns, which we have been spoken about on numerous occasions in the past couple of weeks.

The government members constantly speak about affordability, yet here they are, creating mechanisms that could expose local taxpayers to speculative long-term financial liabilities. Let's remember: Many municipalities in New Brunswick are already under significant fiscal strain. Many are grappling with aging infrastructure. Many are struggling to maintain roads. Many face water and wastewater system pressures. Many have limited tax bases. Now the government wants those same municipalities to enter commercial energy markets.

l'incertitude, et l'incertitude décourage les investissements responsables.

Madame la présidente, les municipalités ont besoin de prévisibilité. Les contribuables méritent de la prévisibilité. Or, le projet de loi crée une cible mouvante.

Abordons maintenant la question de risques financiers. C'est peut-être l'aspect le plus préoccupant de la mesure législative. Le gouvernement propose d'assouplir les exigences d'équilibre budgétaire pour les activités énergétiques municipales. En vertu de la loi actuelle, les municipalités exploitant des installations de production d'énergie doivent maintenir un budget annuel équilibré pour ces activités. Cela semble prudent. Cela semble responsable et reflète la conviction que les services publics et les entreprises publiques doivent être gérés de manière prudente, puisque ce sont les contribuables qui, au bout du compte, supportent le risque.

Or, la mesure législative modifierait radicalement un tel cadre. Au lieu d'exigences d'équilibre annuel, les municipalités seraient désormais autorisées à équilibrer leurs activités sur une période de quatre ans, sur quatre années. Madame la présidente, cela signifie que, théoriquement, une municipalité pourrait afficher un déficit annuel important pendant plusieurs années consécutives avant que des mesures correctives deviennent obligatoires. Qui va absorber les pertes si un projet échoue? Devinez qui. Ce sont les contribuables, et non pas les investisseurs privés, les sociétés de capital-risque, les actionnaires ou les payeurs d'impôts fonciers, mais les résidents qui sont déjà aux prises avec l'inflation, la hausse des coûts des services publics, les pressions liées au logement et les préoccupations en matière d'abordabilité, dont nous avons parlé à de nombreuses reprises ces deux dernières semaines.

Les parlementaires du côté du gouvernement ne cessent de parler d'abordabilité; pourtant, les voilà en train de créer des mécanismes qui pourraient exposer les contribuables municipaux à des engagements financiers spéculatifs à long terme. Rappelons-le: De nombreuses municipalités du Nouveau-Brunswick sont déjà soumises à d'importantes contraintes budgétaires. Beaucoup sont confrontées au vieillissement de leurs infrastructures. Beaucoup peinent à entretenir leurs routes. Beaucoup subissent des pressions liées aux installations d'eau et d'eaux usées. Beaucoup disposent d'une assiette fiscale limitée. Or, le gouvernement veut désormais que ces

Madam Speaker, with borrowing powers delegated by regional service commissions, borrowing authority is certainly not a trivial matter. Debt incurred through failed projects does not magically disappear. We have seen across Canada and the world just what happens when governments become overly ambitious in commercial ventures without proper safeguards. Cost overruns occur, revenue projections fail, market conditions shift, interest rates rise, and maintenance costs continue to escalate. Ultimately, can you guess who is left holding the bag? It's the taxpayer.

13:15

What specific safeguards exist in this legislation to protect taxpayers from poorly structured energy investments? What independent oversight mechanisms will exist to protect them? What transparency requirements will apply to municipal corporations established under these provisions? Will taxpayers have access to full financial disclosures? Will local governments be required to conduct independent risk assessments? Is there going to be a provincial cap on borrowing exposure? Will municipal residents be consulted through referenda before assuming major debt obligations for speculative energy projects? These are questions the local taxpayers should be asking and will be asking. So far, the government has not provided any answers, and that is simply unacceptable.

Madam Speaker, another significant issue concerns the expanding role of the regional service commissions. This bill proposes allowing municipalities to delegate authority, including borrowing powers, to regional service commissions in relation to clean energy generation. That should concern anyone who values local democratic accountability.

Regional service commissions already operate at a considerable distance from everyday public scrutiny. Most taxpayers could not tell you who even sits on these commissions, how decisions are made by these

mêmes municipalités s'engagent sur les marchés commerciaux de l'énergie.

Madame la présidente, compte tenu des pouvoirs d'emprunt délégués par les commissions de services régionaux, le pouvoir d'emprunt n'est certainement pas une question anodine. La dette contractée à la suite de projets qui échouent ne disparaît pas comme par magie. Nous avons vu, partout au Canada et dans le monde, ce qui se passe lorsque les gouvernements se lancent avec une ambition démesurée dans des projets commerciaux sans garanties adéquates. Les coûts dépassent les prévisions, les projections de recettes ne se concrétisent pas, les conditions du marché évoluent, les taux d'intérêt augmentent, et les coûts d'entretien ne cessent de grimper. En fin de compte, devinez qui doit payer la note? C'est le contribuable.

Quelles garanties précises la mesure législative prévoit-elle pour protéger les contribuables contre des investissements énergétiques mal structurés? Quels mécanismes de surveillance indépendante seront mis en place pour protéger les contribuables? Quelles exigences en matière de transparence s'appliqueront aux sociétés municipales créées en vertu des dispositions en question? Les contribuables auront-ils accès à l'intégralité de l'information financière? Les gouvernements locaux seront-ils tenus de réaliser des évaluations indépendantes des risques? Y aura-t-il un plafond provincial sur l'exposition au risque d'emprunt? Les résidents des municipalités seront-ils consultés par référendum avant que celles-ci ne contractent des dettes importantes pour des projets énergétiques spéculatifs? Ce sont là des questions que les contribuables locaux devraient poser et qu'ils poseront. Jusqu'à présent, le gouvernement n'a fourni aucune réponse, ce qui est tout simplement inacceptable.

Madame la présidente, une autre question importante concerne le rôle croissant des commissions de services régionaux. Le projet de loi propose de permettre aux municipalités de déléguer des pouvoirs, y compris des pouvoirs d'emprunt, aux commissions de services régionaux en matière de production d'énergie propre. Cela devrait préoccuper quiconque attache de l'importance à la responsabilité démocratique locale.

Les commissions de services régionaux fonctionnent déjà à une distance considérable du contrôle quotidien par la population. La plupart des contribuables seraient incapables de vous dire qui siège à ces commissions,

commissions, or how borrowing decisions are structured. Now, we are proposing to empower these bodies further with potentially significant commercial and financial responsibilities. Taxpayers are not going to understand whether debates occurred at these regional service commission meetings or how decisions were made.

Who, ultimately, is going to be accountable when projects fail? Will it be the commission, the municipality, or the province? Will it be the taxpayer, once again, who had no meaningful input in the first place? Accountability becomes blurred when authority is delegated through layers of governance structures. Blurred accountability is dangerous when it comes to public finances.

The government also highlights provisions allowing municipalities to enter agreements with council bands under the *Indian Act*. On principle, collaboration with First Nations communities on economic development opportunities can and should be positive and constructive. There is enormous potential in partnership-based approaches to infrastructure and energy development. However, again, the devil is in the details, and those details matter.

How will governance disputes be resolved? How will revenue-sharing agreements be structured? Who will be engaged in those discussions? What liability protections will exist? Who will be held to account if things fail? How will differing regulatory frameworks be reconciled? What consultation has already occurred with Indigenous leadership on the operational realities of these provisions?

The government cannot simply announce partnerships without presenting a framework for how these partnerships will function in practice. Indigenous communities want to be engaged right from the get-go. They say: Don't talk about us without us. The government cannot simply announce partnerships without presenting a framework for how these partnerships are going to function in practice.

comment les décisions y sont prises, ou comment les décisions d'emprunt sont structurées. Or, nous proposons aujourd'hui d'accroître les pouvoirs de ces organismes en leur conférant des responsabilités commerciales et financières potentiellement importantes. Les contribuables ne sauront pas si des débats ont eu lieu lors des réunions de ces commissions de services régionaux, ni comment les décisions ont été prises.

Qui, au bout du compte, sera tenu responsable en cas d'échec des projets? Sera-ce la commission, la municipalité ou la province? Sera-ce, une fois de plus, le contribuable, qui n'a d'ailleurs pas eu son mot à dire dès le départ? La responsabilité devient floue lorsque le pouvoir est délégué à travers plusieurs niveaux de structures de gouvernance. Une responsabilité floue est dangereuse lorsqu'il s'agit des finances publiques.

Le gouvernement met également en avant les dispositions permettant aux municipalités de conclure des accords avec les conseils des bandes reconnues en vertu de la *Loi sur les Indiens*. En principe, la collaboration avec les collectivités des Premières Nations sur les opportunités de développement économique peut et doit être positive et constructive. Les approches fondées sur le partenariat en matière de développement des infrastructures et de l'énergie recèlent un potentiel énorme. Cependant, là encore, tout est dans les détails, et ces détails ont leur importance.

Comment les litiges en matière de gouvernance seront-ils résolus? Comment les ententes de partage des recettes seront-elles structurées? Qui participera aux discussions en la matière? Quelles protections en matière de responsabilité seront prévues? Qui sera tenu responsable en cas d'échec? Comment les différents cadres réglementaires seront-ils harmonisés? Quelles consultations ont déjà eu lieu avec les dirigeants autochtones sur les réalités opérationnelles des dispositions en question?

Le gouvernement ne peut pas se contenter d'annoncer des partenariats sans présenter un cadre précisant comment ces partenariats fonctionneront dans la pratique. Les collectivités autochtones veulent être engagées dès le départ. Elles disent : Ne parlez pas de nous sans nous. Le gouvernement ne peut pas se contenter d'annoncer des partenariats sans présenter un cadre précisant comment ces partenariats fonctionneront dans la pratique.

Madam Speaker, I also find it notable that the government has provided little evidence demonstrating exactly why this bill is urgently necessary at this time. Do we need to have this put through immediately? What is the urgency? Our leader spoke about the fact that this is an opportunity to take the time to examine it fully. Can we not discuss this over the summer when we have time away from the Legislature? Let's sit down and discuss this at length.

13:20

The recent review concerning NB Power did not prominently recommend this sweeping municipal commercialization framework. Have you heard anything about it? I have not. Where exactly did this policy originate? Was it requested by municipalities? I haven't heard anything from the three represented in Carleton-Victoria. If so, which municipalities requested this legislation? Was there a province-wide consultation process? We seem to have trouble remembering that, when talking about policy, it is important to consult and sit down with stakeholders in order to get buy-in. Ask our vets about that. Did taxpayers ask for municipalities to become energy corporations? Or is this just another example of this government pursuing policy first and then asking questions later?

We are entitled to know the rationale behind this legislation. It carries potentially significant long-term financial consequences. We will ask the minister about that. We will ask for the rationale behind this legislation. I'm hoping we will continue to get that information through our questioning and this debate.

Madam Speaker, there is also an important philosophical question. What exactly will happen when municipalities become financially dependent on commercial energy profits? Will public policy decisions begin revolving around revenue and its generation rather than core service delivery? Will municipalities prioritize commercial projects over essential infrastructure maintenance? Oh, I hope not. Will local governments begin competing with private sector energy development? Will councils become increasingly exposed to market volatility? These

Madame la présidente, je trouve également notable que le gouvernement ait fourni peu de faits probants démontrant précisément pourquoi le projet de loi est d'une nécessité urgente à l'heure actuelle. Devons-nous l'adopter immédiatement? Quelle est l'urgence? Notre chef a souligné qu'il s'agit d'une occasion de prendre le temps d'examiner le projet de loi en profondeur. Ne pouvons-nous pas en discuter cet été, lorsque nous ne serons pas à l'Assemblée législative? Réunissons-nous et discutons-en longuement.

L'examen récent concernant Énergie NB n'a pas particulièrement recommandé un tel cadre de commercialisation municipale de si grande envergure. En avez-vous entendu parler? Pour ma part, non. D'où provient exactement une telle politique? A-t-elle été demandée par les municipalités? Je n'ai rien entendu de la part des trois municipalités représentées dans Carleton-Victoria. Si tel est le cas, quelles municipalités ont demandé une telle mesure législative? Y a-t-il eu un processus de consultation à l'échelle de la province? Nous semblons avoir du mal à nous rappeler que, lorsqu'on parle de politiques, il est important de consulter et de discuter avec les parties prenantes afin d'obtenir leur adhésion. Demandez à nos vétérinaires ce qu'ils en pensent. Les contribuables ont-ils demandé que les municipalités deviennent des sociétés d'énergie? Ou s'agit-il simplement d'un autre exemple de la méthode du gouvernement actuel consistant à mettre d'abord en œuvre une politique et à poser les questions ensuite?

Nous avons le droit de connaître la justification d'une telle mesure législative. Elle comporte des conséquences financières potentiellement importantes à long terme. Nous interrogerons le ministre à ce sujet. Nous demanderons quelle est la justification de la mesure législative. J'espère que nous continuerons à obtenir l'information grâce à nos questions et au présent débat.

Madame la présidente, il y a également une question importante en matière de principe. Que se passera-t-il exactement lorsque les municipalités deviendront financièrement dépendantes des bénéfices tirés de l'énergie commerciale? Les décisions de politique publique commenceront-elles à tourner autour des recettes et de leur génération plutôt que de la prestation des services essentiels? Les municipalités donneront-elles la priorité aux projets commerciaux au détriment de l'entretien des infrastructures essentielles? Oh, j'espère que non. Les gouvernements locaux

aren't abstract questions. They are practical governance concerns.

Public institutions should not be incentivized to behave like speculative enterprises. If they're going to enter these markets, there must be robust safeguards, transparency standards, and public accountability mechanisms clearly spelled out in the legislation and not left to assumption. I hope that the minister and his colleagues will illuminate for the opposition parties exactly what those policies will be.

Madam Speaker, another issue deserving scrutiny is the sale of tradeable clean energy credits. Again, the government is presenting this as innovative, forward-looking, and cutting edge. However, carbon credit and renewable credit markets are notoriously volatile and heavily policy dependent. Their value often fluctuates based on regulatory changes, international market conditions, and shifting government mandates. Are municipalities now going to be expected to be traders in environmental credit markets? Will they have to create a position within their municipal government to handle those sorts of things? Are we going to have an environmental credit market analyst on staff? Do local councils possess the expertise necessary to navigate these complex financial solutions and systems? What protections exist against speculative losses? What auditing requirements will apply? Will residents be informed of the risks associated with these transactions? At the end of the day, these are not theoretical dollars. They are public dollars, and public dollars are paid by the taxpayer.

Madam Speaker, perhaps one of the greatest frustrations with this legislation is that the government appears determined to present any questioning of the bill as opposition to renewable energy, and that is far, far from the truth. One can support clean energy innovations while still demanding fiscal responsibility. One can support municipal

commenceront-ils à entrer en concurrence avec le secteur privé dans le domaine du développement énergétique? Les conseils municipaux seront-ils de plus en plus exposés à la volatilité des marchés? Ce ne sont pas là des questions abstraites. Ce sont des préoccupations concrètes en matière de gouvernance.

Les institutions publiques ne devraient pas être incitées à se comporter comme des entreprises spéculatives. Si elles doivent s'engager sur les marchés, il faut que des garanties solides, des normes de transparence et des mécanismes de responsabilité publique soient clairement énoncés dans la mesure législative et ne soient pas sujets à interprétation. J'espère que le ministre et ses collègues expliqueront clairement aux partis d'opposition en quoi consisteront exactement les politiques en question.

Madame la présidente, un autre aspect méritant d'être examiné de près est la vente de crédits d'énergie propre négociables. Une fois encore, le gouvernement présente une telle mesure comme innovante, tournée vers l'avenir et à la pointe du progrès. Or, les marchés des crédits carbone et des crédits d'énergie renouvelable sont notoirement volatils et fortement tributaires des politiques mises en œuvre. La valeur de ces crédits fluctue souvent en fonction des changements réglementaires, des conditions des marchés internationaux et de l'évolution des mandats gouvernementaux. Va-t-on désormais attendre des municipalités qu'elles deviennent des négociateurs sur les marchés des crédits environnementaux? Devront-elles créer un poste au sein de leur administration municipale pour gérer un tel genre de questions? Allons-nous compter parmi notre personnel un analyste spécialisé dans les marchés des crédits environnementaux? Les conseils municipaux disposent-ils de l'expertise nécessaire pour s'y retrouver dans de tels solutions et systèmes financiers complexes? Quelles protections existent contre les pertes spéculatives? Quelles exigences d'audit s'appliqueront? Les résidents seront-ils informés des risques associés à de telles transactions? Au bout du compte, il ne s'agit pas d'argent théorique. Il s'agit d'argent public, et l'argent public est versé par les contribuables.

Madame la présidente, l'une des plus grandes frustrations liées à la mesure législative est peut-être que le gouvernement semble déterminé à présenter toute remise en cause du projet de loi comme une opposition à l'énergie renouvelable, ce qui est très, très loin de la vérité. On peut soutenir les innovations en matière d'énergie propre tout en exigeant la

opportunities while still insisting on accountability. One can support economic development while still questioning poorly defined borrowing structures. That is the role of the opposition. We're here to ask difficult questions. We're here to examine unintended consequences. We're here to scrutinize legislation before taxpayers have to bear the consequences.

There are many unanswered questions here. For example, what happens if an energy project consistently underperforms on its projected revenues? Who is going to swoop in and assist municipalities? Who is going to provide the resources, the knowledge base, and the expertise to help them navigate those troubled waters? Will municipalities be permitted to raise property taxes just to offset losses? That will excite taxpayers. Will provincial taxpayers eventually be asked to bail out failing municipal energy corporations? That will excite the taxpayers. How will conflicts of interest be managed when municipalities simultaneously regulate development and compete commercially within the energy sector? That is a question for investigation.

13:25

Will there be mandatory public reporting requirements? There should be. What procurement standards will apply? We need to know this. What anticorruption safeguards will exist around large infrastructure contracts? I hope those safeguards are going to be in place.

Madam Speaker, the government often speaks about empowering local governments. However, true empowerment means providing municipalities with tools while respecting their autonomy and protecting taxpayers. This bill provides opportunity, absolutely. However, it also creates substantial risk.

Unfortunately, the legislation, as presented before us, appears far more focused on political messaging than on careful governance design. The government seems eager to market the words "clean energy" without fully explaining the financial architecture underpinning

responsabilité budgétaire. On peut soutenir les opportunités pour les municipalités tout en insistant sur la responsabilité. On peut soutenir le développement économique tout en remettant en question des structures d'emprunt mal définies. Tel est le rôle de l'opposition. Nous sommes ici pour poser les questions difficiles. Nous sommes ici pour examiner les conséquences imprévues. Nous sommes ici pour passer au crible les mesures législatives avant que les contribuables n'aient à en subir les conséquences.

De nombreuses questions restent sans réponse ici. Par exemple, que se passera-t-il si un projet énergétique affiche systématiquement des recettes inférieures aux prévisions? Qui viendra à la rescousse des municipalités? Qui fournira les ressources, les connaissances et l'expertise nécessaires pour les aider à traverser de telles eaux tumultueuses? Les municipalités seront-elles autorisées à augmenter les impôts fonciers simplement pour compenser leurs pertes? Cela va ravir les contribuables. Les contribuables provinciaux seront-ils finalement appelés à renflouer les sociétés énergétiques municipales en difficulté? Cela va ravir les contribuables. Comment les conflits d'intérêts seront-ils gérés lorsque les municipalités réglementeront le développement tout en étant en concurrence commerciale au sein du secteur de l'énergie? C'est une question qui mérite d'être approfondie.

Y aura-t-il des obligations de présentation de rapports publics? Il devrait y en avoir. Quelles normes d'approvisionnement s'appliqueront? Nous devons le savoir. Quelles garanties en matière d'anticorruption seront mises en place pour les grands contrats d'infrastructure? J'espère que ces garanties seront en place.

Madame la présidente, le gouvernement parle souvent de donner plus de pouvoirs aux gouvernements locaux. Cependant, une véritable habilitation consiste à fournir des outils aux municipalités tout en respectant leur autonomie et en protégeant les contribuables. Le projet de loi offre des opportunités, c'est certain. Il s'accompagne toutefois de risques considérables.

Malheureusement, la mesure législative, telle qu'elle nous est présentée, semble bien plus axée sur un message politique que sur une conception rigoureuse de la gouvernance. Le gouvernement semble désireux de mettre en avant les mots « énergie propre » sans

these proposals. That is simply not good enough, particularly at a time when New Brunswick families are already under pressure.

People are worried about affordability, as both sides of the House have illustrated in the debate speeches. New Brunswickers are worried about taxes, utility rates, and debt, both governmental and personal. Now the government proposes legislation that may encourage municipalities to take on major commercial borrowing risks in a volatile energy market.

Madam Speaker, if the government members truly believe that this framework is sound, then they should welcome stronger oversight provisions and engage in conversations and debate that make it strong and bring answers to the taxpayers of New Brunswick. The government should welcome mandatory transparency mechanisms. It should welcome stricter taxpayer protections. It should welcome amendments to clarify liability, consultation, debt exposure, and operational accountability. Legislation of this magnitude should not proceed on vague optimism alone. We must promote and encourage confidence on the part of consumers and taxpayers in the province.

This bill must proceed on evidence, safeguards, and sound public policy. At present, there remain too many unanswered questions and too many potential risks. That's the reason this bill deserves far greater examination, potentially through committee review and further consultation. Let's bring in people who know about energy, who know about infrastructure, and who have expertise in what this bill is engaged in. Let's hear from them in committee. Let's have them come before this Assembly, and let's ask them about granting municipalities and regional entities sweeping new commercial authorities.

Madam Speaker, New Brunswickers expect responsible government. They expect careful stewardship of public finances. They expect the

expliquer en détail l'architecture financière qui soutient les mesures proposées. Cela n'est tout simplement pas suffisant, surtout à un moment où les familles du Nouveau-Brunswick sont déjà sous pression.

Les gens s'inquiètent de l'abordabilité, comme l'ont illustré les deux côtés de la Chambre dans leurs interventions au cours des débats. Les gens du Nouveau-Brunswick s'inquiètent des impôts, des tarifs des services publics et de l'endettement, tant public que privé. Or, le gouvernement propose aujourd'hui une mesure législative susceptible d'encourager les municipalités à prendre des risques importants en matière d'emprunts commerciaux sur un marché de l'énergie volatil.

Madame la présidente, si les parlementaires du côté du gouvernement estiment véritablement que le cadre proposé est solide, ils devraient alors se montrer favorables à des dispositions de supervision plus strictes et s'engager dans des discussions et des débats qui la renforcent et apportent des réponses aux contribuables du Nouveau-Brunswick. Le gouvernement devrait se montrer favorable à des mécanismes de transparence obligatoires. Il devrait se montrer favorable à des protections plus strictes pour les contribuables. Il devrait se montrer favorable à des amendements visant à clarifier la responsabilité, la consultation, l'exposition à la dette et la responsabilité opérationnelle. Une mesure législative d'une telle ampleur ne devrait pas être adoptée sur la seule base d'un optimisme vague. Nous devons promouvoir et encourager la confiance des consommateurs et des contribuables de la province.

Le projet de loi doit s'appuyer sur des données probantes, des garanties et une politique publique solide. À l'heure actuelle, il reste trop de questions sans réponse et trop de risques potentiels. C'est la raison pour laquelle le projet de loi mérite un examen bien plus approfondi, possiblement en recourant à un examen en comité et à des consultations supplémentaires. Faisons appel à des personnes qui s'y connaissent en énergie, qui s'y connaissent en infrastructures et qui possèdent une expertise dans le domaine visé par le projet de loi. Écoutons-les en comité. Invitons-les à l'Assemblée et interrogeons-les sur l'octroi de nouveaux pouvoirs commerciaux étendus aux municipalités et aux entités régionales.

Madame la présidente, les gens du Nouveau-Brunswick attendent de leur gouvernement qu'il fasse preuve de responsabilité. Ils attendent une gestion

promise of transparency. They expect legislation that will protect taxpayers rather than expose them to uncertain long-term liabilities and risks. This bill, as currently drafted, falls short of those standards. Thank you, Madam Speaker.

(Interjections.)

Mr. Austin: I can tell that there's excitement across the way. Hold on to your hats, ladies and gentlemen.

13:30

Thank you, Madam Speaker. Thank you to the previous speaker and the other speakers on this bill. Bill 41, *An Act to Amend the Local Governance Act*, is certainly an important one. At face value, I think it presents a great opportunity for municipalities to be part of the energy-demand solution as well as to create and generate some revenue within their own boundaries and, to a certain degree, to chart their own course with power generation. That could affect the municipalities' tax rates and the revenue coming into the municipalities. The thing is that, with that, there are pros and cons. It is very high risk.

(**Mr. Bourque** took the chair as Deputy Speaker.)

As I rise today to speak on Bill 41, *An Act to Amend the Local Governance Act*, I do so recognizing that this legislation touches on some of the most important questions facing New Brunswickers today. These are questions about how we generate electricity, how we empower local governments, how we protect taxpayers, and how we balance economic development with long-term public responsibility.

When we talk about the renewal subject in relation to the production of electricity, we obviously see a positive environmental effect from renewables. Wind and solar clearly don't have the same effect in terms of CO₂, for obvious reasons. However, there are some

rigoureuse des finances publiques. Ils attendent que la transparence soit garantie. Ils attendent une mesure législative qui protège les contribuables plutôt que de les exposer à des engagements et à des risques incertains à long terme. Le projet de loi, tel qu'il est rédigé actuellement, ne répond pas à de telles normes. Merci, Madame la présidente.

(Exclamations.)

M. Austin : Je constate que l'effervescence règne de l'autre côté. Tenez-vous bien, Mesdames et Messieurs.

Merci, Madame la présidente. Je remercie l'intervenante précédente ainsi que les autres intervenants qui se sont exprimés sur le projet de loi. Le projet de loi 41, *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance locale*, revêt sans aucun doute une grande importance. À première vue, je pense qu'il offre aux municipalités une excellente occasion de participer à la résolution du problème de la demande énergétique, ainsi que de créer et de générer des recettes sur leur propre territoire et, dans une certaine mesure, de tracer leur propre voie en matière de production d'électricité. Cela pourrait avoir une incidence sur les taux d'imposition des municipalités et sur les recettes dont elles disposent. Le problème, c'est que le projet de loi présente à la fois des avantages et des inconvénients. Il comporte un risque très élevé.

(**M. Bourque** prend le fauteuil à titre de vice-président.)

En prenant la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi 41, *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance locale*, je le fais en reconnaissant que la mesure législative en question touche à certaines des questions les plus importantes auxquelles sont confrontés les gens du Nouveau-Brunswick aujourd'hui. Il s'agit de questions relatives à la manière dont nous produisons l'électricité, dont nous donnons des moyens d'action aux gouvernements locaux, dont nous protégeons les contribuables et dont nous concilions le développement économique avec la responsabilité publique à long terme.

Lorsque nous abordons le sujet de l'énergie renouvelable dans le contexte de la production d'électricité, nous constatons évidemment un effet positif sur l'environnement grâce aux énergies renouvelables. L'éolien et le solaire n'ont

problems with that. By admission, I am not a professional, by any stretch, when it comes to electricity production. When you get into the complexities of it, there is an issue with renewables relating to inertia and voltage. We'll have NB Power's RIGS project, which is supposed to offset that to help with the inertia and voltage so that renewables can be put onto the system in greater ways.

However, there is more to how renewables generate electricity and how that impacts our demand and our ability to supply that demand right here in New Brunswick. When you look at this bill, at face value, it can appear relatively straightforward. The government presents the bill as a modernizing measure, a way to allow municipalities and regional service commissions to participate more actively in clean energy development and to benefit financially from renewable power generation.

Certainly, Mr. Deputy Speaker, there is nothing inherently wrong with wanting local governments to participate in economic opportunity. There is nothing wrong with municipalities wanting to diversify revenue streams. Anytime municipalities can get revenues not only from taxpayers but also through other avenues, most would say that's a positive thing. There is nothing wrong with communities wanting to invest in renewable energy projects. In fact, in New Brunswick, communities are already exploring ways to become more energy resilient, more economically self-sufficient, and more environmentally sustainable.

We see the growing interest in solar projects and, as we look at this bill, we see the opportunity it will create for an electricity supply for the grid and for the renewable energy component of that supply. However, on the flip side, we see that the government is now moving to tighten other avenues of residential solar creation and putting that back on the grid. It seems like we're getting two sides. Like the old saying goes, you speak out of both sides of your mouth. What did the members opposite say? Was it suck and blow? I don't

manifestement pas le même impact en termes d'émissions de CO₂, pour des raisons évidentes. Cependant, cela pose certains problèmes. Je reconnais volontiers que je ne suis en aucun cas un expert en matière de production d'électricité. Lorsque l'on se penche sur les subtilités de la question, on constate que les énergies renouvelables posent un problème lié à l'inertie et à la tension. Nous aurons le projet sur l'intégration des énergies renouvelables et la sécurité du réseau d'Énergie NB, qui est censé compenser ce problème d'inertie et de tension afin de permettre une intégration plus importante des énergies renouvelables dans le réseau.

Cependant, la manière dont les énergies renouvelables produisent de l'électricité et l'impact que cela a sur notre demande et notre capacité à répondre à cette demande ici même, au Nouveau-Brunswick, ne se résument pas à cela. À première vue, lorsqu'on examine le projet de loi, il peut sembler relativement simple. Le gouvernement le présente comme une mesure de modernisation, un moyen de permettre aux municipalités et aux commissions de services régionaux de participer plus activement au développement de l'énergie propre et de tirer un avantage financier de la production d'énergie renouvelable.

Certes, Monsieur le vice-président, il n'y a rien de mal en soi à vouloir que les gouvernements locaux profitent des opportunités économiques. Il n'y a rien de mal à ce que les municipalités souhaitent diversifier leurs sources de recettes. Chaque fois que les municipalités peuvent obtenir des recettes non seulement auprès des contribuables mais aussi par d'autres voies, la plupart des gens diront que c'est une bonne chose. Il n'y a rien de mal à ce que les collectivités souhaitent investir dans des projets d'énergie renouvelable. En fait, au Nouveau-Brunswick, des collectivités explorent déjà des moyens de renforcer leur résilience énergétique, d'accroître leur autosuffisance économique et d'améliorer leur durabilité environnementale.

Nous constatons un intérêt croissant pour les projets solaires, et, à l'examen du projet de loi, nous voyons la possibilité qu'il créera quant à l'approvisionnement en électricité du réseau et quant à la part de l'énergie renouvelable dans cet approvisionnement. Cependant, d'un autre côté, nous constatons que le gouvernement s'apprête désormais à restreindre d'autres possibilités de production d'énergie solaire résidentielle et de réinjection de cette énergie dans le réseau. On dirait qu'il y a deux poids, deux mesures. Comme le dit le

know how appropriate that is, but I think you get the gist of what I am trying to say here.

New Brunswick communities are already exploring ways to become more energy resilient, more economically sufficient, and more environmentally sustainable. That creates this interest in solar projects. We see interest in biomass. We see conversations about community energy generation. We see municipalities increasingly trying to position themselves for the future. The conversation is legitimate. It is necessary and, to be fair, it deserves thoughtful policy discussion and debate, as we are doing here in this House today.

13:35

I mean, that's what this House does. That's what we all do. If you're on the government side, you bring forward bills as you see fit to make New Brunswick better. As the opposition, it is our job to scrutinize those bills to ensure that New Brunswickers are getting the best out of those bills or to determine whether those bills are even good for New Brunswickers at all or whether amendments or changes have to be made.

When we look at Bill 41, which we're discussing today, I see a legitimate bill. I think it also deserves legitimate debate. It should go through a legitimate process to ensure that it is what it says it is and that municipalities benefit from this without increasing the risk to their already struggling financial positions. Mr. Deputy Speaker, legislation must always be judged not simply by its stated purpose but by the structures it creates, the powers it grants, the risks it transfers, and the long-term consequences it may produce.

I understand that there probably aren't tens of thousands of people watching these speeches in the Legislature today. As we debate bills and go through committee processes, I understand that it's not a

vieil adage, on tient un double discours. Qu'ont dit les parlementaires d'en face? Ont-ils parlé de faire à la fois une chose et son contraire? Je ne sais pas si l'expression est tout à fait appropriée, mais je pense qu'on comprend l'essentiel de ce que j'essaie de dire ici.

Les collectivités du Nouveau-Brunswick explorent déjà des moyens de renforcer leur résilience énergétique, d'accroître leur autosuffisance économique et d'améliorer leur durabilité environnementale. C'est ce qui suscite un tel intérêt pour les projets solaires. Nous constatons un intérêt pour la biomasse. Nous voyons des conversations sur la production énergétique communautaire. Nous voyons les municipalités s'efforcer de plus en plus de se positionner pour l'avenir. La conversation est légitime. Elle est nécessaire et, pour être honnête, le sujet mérite une réflexion stratégique et un débat approfondis, et c'est ce que nous voyons ici même à la Chambre aujourd'hui.

Après tout, tel est le rôle de la Chambre. Tel est notre rôle à tous. Si on siège du côté du gouvernement, on présente des projets de loi comme bon il semble pour améliorer la situation au Nouveau-Brunswick. En tant qu'opposition, notre travail consiste à examiner minutieusement ces projets de loi pour nous assurer que les gens du Nouveau-Brunswick en tirent le meilleur parti pour déterminer s'ils sont réellement bénéfiques pour eux ou encore s'il faut y apporter des amendements ou des modifications.

Lorsque nous considérons le projet de loi 41, dont nous discutons aujourd'hui, j'y vois un projet de loi légitime. Je pense qu'il mérite également un débat en bonne et due forme. Il devrait suivre un processus en bonne et due forme afin de garantir qu'il correspond bien à ce qu'il prétend être et que les municipalités en tirent profit sans risquer d'aggraver les difficultés financières auxquelles elles sont déjà confrontées. Monsieur le vice-président, une mesure législative doit toujours être jugée non seulement à l'aune de son objet déclaré mais aussi en fonction des structures qu'elle crée, des pouvoirs qu'elle confère, des risques qu'elle transfère et des conséquences à long terme qu'elle peut entraîner.

Je comprends qu'il n'y ait probablement pas des dizaines de milliers de personnes qui suivent les discours à l'Assemblée législative aujourd'hui. Lorsque nous débattons de projets de loi et que nous

Friday night entertainment, beer-and-popcorn sort of process. However, that does not take away from the importance of the process. That should neither water down nor diminish the reality of what we do as MLAs, whether you're a government MLA or an opposition MLA.

We need to really dig into these bills. That's why we have great research staff in the opposition back rooms who can help us better understand things. Most of us who are here as MLAs are not lawyers. We don't always understand the legalese of a bill. However, the teams we have can help us understand the pros and cons of each section of a bill. That's part of this process. That's why we should always respect the process.

Sometimes, we can be very passionate when we debate bills. For me, I know some of the things that come forward can hit hard. Whether in support or in opposition, we all have our niches. We all have things that kind of drive us. Regardless of whether that thing is a passionate topic, a controversial bill, or just a neutral sort of bill that's not going to be a massive game-changer, it all needs thorough scrutiny. It needs thorough discussion and debate. That's what this whole process is.

As we look at Bill 41, and if we look at it carefully, we see a number of concerns that I believe deserve serious attention from this Legislature before we proceed. While this bill is framed as enabling legislation for local clean energy development, it also represents a significant policy shift in the relationship between municipalities, local taxpayers, and energy markets. It's also about financial risk. As previous speakers have mentioned, all those implications deserve more than simply a brief discussion. They deserve careful scrutiny.

Mr. Deputy Speaker, according to the government's own press release, the purpose of this legislation is to allow local governments to establish for-profit corporations to generate clean energy and profit from

allons en comité, je comprends que ce n'est pas un divertissement du vendredi soir, du genre bière et maïs soufflé. Cependant, cela n'enlève rien à l'importance du processus. Cela ne devrait ni édulcorer ni minimiser la réalité de ce que nous faisons en tant que parlementaires, qu'on soit des parlementaires du côté du gouvernement ou de l'opposition.

Nous devons vraiment nous plonger dans de tels projets de loi. C'est pourquoi nous disposons, dans les coulisses de l'opposition, d'une excellente équipe de recherche capable de nous aider à mieux comprendre les enjeux. La plupart d'entre nous, ici présents en tant que parlementaires, ne sommes pas des avocats. Nous ne comprenons pas toujours le jargon juridique d'un projet de loi. Cependant, les équipes dont nous disposons peuvent nous aider à cerner les avantages et les inconvénients de chaque article d'un projet de loi. Cela fait partie intégrante du processus. C'est pourquoi nous devons toujours respecter ce processus.

Parfois, nous pouvons nous montrer très passionnés lorsque nous débattons des projets de loi. Pour ma part, je suis conscient que certaines des propositions présentées peuvent être très controversées. Que ce soit pour les soutenir ou pour s'y opposer, nous avons tous nos propres convictions. Nous avons tous des sujets qui nous tiennent particulièrement à cœur. Qu'il s'agisse d'un sujet passionnant, d'un projet de loi controversé ou simplement d'un projet de loi neutre qui ne va pas tout bouleverser, tout doit faire l'objet d'un examen minutieux. Cela nécessite une discussion et un débat approfondis. C'est là le cœur même du processus.

Si nous examinons le projet de loi 41 et le faisons attentivement, nous constatons un certain nombre d'aspects préoccupants qui, selon moi, méritent une attention sérieuse de la part de l'Assemblée législative avant que nous n'allions plus loin. Bien que le projet de loi soit présenté comme une loi habilitante visant à favoriser le développement local de l'énergie propre, il représente également un changement significatif de politique dans les relations entre les municipalités, les contribuables locaux et les marchés de l'énergie. Il s'agit également de risque financier. Comme l'ont mentionné les intervenants précédents, toutes ces implications méritent mieux qu'une simple discussion sommaire. Elles méritent un examen minutieux.

Monsieur le vice-président, selon le communiqué du gouvernement lui-même, l'objet du projet de loi est de permettre aux gouvernements locaux d'établir des sociétés à but lucratif pour produire de l'énergie

the sale of renewable electricity. That is an important sentence. Historically, local governments have primarily existed to provide public services that do not generate revenue, such as water, roads, recreation, fire protection, waste management, community planning, and, overall, local infrastructure.

This bill begins by moving municipalities further into the role of commercial market participants. On the one hand, that could be a great thing for municipalities that are looking to generate revenue but not off the backs of taxpayers. On the flip side, if these projects go south and do not produce what people hope they will produce, it could create a further burden for taxpayers. In that scenario, local taxpayers will be on the hook for failed projects that don't produce the way people hoped they would. That, Mr. Deputy Speaker, is a major philosophic shift.

13:40

Under the current framework, municipalities can already construct and operate generating facilities for their own use or to sell electricity in certain circumstances. Bill 41 significantly expands that authority. It opens the door for municipalities and regional service commissions to actively pursue profit-generating energy enterprises. Mr. Deputy Speaker, as a Conservative, that gets my attention. I have always believed that municipalities should have the option to chart their own course. That is why, in that aspect, there are parts of this bill that I like and appreciate. I am not opposed to municipalities exploring innovation. I'm not opposed, obviously, to local economic development. I am certainly not opposed to renewable energy projects if they make financial and practical sense.

I come from the Grand Lake area. I was doing a bit of research on the history of Grand Lake. The Grand Lake area, specifically Minto, was the second-largest coal mining capital of Atlantic Canada. Economically, Grand Lake built itself on the coal mines. We have a place in Minto where we gather annually. It's for the coal miner's union, which has now gone on, but some folks who were part of the coal mines in the past

propre et tirer profit de la vente d'énergie renouvelable. C'est une phrase importante. Historiquement, les gouvernements locaux ont principalement existé pour fournir des services publics qui ne génèrent pas de recettes, tels que l'eau, les routes, les loisirs, la protection contre les incendies, la gestion des déchets, l'aménagement du territoire et, de manière générale, les infrastructures locales.

Le présent projet de loi commence par pousser davantage les municipalités à endosser le rôle d'acteurs du marché commercial. D'un côté, cela pourrait être une excellente chose pour les municipalités qui cherchent à générer des recettes sans pour autant faire peser la charge sur les contribuables. D'un autre côté, si de tels projets tournent mal et ne produisent pas ce que les gens espèrent, cela pourrait créer un fardeau supplémentaire pour les contribuables. Dans un tel scénario, ce sont les contribuables municipaux qui devront assumer le coût des projets ratés qui ne produisent pas les résultats escomptés. Cela, Monsieur le vice-président, constitue un important changement de principe.

Dans le cadre actuel, les municipalités peuvent déjà construire et exploiter des installations de production d'électricité pour leur propre usage ou pour vendre de l'électricité dans certaines circonstances. Le projet de loi 41 élargit considérablement un tel pouvoir. Il ouvre la voie aux municipalités et aux commissions de services régionaux pour qu'elles se lancent activement dans des entreprises énergétiques génératrices de bénéfices. Monsieur le vice-président, en tant que Conservateur, cela m'interpelle. J'ai toujours estimé que les municipalités devraient avoir la possibilité de tracer leur propre voie. C'est pourquoi, à cet égard, certaines parties du projet de loi me plaisent et me conviennent. Je ne suis pas opposé à ce que les municipalités explorent des voies innovantes. Je ne suis évidemment pas opposé au développement économique local. Je ne suis certainement pas opposé aux projets d'énergie renouvelable s'ils sont pertinents sur le plan financier et pratique.

Je viens de la région de Grand Lake. J'ai fait quelques recherches sur l'histoire de Grand Lake. La région de Grand Lake, et plus particulièrement Minto, était le deuxième plus grand centre minier du Canada atlantique. Sur le plan économique, Grand Lake s'est développée grâce aux mines de charbon. À Minto, nous avons un lieu où nous nous réunissons chaque année. Il est pour le syndicat des mineurs de charbon,

continue with the tradition. People come to this one spot in the municipality to pay tribute to the miners over the years who lost their lives so that the rest of us could have electricity and could grow as a society.

The coal that was extracted from Grand Lake wasn't only for Grand Lake. It provided power for homes all over the eastern seaboard. I remember learning about the history of the coal mines. I remember growing up as a child and watching the Maid Marion. I remember how massive this machine that dug coal out of the ground was. This was after the mines began kind of phasing out. Men would go underground to dig coal, and they would breathe in that dust. Back then, there weren't a whole lot of health and safety policies. There were no strong regulations on how coal was mined. You can imagine, 60 and 70 or so years ago, going into these dark, dingy, dusty, and dirty coal mines. You can imagine how lives were lost.

I remember the story of a couple of children falling down one of these mines. Some of the miners went in to try to rescue the children from the gases and everything that was in those mines. They, too, lost their lives. When we talk about coal mining, what it did for the area, and what it did for the entire northeastern seaboard coming right out of Grand Lake, that includes the fact that there was a lot of sacrifice throughout the years.

I say all that to show that I understand that we have to be innovative and open to opportunities for municipalities to generate electricity. That is something to be discussed and not to be closed-minded about. I have seen the benefits. As a resident of the area, I have reaped benefits of the coal mines.

There is a spot across from my place that I often go to on my ATV. If you go out there today, you'll see why it's what we in the area know as "cuts". Basically, rainwater has filled these cuts over the years. They are very deep, but they are not part of the water system in New Brunswick, per se. They are not naturally occurring. They are all there because of the Maid

qui n'existe plus aujourd'hui, mais certaines personnes qui ont travaillé dans les mines de charbon par le passé perpétuent la tradition. Les gens viennent à cet endroit précis de la municipalité pour rendre hommage aux mineurs qui, au fil des ans, ont perdu la vie afin que nous puissions tous bénéficier de l'électricité et que notre société puisse se développer.

Le charbon extrait de Grand Lake n'était pas destiné uniquement à Grand Lake. Il alimentait en électricité des foyers sur toute la côte Est. Je me souviens d'avoir appris l'histoire des mines de charbon. Je me souviens, enfant, d'avoir observé la Maid Marion. Je me souviens de l'imposante taille de cette machine qui extrayait le charbon du sol. C'était après que les mines aient commencé à fermer progressivement. Les hommes descendaient sous terre pour extraire le charbon et respiraient toute cette poussière. À l'époque, il n'y avait pas beaucoup de politiques en matière de santé et de sécurité. Il n'existait pas de réglementations strictes sur les méthodes d'extraction du charbon. On peut imaginer, il y a environ 60 ou 70 ans, ce que c'était que de descendre dans ces mines de charbon sombres, lugubres, poussiéreuses et sales. On peut imaginer combien de vies ont été perdues.

Je me souviens de l'histoire de deux ou trois enfants qui étaient tombés dans l'une de ces mines. Certains mineurs sont descendus pour tenter de sauver ces enfants des gaz et de tout ce qui se trouvait dans ces mines. Eux aussi ont perdu la vie. Lorsque nous parlons de l'exploitation du charbon, de ce qu'elle a apporté à la région et à toute la côte Nord-Est à partir de Grand Lake, cela inclut le fait qu'il y a eu beaucoup de sacrifices au fil des ans.

Je dis tout cela pour montrer que je comprends que nous devons faire preuve d'innovation et être ouverts aux possibilités qui s'offrent aux municipalités pour produire de l'électricité. C'est un sujet qui mérite d'être discuté et sur lequel il ne faut pas faire preuve d'étroitesse d'esprit. J'en ai vu les avantages. En tant que résident de la région, j'ai moi-même bénéficié des retombées des mines de charbon.

Il y a un endroit en face de chez moi où je me rends souvent en VTT. Si on s'y rend aujourd'hui, on comprendra pourquoi nous, les gens de la région, appelons cela des tranchées. En gros, l'eau de pluie a rempli ces tranchées au fil des ans. Elles sont très profondes, mais elles ne font pas partie du réseau d'eau du Nouveau-Brunswick à proprement parler. Elles ne sont pas d'origine naturelle. Elles sont toutes

Marion and other machines that dug. These cuts are left over.

If you go there today, you would never know... If I brought in people from out of town who didn't know the history of Grand Lake and they saw the beauty of this area... You can tell them that this used to be a coal mine and a cut where workers dug for coal. If you compared pictures from 60 years ago to today, you would say there is no way it is the same spot.

13:45

Nature always has a way of reclaiming itself. Mining is, admittedly, dirty. I mean, yes, you could argue that, at the time, it was rough on the area environmentally. However, if you look at that area today, you see that nature has found a way to reclaim it. There is this cut that has become a beautiful pond. It has a beautiful beaver hut on it. There's a little beaver dam that blocks the water. There are geese and ducks. When there is no fire ban, you can go out there in the evening and have a little campfire. You can hear coyotes howling off in the distance. You think to yourself: 60 years ago, I would have been sitting in a pile of grey mud with coal all over my feet, but today, I'm sitting in green grass with butterflies flying around, beavers swimming in the cut, and the sounds of nature, which include coyotes howling in the distance.

That spot is an absolutely beautiful, tranquil place where I can refresh my mind and just enjoy that quiet spot. I'm not the only one who uses it. It's public land. It's Crown land. People come and go, and they enjoy the beauty of the outdoors.

Obviously, the coal mining industry was big in Grand Lake for hundreds of years, and the reclamation of those mines happened naturally over the same period of time. I mean, obviously, we still see some issues when we look at the coal mining history of Grand Lake.

When we question Bill 41, it is in no way to oppose potential opportunities to create renewable energy, which obviously does not have the negative impacts

là à cause de la Maid Marion et des autres engins qui ont creusé. Ces tranchées sont des vestiges.

Si on se rend là aujourd'hui, on ne se rendrait jamais compte... Si j'amenais des gens de l'extérieur qui ne connaissent pas l'histoire de Grand Lake et qu'ils voyaient la beauté de la région... On peut leur dire qu'il s'agissait autrefois d'une mine de charbon et d'une tranchée où les ouvriers creusaient pour l'extraire. Si on compare des photos d'il y a 60 ans à celles d'aujourd'hui, on dirait qu'il est impossible que ce soit le même endroit.

La nature trouve toujours le moyen de se réapproprier son espace. L'exploitation minière est, il faut l'admettre, une activité polluante. En fait, oui, on pourrait faire valoir que, à l'époque, elle a eu un impact environnemental négatif sur la région. Cependant, si on observe la région en question aujourd'hui, on constate que la nature a trouvé le moyen de se la réapproprier. Il y a cette tranchée qui est devenue un magnifique étang. On y trouve une superbe hutte de castors. Il y a un petit barrage de castors qui retient l'eau. On y voit des oies et des canards. Quand il n'y a pas d'interdiction de feu, on peut s'y rendre le soir et faire un petit feu de camp. On entend les coyotes hurler au loin. On se dit : Il y a 60 ans, j'aurais été assis dans un tas de boue grise, les pieds couverts de charbon, mais, aujourd'hui, je suis assis dans l'herbe verte, entouré de papillons qui virevoltent, avec des castors qui nagent dans la tranchée et avec les sons de la nature, notamment les hurlements des coyotes au loin.

L'endroit est d'une beauté absolue, un havre de tranquillité où je peux me ressourcer et simplement profiter de ce coin paisible. Je ne suis pas le seul à en profiter. C'est un terrain public. C'est une terre de la Couronne. Les gens vont et viennent, et ils profitent de la beauté de la nature.

Il est évident que l'industrie charbonnière a occupé une place importante à Grand Lake pendant des centaines d'années et que la remise en état de ces mines s'est faite naturellement au cours de cette même période. Bien sûr, nous constatons encore certains problèmes lorsque nous examinons l'histoire de l'exploitation charbonnière à Grand Lake.

Lorsque nous remettons en question le projet de loi 41, ce n'est en aucun cas pour nous opposer aux opportunités potentielles de production d'énergie

that coal can have both on the local environment and in other ways in relation to the carbon dioxide (CO₂) it emits. The opportunity for renewable energy is, again, worthy of discussion.

Whenever the government expands commercial activity, particularly speculative or capital-intensive activity, questions of accountability, risk, governance, and taxpayer exposure become critically important. That's why we have to ask some serious questions about the bill.

One of the first things that stands out in Bill 41 is the government's decision to restrict profit-generating activities exclusively to what the *Electricity Act* defines as a "clean source". That includes hydro, solar, wind, tidal, nuclear, biomass, and biogas energies as well as landfill-derived gas, but it excludes natural gas and other fossil fuel sources. Now, Mr. Deputy Speaker, I understand the political motivations behind that. The government wants to frame this legislation within a clean-energy narrative, and it wants to align itself with climate-related policy objectives. It wants to position municipalities as participants in what it describes as a clean economy.

However, Mr. Deputy Speaker, legislation cannot be built around ideology alone. It must also account for practicality, flexibility, future innovation, and economic reality. This bill may artificially narrow the range of energy options that local governments can pursue, and that matters because energy markets evolve. I can tell you that, as many of us in this place know and as many who may be watching this know, things are changing exponentially fast.

We can look at the years after the industrial age. It seems like, before the Industrial Revolution, everything was horse-and-buggy and wooden ships. For thousands of years, there was one mode of transportation. There were very simple methods for how society functioned. There were oxen in the field, people on horseback, and, again, ships navigating the water. Then, the Industrial Revolution happened.

renouvelable, qui n'a évidemment pas les impacts négatifs que le charbon peut avoir tant sur l'environnement local qu'à d'autres égards en raison du dioxyde de carbone (CO₂) qu'il émet. L'opportunité offerte par l'énergie renouvelable mérite, encore une fois, d'être discutée.

Chaque fois que le gouvernement étend l'activité commerciale, en particulier une activité spéculative ou à forte intensité de capital, les questions de responsabilité, de risque, de gouvernance et d'exposition des contribuables revêtent une importance cruciale. C'est pourquoi nous devons poser des questions sérieuses au sujet du projet de loi.

L'un des premiers éléments qui ressort du projet de loi 41 est la décision du gouvernement de limiter les activités génératrices de bénéfices exclusivement à ce que la *Loi sur l'électricité* définit comme une « source propre ». Cela inclut l'énergie hydroélectrique, l'énergie solaire, l'énergie éolienne, l'énergie océanique, l'énergie nucléaire, l'énergie de la biomasse, l'énergie biogaz ainsi que le gaz d'enfouissement mais exclut le gaz naturel et les autres sources de combustibles fossiles. Or, Monsieur le vice-président, je comprends les motivations politiques qui sous-tendent une telle décision. Le gouvernement veut inscrire la mesure législative dans une perspective d'énergie propre et s'aligner sur les objectifs en matière de politiques liés au climat. Il veut positionner les municipalités comme des acteurs de ce qu'il décrit comme une économie propre.

Cependant, Monsieur le vice-président, une mesure législative ne peut pas reposer uniquement sur une idéologie. Elle doit également tenir compte de l'aspect pratique, de la flexibilité, des innovations futures et de la réalité économique. Le projet de loi risque de restreindre artificiellement l'éventail des options énergétiques que les gouvernements locaux peuvent envisager, et cela a de l'importance parce que les marchés de l'énergie évoluent. Je peux vous dire que, comme beaucoup d'entre nous ici le savent et comme bien des gens qui nous regardent le savent, les choses changent à une vitesse exponentielle.

Prenons l'exemple des années qui ont suivi l'ère industrielle. On a l'impression que, avant la révolution industrielle, tout tournait autour des calèches et des navires en bois. Pendant des milliers d'années, il n'y avait qu'un seul mode de transport. Le fonctionnement de la société reposait sur des méthodes très simples. Il y avait des bœufs dans les champs, des gens à cheval et, encore une fois, des navires sillonnant les eaux.

Since then, over the past couple hundred years, we have gotten to a place where, now, we are in a technological revolution, and this one is happening at warp speed.

13:50

We've debated AI here. I know the Minister of Education answered some questions about AI this morning. Now, I'm of the opinion that AI is here to stay. It's not going anywhere, so I believe it's important for our children to learn what this technology means for our future. You cannot replace traditional learning with AI because you need education to teach people how to think. I think we've lost that in both primary education and higher education. We've almost become so ideological that we've lost the opportunity to simply teach people how to think. It's not about telling people what to think per se. Obviously, there are facts and history that need to be taught. However, it's more about how people should think. How do they rationalize things? How do they come up with the best solutions? I have to say that I think AI is here to stay, and I think giving kids the opportunity to learn what it means through technology is important. If we simply ignore it, we'll have lost something.

We talk about energy and electricity, and I have no doubt that the day will come, maybe sooner rather than later, when advancements in technology will produce energy in ways that we maybe never even knew existed. It'll be different from how we produced it before. Technology such as AI and others are developing at exponentially faster rates, and we have to be cognizant of how these changes are happening and how quickly they're happening. I used the term "exponential", and I used it strategically to say that this isn't happening at a slow pace. We are seeing advancements happening at lightning speed.

Getting back to AI, I remember when it first came out. You would punch in a question, whatever it was, into AI. Whether you used Perplexity, ChatGPT, Grok, or whatever you used, you'd get an answer back and you'd always have to double-check, triple-check, or quadruple-check it, and it still probably would have been wrong. Just several months or maybe a year later,

Puis, la révolution industrielle a eu lieu. Depuis lors, au cours des deux dernières centaines d'années, nous en sommes arrivés à un point où nous vivons aujourd'hui une révolution technologique, et celle-ci se déroule à une vitesse fulgurante.

Nous avons débattu ici de l'IA. Je sais que la ministre de l'Éducation a répondu à certaines questions sur l'IA ce matin. Or, je suis d'avis que l'IA est là pour rester. Elle n'est pas près de disparaître, et je crois donc qu'il est important que nos enfants apprennent ce qu'une telle technologie signifie pour notre avenir. On ne peut pas remplacer l'apprentissage traditionnel par l'IA, car nous avons besoin de l'éducation pour à enseigner aux gens comment penser. Je pense que nous avons perdu cela tant dans l'enseignement primaire que dans l'enseignement supérieur. Nous sommes presque devenus à ce point idéologiques que nous avons perdu l'occasion d'enseigner simplement aux gens comment penser. Il ne s'agit pas de dire aux gens quoi penser en soi. Évidemment, il y a des faits et l'histoire qu'il faut enseigner. Cependant, il s'agit davantage de la manière dont les gens devraient penser. Comment rationalisent-ils les choses? Comment trouvent-ils les meilleures solutions? Je dois dire que je pense que l'IA est là pour rester, et je pense qu'il est important de donner aux enfants l'occasion d'apprendre ce qu'elle signifie au moyen de la technologie. Si nous ne faisons que l'ignorer, nous aurons perdu quelque chose.

Nous parlons d'énergie et d'électricité, et je ne doute pas que le jour viendra, peut-être plus tôt que prévu, où les progrès technologiques permettront de produire de l'énergie d'une manière dont nous n'aurions peut-être même jamais soupçonné l'existence. Ce sera différent de la façon dont nous la produisons auparavant. Des technologies telles que l'IA et d'autres évoluent à un rythme exponentiellement plus rapide, et nous devons être conscients de la nature de ces changements et de la rapidité avec laquelle ils se produisent. J'ai utilisé le terme « exponentiel », et je l'ai fait de manière stratégique pour souligner que cela ne se passe pas à un rythme lent. Nous assistons à des avancées qui se produisent à la vitesse de l'éclair.

Pour en revenir à l'IA, je me souviens de ses débuts. On saisissait une question, quelle qu'elle soit, dans un système d'IA. Que ce soit Perplexity, ChatGPT, Grok ou tout autre outil qui était utilisé, on obtenait une réponse qu'il fallait toujours vérifier deux, trois, voire quatre fois, et elle était probablement encore erronée. À peine quelques mois ou peut-être un an plus tard,

we're seeing that AI is becoming more accurate. It's getting synced up. Now, you still have to go back and make sure. Sometimes, I punch questions in and check the answers. I ask: Are you sure you're right about this? The AI comes back and says: No, I was wrong the first time. There are still some tweaks, but it is working, growing, and learning in a profound way. Then, we talk about artificial general intelligence. Once the thing starts to learn for itself and reason for itself, then we're in a whole different category of what that means globally. What could that mean for energy?

What's next in terms of energy? I ask this because we may have municipalities diving into this and starting solar and wind energy generation projects. They may have buy-in from local taxpayers for these projects. What will happen in 6 months, 12 months, or 2 years if some new technology is understood and viably available on the market? All of a sudden, these other things we've been using will no longer be viable.

Do you know what will still be there? The cost it took to produce these projects. This is where we get into the risk factor of Bill 41. I'm saying this in terms of new technology, but there may be other factors. It may just be that the sun didn't shine as much as we had hoped it would or the wind didn't blow as strong as we hoped it would. That's always the issue with renewable energy sources.

We're talking about municipalities investing in these projects, but municipalities aren't their own financial entities. It's not like municipalities can simply reach up into the sky and pull money down to provide services to their residents. Municipalities, like the provincial governments and the federal government, rely on taxpayers.

Ultimately, taxpayers, because of a few decisions made by municipal councillors, will be on the hook for the success or failure of these projects. If they're successful, that's great. The municipality will have the opportunity to bring in revenue and be a supplier of electricity to a grid that has an insatiable demand from electric cars and from everything becoming electrified. It could be part of the solution. However, if it goes the other way, if the t's aren't crossed and the i's aren't dotted and projects don't see their revenue bear the

nous constatons que l'IA gagne en précision. Elle se perfectionne. Aujourd'hui, il faut encore prendre le temps de vérifier. Parfois, je saisis des questions, et je vérifie les réponses. Je demande : Es-tu sûr d'avoir raison là-dessus? L'IA me répond : Non, je me suis trompée la première fois. Il reste encore quelques ajustements à faire, mais elle fonctionne, évolue et apprend de manière profonde. Puis, nous parlons d'intelligence artificielle générale. Une fois que le système commence à apprendre par lui-même et à raisonner par lui-même, nous entrons alors dans une toute autre catégorie quant à ce que cela signifie à l'échelle globale. Qu'est-ce que cela pourrait signifier pour l'énergie?

Quelle sera la prochaine étape en matière d'énergie? Je pose la question parce que nous pouvons avoir des municipalités qui pourraient se lancer dans ce domaine et démarrer des projets de production d'énergie solaire et éolienne. Elles pourraient obtenir le soutien de leurs contribuables pour ces projets. Que se passera-t-il dans 6 mois, 12 mois ou 2 ans si une nouvelle technologie est maîtrisée et devient réellement disponible sur le marché? Du jour au lendemain, les solutions que nous utilisons actuellement ne seront plus viables.

Sait-on ce qui restera? Le coût de réalisation des projets qui auront été lancés. C'est là que se situe le facteur de risque lié au projet de loi 41. Je parle ici des nouvelles technologies, mais d'autres facteurs peuvent entrer en ligne de compte. Il se peut simplement que le soleil n'ait pas brillé autant que nous l'espérions ou que le vent n'ait pas soufflé aussi fort que prévu. C'est toujours le problème avec les énergies renouvelables.

Nous parlons de municipalités qui investissent dans de tels projets, mais les municipalités ne sont pas des entités financières autonomes. Ce n'est pas comme si les municipalités pouvaient simplement tendre la main vers le ciel et en retirer de l'argent pour fournir des services à leurs résidents. Les municipalités, tout comme les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral, dépendent des contribuables.

Au bout du compte, ce sont les contribuables qui, en raison de quelques décisions prises par les conseillers municipaux, devront assumer les conséquences du succès ou de l'échec des projets. S'ils sont couronnés de succès, tant mieux. La municipalité aura l'occasion de générer des recettes et de devenir un fournisseur d'électricité pour un réseau confronté à une demande insatiable due aux voitures électriques et à l'électrification généralisée. Cela pourrait faire partie de la solution. En revanche, si les choses tournent mal,

original cost, it will be on the municipality. However, ultimately, it's the taxpayers who will be on the hook.

13:55

Those are the legitimate concerns about Bill 41 that need to be questioned and debated. That's why we are standing here today. It's to do that.

I've been a strong proponent of natural gas development here in New Brunswick. I think it is absolutely ridiculous that we accept transfer payments from Alberta and Saskatchewan, which are producing the very thing we could be producing, but refuse to produce natural gas ourselves. We'll take their money, but we won't do what they do. To me, that is problematic. It makes us beholden to other provinces that have the revenue from those resources and their development. It makes us beholden to these transfer payments and formulas. Should these formulas change, we could be in a real financial pickle, more than we obviously are already with the deficits and debt this government is creating.

I believe we have to look at the whole picture, not just at windmills and solar panels. What does it mean in the long term? I believe that if, in the future, this government comes to its senses and lifts the moratorium on natural gas development, then, in four to five years, we may actually be extracting our own natural gas. If we did that, it would allow NB Power to then have a cheap source of energy right here at home, extracted from under our feet, to produce electricity. If NB Power had that, what would it mean for municipalities already locked into these projects, which may take away some of their revenue or their ability to create electricity? What will happen if hybrid generation systems emerge that provide lower costs of electricity but fall outside statutory definitions? What will happen if energy security concerns require greater diversification? What will happen if emerging technologies do not neatly fit into the existing legislative definition of "clean source"?

si la rigueur n'est pas au rendez-vous et que les recettes des projets ne couvrent pas les coûts initiaux, ce sera à la municipalité d'en assumer la responsabilité. Cependant, au bout du compte, ce sont les contribuables qui en feront les frais.

Telles sont les préoccupations légitimes concernant le projet de loi 41 qui doivent être examinées et débattues. C'est pourquoi nous sommes ici aujourd'hui. C'est pour cela.

J'ai toujours été un fervent défenseur de l'exploitation du gaz naturel ici, au Nouveau-Brunswick. Je trouve absolument ridicule que nous acceptions des paiements de transfert de l'Alberta et de la Saskatchewan, qui produisent précisément ce que nous pourrions produire nous-mêmes, à savoir le gaz naturel, tout en refusant de le produire chez nous. Nous acceptons leur argent, mais nous ne faisons pas ce qu'elles font. À mes yeux, cela pose problème. Cela nous rend dépendants d'autres provinces qui tirent des recettes de telles ressources et de leur exploitation. Cela nous rend dépendants des paiements et formules de péréquation. Si ces formules venaient à changer, nous pourrions nous retrouver dans une situation financière très délicate, bien pire que celle dans laquelle nous nous trouvons manifestement déjà, avec les déficits et la dette que le gouvernement actuel est en train de créer.

Je crois que nous devons considérer la situation dans son ensemble, et pas seulement les éoliennes et les panneaux solaires. Quelles sont les perspectives à long terme? Je crois que si, à l'avenir, le gouvernement actuel revient à la raison et lève le moratoire sur l'exploitation du gaz naturel, alors, d'ici quatre à cinq ans, nous pourrions effectivement extraire notre propre gaz naturel. Si nous le faisons, cela permettrait à Énergie NB de disposer d'une source d'énergie bon marché, ici même chez nous, extraite du sol sous nos pieds, pour produire de l'électricité. Si Énergie NB disposait d'une telle ressource, quelles en seraient les conséquences pour les municipalités déjà engagées dans les projets en question, qui pourraient voir une partie de leurs recettes diminuer ou leur capacité à produire de l'électricité réduite? Que se passera-t-il si des systèmes de production hybrides font leur apparition, offrant des coûts d'électricité plus bas mais ne répondant pas aux définitions légales? Que se passera-t-il si les préoccupations en matière de sécurité énergétique exigent une plus grande diversification? Que se passera-t-il si les technologies émergentes ne

There is lots to discuss in terms of how this bill is presented, and words matter. One thing I have learned in the eight years I've been in this House is how important words are. They matter. That's why it is important to scrutinize legislation that is brought forward. It doesn't matter who is in opposition, whether it's the Conservatives or Liberals. It doesn't matter who is on the opposition side or the government side. We all have a role to play. That's why we are called "His Majesty's loyal opposition". It is because it is our duty to scrutinize legislation, and it's because, again, words matter. Sections of law matter in terms of what they mean.

This legislation could apply restrictions to municipalities that would not necessarily apply to private companies generating power for their own use. That could create an uneven playing field. For example, Mr. Deputy Speaker, imagine a major industrial facility or a large data centre—we talked about Lorneville—relocating to New Brunswick. Under Bill 41, potentially, a private entity could have greater flexibility in selecting its energy generation model than a local government would. The forestry industry is experiencing incredibly high rates of electricity. We know that, and the minister is aware of that. What does that mean for its future? If we tell large industry that it can go behind the meter, or behind the fence if that's how you want to word it, create its own electricity, perhaps on its own property or somewhere else, put it on the grid, and have the credit come in through that method... Again, these are all things we need to discuss when we talk about the long-term viability of the supply and demand we are seeing in New Brunswick.

There's no question about the demand. We know the demand is going up. I'll never forget the committee where NB Power presented. The gentleman was asked this question: What keeps you up at night at NB Power? I thought he might say that Mactaquac has to be fixed and that may cost \$10 billion, and I guess there are other things that could keep him up at night.

correspondent pas parfaitement à la définition législative actuelle de « source propre »?

Il y a beaucoup à discuter sur la manière dont le projet de loi est présenté, et les mots ont leur importance. Une chose que j'ai apprise au cours de mes huit années passées à la Chambre, c'est à quel point les mots sont importants. Ils comptent. C'est pourquoi il est essentiel d'examiner minutieusement les mesures législatives qui sont présentées. Peu importe qui est dans l'opposition, qu'il s'agisse des Conservateurs ou des Libéraux. Peu importe qui se trouve du côté de l'opposition ou du gouvernement. Nous avons tous un rôle à jouer. C'est pourquoi nous sommes appelés « l'opposition loyale de Sa Majesté ». C'est parce qu'il est de notre devoir d'examiner minutieusement les mesures législatives, et c'est parce que, encore une fois, les mots ont leur importance. Les dispositions légales ont leur importance en raison de ce qu'elles signifient.

La mesure législative en question pourrait imposer des restrictions aux municipalités qui ne s'appliqueraient pas nécessairement aux compagnies privées produisant de l'électricité pour leur propre consommation. Cela pourrait créer des conditions de concurrence inégales. Par exemple, Monsieur le vice-président, imaginez qu'une grande installation industrielle ou un vaste centre de données, tel celui de Lorneville dont nous avons parlé, s'installe au Nouveau-Brunswick. En vertu du projet de loi 41, une entité privée pourrait potentiellement bénéficier d'une plus grande flexibilité dans le choix de son modèle de production d'énergie qu'un gouvernement local. L'industrie forestière est confrontée à des tarifs d'électricité extrêmement élevés. Nous le savons, et le ministre en est conscient. Qu'est-ce que cela signifie pour l'avenir de l'industrie forestière? Si nous disons aux grandes industries qu'elles peuvent produire leur propre électricité derrière le compteur, ou sur site si l'on préfère, peut-être sur leur propre terrain ou ailleurs, l'injecter dans le réseau et obtenir ainsi un crédit... Encore une fois, ce sont toutes des questions dont nous devons discuter lorsque nous abordons la viabilité à long terme de l'offre et de la demande que nous observons au Nouveau-Brunswick.

La demande ne fait aucun doute. Nous savons qu'elle augmente. Je n'oublierai jamais la séance du comité où Énergie NB a fait une présentation. On a posé la question suivante au représentant : Qu'est-ce qui vous empêche de dormir la nuit chez Énergie NB? Je pensais qu'il allait peut-être répondre que la centrale de Mactaquac devait être rénovée et que cela pourrait

However, this is what he said: What keeps me up at night is worrying about being unable to meet the supply demand in 2028. That piqued my interest. That certainly raised a red flag for me. He was discussing the RIGS project as well as Mactaquac and doing that refurbishment to make sure power flows and lights stay on.

14:00

Electricity, for New Brunswickers, is not simply a luxury or something we say we'd like to have after 6 p.m. in the wintertime. No, it's life and death. If you don't have electricity in New Brunswick in the middle of February, you could literally freeze to death. It's a crucial and critical service that we need.

When I was younger, I had the opportunity to do some short-term mission trips to Haiti. I remember that there was no road access, so we would get on these donkeys and climb the mountains to the top, where the school was. There was a school and an orphanage, and we were bringing some food and medication. It was kind of a two-week thing. I remember the lights would be on and we would have electricity, and then, all of a sudden, out of nowhere, the lights would go out, and the power would be off. I remember looking around and asking what had happened to the power. The people said it was normal and just part of life in Haiti.

Usually, once or twice per day, Haiti gets nationwide blackouts. People carry on. They can carry on. It's a huge inconvenience, clearly, and it obviously stifles any sort of economic growth for the country. If we had the same sort of thing in New Brunswick... If we didn't have a reasonable amount of electricity constantly available to New Brunswickers, it would be not only an inconvenience that stifles economic growth but also a scenario where people die.

We have harsh winters. I know we look outside and see the leaves on the trees and the birds singing. We

coûter 10 milliards, et j'imagine qu'il y a d'autres choses qui pourraient l'empêcher de dormir. Or, voici ce qu'il a répondu : Ce qui m'empêche de dormir la nuit, c'est la crainte de ne pas pouvoir répondre à la demande en 2028. Cela a éveillé mon intérêt. Cela a certainement levé un drapeau rouge à mes yeux. Le représentant évoquait le projet sur l'intégration des énergies renouvelables et la sécurité du réseau ainsi que Mactaquac et la remise à neuf nécessaire pour garantir l'approvisionnement en électricité et le maintien de l'éclairage.

Pour les gens du Nouveau-Brunswick, l'électricité n'est pas simplement un luxe ou quelque chose dont nous disons que nous aimerions disposer après 18 h en hiver. Non, c'est une question de vie ou de mort. Si on n'a pas d'électricité au Nouveau-Brunswick au milieu de février, on risque littéralement de mourir de froid. C'est un service essentiel et vital dont nous avons besoin.

Quand j'étais plus jeune, j'ai eu l'occasion de participer à des missions de courte durée en Haïti. Je me souviens qu'il n'y avait pas d'accès routier et qu'il nous a donc fallu monter sur des ânes et gravir les montagnes jusqu'au sommet, où se trouvait l'école. Il y avait une école et un orphelinat, et nous apportions de la nourriture et des médicaments. C'était une mission d'environ deux semaines. Je me souviens que les lumières étaient allumées et que nous avions de l'électricité, puis que, tout à coup, sans crier gare, les lumières s'éteignaient, et qu'il y avait une panne de courant. Je me souviens d'avoir regardé autour de moi et d'avoir demandé ce qui était arrivé au courant. Les gens m'ont répondu que c'était normal et que cela faisait simplement partie de la vie en Haïti.

En général, une ou deux fois par jour, Haïti subit des pannes de courant à l'échelle nationale. Les gens continuent à vivre. Ils en sont capables. C'est évidemment un énorme désagrément, et cela freine manifestement toute forme de croissance économique pour le pays. Si nous vivions la même chose au Nouveau-Brunswick... Si nous ne disposions pas en permanence d'une quantité raisonnable d'électricité pour les gens du Nouveau-Brunswick, ce serait pas seulement un désagrément qui freinerait la croissance économique mais aussi une situation où des gens mourraient.

Nos hivers sont rigoureux. Je sais que, quand nous regardons dehors, nous voyons les feuilles sur les

have to mow our lawns every two days because the grass is growing so fast. It's a great time in the spring. We usually forget how cold and brutal our winters are, and that's why we need stability in the electricity supply.

When that gentleman from NB Power talked about what keeps him up, he said he was concerned about having the supply to meet the demand. It amazes me that nobody ever thought 10, 15, or 20 years ago that the more federal and provincial policies we put in on electrifying our vehicle fleet and pushing incentives for electric vehicles... Did anybody stop to think about how we would power all these electric vehicles? Can our grid handle powering all these electric vehicles in 10, 15, or 20 years, as the demand keeps progressing? Did anybody have the foresight to think about how we make sure that production levels can meet that demand if that is the direction we are really going to go in? I'm not saying it's good or bad. These are discussions to have. It's about understanding that there are so many different elements when we talk about electricity.

I talked about rising electrical costs in question period this morning, and we have had many debates about it. We've seen an increase of 15% or more in the past few years. I am not optimistic that rates are going to stabilize anytime soon. As a matter of fact, I would bet you house and home that rates will continue to go up. I am really concerned when we talk about Mactaquac and there being a \$10-billion price tag on that project. What's that going to do to rates in New Brunswick? There are so many different moving parts.

Do you know what I've learned about New Brunswickers? They are smart, intelligent people, but they don't have time to get into the complexities of NB Power. I got a little put off this morning when I heard the member's statement on energy and how the advocate will create energy literacy for residents. Nobody cares about energy literacy for residents. Nobody cares. People want to know how much they will pay at the end of the month for their electricity bills. Is the bill going up? Is it stable? Is it going to

arbres et nous entendons les oiseaux chanter. Nous devons tondre nos pelouses tous les deux jours tant l'herbe pousse vite. Le printemps est une période merveilleuse. Nous oublions régulièrement à quel point nos hivers sont froids et rigoureux, et c'est pourquoi nous avons besoin d'une alimentation électrique stable.

Lorsque le représentant d'Énergie NB a évoqué ce qui l'empêchait de dormir, il a dit qu'il s'inquiétait de savoir si l'offre serait suffisante pour répondre à la demande. Je suis stupéfait que personne n'ait jamais pensé, il y a 10, 15 ou 20 ans, que plus nous mettrions en place de politiques fédérales et provinciales visant à électrifier notre parc automobile et à promouvoir les véhicules électriques... Quelqu'un s'est-il arrêté pour réfléchir à la manière dont nous alimenterions tous ces véhicules électriques? Notre réseau électrique sera-t-il capable d'alimenter tous ces véhicules électriques dans 10, 15 ou 20 ans, alors que la demande ne cesse d'augmenter? Quelqu'un a-t-il eu la clairvoyance de réfléchir à la manière dont nous pourrions garantir que les niveaux de production soient suffisants pour répondre à cette demande si telle est vraiment la voie que nous comptons emprunter? Je ne dis pas que c'est une bonne ou une mauvaise voie. Ce sont des discussions qu'il faut avoir. Il s'agit de comprendre qu'il y a de nombreux éléments différents à prendre en compte lorsqu'il est question d'électricité.

J'ai évoqué la hausse des coûts de l'électricité lors de la période de questions de ce matin, et nous avons eu de nombreux débats à ce sujet. Nous avons constaté une augmentation de 15 % ou plus au cours des dernières années. Je ne suis pas optimiste quant à une stabilisation prochaine des tarifs. En fait, je parierais ma maison et mon foyer que les tarifs continueront d'augmenter. Je suis vraiment préoccupé quand nous parlons du projet de Mactaquac et de son coût de 10 milliards. Quel sera l'impact sur les tarifs au Nouveau-Brunswick? Il y a tellement de variables en jeu.

Savez-vous ce que j'ai appris sur les gens du Nouveau-Brunswick? Ce sont des gens intelligents, mais ils n'ont pas le temps de se plonger dans les subtilités d'Énergie NB. J'ai été un peu déconcerté ce matin en entendant la déclaration du député sur l'énergie et sur la manière dont le défenseur des consommateurs va promouvoir la littéracie énergétique auprès des gens. Personne ne se soucie de la littéracie énergétique des gens. Personne ne s'en soucie. Les gens veulent savoir combien ils paieront à la fin du mois pour leur facture d'électricité. La facture va-t-elle augmenter? Est-elle

continue to go up? Are rates going up? That's what really matters.

14:05

People get up in the morning. They get their kids fed, clothed, and off to school. They work all day. Sometimes they work 10-hour or 12-hour days. They come home, and they don't have time to figure out the complexities of NB Power. They don't have time to figure out what it means to have renewable energy or non-renewable energy or where the energy is coming from. They just don't care. They care about what rates they are paying. They care about whether there's hope that, in the future, rates will at least stabilize. That's why I'm very critical of this advocate position. I do not see—

(Interjections.)

Mr. Austin: Oh, I figured I'd get his attention.

Point of Order / Rappel au Règlement

Mr. Deputy Speaker: Please state your point of order.

Mr. M. LeBlanc: We are here to debate the *Local Governance Act* and the amendment to section 112 of the Act, which talks about local governments generating electricity. NB Power is not part of this bill. NB Power's electricity rates are not part of this bill. I'd just like to remind the member that we are here to debate the *Local Governance Act*. The member has been going a bit off topic.

Mr. Deputy Speaker: I will just remind the member to stick to the bill. Thank you.

Debate on Second Reading of Bill 41 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 41

Mr. Austin: Thank you, Mr. Deputy Speaker. I really thought NB Power was part of this bill. Maybe the Government House Leader should read the bill himself. Then he wouldn't raise these silly points of order.

stable? Va-t-elle continuer à augmenter? Les tarifs vont-ils augmenter? C'est ça qui compte vraiment.

Les gens se lèvent le matin. Ils nourrissent leurs enfants, les habillent et les envoient à l'école. Ils travaillent toute la journée. Parfois, ils travaillent 10 ou 12 heures par jour. Ils rentrent chez eux et n'ont pas le temps de se pencher sur les subtilités d'Énergie NB. Ils n'ont pas le temps de se demander ce que signifie l'énergie renouvelable ou non renouvelable, ni d'où provient l'énergie. Cela ne les intéresse tout simplement pas. Ce qui les intéresse, ce sont les tarifs qu'ils paient. Ce qui les intéresse, c'est de savoir s'il y a un espoir que, dans l'avenir, à tout le moins, les tarifs se stabilisent. C'est pourquoi je suis très critique à l'égard du poste de défenseur. Je ne vois pas...

(Exclamations.)

M. Austin : Oh, je me disais bien que ça attirerait son attention.

Rappel au Règlement / Point of Order

Le vice-président : Veuillez exposer votre rappel au Règlement.

M. M. LeBlanc : Nous sommes ici pour débattre de la *Loi sur la gouvernance locale* et de la modification de l'article 112 de cette loi, qui traite de la production d'électricité par les gouvernements locaux. Énergie NB n'est pas concernée par le projet de loi. Les tarifs d'électricité d'Énergie NB ne sont pas visés par le projet de loi. J'aimerais simplement rappeler au député que nous sommes ici pour débattre de la *Loi sur la gouvernance locale*. Le député s'est un peu écarté du sujet.

Le vice-président : Je me contenterai de rappeler au député de s'en tenir au projet de loi. Merci.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 41 / Debate on Second Reading of Bill 41

M. Austin : Merci, Monsieur le vice-président. Je pensais vraiment qu'Énergie NB était concernée par le projet de loi. Peut-être que le leader parlementaire du gouvernement devrait lire lui-même le projet de loi. Il ne soulèverait alors pas de tels ridicules rappels au Règlement.

Anyway, yes, I was talking about the generation of electricity by municipalities. The advocate, whether they like to hear it or not, will probably play some part in that.

You want me to stick to the bill, so let's stick to the bill. Let's talk about the role that the advocate will play in generating electricity through the municipal framework in Bill 41. What's he or she going to do? How is the advocate going to reduce rates for New Brunswickers? What is the advocate going to do about Bill 41 if, all of a sudden, municipalities start calling the advocate to say that the sun's not shining the way they hoped for or that the wind just is not blowing as hard as it did the other day and that they are losing money on the project and taxpayers are going to be on the hook? Is the advocate going to rush in and save the day? Well, I'll tell you how they'll save the day. The advocate will probably end up bailing out the municipalities, just like the government did for Saint John a couple of years ago. Do you remember that one? We bailed it out with \$22 million.

Context is important. Sticking to bills is important. The advocate's relation to NB Power and Bill 41 is important. Words matter.

Mr. Deputy Speaker, again, when we look at Bill 41 and talk about the importance of legislation allowing municipalities to go down a certain path, I think we have to look at the whole structure and what it means for demand and supply. Now, it's my understanding, according to Bill 41, that an RFP from NB Power has to be sent out before municipalities can participate in this. I'd like to know a little more about that and whether that is even accurate. That will be part of the economic policy committee meeting. We will be able to ask questions about what that will look like.

Will NB Power be able to favour one area over another? I mean, if we're talking about a provincial electricity grid that goes from Bathurst to Saint John and from east to west, how will that RFP work? Can every municipality in the south compete against those in the north if an RFP is sent out for so many

Quoi qu'il en soit, oui, je parlais de la production d'électricité par les municipalités. Que cela plaise ou non au gens d'en face, le défenseur jouera probablement un rôle à cet égard.

Vous voulez que je m'en tienne au projet de loi ; alors, tenons-nous-en au projet de loi. Parlons du rôle que jouera le défenseur dans la production d'électricité dans le cadre municipal prévu par le projet de loi 41. Que va-t-il faire? Comment le défenseur va-t-il faire baisser les tarifs pour les gens du Nouveau-Brunswick? Que fera le défenseur face au projet de loi 41 si, tout à coup, les municipalités commencent à l'appeler pour lui dire que le soleil ne brille pas comme elles l'espéraient ou que le vent ne souffle tout simplement pas aussi fort que l'autre jour, qu'elles perdent de l'argent sur un projet et que ce sont les contribuables qui vont devoir payer la note? Le défenseur va-t-il se précipiter pour sauver la mise? Eh bien, je vais vous dire comment il va sauver la mise. Le défenseur finira probablement par renflouer les municipalités, tout comme le gouvernement l'a fait pour Saint John il y a quelques années. Vous vous en souvenez? Nous avons renfloué Saint John à hauteur de 22 millions.

Le contexte est important. Il est important de s'en tenir aux projets de loi. La relation entre le défenseur, Énergie NB et le projet de loi 41 est importante. Les mots comptent.

Monsieur le vice-président, encore une fois, lorsque nous examinons le projet de loi 41 et que nous parlons de l'importance d'une mesure législative permettant aux municipalités de s'engager dans une certaine voie, je pense que nous devons considérer la structure dans son ensemble et ce qu'elle implique quant à l'offre et la demande. Or, si je comprends bien, selon le projet de loi 41, Énergie NB doit lancer une demande de propositions avant que les municipalités puissent participer. J'aimerais en savoir un peu plus à ce sujet et savoir si cela est bien exact. Ce point sera abordé lors de la réunion du Comité de la politique économique. Nous pourrions alors poser des questions sur la manière dont cela se déroulera.

Énergie NB pourra-t-elle privilégier une région par rapport à une autre? En somme, si nous parlons d'un réseau électrique provincial qui s'étend de Bathurst à Saint John et d'est en ouest, comment la demande de propositions fonctionnera-t-elle? Toutes les municipalités du Sud pourront-elles rivaliser avec celles du Nord si une demande de propositions est lancée pour un certain nombre de mégawatts

megawatts of electricity? Will Liberal ridings be favoured? The north has...

A buddy from the north over there, an MLA, said that our government rejected the north all the time. There's no real evidence of that. There's no evidence whatsoever. It's just whatever. Is that what we're going to do now? Is that the Liberal playbook? Is it to pit the north and south against each other? I mean, members opposite have done it with language in the past, so maybe they'll use geography as a point of division. Who knows? They do it all the time. They love it. Liberals love their divisive politics. That's what they're all about. They are all about their divisive politics.

(Interjections.)

Mr. Deputy Speaker: Order. Order.

Mr. Austin: That's what Liberals do.

We are about facts. We are about reality. We are about looking at words in legislation and scrutinizing those words to ensure the best results for New Brunswickers. That, Mr. Deputy Speaker, is precisely what I'm doing today and what the leader spent an hour and a half doing earlier. The member for Carleton-Victoria did a great job. It goes on and on. That includes the member from Miramichi. We are here to scrutinize these bills to ensure that New Brunswickers get the best bang for their buck.

14:10

M. Coon : Merci, Monsieur le vice-président.

I'm pleased to rise to speak about Bill 41, *An Act to Amend the Local Governance Act*. Through you, Mr. Deputy Speaker, I thank the Minister of Local Government for tabling this legislation. We need to look forward. When you look outside New Brunswick at what's happening with energy in adjacent jurisdictions and around the world, you see that we have fallen behind. This bill is going to create some innovation and opportunities that will help move us forward in a positive way.

d'électricité? Les circonscriptions libérales seront-elles favorisées? Le Nord a...

Un ami du Nord, en face, un député, a dit que notre gouvernement rejetait sans cesse le Nord. Il n'y a aucune preuve concrète de cela. Il n'y a absolument aucune preuve. Ce ne sont que des propos en l'air. Est-ce ce que nous allons faire maintenant? Est-ce là la stratégie des Libéraux? S'agit-il de monter le Nord et le Sud l'un contre l'autre? En fait, les parlementaires d'en face l'ont déjà fait par le passé au sujet de la langue, de sorte qu'ils utiliseront peut-être la géographie comme facteur de division. Qui sait? Les gens d'en face le font tout le temps. Ils adorent ça. Les Libéraux adorent leur politique de division. C'est dans leur nature. Ils ne jurent que par leur politique de division.

(Exclamations.)

Le vice-président : À l'ordre. À l'ordre.

M. Austin : C'est ce que font les Libéraux.

Nous nous appuyons sur les faits. Nous nous appuyons sur la réalité. Nous tenons à examiner les termes dans les mesures législatives et à les passer au crible pour garantir les meilleurs résultats possibles aux gens du Nouveau-Brunswick. C'est précisément ce que je fais aujourd'hui, Monsieur le vice-président, et ce à quoi le chef a consacré plus tôt une heure et demie. La députée de Carleton-Victoria a fait un excellent travail. Et cela ne s'arrête pas là. Cela inclut le député de Miramichi. Nous sommes ici pour examiner minutieusement les projets de loi afin de garantir que les gens du Nouveau-Brunswick en aient pour leur argent.

Mr. Coon: Thank you, Mr. Deputy Speaker.

J'ai le plaisir de prendre la parole au sujet du projet de loi 41, *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance locale*. Par votre entremise, Monsieur le vice-président, je remercie le ministre des Gouvernements locaux d'avoir déposé la mesure législative. Nous devons nous tourner vers l'avenir. Lorsque l'on observe, au-delà du Nouveau-Brunswick, ce qui se passe dans le domaine de l'énergie dans des administrations voisines et partout dans le monde, on constate que nous avons pris du retard. Ce projet de loi va générer

Bill 41 is an elaboration and, in some ways, an improvement to the bill I tabled back in 2019. That bill would have done many of the same things. Bill 23, *An Act to Amend the Electricity Act*, was read for the first time on May 7, 2019. Seven years ago, we on this side of the House largely had the support to do much of what the Minister of Local Government is attempting to do with Bill 41. If you remember, Mr. Deputy Speaker, we were in a minority government situation at the time. The opportunity to pass opposition bills was far greater than it is today. On that bill, I had the support of my own caucus and the entire official opposition, which, at the time, was the Liberals.

Why didn't Bill 23 pass in that minority government seven years ago? It was because the member for Fredericton-Grand Lake, who was also in opposition, voted against it. That's why it didn't pass. We could have had six years of experience with these kinds of economic development activities based around renewable energy development at the community level under our belts by now. We could have been going gangbusters. We would have learned a lot and improved it as it went along. We could have had continuous improvement. In any event, the member is still opposed to this approach.

It's interesting that NB Power has been reluctant to go all-in on what's happening around the world and learn from it with respect to renewable energy development. What's driving that is largely economics. Wind and solar energy with storage are the cheapest forms of new power generation available. What has an impact on rates? Well, every time you build new power generation, that has an impact on rates. Presumably, you want to make sure your new power generation is the least expensive form of new power generation available, which happens to be renewables backed up by storage. That's driving not only energy development but also energy innovation as well. That's in terms of the generating technology and the storage technology that goes with it. It's also in terms of the grid functioning that goes with it, such as smart grids. We've heard a lot about the smart grid. We now have smart meters, but we haven't gotten to the smart

de l'innovation et créer des opportunités qui nous aideront à aller de l'avant de manière positive.

Le projet de loi 41 est une version plus détaillée et, à certains égards, une amélioration du projet de loi que j'ai déposé en 2019. Celui-ci aurait permis de réaliser bon nombre des mêmes choses. Le projet de loi 23, *Loi modifiant la Loi sur l'électricité*, a subi la première lecture le 7 mai 2019. Il y a sept ans, de ce côté-ci de la Chambre, nous avons largement le soutien nécessaire pour réaliser une grande partie de ce que le ministre des Gouvernements locaux tente de faire avec le projet de loi 41. Si vous vous en souvenez, Monsieur le vice-président, nous étions alors dans une situation de gouvernement minoritaire. Les chances de faire adopter des projets de loi de l'opposition étaient bien plus grandes qu'aujourd'hui. Sur ce projet de loi, j'avais le soutien de mon propre caucus et de l'ensemble de l'opposition officielle, qui, à l'époque, était constituée des Libéraux.

Pourquoi le projet de loi 23 n'a-t-il pas été adopté sous un tel gouvernement minoritaire il y a sept ans? C'est parce que le député de Fredericton-Grand Lake, qui était lui aussi dans l'opposition, a voté contre. C'est pour cette raison qu'il n'a pas été adopté. Nous aurions pu avoir à notre actif, à l'heure actuelle, six années d'expérience dans un tel type d'activités de développement économique axées sur le développement de l'énergie renouvelable au niveau local. Nous aurions pu connaître un succès fulgurant. Nous aurions beaucoup appris et amélioré le processus au fur et à mesure. Nous aurions pu bénéficier d'une amélioration continue. Quoi qu'il en soit, le député reste opposé à une telle approche.

Il est intéressant de constater qu'Énergie NB s'est montrée réticente à s'engager pleinement dans ce qui se fait à l'échelle mondiale et à en tirer des enseignements en matière de développement de l'énergie renouvelable. Une telle tendance s'explique en grande partie par des considérations économiques. L'énergie éolienne et l'énergie solaire, associées à des systèmes de stockage, constituent les nouvelles formes de production d'électricité les moins coûteuses actuellement disponibles. Qu'est-ce qui influe sur les tarifs? Eh bien, chaque fois que l'on construit une nouvelle installation de production d'électricité, cela a un impact sur les tarifs. On peut présumer que l'on souhaite s'assurer que cette nouvelle installation soit le moyen le moins coûteux possible de production d'électricité, ce qui correspond justement aux énergies renouvelables associées à des systèmes de stockage. C'est ce qui stimule non seulement le développement

grid. Once we actually have a smart grid, that will, again, open all kinds of opportunities.

Some years ago, municipalities, or, at least, municipal utilities, tried to move in this direction. The three municipal utilities in the province, Saint John Energy, Perth-Andover Electric Light Commission, and Energy Edmundston, had formed a group to offer this kind of energy economic development to municipalities around the province. At the time, NB Power wouldn't go for it. In a way, out of that and out of the frustration of so many municipalities that had been putting forward renewable energy projects for their communities in the north, certainly, as well as in the south and everywhere in between, there was a huge wave of proposals some five or six years ago. People in municipalities were frustrated. I remember doing a tour around the province, as I do once or usually twice per year, and so many mayors of municipalities told me how frustrated they were by the inability to move forward on economic development based around renewable energy in their communities.

14:15

Mayors of municipalities from Restigouche County and the Acadian Peninsula, along with the two First Nations communities, Eel River Bar and Pabineau, and the regional service commissions have gotten together to come up with an innovative approach on how to drive this kind of economic development, which would provide real community benefits to their people. That's leadership. That's leadership that municipalities and mayors around this province, likely, are looking for.

It is similar to the leadership that was taken in Saint John by its city council and its own municipal utility in order to establish a wind farm with battery backup. NB Power put endless barriers in the way, but the city hung on and was tough. The political will was there. The CEO of Saint John Energy was a progressive guy. He knew that the utility had to pivot with the times,

énergétique mais aussi l'innovation dans ce domaine. Cela concerne les technologies de production et de stockage qui vont de pair. Cela concerne également le fonctionnement du réseau qui y est associé, notamment les réseaux intelligents. Nous avons beaucoup entendu parler de réseau intelligent. Nous avons désormais des compteurs intelligents, mais nous n'en sommes pas encore au réseau intelligent. Une fois que nous aurons réellement un réseau intelligent, cela ouvrira, là encore, toutes sortes de possibilités.

Il y a quelques années, les municipalités, ou du moins les services publics municipaux, ont tenté de s'engager dans une telle voie. Les trois services publics municipaux dans la province, Énergie Saint John, la Perth-Andover Electric Light Commission et Énergie Edmundston, avaient formé un groupe afin de proposer un tel type de développement économique énergétique aux municipalités partout dans la province. À l'époque, Énergie NB n'avait pas donné son accord. D'une certaine manière, à la suite de cela et de la frustration de tant de municipalités qui avaient proposé des projets d'énergie renouvelable pour leurs collectivités, dans le Nord, bien sûr, mais aussi dans le Sud et partout entre les deux, il y a eu une vague massive de propositions il y a environ cinq ou six ans. Les gens des municipalités étaient frustrés. Je me souviens avoir effectué une tournée partout dans la province, comme je le fais une ou généralement deux fois par année, et de nombreux maires m'ont confié à quel point ils étaient frustrés de ne pas pouvoir aller de l'avant avec un développement économique fondé sur l'énergie renouvelable dans leurs collectivités.

Les maires des municipalités du comté de Restigouche et de la Péninsule acadienne, ainsi que les deux collectivités des Premières Nations, Eel River Bar et Pabineau, et les commissions de services régionaux se sont réunis pour élaborer une approche innovante visant à stimuler un tel type de développement économique, qui apporterait de réels avantages à leurs populations. C'est cela, le leadership. C'est le genre de leadership que les municipalités et les maires dans toute la province recherchent probablement.

Cela s'apparente au leadership dont ont fait preuve, à Saint John, le conseil municipal et le service public municipal de la ville pour mettre en place un parc éolien équipé d'un système de stockage par batterie. Énergie NB a dressé d'innombrables obstacles, mais la ville a tenu bon et s'est montrée déterminée. La volonté politique était bien présente. Le directeur

looked at what was happening around the world, and learned from that. Mr. Deputy Speaker, the people of the Saint John municipality are saving money, a lot of money, because the cost of their electricity has been reduced significantly. That is what's been happening.

This bill is going to ensure... Look at what Saint John accomplished. It could only accomplish it because it was building power generation, the wind farm, inside its municipal boundaries and doing it with a local utility. Only the two other local utilities in Perth-Andover and Edmundston can do that, but neither of them has the same kinds of land and wind resources inside their municipality because they are not on the Bay of Fundy, the Bay of Chaleur, or the East Coast, where there would be a lot of wind. Those are the advantages that Saint John has.

As my bill, at the time, was trying to do as well, this bill would enable municipalities to break out of that straitjacket and serve the public good in their communities and across their regions in a coordinated and collaborative way. It is so impressive that all those municipalities and regional service commissions, along with the two First Nations communities in that region, have managed to put together the Northern Energy Alliance.

I met with the vice-president, Mario Pelletier, who is the mayor of Bois-Joli, a couple of weeks ago. We met in Eel River Bar. The Chief generously offered us some meeting space, as I was already there meeting with him. When the bill was tabled here, he came, along with Eric Gagnon, the mayor of Kedgwick, who I spoke to when he was here.

There is a lot of excitement about this because of the benefits it will bring. The more we can do to put onto the grid new sources of power that represent the least costly sources of power in terms of the capital costs of establishing them and the operating costs of operating them and that provide the kind of energy security they provide... They are not subject to world oil or gas prices that can be severely impacted by wars, such as the one Trump and Netanyahu are currently executing in the Gulf and Middle East, or by embargoes, as we've seen in the past, that drive the cost of all energy up. Those things are not factors when we talk about

général d'Énergie Saint John était un homme avant-gardiste. Il savait que le service public devait s'adapter à son époque, il a observé ce qui se passait dans le monde et en a tiré des enseignements. Monsieur le vice-président, les gens de la municipalité de Saint John font des économies, des économies considérables, car le coût de leur électricité a été considérablement réduit. Voilà ce qui s'est passé.

Le projet de loi va garantir... Regardez ce que Saint John a accompli. Elle n'a pu y parvenir que parce qu'elle a construit une centrale éolienne à l'intérieur de ses limites municipales et qu'elle l'a fait avec un service public local. Seuls les deux autres services publics municipaux à Perth-Andover et à Edmundston peuvent faire de même, mais ni l'un ni l'autre ne dispose des mêmes ressources foncières et éoliennes sur son territoire municipal, car ils ne sont pas situés au bord de la baie de Fundy, de la baie des Chaleurs ou sur la côte Est, où le vent souffle abondamment. Tels sont les avantages dont bénéficie Saint John.

Tout comme mon projet de loi de l'époque visait à le faire, le présent projet de loi permettrait aux municipalités de se libérer d'un tel carcan et de servir l'intérêt général au sein de leurs collectivités et dans l'ensemble de leurs régions, de manière coordonnée et collaborative. Il est vraiment impressionnant que toutes ces municipalités et commissions de services régionaux, ainsi que les deux collectivités des Premières Nations de la région, aient réussi à mettre sur pied l'Alliance de l'énergie du Nord.

J'ai rencontré le vice-président, Mario Pelletier, qui est maire de Bois-Joli, il y a quelques semaines. Nous nous sommes vus à Eel River Bar. Le chef nous a généreusement proposé un espace de réunion, puisque j'étais déjà sur place pour m'entretenir avec lui. Lorsque le projet de loi a été déposé ici, il est venu, accompagné d'Éric Gagnon, le maire de Kedgwick, à qui j'ai parlé lors de sa visite ici.

L'initiative suscite beaucoup d'enthousiasme en raison des avantages qu'elle apportera. Plus nous pourrions intégrer au réseau de nouvelles sources d'énergie qui constituent les sources les moins coûteuses en termes de coûts d'investissement pour leur mise en place et de coûts d'exploitation et qui offrent le niveau de sécurité énergétique qu'elles garantissent... Elles ne sont pas soumises aux cours mondiaux du pétrole ou de l'essence, qui peuvent être gravement affectés par des guerres, comme celle que Trump et Netanyahu mènent actuellement dans le Golfe et au Moyen-Orient, ou par des embargos,

using our own domestic renewable sources of energy, of which we have ample quantities. Yves Gagnon, a distinguished professor at Université de Moncton, has, based on the facts, repeatedly described New Brunswick as the Saudi Arabia of wind on a global scale. We should take significant advantage of that power, which this bill will help us do, Mr. Deputy Speaker.

14:20

It's not just wind. It's solar as well, and our solar regimes are better than those in many nations that are taking tremendous advantage of solar and that have done a lot of solar energy developments in cold climates. We have better solar regimes than they do, and we've barely tapped into them. In fact, NB Power built one solar farm, the small one in Shediac, and the batteries it purchased for it have never been hooked up. That's problematic.

While we are talking about Shediac, I will say that Shediac, which is not in the north, is keen on pushing forward as well. It was part of the community smart energy pilot projects, as was Amherst, on the Nova Scotia side. It did a lot of work with renewable energy, which was solar in that case, and battery storage. People were excited, and they remain excited as Shediac continues to move in that direction. In fact, the municipality of Shediac now has someone on staff whose responsibility it is to continue to move that forward, and part of that mandate is to get to net zero. That is forward-looking, and it will serve the community well.

There is a lot of hunger for this around the province, and this bill in particular will enable the revenue generated from these economic development projects, which will be based on green, renewable energy production and hopefully storage, to provide tremendous community benefits for those municipalities and their residents. That's the key. That's the key. We don't want to develop projects like the ProEnergy gas plant that will not provide direct economic benefits to their communities. I won't digress. I'm just bringing it up for contrast. No

comme nous l'avons vu par le passé, qui font grimper le coût de toutes les énergies. De tels facteurs n'entrent pas en ligne de compte quand il s'agit d'utiliser nos propres sources d'énergie renouvelable locales, dont nous disposons en abondance. Yves Gagnon, éminent professeur à l'Université de Moncton, a qualifié à plusieurs reprises le Nouveau-Brunswick, en se fondant sur les faits, d'Arabie saoudite de l'éolien à l'échelle mondiale. Nous devrions tirer pleinement parti d'un tel potentiel, ce que le projet de loi nous aidera à faire, Monsieur le vice-président.

Il ne s'agit pas seulement de l'éolien. Il y a aussi le solaire, et nos conditions d'ensoleillement sont meilleures que celles de nombreux pays qui tirent pleinement parti de l'énergie solaire et qui ont mené de nombreux projets d'énergie solaire dans des climats froids. Nos conditions d'ensoleillement sont supérieures aux leurs, et nous les avons à peine exploitées. En fait, Énergie NB a construit un parc solaire, le petit parc de Shediac, et les batteries qu'elle a achetées pour celui-ci n'ont jamais été raccordées. C'est problématique.

Puisque nous parlons de Shediac, je tiens à préciser que Shediac, qui n'est pas située dans le Nord, est également très désireuse d'aller de l'avant. Elle a participé aux projets pilotes de communauté énergétique intelligente, tout comme Amherst, en Nouvelle-Écosse. Elle a mené de nombreux travaux dans le domaine de l'énergie renouvelable, en l'occurrence l'énergie solaire, et du stockage par batterie. Les gens étaient enthousiastes, et ils le restent alors que Shediac continue d'avancer dans une telle voie. En fait, la municipalité de Shediac compte désormais parmi son personnel une personne chargée de poursuivre de tels efforts, et une partie de son mandat consiste à atteindre la neutralité carbone. C'est une démarche tournée vers l'avenir, qui servira bien les intérêts de la collectivité.

Il y a une forte demande en la matière dans toute la province, et le projet de loi en particulier permettra aux recettes générées par de tels projets de développement économique, qui reposeront sur la production d'énergie verte et renouvelable et, il est à espérer, sur le stockage, d'apporter d'énormes avantages communautaires aux municipalités et à leurs résidents. C'est là l'essentiel. C'est là l'essentiel. Nous ne voulons pas développer des projets comme la centrale au gaz de ProEnergy qui n'apporteront aucun avantage économique direct aux collectivités locales. Je ne

community benefits will flow from that. ProEnergy is a U.S.-based corporation, and it's going to take the benefits away to Texas or wherever it's from. This is about community-based economic development, and this piece of legislation would enable that.

Now, the bill could perhaps stand for a few little improvements in terms of how we define what kinds of partnerships would be established. When we talked about partnerships back in our original bill in 2019, we said that there had to be 51% ownership and benefits for the local community from whatever the development was. That was also in the *Electricity Act* way back when. That's an important thing that we need to look at in committee.

I will say that this bill is a start. It's moving us toward that shift, that energy transition. It has potential, Mr. Deputy Speaker. Wind and solar energy are fundamentally reshaping power systems around the world. I think of Denmark. I think of Poland. You can think of Australia. You can think of the Scandinavian countries and cold climates. The result is that solar and wind power are gradually eating into baseload demands, and the plants that have historically been used to meet this demand are being asked to operate more flexibly as well as differently. They're being asked to operate less because they won't be needed or aren't needed as much. That shift away from baseload power plants toward wind and solar backed up by batteries is being, as I said, primarily driven by economics.

14:25

In the past 100 years, power systems were designed around baseload power plants, such as those burning coal or using nuclear technology, and around big hydro dams. In previous decades, yes, it made more sense for utilities to design power systems around their baseload power plants because, back then, those were the lowest-cost systems. That's not the case anymore. We have to look forward. That's not the reality anymore. We have to adapt to the new reality, which is that new renewables are undercutting traditional baseload generation sources on price in markets here, in every province in Canada, and around the world. It

m'égèrera pas. Je ne fais que le mentionner à titre de comparaison. Un tel projet n'apportera aucun bénéfice à la collectivité. ProEnergy est une corporation basée aux États-Unis, et elle va emporter les bénéfices au Texas ou là d'où elle vient. Il est question ici de développement économique local, et le projet de loi permettrait justement cela.

Cela dit, le projet de loi pourrait peut-être bénéficier de quelques petites améliorations quant à la manière dont nous définissons les types de partenariats à établir. Lorsque nous avons évoqué les partenariats dans notre projet de loi initial de 2019, nous avons précisé que la collectivité locale devait détenir 51 % de la participation et bénéficier des retombées de tout projet de développement. Un tel principe figurait également dans la *Loi sur l'électricité* de l'époque. C'est un point important que nous devons examiner en comité.

Je dirai que le projet de loi est un début. Il nous fait avancer vers un tel changement, vers la transition énergétique. Il a du potentiel, Monsieur le vice-président. Les énergies éolienne et solaire sont en train de remodeler fondamentalement les réseaux électriques partout dans le monde. Je pense au Danemark. Je pense à la Pologne. On peut penser à l'Australie. On peut penser aux pays scandinaves et aux climats froids. Il en résulte que les énergies solaire et éolienne grignotent progressivement la demande de base et que les centrales qui ont traditionnellement servi à répondre à cette demande sont désormais appelées à fonctionner de manière plus flexible et de manière différente. On leur demande de fonctionner moins, car elles ne seront plus nécessaires ou ne le seront plus autant. Un tel passage des centrales de base à l'éolien et au solaire, soutenus par des batteries, est, comme je l'ai dit, principalement motivé par des considérations économiques.

Au cours des 100 dernières années, les réseaux électriques ont été conçus autour de centrales de base, telles que celles fonctionnant au charbon ou utilisant la technologie nucléaire, ainsi qu'autour de grands barrages hydroélectriques. Au cours des décennies précédentes, certes, il était plus logique pour les services publics de concevoir leurs réseaux électriques autour de leurs centrales de base, car, à l'époque, celles-ci constituaient les systèmes les moins coûteux. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Nous devons nous tourner vers l'avenir. Telle n'est plus la réalité. Nous devons nous adapter à la nouvelle réalité, à savoir que

represents a tectonic shift in the way that power systems are being planned and operated in most places.

NB Power has been slow to move in that direction, Mr. Deputy Speaker. New technologies such as solar, wind, and storage are literally colliding with legacy power systems and the institutions built around them. Renewables now generate investments in power generation worldwide. They dominate, with solar and wind alone now representing over 90% of the additions to global power systems. That's 90% globally. Why? It's because renewables are the least costly. They are not only cheaper to build but also faster to build than just about any other source of power generation one can imagine. Mr. Deputy Speaker, this is the way of the present and certainly the way of the future.

The power grid hasn't changed to catch up. That's one of the things that will need to be done as this evolves and as more and more municipalities, First Nations, and regional service commissions pick up on this. The grid has to change because the economics of power generation have changed. That's what is driving this. That means not shoehorning new renewable projects into the system as we get more significant capacity but rather adjusting and evolving the system to work with renewable generation capacity and storage. That's my reference to the smart grid. While this is going to help launch community economic development built around green power sources in a significant way, with real financial and economic benefits for those communities, NB Power will have to catch up as this catches on and development proceeds.

In the Legislature, we've heard government members talk about work in this area. We also need to modernize the electricity grid to work with this.

les nouvelles énergies renouvelables proposent des prix plus compétitifs que les sources traditionnelles de production de base sur les marchés d'ici, dans toutes les provinces du Canada et partout dans le monde. Cela représente un changement radical dans la manière dont les réseaux électriques sont planifiés et exploités presque partout.

Énergie NB a tardé à s'engager dans une telle voie, Monsieur le vice-président. Les nouvelles technologies telles que le solaire, l'éolien et le stockage se heurtent littéralement aux systèmes énergétiques traditionnels et aux institutions qui les encadrent. Les énergies renouvelables génèrent désormais des investissements dans la production d'électricité à l'échelle mondiale. Elles dominent le marché, le solaire et l'éolien représentant à eux seuls plus de 90 % des nouvelles capacités ajoutées aux réseaux électriques mondiaux. Cela représente 90 % à l'échelle mondiale. Pourquoi? Parce que les énergies renouvelables sont les moins coûteuses. Elles sont non seulement moins chères à mettre en place mais aussi plus rapides à déployer que pratiquement toute autre source de production d'électricité imaginable. Monsieur le vice-président, c'est la voie du présent et certainement celle de l'avenir.

Le réseau électrique n'a pas évolué pour s'adapter à une telle situation. C'est l'un des problèmes qui devront être réglés à mesure qu'une telle évolution se poursuit et que de plus en plus de municipalités, de Premières Nations et de commissions de services régionaux s'engagent dans une telle voie. Le réseau doit changer parce que les conditions économiques de la production d'électricité ont changé. C'est ce qui est à l'origine de cette évolution. Cela signifie qu'il ne faut pas simplement intégrer de force de nouveaux projets d'énergie renouvelable dans le réseau à mesure que nous disposons d'une capacité plus importante mais qu'il faut plutôt adapter et faire évoluer le réseau pour qu'il fonctionne avec la capacité de production renouvelable et le stockage. C'est ce à quoi je fais référence lorsque je parle de réseau intelligent. Bien que cela contribue de manière significative à lancer un développement économique communautaire articulé autour des sources d'énergie vertes, avec de réels avantages financiers et économiques pour les collectivités concernées, Énergie NB devra se mettre à niveau à mesure qu'une telle tendance s'impose et que le développement se poursuit.

À l'Assemblée législative, nous avons entendu des parlementaires du côté du gouvernement évoquer les travaux menés dans ce domaine. Nous devons

Normally, technologies such as solar and wind power are dispatched by utilities first, as they have the lowest marginal cost. That reduces the number of hours that baseload plants are needed. That's one of the things that starts putting the old baseload model under strain. We can't just stick with the old baseload model.

People raise China, interestingly enough, but the impact of renewables on coal use in China can already be seen. Coal plant capacity factors have been reduced because of exactly the kinds of developments this bill enables municipalities to undertake around green energy generation. For example, in China, coal plant capacity factors have declined from over 70% in the early 2000s to under 50% today. This reduction has been largely driven by the rise of solar and wind power. They have dropped it from 70% to 50% in that massive country with its massive population. That's a fascinating development.

14:30

Mr. Deputy Speaker, as change always does, this change creates political tension, as we've heard from the official opposition today. However, I hope that, at committee, everyone will become better informed and come to understand that what we're talking about here makes all kinds of sense.

As I said, though, it's a bit of a flag that, as this develops, which is going to take some time, we don't want to shoehorn these new technologies into the aging paradigm of the utility we've been operating off of. We're talking about new software, training, and skills for a system that's going to have significantly more wind and solar energy, and, presumably, batteries on it. Of course, it's going to take time for the grid to adapt to a significant amount of this new energy. That means we have to get going on that side of things, which lines up nicely with NB Power's need to renew its grid and infrastructure. Those assets, including the transmission infrastructure itself and all the technology that goes with running the grid, are quite aged and badly in need of updating. That's key.

également moderniser le réseau électrique pour qu'il s'adapte à une telle évolution. En règle générale, les technologies telles que l'énergie solaire et l'énergie éolienne sont prioritairement mises en service par les services publics, car elles présentent le coût marginal le plus bas. Cela réduit le nombre d'heures pendant lesquelles les centrales de base sont nécessaires. C'est l'un des facteurs qui commence à mettre à rude épreuve l'ancien modèle de base. Nous ne pouvons pas nous contenter de nous en tenir à l'ancien modèle de base.

Les gens évoquent la Chine, ce qui est assez intéressant, mais l'impact des énergies renouvelables sur la consommation de charbon en Chine est déjà visible. Les facteurs de capacité des centrales au charbon ont diminué précisément en raison du type d'initiatives que le projet de loi permet aux municipalités de mener en matière de production d'énergie verte. Par exemple, en Chine, les facteurs de capacité des centrales au charbon sont passés de plus de 70 % au début des années 2000 à moins de 50 % aujourd'hui. Cette baisse est en grande partie due à l'essor des énergies solaire et éolienne. Ces énergies ont fait passer ce facteur de 70 % à 50 % dans ce pays immense à la population gigantesque. C'est une évolution fascinante.

Monsieur le vice-président, comme c'est le cas pour tout changement, celui-ci engendre des tensions politiques, comme nous l'avons entendu aujourd'hui de la part de l'opposition officielle. J'espère toutefois que, en comité, chacun sera mieux informé et finira par comprendre que ce dont nous parlons ici est tout à fait logique.

Comme je l'ai dit, cependant, il faut garder à l'esprit que, à mesure que la transition s'opère, ce qui prendra un certain temps, nous ne voulons pas forcer les nouvelles technologies à s'adapter au modèle obsolète du réseau électrique sur lequel nous fonctionnons depuis longtemps. Il nous faut plutôt de nouveaux logiciels, de nouvelles formations et de nouvelles compétences pour un système qui intégrera beaucoup plus d'énergies éolienne et solaire, et, vraisemblablement, des batteries. Bien sûr, il faudra du temps pour que le réseau s'adapte à un volume important de ces nouvelles énergies. Cela signifie que nous devons nous mettre à l'œuvre à cet égard, ce qui correspond parfaitement au besoin d'Énergie NB de renouveler son réseau et ses infrastructures. Ces actifs, y compris l'infrastructure de transport elle-même et

It's interesting that the member from Grand Lake talked about reliability because solar, wind, and batteries don't behave like coal and nuclear plants. However, combined, the experience on the ground is that renewables have demonstrated that they can deliver the same system reliability as those traditional, historic types of power generation systems. Countries that now have high shares of solar and wind power, such as Germany, Denmark, and Australia, consistently exhibit higher reliability than countries with far lower shares of solar and wind on their systems.

It's not something to get your knots in a short... It's not something to get your shorts in a knot over. There we go. I had a late night, Mr. Deputy Speaker. I have to admit that, last night, I was in Moncton enjoying The Guess Who at the Avenir Centre. That was an amazing show. Actually, I was going to quote some lyrics in my speech today, but I kind of forgot.

(Interjections.)

Mr. Coon: I'll stay on topic and move forward. However, I have to say it was a great show. The Avenir Centre is an amazing venue. Right in Fredericton, here with the... Okay. I'm not going to do this. I don't want the Government House Leader to stand up and say I'm getting off topic. I just want to say The Guess Who was my band when I was in high school. That's the age I am, Mr. Deputy Speaker—45 years old.

Right. So, the point of all this is that fear isn't warranted once you're well informed by the real-world experiences of real-world utilities that are operating with significant levels of renewable generation supply in their systems. What they've learned is that there is an economically and technologically viable way of meeting society's need for affordable, reliable electricity that does not rely, as we do today, on baseload power. Of course, it's going to look different in different places, but it will help.

toute la technologie nécessaire au fonctionnement du réseau, sont assez vétustes et ont grand besoin d'être modernisés. C'est essentiel.

Il est intéressant de noter que le député de Grand Lake a évoqué la fiabilité, car l'énergie solaire, l'éolien et les batteries ne se comportent pas comme les centrales au charbon et nucléaires. Cependant, l'expérience sur le terrain montre que, combinées, les énergies renouvelables ont démontré qu'elles pouvaient offrir la même fiabilité du réseau que ces systèmes de production d'électricité traditionnels et historiques. Les pays qui ont aujourd'hui une part importante d'énergie solaire et éolienne, comme l'Allemagne, le Danemark et l'Australie, affichent systématiquement une fiabilité supérieure à celle des pays où la part du solaire et de l'éolien dans leur réseau est bien moindre.

Il ne faut pas tout en faire un plat... Il ne faut pas en faire tout un plat. Voilà. Je me suis couché tard hier soir, Monsieur le vice-président. Je dois avouer que, hier soir, j'étais à Moncton pour voir The Guess Who au Centre Avenir. Cela a été un concert incroyable. En fait, j'avais l'intention de citer quelques paroles de chanson dans mon intervention d'aujourd'hui, mais je les ai un peu oubliées.

(Exclamations.)

M. Coon : Je vais m'en tenir au sujet et aller de l'avant. Cependant, je dois dire que c'était un super concert. Le Centre Avenir est une salle incroyable. En plein cœur de Fredericton, ici, avec... Bon. Je ne vais pas m'embarquer là-dedans. Je ne veux pas que le leader parlementaire du gouvernement se lève pour dire que je m'éloigne du sujet. Je veux simplement dire que The Guess Who était mon groupe préféré quand j'étais à l'école secondaire. C'est l'âge que j'ai, Monsieur le vice-président... 45 ans.

Bon. Donc, ce que je veux dire par mes propos, c'est que la crainte n'est pas justifiée dès lors que l'on est bien informé par les expériences concrètes de véritables services publics qui exploitent des réseaux comportant une part importante d'énergie renouvelable. Ce qu'ils ont appris, c'est qu'il existe un moyen économiquement et technologiquement viable de répondre aux besoins de la société en électricité abordable et fiable qui ne repose pas, comme c'est le cas pour nous aujourd'hui, sur l'énergie de base. Bien sûr, cela prendra des formes différentes selon les endroits, mais cela sera utile.

Actually, what would also be helpful here, Mr. Deputy Speaker, is the Prime Minister's commitment to supporting interconnection between grids across the country. That's a big piece that would really be helpful in moving forward here. We have this wonderful opportunity in Canada, and we need to do it. We already have good connections with Quebec, Nova Scotia, and Prince Edward Island, but imagine if those connections spanned the entire country. Imagine what kind of flexibility that would provide.

14:35

It's interesting. I mentioned Poland, which is not a warm country. Investments in solar and wind power have surged there in recent years. Listen to this, as this is what we will hopefully see here with this bill. Until 2012, solar and wind energy represented less than 5%—less than 5%—of Poland's total electricity mix. Since then, solar and wind energy have been growing rapidly, displacing coal from Poland's system. Solar and wind energy generation increased from 5% in 2012 to 24% in 2024. That's quite a rapid change in a period of just 12 years, and Poland is gaining lots of experience with that. Of course, in that country, now, renewable energy generation has overtaken coal energy for the first time. Poland's share of coal energy generation has declined from 95% in 2000 to 50% today. It's a clear sign of the magnitude of the change that is afoot.

I have high hopes that the Minister of Local Government's bill will be a catalyst for change, Mr. Deputy Speaker. I don't think I have to define that. If you have ever taken a chemistry class, then you know what a catalyst does. Things can move quite quickly when a catalyst does its job. Hopefully, this bill will do the same.

The key is flexibility, and this bill would provide flexibility in terms of managing a grid with increasing community-based renewable energy, which would occur as a result of this bill, and providing local benefits that would represent a form of economic development that, outside of Saint John and, I would say, outside of Lamèque as well because of the co-op approach it took some years ago... Community benefits are flowing in from the Lamèque wind farm.

En réalité, ce qui serait également utile ici, Monsieur le vice-président, c'est l'engagement du premier ministre fédéral à soutenir l'interconnexion entre les réseaux électriques dans l'ensemble du pays. C'est un élément majeur qui serait vraiment utile pour aller de l'avant dans ce domaine. Nous avons cette formidable opportunité au Canada, et nous devons la saisir. Nous avons déjà de bonnes connexions avec le Québec, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard, mais imaginez si ces connexions couvraient l'ensemble du pays. Imaginez le niveau de flexibilité que cela apporterait.

C'est intéressant. J'ai mentionné la Pologne, qui n'est pas un pays au climat chaud. Les investissements dans l'énergie solaire et éolienne y ont explosé ces dernières années. Écoutez bien, car c'est ce que nous espérons voir ici grâce au projet de loi. Jusqu'en 2012, l'énergie solaire et éolienne représentait moins de 5 % — moins de 5 % — de l'éventail électrique total de la Pologne. Depuis lors, l'énergie solaire et éolienne a connu une croissance rapide, supplantant le charbon dans le système polonais. La production d'énergie solaire et éolienne est passée de 5 % en 2012 à 24 % en 2024. C'est une évolution assez rapide sur une période de seulement 12 ans, et la Pologne acquiert ainsi une grande expérience en la matière. Bien sûr, dans ce pays, la production d'énergie renouvelable a désormais dépassé celle du charbon pour la première fois. La part de la production d'énergie à partir du charbon en Pologne est passée de 95 % en 2000 à 50 % aujourd'hui. C'est un signe clair de l'ampleur du changement qui s'opère.

J'ai bon espoir que le projet de loi du ministre des Gouvernements locaux servira de catalyseur au changement, Monsieur le vice-président. Je ne pense pas avoir besoin de définir ce terme. Si on a déjà suivi un cours de chimie, on sait ce que fait un catalyseur. Les choses peuvent évoluer très rapidement lorsqu'un catalyseur remplit son rôle. Il est à espérer que le projet de loi aura le même effet.

La clé, c'est la flexibilité, et le projet de loi apporterait cette flexibilité pour gérer un réseau intégrant de plus en plus d'énergie renouvelable locale, ce qui résulterait précisément de l'adoption du projet de loi, et pour générer des retombées locales qui constitueraient une forme de développement économique, en dehors de Saint John et, je dirais, en dehors de Lamèque également, en raison de l'approche coopérative adoptée par celle-ci il y a

It has generated a lot of community benefits for not only that island but also Shippagan itself. I shouldn't say "that island", as Miscou Island is there as well. I don't at all mean to leave it out, Mr. Deputy Speaker.

As I said, this is about flexibility. We are talking about a flexible supply, a more responsive demand system, and more storage. We are also talking about what the Prime Minister has committed to, which is more flexibility in the flow of electricity across this entire country. I hope for that. It would be tremendous for everyone.

The paradigm I was talking about is starting to take shape, with a growing number of examples from around the world. We've had baseload power for so long, Mr. Deputy Speaker. A New Brunswicker and Frederictonian, Toby Couture, who is an expert and a consultant who works with utilities around the world and is based in Berlin these days, says that the baseload paradigm we hear about has so deeply informed our thinking, particularly utility administrators' thinking in the past, that it's easy for utility administrators not to question it. It's like fish being unaware they are in water. Once you become aware, it changes everything.

The experience we are going to gain, on top of what we have already gained in places like Lamèque and Saint John, will really propel us toward the energy transition in New Brunswick.

Around the world, renewables are emerging as a bedrock. In jurisdictions like Australia, Denmark, and Germany, solar and wind power are increasingly dominating their supply. Increasingly, grids are being planned around flexibility and demand management.

14:40

Earlier, one of the members mentioned EVs. One of the interesting things is that, once we have a critical mass of electric vehicles... I can tell you that these are not influenced by what is happening in the Strait of Hormuz whatsoever because we are generating our own power here. The more renewable energy sources

quelques années... Le parc éolien de Lamèque génère des retombées pour la collectivité. Il a apporté de nombreux avantages non seulement à cette île mais aussi à Shippagan même. Je ne devrais pas dire « cette île », car il y a aussi l'île de Miscou. Je ne veux absolument pas l'oublier, Monsieur le vice-président.

Comme je l'ai dit, c'est une question de flexibilité. Nous parlons d'une offre flexible, d'un système de demande plus réactif et de capacités de stockage accrues. Nous parlons également de l'engagement pris par le premier ministre fédéral, à savoir davantage de flexibilité dans les flux d'électricité à l'échelle du pays. C'est ce que j'espère. Ce serait formidable pour tout le monde.

Le modèle dont je parlais commence à prendre forme, comme en témoignent de plus en plus d'exemples partout dans le monde. Nous dépendons de l'énergie de base depuis si longtemps, Monsieur le vice-président. Toby Couture, originaire du Nouveau-Brunswick et de Fredericton, expert et consultant travaillant avec des services publics du monde entier et basé à Berlin ces derniers temps, affirme que le paradigme de l'énergie de base dont nous entendons parler a tellement imprégné notre façon de penser, en particulier celle des responsables des services publics par le passé, qu'il leur est facile de ne pas le remettre en question. C'est comme si les poissons ne se rendaient pas compte qu'ils sont dans l'eau. Une fois que l'on en prend conscience, tout change.

L'expérience que nous allons acquérir, en plus de celle que nous avons déjà acquise dans des endroits comme Lamèque et Saint John, va véritablement nous propulser vers la transition énergétique au Nouveau-Brunswick.

Partout dans le monde, les énergies renouvelables s'imposent comme un pilier fondamental. Dans des pays comme l'Australie, le Danemark et l'Allemagne, l'énergie solaire et éolienne occupe une place de plus en plus prépondérante dans leur approvisionnement. De plus en plus, les réseaux électriques sont conçus autour de la flexibilité et de la gestion de la demande.

Plus tôt, l'un des parlementaires a évoqué les véhicules électriques. L'un des aspects intéressants est que, dès lors que nous aurons atteint une masse critique de véhicules électriques... Je peux vous assurer que ceux-ci ne seront absolument pas affectés par ce qui se passe dans le détroit d'Ormuz, car nous produisons notre

we use, the more we will be fuelled by our own energy resources. That's important. We need to make that connection with the *Electricity Act* to help drive the modernization of our transmission infrastructure. This has been happening in places like India, actually. You can look at so many different countries around the world and see where the puck is going, as some people like to say. Hopefully, it's going into Las Vegas' net regularly in the next series.

It's clear that system stability, which sometimes you hear a lot of forelock tugging about... Is that what horses have? I think it's forelocks. Much of that system stability is being achieved through power electronics rather than big baseload power plants. That's new technology designed for that purpose. We've even heard NB Power talk about it in the context of the debate over the diesel and gas plant in Tantramar. It pointed out that those power electronics don't actually need to be integrated into a power plant. That has been acknowledged. These power electronics operate quite well by themselves as opposed to being inside a power plant to achieve that kind of system stability. There are a good number of examples of that around the world.

To get back to my point about electric vehicles, Mr. Deputy Speaker, when you have a critical mass of EVs, their batteries become a new asset for the utility. They are a new resource for managing the entire system. Those batteries can be utilized for storage, and power can be drawn from them and put back into the grid. There's a two-way flow between the battery in your car and the grid. One way is for charging, and the other way is for contributing to the system and sharing with your neighbours, in a sense.

You can be paid for that. It's not a phantasmagorical thing. I love the word "phantasmagorical", Mr. Deputy Speaker. I can't spell it, but I think it's just a phantasmagorical term. It's not phantasmagorical that right next door in Nova Scotia, those Bluenosers, those guys and gals over there, have a program that you can sign up to right now, Mr. Deputy Speaker, if you drive an EV. I'm not going to ask you whether you do, but

propre électricité ici. Plus nous utiliserons de sources d'énergie renouvelable, plus nous serons alimentés par nos propres ressources énergétiques. C'est important. Nous devons établir un tel lien avec la *Loi sur l'électricité* afin de favoriser la modernisation de notre infrastructure de transport d'électricité. C'est d'ailleurs ce qui se passe déjà dans des pays comme l'Inde. Il suffit d'observer de nombreux pays partout dans le monde pour voir où va la rondelle, comme certains aiment dire. Il est à espérer qu'elle finira régulièrement dans les filets de Las Vegas lors de la prochaine série.

Il est clair que la stabilité du réseau, dont on parle parfois beaucoup en prenant tout de suite le mors aux dents... C'est bien ça qu'ont les chevaux? Je crois que ça s'appelle le mors aux dents. Une grande partie d'une telle stabilité du réseau est assurée par l'électronique de puissance plutôt que par de grandes centrales de base. Il s'agit d'une nouvelle technologie conçue à cet effet. Nous avons même entendu Énergie NB en parler dans le cadre du débat sur la centrale au diesel et au gaz de Tantramar. Elle a signalé que les composants électroniques de puissance n'ont en réalité pas besoin d'être intégrés à une centrale électrique. Cela a été reconnu. De tels composants fonctionnent très bien de manière autonome, sans avoir besoin d'être installés au sein d'une centrale pour assurer un tel type de stabilité du réseau. Il existe de nombreux exemples à cet égard partout dans le monde.

Pour revenir à mon argument concernant les véhicules électriques, Monsieur le vice-président, lorsqu'on atteint une masse critique de véhicules électriques, leurs batteries deviennent un nouvel atout pour le fournisseur d'électricité. Elles constituent une nouvelle ressource pour la gestion de l'ensemble du réseau. Ces batteries peuvent être utilisées pour le stockage, et l'électricité peut être prélevée sur celles-ci puis réinjectée dans le réseau. Il existe un flux bidirectionnel entre la batterie de votre voiture et le réseau. D'un côté, la batterie sert à la recharge, et, de l'autre, elle permet de contribuer au réseau et, en quelque sorte, de partager avec vos voisins.

On peut être rémunéré pour cela. Ce n'est pas une idée fantasmagorique. J'adore le mot « fantasmagorique », Monsieur le vice-président. Je ne sais pas l'épeler, mais je pense que c'est justement un terme fantasmagorique. Ce n'est pas fantasmagorique que, juste à côté, en Nouvelle-Écosse, les compatriotes néo-écossais, les hommes et les femmes là-bas, aient un programme auquel ils peuvent s'inscrire dès

if I lived in Nova Scotia—I wouldn't, but if I did—I could sign up and get paid to let my EV battery be used from time to time to manage the grid.

The world is changing in a positive way. We hear so much about how the world is changing in a negative way, but this change is happening in a positive way. That's demand-side flexibility. The virtual battery represented by a large fleet of electric vehicles connected to the grid builds tremendous and vast flexibility into the system to run the grid.

Armed with new hardware and software tools, power system operators in many places are finding that enhancing flexibility in these ways is actually cheaper than propping up inflexible, old baseload power plants. This new paradigm of power system operation is emerging, and it is one that increasingly has variable renewables at its core.

What does this mean for traditional utilities like NB Power? Well, traditional baseload power plants aren't going to go out like a light. That's for sure. People who don't support change will say: Well, we're not just going to turn them off.

Of course, we're not just going to turn them off. That would be ridiculous and uninformed. However, it's more likely that the baseload power plants that have enough flexibility to ramp the output up and down—Point Lepreau doesn't because it's nuclear—will start to do so more regularly. They will operate much more flexibly as they strive to continue to generate the revenues needed.

14:45

Of course, you know, with inflexible generators like the Point Lepreau Nuclear Generating Station, we'll see lots of lobbying for special rules, special incentives, special financing, special this and special that, and special subsidies to keep it afloat because it's

maintenant, Monsieur le vice-président, s'ils conduisent un véhicule électrique. Je ne vais pas vous demander si c'est votre cas, mais, si je vivais en Nouvelle-Écosse, ce que je ne ferais pas, mais, si c'était le cas, je pourrais m'inscrire et être rémunéré pour que la batterie de mon véhicule électrique soit utilisée de temps à autre afin de réguler le réseau électrique.

Le monde évolue dans le bon sens. Nous entendons beaucoup parler de l'évolution négative du monde, mais le changement en question est positif. C'est ce qu'on appelle la flexibilité du côté de la demande. La batterie virtuelle que représente un vaste parc de véhicules électriques connectés au réseau confère une flexibilité considérable et étendue au système d'exploitation du réseau.

Grâce à de nouveaux outils matériels et logiciels, les exploitants de réseaux électriques de nombreux endroits constatent que renforcer la flexibilité d'une telle manière revient en réalité moins cher que de maintenir en service de vieilles centrales de base rigides. Un tel nouveau paradigme d'exploitation des réseaux électriques est en train d'émerger, et il repose de plus en plus sur les énergies renouvelables variables.

Qu'est-ce que cela signifie pour les services publics traditionnels comme Énergie NB? Eh bien, les centrales de base traditionnelles ne vont pas disparaître du jour au lendemain. Cela ne fait aucun doute. Les gens qui ne soutiennent pas le changement diront : Eh bien, nous n'allons pas simplement les éteindre.

Bien sûr, nous n'allons pas simplement éteindre les centrales de base. Ce serait ridicule et irréfléchi. Cependant, il est plus probable que les centrales de base disposant d'une flexibilité suffisante pour augmenter ou réduire leur production, ce qui n'est pas le cas de Point Lepreau puisqu'il s'agit d'une centrale nucléaire, commenceront à le faire plus régulièrement. Elles fonctionneront de manière beaucoup plus flexible afin de continuer à générer les recettes nécessaires.

Bien sûr, vous savez, vu des producteurs rigides comme la centrale nucléaire de Point Lepreau, nous assisterons à de nombreuses pressions en faveur de règles spéciales, d'incitations spéciales, de financements spéciaux, d'autres mesures d'exception de toutes sortes, ainsi que de subventions spéciales

so incredibly expensive and so incredibly inflexible. So, we'll see how that goes.

I, for one, Mr. Deputy Speaker, am so pleased. You know, it's good to... Thanks to the voters in Fredericton South and Fredericton Lincoln for their trust in me because it means I've been here now for four terms and I get to see things come to fruition. In 2019, Bill 23, *An Act to Amend the Electricity Act*, contained this vision. However, this new bill goes further, which is great. Times have changed. Times have moved on. There's a bigger vision. I love it. I support Bill 41, *An Act to Amend the Local Governance Act*.

In committee, I might have a couple of suggestions just because I know a bit about this. Particularly, I'll have suggestions about incorporating battery storage into this. Imagine if this could enable battery storage as an economic development project as well. It would be excellent for some municipalities and some regional service commissions in different parts of the province, particularly the parts that maybe aren't as rich in renewable resources as some are, like the northwest, the north, the southwest, and the centre, I guess, in the mountains. We will talk about that in committee.

However, I am tickled pink that this bill came forward. It's creative, in a way, to bring the bill forward as *An Act to Amend the Local Governance Act* without actually addressing the *Electricity Act*. However, we can't forget that the *Electricity Act* will have to be addressed to complement this and deal with a whole bunch of other things at the same time. That will be a major piece of work, and I'm looking forward to that, Mr. Deputy Speaker. Thank you for your attention, and, once again, thank you to the Minister of Local Government for this bill.

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre / Government Motions for the Ordering of the Business of the House

M. M. LeBlanc, après avoir demandé au vice-président de revenir à l'appel des motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre :

pour maintenir la centrale à flot, car elle est incroyablement coûteuse et incroyablement rigide. Nous verrons donc comment cela se passera.

Pour ma part, Monsieur le vice-président, je suis ravi. Vous savez, c'est bien de... Je remercie les électeurs de Fredericton-Sud et de Fredericton-Lincoln pour la confiance qu'ils m'ont accordée, car cela signifie que j'en suis maintenant à mon quatrième mandat et que je peux voir des choses se concrétiser. En 2019, le projet de loi 23, *Loi modifiant la Loi sur l'électricité*, reflétait déjà une telle vision. Cependant, le nouveau projet de loi va plus loin, ce qui est formidable. Les temps ont changé. Les choses ont évolué. La vision est plus ambitieuse. J'adore ça. J'appuie le projet de loi 41, *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance locale*.

En comité, j'aurai peut-être quelques suggestions à faire, simplement parce que je m'y connais un peu dans le domaine. J'aurai notamment des suggestions concernant l'intégration du stockage par batterie dans le projet de loi. Imaginez si cela pouvait également permettre de faire du stockage par batterie un projet de développement économique. Ce serait une excellente chose pour certaines municipalités et certaines commissions de services régionaux dans différentes régions de la province, en particulier celles qui ne sont peut-être pas aussi riches en ressources renouvelables que d'autres, comme le Nord-Ouest, le Nord, le Sud-Ouest et le Centre, je suppose, dans les montagnes. Nous en discuterons en comité.

Je suis toutefois ravi que le projet de loi ait été présenté. D'une certaine manière, c'est une idée créative de présenter ce projet de loi comme étant la *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance locale* sans aborder directement la *Loi sur l'électricité*. Nous ne devons toutefois pas oublier que la *Loi sur l'électricité* devra être modifiée pour compléter une telle mesure et traiter toute une série d'autres questions en même temps. Ce sera un travail de grande envergure, et j'ai hâte qu'on y arrive, Monsieur le vice-président. Merci de votre attention et, une fois encore, merci au ministre des Gouvernements locaux pour le projet de loi.

Government Motions for the Ordering of the Business of the House / Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

Mr. M. LeBlanc, after requesting that the Deputy Speaker revert to the order of Government Motions for the Ordering of the Business of the House: We will now proceed to debate on second reading of Bill 42.

Nous allons passer au débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 42.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 42 / Debate on Second Reading of Bill 42

L'hon. M^{me} Miles, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 42, *Loi concernant la communication de renseignements aux organismes de réglementation professionnelle* : Merci, Monsieur le vice-président. Je prends la parole à la Chambre aujourd'hui à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi intitulé *Loi concernant la communication de renseignements aux organismes de réglementation professionnelle*.

These amendments aim to address critical challenges related to professional oversight while prioritizing the safety and well-being of vulnerable individuals, including children, youth, and families who depend on stable professional care. At its core, this legislation reflects our government's unwavering commitment to ensuring that the systems designed to protect and support the most vulnerable among us operate with not only efficiency but also compassion.

Currently, professional regulatory bodies must go through the lengthy and often cumbersome process of obtaining court-issued warrants to access the information required for investigations. While well intentioned, this has resulted in unnecessary delays that can leave individuals, especially those in precarious or sensitive circumstances, waiting for critical protections while investigations proceed. These amendments remove the requirement for court-issued warrants, ensuring that regulatory bodies can act swiftly in addressing allegations of professional misconduct. This legislation is not just about improving processes. It is about acknowledging the urgency that lies at the heart of these matters. Delays in addressing concerns about professional misconduct often deepen the harm faced by those who are already vulnerable—children and youth navigating the foster care system, families facing hardship, and individuals seeking trustworthy care. These amendments directly address this challenge. We know that when it comes to the safety of children and vulnerable individuals, every moment matters.

Debate on Second Reading of Bill 42 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 42

Hon. Ms. Miles, after the Deputy Speaker called for second reading of Bill 42, *An Act Respecting the Disclosure of Information to Professional Regulatory Bodies*: Thank you, Mr. Deputy Speaker. I rise in the House today to speak on second reading of the bill entitled *An Act Respecting the Disclosure of Information to Professional Regulatory Bodies*.

Les modifications proposées visent à relever des défis critiques liés à la supervision professionnelle tout en accordant la priorité à la sécurité et au bien-être des personnes vulnérables, y compris les enfants, les jeunes et les familles qui dépendent de soins professionnels stables. Fondamentalement, la mesure législative reflète l'engagement inébranlable de notre gouvernement à garantir que les systèmes conçus pour protéger et soutenir les plus vulnérables d'entre nous fonctionnent non seulement avec efficacité mais aussi avec compassion.

À l'heure actuelle, les organismes de réglementation professionnelle doivent suivre un processus long et souvent lourd pour obtenir des mandats délivrés par un tribunal afin d'accéder aux renseignements requis aux fins d'enquêtes. Bien qu'elle soit fondée sur de bonnes intentions, une telle exigence a entraîné des retards inutiles qui peuvent laisser des personnes, en particulier celles se trouvant dans des situations précaires ou délicates, en attente de protections essentielles pendant que les enquêtes sont en cours. Les modifications proposées éliminent l'exigence relative aux mandats délivrés par un tribunal, garantissant ainsi que les organismes de réglementation puissent agir rapidement pour traiter des allégations d'inconduite professionnelle. La mesure législative ne se limite pas à améliorer les procédures. Elle reconnaît l'urgence inhérente à de telles questions. Les retards dans le traitement des préoccupations liées à l'inconduite professionnelle aggravent souvent le préjudice subi par les personnes déjà vulnérables, à savoir les enfants et les jeunes pris en charge par le système de placement en famille d'accueil, les familles en difficulté et les personnes à la recherche de soins fiables. Les modifications répondent directement à un tel défi. Nous savons que,

lorsqu'il s'agit de la sécurité des enfants et des personnes vulnérables, chaque instant compte.

14:50

These changes will bring practices in line with the health sector. Currently, the *Personal Health Information Privacy and Access Act* mandates disclosing personal health information to a regulatory body without consent for investigations on provider discipline or service standards. The *Medical Services Payment Act* allows the release of confidential information to regulatory bodies investigating medical service quality or standards. The changes will also support timely regulatory body investigations, ensure consistent and legally compliant information-sharing practices across both Acts, and allow for more effective collaboration with professional regulatory bodies to help ensure their members adhere to professional standards.

Throughout the process of drafting this bill, we have kept one guiding principle at the forefront: safeguarding those who need protection the most. This legislation is designed to ensure that their voices are heard and their well-being is prioritized. Our government is committed to ensuring that every individual, particularly the most vulnerable, can count on the services and protections they need. The amendments proposed in this bill are a testament to that duty.

By reducing procedural delays, we are taking a meaningful step toward strengthening public safety and reinforcing accountability. This bill is not only about laws and regulations. It is about fulfilling the promise of safety, care, and confidence for those who depend on these services the most. Thank you.

Merci, Monsieur le vice-président.

Ms. M. Johnson: Thank you, Mr. Deputy Speaker.

(Interjections.)

Ms. M. Johnson: Thanks, guys.

Les modifications harmoniseront les pratiques avec celles du secteur de la santé. Actuellement, la *Loi sur l'accès et la protection en matière de renseignements personnels sur la santé* oblige la communication de renseignements personnels sur la santé à un organisme de réglementation sans consentement dans le cadre d'enquêtes sur la discipline ou les normes de service d'un fournisseur. La *Loi sur le paiement des services médicaux* autorise la communication de renseignements confidentiels aux organismes de réglementation enquêtant sur la qualité ou les normes des services médicaux. Les modifications soutiendront également des enquêtes rapides par les organismes de réglementation, assureront des pratiques de partage de renseignements cohérentes et conformes à la loi dans le cadre des deux lois et permettront une collaboration plus efficace avec les organismes de réglementation professionnelle afin de veiller à ce que leurs membres respectent les normes professionnelles.

Tout au long du processus d'élaboration du présent projet de loi, nous avons gardé à l'esprit un principe directeur, à savoir protéger les personnes qui en ont le plus besoin. La mesure législative est conçue pour faire en sorte que leur voix soit entendue et que leur bien-être soit une priorité. Notre gouvernement s'engage à faire en sorte que chaque personne, en particulier les plus vulnérables, puisse compter sur les services et les protections dont elle a besoin. Les modifications proposées dans le projet de loi témoignent d'un tel engagement.

En réduisant les délais procéduraux, nous faisons un grand pas vers le renforcement de la sécurité publique et de la responsabilisation. Le projet de loi ne porte pas uniquement sur les lois et les règlements. Il s'agit de tenir la promesse de sécurité, de soins et de confiance pour les personnes qui dépendent le plus de tels services. Merci.

Thank you, Mr. Deputy Speaker.

M^{me} M. Johnson : Merci, Monsieur le vice-président.

(Exclamations.)

M^{me} M. Johnson : Merci, les gens.

I rise today to speak about the government's proposed legislation, *An Act Respecting the Disclosure of Information to Professional Regulatory Bodies*. At its core, this legislation asks us to consider two very important responsibilities of government. The first is our obligation to protect the public. That is first and foremost. The second is our obligation to protect fairness, due process, privacy, and the integrity of the very professionals who serve our communities every single day. Those are not mutually exclusive goals. In fact, good legislation should achieve both.

Today, while I recognize the intent behind this bill, and I acknowledge that there are elements very worthy of support, I also believe there are significant concerns that deserve careful examination before this House simply rushes ahead. Whenever a government grants itself or public institutions a broader authority to collect, share, or disclose personal and professional information, members of this House have a due responsibility to ask difficult questions. We should not simply ask whether something can be done. We should ask whether it should be done, why it should be done, how it will be done, and what safeguards exist when mistakes are made.

Mr. Deputy Speaker, there is no question that professional regulatory bodies serve an important role within our province. Organizations such as the College of Physicians and Surgeons of New Brunswick, the Nurses Association of New Brunswick, and the Law Society of New Brunswick exist first and foremost to protect the public interest. The public expects that when serious misconduct occurs or when there are legitimate concerns regarding competence, safety, ethics, or professional conduct, regulators will be informed and able to act appropriately. No reasonable person within the walls of this House would ever disagree with that principle.

14:55

If a professional represents a genuine risk to the public, information should not simply remain buried within an

Je prends la parole aujourd'hui au sujet de la mesure législative proposée par le gouvernement, *Loi concernant la communication de renseignements aux organismes de réglementation professionnelle*. Fondamentalement, cette mesure législative nous demande de considérer deux responsabilités très importantes du gouvernement. La première est notre obligation de protéger le public. C'est la priorité absolue. La seconde est notre obligation de protéger l'équité, l'application régulière de la loi, la vie privée et l'intégrité des professionnels mêmes qui sont au service de nos collectivités jour après jour. De tels objectifs ne s'excluent pas mutuellement. En fait, une bonne mesure législative devrait permettre d'atteindre les deux.

Aujourd'hui, bien que je reconnaisse l'intention qui sous-tend le projet de loi et que j'admette qu'il comporte des éléments qui méritent pleinement d'être soutenus, je crois également qu'il soulève des préoccupations importantes qui méritent d'être examinées avec soin avant que la Chambre ne se précipite dans l'adoption de celui-ci. Chaque fois qu'un gouvernement s'octroie, à lui-même ou à des institutions publiques, un pouvoir plus étendu de recueillir, partager ou communiquer des renseignements personnels et professionnels, les parlementaires ont le devoir de poser des questions difficiles. Nous ne devrions pas nous contenter de demander si une mesure peut être prise. Nous devrions demander si elle doit être prise, pourquoi elle doit l'être, comment elle le sera et quelles garanties existent en cas d'erreur.

Monsieur le vice-président, il ne fait aucun doute que les organismes de réglementation professionnelle jouent un rôle important dans notre province. Des organismes tels que le Collège des médecins et chirurgiens du Nouveau-Brunswick, l'Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick et le Barreau du Nouveau-Brunswick ont pour mission première de protéger l'intérêt public. Le public s'attend à ce que, lorsqu'une inconduite grave survient ou qu'il existe des préoccupations légitimes concernant la compétence, la sécurité, l'éthique ou la conduite professionnelle, les organismes de réglementation soient informés et en mesure d'agir de manière appropriée. Aucune personne raisonnable à la Chambre ne contesterait jamais un tel principe.

Si un professionnel pose un risque réel pour le public, le renseignement ne doit pas simplement rester enfoui

institution, hidden in a personnel file, or quietly resolved behind closed doors while that individual moves to another workplace. We have seen circumstances across Canada where failures in communications between institutions and regulators allowed serious problems to continue far longer than they ever should have. I believe all members of this House agree that accountability matters, public trust matters, and transparency matters.

Mr. Deputy Speaker, legislation cannot be judged solely on its intentions. It must also be judged by its consequences, and that is where concerns begin to emerge. One of the most significant concerns with this legislation is the possibility of overreach. The language surrounding disclosure powers must be carefully scrutinized because broad authority can very quickly become excessive authority, and we don't want that.

What exactly constitutes information worthy of disclosure? Is it only substantiated misconduct? Does it include allegations, prior complaints, internal workplace disputes between colleagues, or unverified accusations? All those distinctions matter. They matter enormously because, once information is disclosed to a professional regulator, the damage to an individual's reputation may already be done, regardless of whether the allegations are ever proven.

In a province like New Brunswick where professional communities are often small and very closely connected, reputational harm spreads quickly and permanently. This could impact a nurse, a social worker, a teacher, a pharmacist, or a physician. These are not abstract concepts. These are real people serving our communities every day, often under tremendous pressure already. I worry that, without clear thresholds and clear limitations, this legislation could create a culture of defensive overreporting. Institutions may begin disclosing virtually everything simply to protect themselves from liability and litigation. When organizations begin operating from a position where they disclose first and sort it out later, fairness begins to erode.

au sein d'une institution, rester caché dans un dossier personnel ou donner lieu à un règlement discret à huis clos lorsque la personne en question change de milieu de travail. Nous avons vu, partout au Canada, des situations où des défaillances dans la communication entre les institutions et les organismes de réglementation ont permis à de graves problèmes de perdurer bien plus longtemps qu'ils n'auraient dû. Je crois que tous les parlementaires s'accordent à dire que la responsabilité compte, que la confiance du public compte et que la transparence compte.

Monsieur le vice-président, une mesure législative ne peut être jugée uniquement sur ses intentions. Elle doit également être jugée sur ses conséquences, et c'est là que les préoccupations commencent à surgir. L'une des principales préoccupations concernant la mesure législative est le risque d'une portée trop large. Le libellé relatif aux pouvoirs de communication de renseignement doit être examiné avec soin, car des pouvoirs étendus peuvent très vite devenir des pouvoirs excessifs, et ce n'est pas ce que nous voulons.

Qu'est-ce qui constitue exactement un renseignement justifiant une communication? S'agit-il uniquement d'une inconduite corroborée? Cela inclut-il les allégations, les plaintes antérieures, les conflits de travail internes entre collègues ou les accusations non vérifiées? Toutes ces distinctions ont leur importance. Elles ont une importance énorme, car, une fois que le renseignement est communiqué à un organisme de réglementation professionnelle, le préjudice causé à la réputation d'une personne peut déjà avoir été causé, que les allégations soient ou non prouvées.

Dans une province comme le Nouveau-Brunswick, où les milieux professionnels sont souvent restreints et très étroitement liés, l'atteinte à la réputation se propage rapidement et de manière permanente. Cela pourrait toucher un membre du personnel infirmier, un travailleur social, un enseignant, un pharmacien ou un médecin. Il ne s'agit pas de concepts abstraits. Ce sont de vraies personnes qui sont au service de nos collectivités chaque jour, souvent déjà soumises à une pression énorme. Je crains que, sans seuils ni limites clairs, la mesure législative puisse créer une culture de signalement excessif par mesure de précaution. Les institutions pourraient se mettre à communiquer pratiquement tout, simplement pour se protéger contre toute responsabilité et tout litige. Lorsque les organismes adoptent une approche consistant à communiquer d'abord et à faire le tri ensuite, l'équité commence à s'éroder.

That directly leads to another major concern, which is procedural fairness. What right does a professional have before information is disclosed? Are they notified? Can they challenge inaccurate information? Is there an independent review mechanism? What evidentiary standards apply before disclosure occurs? Those are not minor administrative questions. Those are fundamental questions of natural justice. The consequences of disclosure can be enormous. This can result in suspension from practice, loss of employment, reputational destruction, emotional stress, and financial hardship. All of that can occur before a matter is ever fully investigated. Mr. Deputy Speaker, fairness requires more than good intentions. It requires process. It requires safeguards and balance.

Another concern relates to privacy. This bill potentially opens the door to the sharing of highly sensitive information. It looks at employment records, including where people have worked in the past and whether there have been any internal investigations. It includes health information, complaints, disciplinary files, and personal history. Someone's entire personnel file would be open to investigation. Can government members honestly say that the protections surrounding that information are going to be strong enough? How long will records be retained, and who will have access to them? Can information be shared further? What happens if inaccurate information is disclosed? What recourse exists? Those questions deserve answers before this legislation can proceed any further.

15:00

Mr. Deputy Speaker, I would also caution the government against ignoring the broader context in which this bill arrives. We're already facing workforce shortages across the country and in many professions across this province, such as those in health care, mental health services, education, long-term care, and social services. Professionals are exhausted. Recruitment is difficult, and retention is even harder. At a time when we are struggling to attract and retain skilled professionals, especially in rural communities and underserved regions, the government has to be careful not to create environments where workers feel

Cela conduit directement à une autre préoccupation majeure, à savoir l'équité procédurale. De quels droits dispose un professionnel avant que les renseignements ne soient communiqués? Est-il avisé? Peut-il contester des renseignements inexacts? Existe-t-il un mécanisme d'examen indépendant? Quelles normes en matière de preuve s'appliquent avant la communication? Ce ne sont pas là des questions administratives mineures. Ce sont des questions fondamentales de justice naturelle. Les conséquences d'une communication peuvent être énormes. Elle peut entraîner une suspension d'exercice, la perte d'emploi, la destruction de la réputation, un stress émotionnel et des difficultés financières. Tout cela peut se produire avant même qu'une affaire ne fasse l'objet d'une enquête approfondie. Monsieur le vice-président, l'équité exige plus que de bonnes intentions. Elle exige une procédure. Elle exige des garanties et un équilibre.

Une autre préoccupation concerne la vie privée. Le projet de loi risque d'ouvrir la voie au partage de renseignements hautement sensibles. Il porte sur les dossiers d'emploi, notamment les lieux où les personnes ont travaillé par le passé et l'existence possible d'enquêtes internes. Il inclut des renseignements sur la santé, les plaintes, les dossiers disciplinaires et les antécédents personnels. Le dossier personnel complet serait susceptible de faire l'objet d'une enquête. Les parlementaires du côté du gouvernement peuvent-ils affirmer en toute honnêteté que les mesures de protection entourant de tels renseignements seront suffisamment solides? Combien de temps les dossiers seront-ils conservés, et qui y aura accès? Les renseignements pourront-ils être partagés plus largement? Que se passera-t-il si des renseignements inexacts sont communiqués? Quels recours existent? De telles questions méritent des réponses avant que la mesure législative ne puisse aller plus loin.

Monsieur le vice-président, je tiens également à mettre en garde le gouvernement contre le risque d'ignorer le contexte plus large dans lequel le projet de loi s'inscrit. Nous sommes déjà confrontés à des pénuries de main-d'œuvre dans tout le pays et dans de nombreuses professions partout dans la province, notamment dans les soins de santé, les services de santé mentale, l'éducation, les soins de longue durée et les services sociaux. Les professionnels sont épuisés. Le recrutement est difficile, et le maintien en poste l'est encore plus. À l'heure où nous avons du mal à attirer et à maintenir en poste des professionnels qualifiés, en

perpetually under suspicion or fear that unproven allegations may follow them indefinitely. That does not strengthen the workforce. It weakens morale.

Despite these concerns, I believe there are constructive paths forward. This legislation could be significantly improved through amendments and stronger safeguards. For example, the bill should clearly define “disclosure thresholds” so that only credible and relevant concerns related directly to public safety or professional misconduct are reportable. Give people faith that if a complaint comes forward, it will be substantiated. The legislation should require professionals to be notified when disclosures occur, except in extraordinary emergency circumstances. There should be an independent mechanism that allows individuals to challenge inaccurate or malicious disclosures. There must be strict privacy protections, including limitations on retention and secondary sharing of information, and they should be embedded directly within the legislation. There should be consequences for bad-faith reporting and reckless disclosure practices. Repercussions must be put in place. These are reasonable and balanced safeguards.

Frankly, Mr. Deputy Speaker, if the government truly believes in fairness, transparency, and accountability, then the government should welcome those improvements rather than resist them. The goal here should not be to create a system driven by fear. The goal should be to create a system driven by trust—trust from the public that misconduct will be appropriately addressed, trust from professionals that they will be treated fairly, and trust from institutions that there are clear and consistent rules.

Mr. Deputy Speaker, legislation dealing with professional regulation and information disclosure requires precision. It requires restraint. It requires humility from government because once governments normalize expanded information-sharing powers, those powers rarely shrink over time. They expand.

particulier dans les collectivités rurales et les régions mal desservies, le gouvernement doit veiller à ne pas créer un climat dans lequel les travailleurs se sentent constamment sous le coup de la suspicion ou craignent que des allégations non prouvées ne les poursuivent indéfiniment. Cela ne renforce pas les effectifs. Cela sape le moral.

Malgré de telles préoccupations, je crois qu’il existe des voies constructives pour aller de l’avant. La mesure législative pourrait être considérablement améliorée grâce à des amendements et à des garanties plus solides. Par exemple, le projet de loi devrait définir clairement les « seuils de communication » afin que seules les préoccupations crédibles et pertinentes liées directement à la sécurité publique ou à l’inconduite professionnelle soient déclarables. Il faut donner aux gens l’assurance que, si une plainte est déposée, elle fera l’objet d’une enquête approfondie. La mesure législative devrait exiger que les professionnels soient avisés lorsque des communications ont lieu, sauf en cas d’urgence exceptionnelle. Il faudrait un mécanisme indépendant permettant aux personnes concernées de contester les communications inexactes ou malveillantes. Des mesures strictes de protection de la vie privée, notamment des limitations concernant la conservation et le partage secondaire des renseignements, doivent être prévues et directement intégrées dans la mesure législative. Des sanctions devraient être prévues en cas de signalement de mauvaise foi et de pratiques de communication irresponsables. Des conséquences doivent être prévues. Il s’agit là de garanties raisonnables et équilibrées.

Franchement, Monsieur le vice-président, si le gouvernement croit véritablement à l’équité, à la transparence et à la responsabilité, il devrait alors accueillir favorablement de telles améliorations plutôt que de s’y opposer. L’objectif ici ne devrait pas être de créer un système fondé sur la peur. L’objectif devrait être de créer un système fondé sur la confiance, à savoir la confiance du public que l’inconduite sera traitée de manière appropriée, la confiance des professionnels qu’ils seront traités équitablement et la confiance des institutions dans l’existence de règles claires et cohérentes.

Monsieur le vice-président, la mesure législative concernant la réglementation professionnelle et la communication de renseignements exige de la précision. Elle exige des restrictions. Elle exige de l’humilité de la part du gouvernement, car, une fois que les gouvernements ont normalisé des pouvoirs

Members of this House really must think carefully, not only about today's intentions but also about how future governments, future institutions, and future administrations may interpret these powers years from now.

In closing, Mr. Deputy Speaker, I believe that all members of this House support accountability and public protection, but accountability without fairness becomes overreach. Transparency without safeguards becomes risk. Disclosure without due process can undermine the very confidence this legislation claims to strengthen. This House has an obligation to ensure that we strike the right balance—not balance for the government, not balance for bureaucracy, and not balance for the civil service, but balance for the public interest as a whole. Thank you, Mr. Deputy Speaker.

15:05

Mr. Weir: Thank you, Mr. Deputy Speaker. I rise today to debate Bill 42, *An Act Respecting the Disclosure of Information to Professional Regulatory Bodies*. I understand the intent of this bill. I acknowledge it. I understand it. The intent is to protect vulnerable individuals, particularly children, and support professional accountability. What the government members hope for here is a balanced approach. I'm not opposed to the goal, but I'm for improving the bill's safeguards. These safeguards... What we do in this House... We have this wonderful piece of legislation for child protection. We have a report on the floor, shared by Mr. Lamrock, that shows that there are some missing pieces. I don't want to point any fingers at the previous government or at this government for this, but these are children at risk. We need to do the very best we can.

I know that the staff in the department and the minister are working hard to solve the problems they're seeing. I appreciate that, and I appreciate this bill. However, from the Advocate, we saw that a wonderful bill, one that members of this House worked on together and worked hard at, one where departmental staff, the opposition, and the government all came together and

étendus en matière de partage de renseignements, ces pouvoirs se réduisent rarement avec le temps. Ils s'étendent. Les parlementaires doivent vraiment réfléchir attentivement, non seulement aux intentions d'aujourd'hui mais aussi à la manière dont les futurs gouvernements, les futures institutions et les futures administrations pourraient interpréter ces pouvoirs dans plusieurs années.

Pour conclure, Monsieur le vice-président, je crois que tous les parlementaires soutiennent la responsabilité et la protection du public, mais la responsabilité sans équité peut aller trop loin. La transparence sans garanties devient un risque. La communication sans application régulière de la loi peut saper la confiance même que la mesure législative prétend renforcer. La Chambre a l'obligation de veiller à ce que nous trouvions le juste équilibre, non pas un équilibre pour le gouvernement ni pour la bureaucratie ni pour la fonction publique, mais un équilibre au service de l'intérêt public dans son ensemble. Merci, Monsieur le vice-président.

M. Weir : Merci, Monsieur le vice-président. Je prends la parole aujourd'hui pour débattre du projet de loi 42, *Loi concernant la communication de renseignements aux organismes de réglementation professionnelle*. Je comprends l'intention de ce projet de loi. Je la reconnais. Je la comprends. L'intention est de protéger les personnes vulnérables, en particulier les enfants, et de soutenir la responsabilité professionnelle. Ce que les parlementaires du côté du gouvernement espèrent ici, c'est une approche équilibrée. Je ne m'oppose pas à un tel objectif, mais je suis favorable à un renforcement des garanties prévues par le projet de loi. Ces garanties... Ce que nous faisons à la Chambre... Nous avons une merveilleuse mesure législative sur la protection de l'enfance. Nous avons un rapport, présenté par M. Lamrock, montrant qu'il manque certains éléments. Je ne veux pointer du doigt ni le gouvernement précédent ni le gouvernement actuel à ce sujet, mais il s'agit d'enfants à risque. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir.

Je sais que le personnel du ministère et la ministre travaillent d'arrache-pied pour résoudre les problèmes qu'ils constatent. Je leur en sais gré, et j'apprécie le projet de loi. Cependant, d'après le défenseur, nous avons constaté qu'un projet de loi remarquable, sur lequel les parlementaires ont travaillé ensemble et avec acharnement et pour lequel le personnel du

came up with some of the best legislation in the country, missed the mark on a couple of things that I would say were small things. Frankly, those small things have ballooned into something terrible.

In this House, as a group, when we debate these bills, we try to find those small issues that might have been overlooked so they don't lead to terrible outcomes. Mr. Deputy Speaker, I'm not saying that every little thing we miss will lead to terrible outcomes, but it happens. We've seen it happen this week. It has been pointed out to us. It just reiterates how important this process is.

I want to be very clear that I am not criticizing the members of this government for the hard work they're trying to do to look after children and people at risk. I get it, and I'm for it. I understand it, and I applaud it. However, my job, and the job of my colleagues, is to try to find that little spot we might have missed. It's not just us. It's the government members' challenge to hear these things, think them through, and try to find out where we might have a point and ignore where we don't. The government members have more information than we do.

Here I am, speaking on Bill 42 and acknowledging the intent of the bill. I understand that it is a good bill that hasn't been tested yet. Here we are, at the beginning of that test. Staff in the department are working on testing it. The minister is watching over it carefully. We all got a little eye-opener this week that kind of brought a tear to the eyes of everybody who cares, me included.

L'objectif du projet de loi est louable.

The intent of this bill is commendable. I will support it, in principle, if the protections are clear and strong. I will, and I do, support it in principle if the protections are clear and strong. That's where we are, and that's where we're moving.

ministère, l'opposition et le gouvernement se sont tous mobilisés afin d'élaborer l'une des meilleures mesures législatives du pays, a manqué sa cible sur quelques points que je qualifierais de mineurs. Or, franchement, ces points mineurs ont pris des proportions terribles.

À la Chambre, lorsque nous débattons de tels projets de loi, nous nous efforçons, collectivement, de repérer les petits détails qui auraient pu être négligés, afin qu'ils n'entraînent pas de conséquences désastreuses. Monsieur le vice-président, je ne dis pas que chaque petit détail qui nous échappe mènera à des conséquences désastreuses, mais cela arrive. Nous l'avons vu cette semaine. On nous l'a fait remarquer. Cela ne fait que réaffirmer l'importance du présent processus.

Je tiens à préciser très clairement que je ne critique pas les parlementaires du côté du gouvernement actuel pour le travail acharné qu'ils s'efforcent d'accomplir afin de protéger les enfants et les personnes à risque. Je le comprends, et je l'approuve. Je le comprends et j'applaudis. Cependant, mon travail, et celui de mes collègues, consistent à essayer de repérer ce petit détail qui aurait pu nous échapper. Il n'y a pas que nous. C'est aux parlementaires du côté du gouvernement qu'il revient d'écouter de telles préoccupations, d'y réfléchir et d'essayer de déterminer où nous avons peut-être raison, tout en faisant abstraction de ce à propos de quoi nous avons tort. Les parlementaires du côté du gouvernement disposent de plus de renseignements que nous.

Je suis ici pour m'exprimer sur le projet de loi 42 et reconnaître son intention. Je comprends qu'il s'agit d'un bon projet de loi qui n'a pas encore été mis à l'épreuve. Nous en sommes au début de cette mise à l'épreuve. Le personnel du ministère s'emploie à le mettre à l'épreuve. La ministre veille attentivement sur ce dossier. Nous avons tous eu une petite prise de conscience cette semaine qui a quelque peu fait monter les larmes aux yeux de toutes les personnes qui se sentent concernées, moi y compris.

The intent of this bill is commendable.

L'objectif du projet de loi est louable. Je l'appuierai en principe, si les mesures de protection sont claires et solides. Je l'appuierai, et je l'appuie, en principe si les mesures de protection sont claires et solides. C'est là où nous en sommes, et c'est dans une telle direction que nous allons.

Here's what the bill actually does. Bill 42 amends two Acts. It's not a stand-alone policy. It amends the *Child and Youth Well-Being Act*, which I just spoke about, and the *Family Services Act*. It expands disclosure powers, which means it allows Social Development to share confidential and personal information with professional regulatory bodies during investigations. Applied broadly, that includes social workers, doctors, lawyers, nurses, and so on. It removes the need for consent in some cases. Disclosure may occur without family consent.

I know there are times when this... This isn't in here because it has never been needed or because there's never been someone who said: We could have done better because of a circumstance that didn't allow us to share. This, I know, is an attempt to fix some of those things.

However, we're headed down a road... You know, the previous government, which implemented these things, and the government before it and the government before it, all thought that these protections were important. They obviously are. Then, we found out that maybe, by not examining what we did before, we had ended up with a couple of cases where it's not helpful to not be able to disclose information to other professionals. Here's this government's bill, which has been brought forward to try to fix those instances. Now, the problem with fixing instances with a change to an Act is that you have to be terribly careful that you don't cause other problems. What are the safeguards going to be? How will we move the goalposts? What safeguards will there be to make sure we don't move them too far?

15:10

Now, I know the staff in the department have worked on this bill, Mr. Deputy Speaker. They have talked about it. They have gone around. They have dealt with it. However, they are in the Department of Social Development, and they see things through that lens. Here, we are putting on other lenses. Our lenses see things that theirs may not. To be clear and fair, our lenses don't have the level of expertise their lenses do. However, that level of expertise also comes with a silo.

Voici ce que prévoit concrètement le projet de loi. Le projet de loi 42 modifie deux lois. Il ne s'agit pas d'une mesure autonome. Il modifie la *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes*, dont je viens de parler, ainsi que la *Loi sur les services à la famille*. Il élargit les pouvoirs de communication, ce qui signifie qu'il autorise Développement social à partager des renseignements confidentiels et personnels avec les organismes de réglementation professionnelle dans le cadre d'enquêtes. Au sens large, cela inclut les travailleurs sociaux, les médecins, les avocats, le personnel infirmier et autres. Cela supprime l'obligation d'obtenir le consentement dans certains cas. La communication peut avoir lieu sans le consentement de la famille.

Je sais qu'il y a des moments où cela... Une telle disposition ne figure pas ici parce qu'elle n'a jamais été nécessaire ou parce que personne n'a jamais dit : Nous aurions pu faire mieux n'eût été une circonstance qui ne nous a pas permis de partager les renseignements. Je sais que la mesure est une tentative pour remédier à certaines situations du genre.

Cependant, nous nous engageons sur une voie... Vous savez, le gouvernement précédent, qui a mis en place les mesures en question, ainsi que le gouvernement d'avant et celui d'avant encore considéraient tous que les protections étaient importantes. Elles le sont manifestement. Puis, nous avons découvert que peut-être, en n'examinant pas ce que nous faisions auparavant, nous nous sommes retrouvés face à quelques cas où le fait de ne pas pouvoir communiquer des renseignements à d'autres professionnels n'aidait pas. Voici le projet de loi du gouvernement actuel, qui a été présenté pour tenter de remédier à de tels cas. Or, le problème lorsqu'on cherche à remédier à des cas en modifiant une loi, c'est qu'il faut faire extrêmement attention à ne pas créer d'autres problèmes. Quelles seront les garanties? Comment allons-nous redéfinir les limites? Quelles garanties y aura-t-il pour s'assurer que nous n'allons pas les repousser trop loin?

Je sais que les membres du personnel du ministère ont travaillé sur le projet de loi, Monsieur le vice-président. Ils en ont discuté. Ils ont mené des consultations. Ils se sont penchés sur le sujet. Il n'en reste pas moins qu'ils font partie du ministère du Développement social et qu'ils voient les choses sous cet angle. Ici, nous adoptons d'autres points de vue. Nos points de vue permettent de voir des choses que les leurs ne permettent peut-être pas de voir. Pour être

Staff are stuck in a silo. They tend not to think of the other things that might happen. They know where the problem is, and they have a solution, but then they don't look at the possible consequences as strongly as we or an MLA on the other side might.

Here we are, speaking about this bill. Why does the government say the bill matters, Mr. Deputy Speaker? It's because it helps investigations proceed efficiently. That is something we can all get behind. "Efficiently" is a word that says a lot. We want to get things done in a timely fashion to protect people, but we have to be careful that we also protect them from unforeseen consequences. Are we going too fast? Are we going too slowly? That's always the quandary in Social Development. What are doing? When do we do it? How do we do it? We have to get it right, but we have to get it done now.

These are real-world problems for Social Development. People suffer if we're not fast enough, and if we make a mistake, people suffer. These are the lives of people who are at risk, in trouble, and struggling. This is how we, as a society, are judged. We are judged based on how well we do this work, important work, and it's hard on everybody.

The bill addresses the risk of barriers slowing down child protection cases. That's important, very important. However, we have seen the Advocate's letter to us, and we know that barriers slowing... When you remove things, do you remove them systemically or only from an Act? How do you make policies work together to reach the people on the ground, the front-facing people who struggle with these cases every day? They just tear their hearts out.

I speak about this only to remind all of us how important it is to be quick. You have to make sure you cover all the bases and understand all the possible negative outcomes. Then, when you make a mistake,

clair et juste, notre regard ne dispose pas du même niveau d'expertise que le leur. Cependant, ce niveau d'expertise s'accompagne également d'un cloisonnement. Les membres du personnel sont enfermés dans leur cloison. Ils ont tendance à ne pas envisager les autres scénarios possibles. Ils savent où se situe le problème et ils ont une solution, mais ils n'examinent pas les conséquences possibles avec autant d'attention que nous ou un parlementaire de l'autre côté pourrions le faire.

Nous voici donc en train de débattre du projet de loi. Pourquoi le gouvernement affirme-t-il que le projet de loi est important, Monsieur le vice-président? C'est parce qu'il permet aux enquêtes de se dérouler efficacement. C'est un objectif que nous pouvons tous soutenir. « Efficacement » est un mot qui en dit long. Nous voulons agir rapidement pour protéger les gens, mais nous devons veiller à les protéger également contre des conséquences imprévues. Allons-nous trop vite? Allons-nous trop lentement? C'est toujours le dilemme à Développement social. Que faisons-nous? Quand le faisons-nous? Comment le faisons-nous? Nous devons bien faire les choses, mais nous devons les faire maintenant.

Ce sont là des problèmes concrets auxquels est confronté Développement social. Les gens souffrent si nous ne sommes pas assez rapides, et ils souffrent si nous commettons une erreur. Il s'agit de la vie de personnes à risque, en difficulté et qui se battent pour s'en sortir. C'est ainsi que nous sommes jugés, en tant que société. Nous sommes jugés sur la qualité de notre travail, un travail important, et c'est difficile pour tout le monde.

Le projet de loi s'attaque au risque que des obstacles ralentissent les dossiers de protection de l'enfance. C'est important, très important. Cependant, nous avons pris connaissance de la lettre que nous a adressée le défenseur, et nous savons que les obstacles qui ralentissent... Lorsqu'on supprime des éléments, les supprime-t-on de manière systémique ou uniquement dans une loi? Comment fait-on en sorte que les politiques fonctionnent de concert pour atteindre les personnes sur le terrain, celles qui sont en première ligne et qui sont confrontées chaque jour à de tels cas? Celles-ci n'ont rien de moins que le cœur brisé.

Si j'aborde un tel sujet, c'est uniquement pour nous rappeler à tous à quel point il est important d'agir rapidement. Il faut s'assurer de couvrir tous les aspects et de comprendre tous les résultats négatifs possibles.

how quick are you to react and fix it? That's terribly important. I don't know whether that is in this bill. We can't be perfect. We can't plan for one hundred percent. We can't plan for ninety percent. We do our absolute best to get it right, and we have processes in this House to make legislation better. We have the department, the minister, the opposition, and the MLAs on the government side. Everybody works together to solve these problems for our children at risk. It's important, and we have to work hard, together, all the time, in unison, to make these outcomes the best they possibly can be. As a society, that's how we are judged.

The bill will keep information sharing within professional systems. I will talk more about that as I move through this. However, just to touch on it quickly, I don't know how much... Social Development has very stringent rules about information sharing. Do the professional systems we share information with have rules that are as stringent as ours? Is that baked into this bill? I hope so. I expect so. However, what are they exactly? How do we get to the details and get more people to look at this? These are things that this Legislature does well, but we have other ways of looking at legislation. We have committees that work on these things. These things are all very important.

15:15

You have to be careful with this kind of information. It is based on trust and regulatory bodies managing information. This is exactly what I am speaking about. You have to make sure that the bodies to which this bill allows us to release information have the same protections for children at risk as we do. Over the years, we have worked hard in this House to debate and work through it. Departmental staff work through it. We've brought in people to talk about it. The minister, I am sure, has talked to all kinds of stakeholders, lawyers, and everybody. These people are working away at this and working hard. That's what we're all trying to do here.

Ensuite, lorsque l'on commet une erreur, à quelle vitesse réagit-on pour y remédier? C'est extrêmement important. Je ne sais pas si cela figure dans le projet de loi. Nous ne pouvons pas être parfaits. Nous ne pouvons pas tout prévoir à cent pour cent. Nous ne pouvons même pas tout prévoir à quatre-vingt-dix pour cent. Nous faisons tout notre possible pour bien faire les choses, et nous avons, à la Chambre, des processus visant à améliorer les mesures législatives. Nous avons le ministère, la ministre, l'opposition et les parlementaires du côté du gouvernement. Tout le monde travaille ensemble pour résoudre de tels problèmes au profit de nos enfants à risque. C'est important, et nous devons travailler dur, ensemble, en permanence, à l'unisson, pour que les résultats soient les meilleurs possibles. C'est ainsi que, en tant que société, nous sommes jugés.

Le projet de loi limitera le partage de renseignements au sein des réseaux professionnels. J'y reviendrai plus en détail au fur et à mesure de mon intervention. Toutefois, pour aborder brièvement ce point, je ne sais pas dans quelle mesure... Développement social a des règles très strictes en matière de partage de renseignements. Les réseaux professionnels avec lesquels nous partageons des renseignements ont-ils des règles aussi strictes que les nôtres? Cela est-il prévu dans le projet de loi? Je l'espère. Je m'attends à ce que ce soit le cas. Mais quelles sont ces règles exactement? Comment pouvons-nous en connaître les détails et amener davantage de personnes à se pencher sur la question? Ce sont là des aspects dans lesquels l'Assemblée législative fait bien les choses, mais nous disposons d'autres moyens d'examiner les mesures législatives. Nous avons des comités qui travaillent sur de telles questions. Tout cela est très important.

Il faut faire preuve de prudence avec un tel type de renseignements. Cela repose sur la confiance et sur la gestion des renseignements par les organismes de réglementation. C'est exactement ce dont je parle. Il faut s'assurer que les organismes auxquels le projet de loi nous autorise à communiquer des renseignements offrent les mêmes protections aux enfants à risque que nous. Au fil des ans, nous avons travaillé d'arrache-pied à la Chambre pour débattre de la question et l'étudier. Le personnel ministériel y travaille également. Nous avons invité des intervenants à s'exprimer sur le sujet. Je suis sûr que la ministre s'est entretenue avec toutes sortes de parties prenantes, d'avocats et de personnes concernées. Ces personnes

Il faut éviter que des obstacles administratifs nuisent à la protection des enfants.

We must avoid administrative barriers that harm children. This is what the government says matters, and I agree.

Here is the part where I get into my key concerns. I have some constructive critiques, but I want you to understand that I understand the reason this bill has been brought forward. I don't disagree with it. However, I just don't understand it well enough. We'll get to that. Yet my job here is not necessarily to understand the bill. My job is to point out where I don't understand things in the hopes that I strike a gold nugget, and that the minister hears it. She is always listening. I appreciate her very much. The minister hears it, she brings it back and says to her staff that they missed it, and her staff says: No, no, we concluded that it wasn't an issue. These types of things that come up in debate are important. Then, of course, it's recorded and we can look back through it.

The scope of disclosure has a very broad definition of "personal information". It includes health, family, financial, and identity details. It is not limited to the professional under investigation. It could include victims, complaints, and family members. Are you just sharing information about the person about whom we are speaking? How much of that information gets shared? I'm looking back and I think I see that we already share some of this with law enforcement. How much do we now share under the Acts and laws that we have for the protection of children? I'm sure we share a lot. Does this add to that or take away from it? I don't know.

There are a lot of consent safeguards. There is a shift from consent-based disclosure to discretionary disclosure. This means that the families may not know that the information was shared. If you are going to keep families out of the loop for some reason, then maybe there should be some attempt to list the possible

s'attellent à la tâche et travaillent d'arrache-pied. C'est ce que nous essayons tous de faire ici.

Administrative barriers must be prevented from impeding child protection.

Nous devons éviter les obstacles administratifs qui nuisent aux enfants. C'est ce que le gouvernement considère comme important, et je suis d'accord.

C'est ici que j'aborde mes principales préoccupations. J'ai quelques critiques constructives à formuler, mais je tiens à ce que vous sachiez que je comprends la raison pour laquelle le projet de loi a été présenté. Je ne m'y oppose pas. Cependant, je ne le comprends tout simplement pas assez bien. Nous y reviendrons. Or, mon rôle ici n'est pas nécessairement de comprendre le projet de loi. Mon rôle est de signaler les points que je ne comprends pas, dans l'espoir de tomber sur une pépite et que la ministre en prenne bonne note. Elle est toujours à l'écoute. Je l'apprécie énormément. La ministre prend note de la préoccupation, elle en fait part aux membres de son personnel en leur disant qu'ils ont manqué ce point, et ceux-ci répondent : Non, non, nous avons conclu que ce n'était pas un problème. Un tel genre de points soulevés lors des débats est important. De plus, bien sûr, tout est enregistré, et nous pouvons y revenir.

Le champ d'application de la communication repose sur une définition très large des « renseignements personnels ». Cela inclut des renseignements relatifs à la santé, à la famille, à la situation financière et à l'identité. Cela ne se limite pas au professionnel faisant l'objet de l'enquête. Cela pourrait inclure les victimes, les plaignants et les membres de la famille. Partage-t-on uniquement des renseignements concernant la personne dont nous parlons? Quelle part de ces renseignements est partagée? En y repensant, je crois comprendre que nous partageons déjà une partie de ces renseignements avec les forces de l'ordre. Quelle quantité de renseignements partageons-nous actuellement en vertu des lois et textes législatifs que nous avons mis en place pour la protection des enfants? Je suis sûr que nous en partageons beaucoup. Cela vient-il s'ajouter à ceux-ci, ou cela vient-il en diminuer la portée? Je ne sais pas.

Il existe de nombreuses garanties en matière de consentement. On passe d'une communication fondée sur le consentement à une communication discrétionnaire. Cela signifie que les familles peuvent ne pas savoir que les renseignements ont été partagés. Si, pour une raison quelconque, on décide de ne pas

reasons why the family could be left out of something. In my opinion, we can't leave this wide open.

Here in Fredericton, there are a lot of levels between the top and the front-line workers in terms of information sharing. Sometimes the message is lost. Sometimes the message is misunderstood. Sometimes the message is seen on the front line as something that was thought out in a silo rather than on the front line. Information goes up and direction goes down. However, sometimes information doesn't go up. It could be stopped anywhere. I am not trying to blame any part of the government or any one person. This is just a fact of human nature.

So, for me, we have to be really careful that we at least put some, or a lot of, barriers in place. Maybe they're not barriers, but we have to make sure that when we give out this information, it can't be for just any reason. We have to at least have some control over how much information is shared. We have to have some way to stop someone on the front line from deciding to share information without properly understanding this bill.

15:20

Mr. Deputy Speaker, you can see how I'm going around and around, chasing my tail. This happens because this is complicated. If it were easy, every child in this province would instantly be looked after and looked after well. No mistakes would ever be made. Frankly, the people on the front lines, the people in the department, and the people in between them all want that outcome. There is nobody who doesn't want a positive outcome every day, all the time. Everybody is working toward that, but it hasn't happened.

It hasn't happened because it's complicated. It's because of humans. There's human emotion, and it's hard to legislate against that. There's the human factor. However, we are here to legislate against that to the best of our ability. Then, there has to be some outside-

tenir les familles informées, il faudrait peut-être essayer de dresser une liste des raisons possibles pour lesquelles une famille pourrait être écartée d'un processus de communication. À mon avis, on ne peut pas laisser une telle question en suspens.

Ici, à Fredericton, il existe de nombreux échelons entre la hiérarchie et les intervenants de première ligne en matière de partage de renseignements. Parfois, le message se perd en chemin. Parfois, il est mal compris. Parfois, il est perçu par les intervenants de première ligne comme ayant été élaboré en vase clos plutôt qu'en tenant compte de leur réalité sur le terrain. Les renseignements remontent vers le haut, et les directives descendent vers le bas. Cependant, il arrive que les renseignements ne remontent pas. Ils peuvent être bloqués à n'importe quel niveau. Je ne cherche pas à blâmer une partie quelconque du gouvernement ni une personne en particulier. C'est simplement une réalité de la nature humaine.

Il faut donc veiller très attentivement, selon moi, à mettre en place au moins quelques barrières, sinon même plusieurs. Ce ne sont peut-être pas des barrières à proprement parler, mais nous devons nous assurer que, lorsque nous communiquons des renseignements, cela ne puisse se faire sans raison valable. Nous devons au moins exercer un certain contrôle sur la quantité de renseignements partagés. Nous devons disposer d'un moyen d'empêcher un intervenant de première ligne de décider de partager des renseignements sans avoir correctement compris le projet de loi.

Monsieur le vice-président, vous voyez bien que je ne fais que tourner en rond, comme un chien qui tente d'attraper sa queue. Cela s'explique du fait que c'est compliqué. Si c'était facile, chaque enfant de la province serait immédiatement pris en charge et bien pris en charge. Aucune erreur ne serait jamais commise. Franchement, les personnes en première ligne, celles du ministère et celles qui se trouvent entre les deux souhaitent toutes un tel résultat. Il n'y a personne qui ne souhaite pas un résultat positif chaque jour, à tout moment. Tout le monde œuvre dans ce sens, mais cela n'arrive pas.

Cela n'arrive pas parce que c'est compliqué. C'est à cause des êtres humains. Il y a des émotions humaines, et il est difficile de légiférer contre cela. Il y a le facteur humain. Cependant, nous sommes ici pour légiférer contre cela du mieux que nous pouvons. Ensuite, il

the-box thinking to determine what else we might have missed, what else is hard, and how we will deal with those things moving forward. What will the reporting look like? How will that come up? How will we make sure that everybody understands what this legislation is supposed to mean and how it affects policy on the front line?

I keep going back to that because it's fresh. Magnificent, groundbreaking legislation has been worked on by both sides of this House. It is one of the best pieces of legislation, if not the best, in the country. It may be one of the best in the world. Yet, it still left out children at risk. This is nobody's fault. However, it's something we need to avoid at all costs. We need to find a way to fix those oversights and fix them fast. I would hope that... I know this bill was built and talked about before the Advocate's report came out, but there could now be some thought about what we could put in this to make sure that policy and the Act align better than they may have before.

Again, though, this is complicated stuff. This is hard, and there are always a lot of moving parts all the time. What seems like a reasonable amount of time to somebody working on a file might seem like an eternity for somebody in crisis. We have to always keep that in mind.

What happens after disclosure? Once it's transferred, the disclosure of that information is governed by different rules, regulatory bodies, and policies. The concerns... There is less clarity about the future of sharing, data retention, and privacy standards. These are all things I have been touching on throughout my speech. They are challenging for the departmental staff to deal with. I understand that. Staff are trying to fix an issue that they found was holding back the treatment of at-risk children. It's so complicated. How do you deal with the rest of this stuff?

I know the answers have come up, been talked about, and been worked through by departmental staff, but here we are, speaking about this in the House. I will bring this up again so people in the department can look outside their silo a little bit and perhaps say: Did we miss something? They don't want to miss anything.

faut faire preuve d'une réflexion novatrice pour déterminer ce que nous avons pu oublier d'autre, quelles sont les autres difficultés et comment nous allons faire face à tout cela à l'avenir. À quoi ressemblera le système de déclaration? Comment celui-ci se mettra-t-il en place? Comment nous assurerons-nous que tout le monde comprenne ce que la mesure législative est censée signifier et comment elle affecte les politiques sur le terrain?

Je reviens sans cesse là-dessus parce que c'est récent. Une mesure législative magnifique et novatrice a été élaborée par les deux côtés de la Chambre. C'est l'une des meilleures mesures législatives, sinon la meilleure, du pays. C'est peut-être même l'une des meilleures au monde. Pourtant, la mesure a tout de même laissé de côté des enfants en situation de risque. Ce n'est la faute de personne. Cependant, c'est quelque chose que nous devons éviter à tout prix. Nous devons trouver un moyen de combler de telles lacunes, et ce, rapidement. J'espère que... Je sais que le projet de loi a été élaboré et débattu avant la publication du rapport du défenseur, mais on pourrait désormais réfléchir à ce qu'il serait possible d'y ajouter pour garantir une meilleure cohérence entre les politiques et la loi qu'auparavant.

Encore une fois, c'est un sujet complexe. C'est difficile, et il y a toujours beaucoup de variables en jeu. Ce qui peut sembler être un délai raisonnable pour quelqu'un qui travaille sur un dossier peut paraître une éternité pour une personne en situation de crise. Nous devons toujours garder cela à l'esprit.

Que se passe-t-il après la communication? Une fois les renseignements transférés, leur communication est régie par différentes règles, différents organismes de réglementation et différentes politiques. Les préoccupations... Il y a moins de clarté quant à l'avenir du partage, de la conservation des données et des normes de vie privée. Ce sont tous là des points que j'ai abordés tout au long de mon intervention. Ils constituent un véritable défi pour le personnel du ministère. Je comprends cela. Le personnel tente de résoudre un problème qui, selon lui, entravait la prise en charge des enfants en situation de risque. C'est tellement compliqué. Comment gère-t-on le reste de telles questions?

Je sais que des réponses ont été apportées, qu'elles ont fait l'objet de discussions et qu'elles ont été examinées par le personnel du ministère, mais nous sommes ici à en débattre à la Chambre. Je vais revenir sur ce sujet afin que les gens du ministère puissent sortir un peu de leur cloison et se demander : Avons-nous oublié

Maybe it's time to take another look at the bill to make sure they didn't miss something. Maybe they will look at the Advocate's report and say: That hurts. We felt pain while we looked at this bill.

There is a reliance on policy, not law. Man, that keeps coming up. The notification of oversights may rely on policy, not legislation. We know what happens when good legislation meets bad policy. Again, we've been shot in the heart by that this week. Nobody tried to do this. Nobody wanted this. Yet here we are. We have to fix that. Then, while we fix that, with all hands on deck, we can look at this under the same lens. We can ask: Did we do that here? Is that a problem here? I think that would be a worthwhile endeavour.

15:25

Now, I don't know that the bill has to be sent to the law amendments committee or go through anything like that, Mr. Deputy Speaker. However, I think the staff of the department need to take a really good look at the bill. Maybe the minister and the staff of her department, not the opposition, should decide whether it should be sent to the law amendments committee, or perhaps they could just have meetings and look after it. I have a lot of faith in the staff of Social Development.

I'm just taking this time to point out that, although we had the legislation so right, it still had flaws, and it cost people heavily. Is this bill so right? If it's just as right as the last one, then it stands to reason that it may have the same types of flaws, which could cost somebody so much. That's the nature of this business. Social development and health affect our everyday lives. Social Development affects the lives of people who have no voice except Social Development, particularly in this case.

Policies can change without legislative scrutiny. I've never liked legislation that relies too much on future policy. I find it lazy. I don't mean to be too critical here, as this is complicated stuff, and it's hard to get

quelque chose? Ils ne veulent rien oublier. Il est peut-être temps de réexaminer le projet de loi pour s'assurer qu'ils n'ont rien oublié. Peut-être qu'ils consulteront le rapport du défenseur et diront : Ça fait mal. Nous avons ressenti de la douleur en examinant le projet de loi.

On s'appuie sur une politique, pas sur la loi. Bon sang, ça revient sans cesse. La notification des omissions peut reposer sur la politique, pas sur une mesure législative. Nous savons ce qui se passe quand une bonne mesure législative se heurte à une mauvaise politique. Encore une fois, cela nous a transpercé le cœur cette semaine. Personne n'a cherché à faire cela. Personne ne voulait cela. Et pourtant, nous en sommes là. Nous devons remédier à cela. Ensuite, pendant que nous y travaillons, en mobilisant toutes nos forces, nous pourrions examiner la question sous le même angle. Nous pourrions nous demander : Avons-nous fait cela ici? Y a-t-il un problème ici? Je pense que ce serait un effort qui en vaudrait la peine.

Maintenant, je ne sais pas si le projet de loi doit être renvoyé au Comité de modification des lois ou passer par quelque processus du genre, Monsieur le vice-président. Cependant, je pense que le personnel du ministère doit examiner très attentivement le projet de loi. Peut-être que la ministre et le personnel de son ministère, et non l'opposition, devraient décider s'il doit être renvoyé au Comité de modification des lois, ou peut-être qu'ils pourraient-ils simplement se réunir et s'en occuper. J'ai toute confiance dans le personnel de Développement social.

Je profite simplement de l'occasion pour signaler que, bien que la mesure législative précédente ait été si bien conçue, elle comportait tout de même des lacunes, et cela a coûté très cher à certains. Le présent projet de loi est-il si parfait? S'il est aussi parfait que le précédent, il va de soi qu'il pourrait comporter le même type de lacunes, ce qui pourrait coûter très cher à certaines personnes. C'est la nature même d'un tel processus. Le développement social et la santé ont une incidence sur notre vie quotidienne. Développement social touche la vie de personnes qui n'ont d'autre porte-parole que Développement social, en particulier dans le cas précis en question.

Les politiques peuvent évoluer sans faire l'objet d'un examen législatif. Je n'ai jamais apprécié les mesures législatives qui s'appuient trop sur des politiques futures. Je trouve cela paresseux. Je ne veux pas me

two things completely figured out now. However, policy is not legislation, and it's generally better when there is more legislation and less policy. We can always change legislation in this House. Policies don't get the same kind of scrutiny that legislation gets, and scrutiny is what this House is for. These are our laws, and they need to be scrutinized. Scrutiny is what laws need. It's an important foundation for a democracy.

Do I think that policies don't have a place? Absolutely not, Mr. Deputy Speaker. I'm just saying that stronger legislation will put some constraints on policy, and that's important. Policies are more flexible, and that's important. However, to me, open legislation with a reliance on policy is not the way to go. I think there can be a better blend, and we may see that here as details come out. However, I bring this up while I'm speaking now because it's important that we consider it.

It's funny. Everything has changed. In just a week, the way we look at something has changed completely. As some of the best legislators have said, and as I have said two or three times in my speech: It matters. Those here during the previous government put out some seriously important legislation, and everybody in the House, all three parties, worked on it. Everybody had their say. They worked hard on it. The members brought in people to talk about it. They came up with stuff that all the stakeholders were cheering for. Then, this week, we found out that our shining example had a few flaws. I say "a few flaws", and it's a reasonable thing to say. However, when you take another step and ask what those flaws were... People died. At least one person died. That happens in our world, but it reminds us how important it is that we do our very, very best here. This debate in this House is part of that.

You know, I often hear criticisms of what I'm doing here: You're slowing down child protection cases. I'm

montrer trop critique ici, car il s'agit d'un sujet complexe, et il est difficile de cerner parfaitement ces deux aspects maintenant. Cependant, une politique n'est pas une mesure législative, et il vaut généralement mieux qu'il y ait davantage de mesures législatives et moins de politiques. Nous pouvons toujours modifier les mesures législatives à la Chambre. Les politiques ne font pas l'objet du même examen minutieux que les mesures législatives, et c'est précisément à un tel examen que sert la Chambre. Ce sont nos lois, et elles doivent être examinées avec soin. L'examen minutieux est indispensable aux lois. C'est un fondement essentiel de la démocratie.

Est-ce que je pense que les politiques n'ont pas leur place? Absolument pas, Monsieur le vice-président. Je dis simplement qu'une mesure législative plus stricte imposera certaines contraintes aux politiques, et c'est important. Les politiques sont plus souples, et c'est important. Cependant, à mon sens, une mesure législative ouverte s'appuyant sur des politiques n'est pas la bonne voie à suivre. Je pense qu'il est possible de trouver un meilleur équilibre, et nous le verrons peut-être ici à mesure que les détails seront dévoilés. Cependant, je soulève le sujet maintenant, pendant mon intervention, car il est important que nous y réfléchissions.

C'est drôle. Tout a changé. En l'espace d'une semaine seulement, notre façon de voir une question a complètement changé. Comme l'ont dit certains des meilleurs législateurs et comme je l'ai moi-même répété deux ou trois fois dans mon intervention, cela a de l'importance. Les parlementaires qui étaient ici sous le gouvernement précédent ont présenté des mesures législatives d'une importance capitale, et tout le monde à la Chambre, les trois partis, y a travaillé. Tous ont pu s'exprimer. Ils y ont travaillé d'arrache-pied. Les parlementaires ont invité des intervenants pour discuter des mesures. Ils ont proposé des mesures que toutes les parties prenantes ont acclamées. Puis, cette semaine, nous avons découvert que notre modèle exemplaire présentait quelques failles. Je dis « quelques failles », et c'est une façon raisonnable de présenter les choses. Cependant, quand on va plus loin et qu'on demande quelles étaient ces failles... Des gens sont morts. Au moins une personne est morte. Cela arrive dans notre monde, mais cela nous rappelle à quel point il est important que nous fassions vraiment, vraiment de notre mieux ici. Le présent débat à la Chambre s'inscrit dans une telle voie.

Vous savez, j'entends souvent des critiques à l'égard de ce que je fais ici : Vous ralentissez le traitement des

absolutely not doing that. I'm taking these 40 minutes to do my job as a legislator. I'm speaking about this bill. I'm not attacking this government at all. I'm not attacking the departmental staff or the front-line workers, who both worked so hard, nor am I attacking all those at the management levels between them. I'm not attacking any of them. It's our job to make sure that we in this House and those in the executive branch have the best possible outcomes for children, especially at-risk children, in this province.

15:30

I support faster investigations. I'm not trying to slow down child protection cases. I support faster investigations. Together, efficiencies and safeguards create stronger systems. Weak safeguards risk court challenges. Court challenges do not serve children at risk. Loss of public confidence does not serve children at risk. It does not serve us as a government in terms of the trust people place in us. It's a bad thing. It isn't good for us. That's a selfish thing for me to say, but, through that, it's not good for children at risk. That is not selfish. Ultimately, that is the most important thing we do here in this House.

This stays with professionals only. That's a possible critique of what I'm saying. Now, I would understand that critique. It would be a reasonable critique. However, my response would be that yes, it does stay with professionals, but different entities have different rules.

(Mr. Arseneault took the chair as Deputy Speaker.)

Standards should follow the information. I don't know whether that's the case here. If it is the case, how do you make sure it's happening? I'll say it again. Standards should follow the information. I've touched on this. Social Development has stringent privacy standards and rightfully so. I'm sure that stringency gets in the way from time to time, which is why this bill is here. However, those standards are stringent for

dossiers de protection de l'enfance. Ce n'est absolument pas ce que je fais. Je consacre les 40 minutes dont je dispose à faire mon travail de législateur. Je m'exprime sur le projet de loi. Je n'attaque en aucun cas le gouvernement actuel. Je n'attaque pas le personnel du ministère ni les intervenants de première ligne, qui ont tous travaillé si dur, pas plus que je n'attaque toutes les personnes qui occupent des postes de direction entre ces deux échelons. Je n'attaque aucune de ces personnes. C'est notre travail de veiller à ce que nous, à la Chambre, et les personnes qui font partie du pouvoir exécutif, obtenions les meilleurs résultats possibles pour les enfants, en particulier les enfants à risque, dans la province.

Je suis favorable à des enquêtes plus rapides. Je ne cherche pas à ralentir le traitement des dossiers de protection de l'enfance. Je suis favorable à des enquêtes plus rapides. Ensemble, l'efficacité et les garanties renforcent les systèmes. Des garanties insuffisantes exposent à des recours judiciaires. Les recours judiciaires ne servent pas les intérêts des enfants à risque. La perte de confiance du public ne sert pas non plus les intérêts des enfants à risque. Elle ne nous sert pas non plus, en tant que gouvernement, au regard de la confiance que les gens placent en nous. C'est une mauvaise chose. Ce n'est pas bon pour nous. C'est peut-être égoïste de ma part de le dire, mais la conséquence en est que ce n'est pas bon pour les enfants à risque. Ce n'est pas de l'égoïsme. En fin de compte, c'est la chose la plus importante que nous faisons ici, à la Chambre.

Cela reste l'apanage des professionnels uniquement. Voilà une critique possible de ce que je dis. Je comprendrais une telle critique. Ce serait une critique raisonnable. Cependant, ma réponse serait que oui, cela reste l'apanage des professionnels mais que différentes entités ont des règles différentes.

(M. Arseneault prend le fauteuil à titre de vice-président.)

Les normes devraient suivre les renseignements. Je ne sais pas si c'est le cas ici. Si c'est le cas, comment s'assurer que cela se passe ainsi? Je le répète, les normes devraient suivre les renseignements. J'ai déjà abordé un tel point. Développement social applique des normes strictes en matière de vie privée, et cela à juste titre. Je suis sûr qu'une telle rigueur constitue parfois un obstacle, ce qui explique l'existence du

a reason. Making them less stringent is not the answer. Being able to share information and make the standard follow the information is key. I can only imagine the challenges involved in that, Mr. Deputy Speaker.

La confidentialité doit suivre les renseignements.

Confidentiality must follow the information.

We trust professional bodies. That's another criticism that might be thrown my way. Trust is important. Legislation is about not only trust but also accountability. That's what we do. That's why we have legislation. Trust is a great thing, but we have legislation because we all know that trust sometimes goes awry. We often see that in our work as MLAs. Even trusted systems require clear safeguards and defined limits. I'm sure that our department is working hard to make sure those safeguards are there. However, are the safeguards legislated or are they policies? Are the policies done now? Were they done before the legislated stuff? If not, how can you compare the two to make sure that something should be legislated or not legislated?

These questions may all have fine answers, but it's my job to bring them up. It's my job to ask these questions and to make sure that we don't overlook something terribly important. When we wear a lens that we look through every day, we tend to see things the same way. A different set of lenses on something is always a good thing.

There are complaint mechanisms. That's another criticism of what I'm talking about. It's a reasonable criticism. There are complaint mechanisms. Complaints have to happen after harm is done, not before. Harm is a failure. Complaint mechanisms measure failure. Now, I'm not saying that this means complaint mechanisms are not important. They are important. We fail, we learn, and we change. That's

projet de loi. Cependant, de telles normes ne sont pas strictes sans raison. Les assouplir n'est pas la solution. Il est essentiel de pouvoir partager les renseignements et de faire en sorte que les normes suivent les renseignements. Je ne peux qu'imaginer les défis que cela implique, Monsieur le vice-président.

Confidentiality must follow the information.

La confidentialité doit suivre les renseignements.

Nous faisons confiance aux organismes professionnels. Voilà une autre critique qui pourrait m'être adressée. La confiance est importante. Les mesures législatives concernent pas seulement la confiance mais aussi la responsabilité. C'est notre rôle. C'est pourquoi nous avons des mesures législatives. La confiance est une chose formidable, mais nous avons des mesures législatives parce que nous savons tous que la confiance peut parfois tourner mal. Nous le constatons souvent dans notre travail de parlementaires. Même les systèmes dignes de confiance nécessitent des garanties claires et des limites bien définies. Je suis certain que notre ministère travaille d'arrache-pied pour s'assurer que ces garanties sont en place. Cependant, ces garanties sont-elles inscrites dans les mesures législatives, ou s'agit-il de politiques? Ces politiques sont-elles actuellement en place? Ont-elles été établies avant les dispositions législatives? Si ce n'est pas le cas, comment peut-on comparer les deux éléments pour déterminer si un aspect doit ou non faire l'objet d'une loi?

Il existe peut-être des réponses satisfaisantes à toutes ces questions que je pose, mais c'est mon rôle de les soulever. C'est mon rôle de poser ces questions et de m'assurer que nous ne négligeons pas un élément d'une importance capitale. Lorsque nous adoptons une optique qui est celle que nous utilisons chaque jour, nous avons tendance à voir les choses de la même manière. Il est toujours bon d'adopter un autre point de vue.

Il existe des mécanismes de plainte. Voilà une autre critique de ce dont je parle. C'est une critique raisonnable. Il existe des mécanismes de plainte. Les plaintes doivent intervenir après que le préjudice a été causé, et non pas avant. Le préjudice est un échec. Les mécanismes de plainte mesurent l'échec. Je ne dis pas pour autant que ces mécanismes ne sont pas importants. Ils le sont. Nous échouons, nous apprenons, et nous changeons. C'est ainsi que notre

how our system gets better and better. I get that. However, harm is a failure.

Now, was it an unavoidable failure? We can't say. When we properly debate things, we have less of a chance of a complaint fixing something after harm is done. That's what we're here for. It's to do the very best we can together and to figure out how we can bring complaints down to next to nothing. Again, complaints happen after harm. A better approach, of course, is to prevent misuse from the outset. That sums up what I just talked about for the past two or three minutes.

15:35

Suggested improvements should be constructive. I don't have the expertise at my fingertips that the minister and her staff do. I was in that building, and I was around those folks. I came in from private industry, and I expected there to be... I don't know what I expected. However, when I sat down, there were a lot of smart people and people who cared every day. There were more tears in that office and around that boardroom table than you can imagine. It tears me up to think about it. The department staff deal with the lives of people at risk, and it affects them.

(Interjections.)

Mr. Weir: I'm not carrying that burden yet, but thank you. It might come. Who knows?

On clarifying limits to disclosure, it must be relevant, necessary, and proportionate. I can't imagine that these things are not in there. Are they in the legislation? Are they in the policies? Are the policies already in development? I'll go back to my comment that you can't develop good legislation to develop good policies. You kind of have to do them at the same time to ensure that both... You'll say: Oh, that can't be a policy. We develop a policy and say: Oh, that should be in legislation. Well, you need to do them in parallel, at least the best you can. That's my opinion.

système s'améliore sans cesse. Je comprends cela. Il n'en reste pas moins qu'un préjudice est un échec.

S'agissait-il d'un échec inévitable? Nous ne pouvons pas le dire. Lorsque nous menons un débat approprié, nous réduisons le risque qu'une plainte ne vienne remédier à un problème qu'une fois le préjudice causé. C'est pour cela que nous sommes là. C'est pour faire de notre mieux ensemble et trouver comment réduire le nombre de plaintes à presque zéro. Encore une fois, les plaintes surviennent après que le préjudice a été causé. Une meilleure approche consiste bien sûr à prévenir un abus dès le départ. Voilà qui résume ce dont je viens de parler ces deux ou trois dernières minutes.

Les suggestions d'amélioration doivent être constructives. Je ne dispose pas de l'expertise immédiate sur laquelle peuvent compter la ministre et son personnel. J'étais dans cet édifice, et j'ai côtoyé les personnes compétentes dont je parle. Je venais du secteur privé, et je m'attendais à ce qu'il y ait... Je ne sais pas vraiment à quoi je m'attendais. Cependant, lorsque je me suis installé, j'ai découvert beaucoup de personnes intelligentes et dévouées au quotidien. Il y a eu plus de larmes dans ce bureau et autour de cette table de réunion qu'on peut imaginer. Ça me brise le cœur d'y penser. Le personnel du ministère s'occupe de la vie de personnes à risque, et cela les affecte réellement.

(Exclamations.)

M. Weir : Je ne porte pas encore un tel fardeau, mais merci. Cela viendra peut-être. Qui sait?

Pour clarifier les limites de la communication, celle-ci doit être pertinente, nécessaire et proportionnée. Je ne peux pas imaginer que de telles conditions ne soient pas énoncées. Sont-elles dans la mesure législative? Sont-elles dans les politiques? Les politiques sont-elles déjà en cours d'élaboration? Je reviens sur mon commentaire selon lequel on ne peut pas élaborer une bonne mesure législative dans le but d'élaborer de bonnes politiques. Il faut en quelque sorte les élaborer de front pour s'assurer que les deux... On dira : Oh, ça ne peut pas être une politique. Nous élaborons une politique, et nous disons : Oh, ça devrait figurer dans la mesure législative. Eh bien, il faut les mener en parallèle, du moins du mieux que l'on peut. C'est mon opinion.

On notification requirements, professionals and possibly affected individuals are notified when appropriate. That's important. Is that a policy, or is that in legislation? I think it's already law, but I don't know how this affects it.

On the consistency of privacy rules, there should be requirements that regulatory bodies meet or exceed provincial privacy standards, that further disclosure is explicitly restricted, and that secondary sharing is prevented. Lastly, disclosure must be clearly justified and documented. Now, those were my thoughts when I wrote them down, but that one could go a lot further. I mean, it's not up to regulatory bodies to share. It's up to the minister and her staff to share. Personally, I think they should need Social Development officials to say: Yes, you may share. I really believe that. That might be in there. I don't think secondary sharing should happen without at least Social Development knowing. I mean, Social Development is designed to protect children. That's its raison d'être. Nobody else is quite as good at it as those in Social Development. Those folks take it seriously.

On reviewing mechanisms, there should be mandatory reviews after implementation. I can't imagine that wouldn't be in this bill. How often and how stringent would they be? When would the reviews take place? All these things cost money, but, in my mind, it's money well spent. It's a review. It's data analysis. It needs to be overseen by the minister and her staff to ensure that the outcomes that were planned in this bill reach expectations and meet expectations.

Les révisions périodiques renforcent la confiance du public.

Periodic reviews would strengthen public confidence. Public confidence is at a low in all things in our society today, Mr. Deputy Speaker. It's important that we work together to establish public confidence as well as

En ce qui concerne les obligations de notification, les professionnels et les personnes susceptibles d'être concernées sont avisés lorsque c'est approprié. C'est important. S'agit-il d'une politique, ou est-ce inscrit dans la mesure législative? Je pense que c'est déjà la loi, mais je ne sais pas en quoi cela l'affecte.

En ce qui concerne la cohérence des règles de protection de la vie privée, il devrait y avoir des exigences établissant que les organismes de réglementation respectent ou dépassent les normes provinciales en matière de protection de la vie privée, que toute communication supplémentaire est explicitement restreinte et que le partage secondaire est empêché. Enfin, toute communication doit être clairement justifiée et documentée. Voilà ce que je pensais au moment où j'ai noté ces exigences, mais la dernière mentionnée pourrait aller beaucoup plus loin. En fait, ce n'est pas aux organismes de réglementation de partager les renseignements. C'est à la ministre et à son personnel de le faire. Personnellement, je pense que les organismes de réglementation devraient avoir besoin que des responsables de Développement social leur disent: Oui, vous pouvez partager ces renseignements. J'y crois vraiment. Cela pourrait figurer dans le texte. Je ne pense pas que le partage secondaire devrait avoir lieu sans que Développement social en soit au moins informé. Après tout, Développement social a pour mission de protéger les enfants. C'est sa raison d'être. Personne d'autre n'est aussi compétent en la matière que le personnel de Développement social. Ces personnes prennent la question très au sérieux.

En ce qui concerne les mécanismes de révision, il devrait y avoir des révisions obligatoires après la mise en œuvre. Je ne peux pas imaginer que cela ne figure pas dans le projet de loi. À quelle fréquence et avec quelle rigueur de telles révisions auraient-elles lieu? Quand auraient-elles lieu? Tout cela a un coût, mais, à mon sens, c'est de l'argent bien dépensé. Il s'agit d'une révision. Il s'agit d'une analyse des données. Cela doit être supervisé par la ministre et son personnel afin de s'assurer que les résultats prévus dans le projet de loi répondent aux attentes et sont à la hauteur de celles-ci.

Periodic reviews strengthen public confidence.

Des révisions périodiques renforceraient la confiance du public. La confiance du public est au plus bas dans tous les domaines de notre société actuelle, Monsieur le vice-président. Il est important que nous travaillions

we can here. We always need to keep it in our minds. Without the public confidence, our systems don't work. People don't access them.

It's already hard enough to reach out to everybody in the modern age. It's already hard enough, under the financial weight of the world today, to pay for all the things we'd like to pay for. We see that in this government's deficit spending. If we had millions and millions or billions more dollars, maybe we could do a lot more. However, what we're stuck with is what we have. We could borrow against that, but, at some time, that borrowing is going to run out. We have to make sure that we are efficient. Reviewing our mechanisms is a big part of that.

15:40

I agree with the goal. The importance of accountability in professional services is a big part of it. Intentions plus safeguards equal good legislation. I'm in favour of good legislation. I don't think this is bad legislation in any way. I spent most of my time today pointing out where we just failed on lovely, wonderful legislation that everybody worked on. We didn't fail badly. These are just small, little mishaps. However, they have cost people dearly.

This bill is an attempt to solve a real problem. When we are dealing with deeply personal information, especially information that involves children and families, we must get the balance right.

Il faut trouver le bon équilibre entre l'efficacité et la protection des droits.

That was terrible. I apologize to all my Francophone friends.

We must strike the right balance between efficiency and the protection of rights. I support the bill's intent, but I question its safeguards. I don't question them in a negative way. I question them to point out that they are possible areas where there could be issues. I've

ensemble pour rétablir au mieux la confiance du public. Nous devons toujours garder cela à l'esprit. Sans la confiance du public, nos systèmes ne fonctionnent pas. Les gens n'y ont pas accès.

Il est déjà assez difficile, à l'époque actuelle, de toucher tout le monde. Il est déjà assez difficile, sous le poids financier du monde d'aujourd'hui, de financer tout ce que nous aimerions financer. Nous le constatons dans la politique de déficit budgétaire du gouvernement actuel. Si nous disposions de millions et de millions, voire de milliards supplémentaires, nous pourrions peut-être en faire beaucoup plus. Cependant, nous devons nous contenter de ce dont nous disposons. Nous pourrions emprunter pour combler un tel manque, mais, à un moment donné, ces emprunts arriveront à leur terme. Nous devons veiller à être efficaces. La révision de nos mécanismes en est un élément essentiel.

Je suis d'accord avec l'objectif. L'importance de la responsabilité dans les services professionnels en est un élément majeur. Des intentions associées à des garanties, voilà ce qui fait de bonnes mesures législatives. Je suis en faveur de bonnes mesures législatives. Je ne pense pas que la mesure législative en question soit mauvaise en quoi que ce soit. J'ai passé la majeure partie de mon temps aujourd'hui à signaler les points sur lesquels nous avons échoué, malgré une mesure législative superbe et merveilleuse sur laquelle tout le monde a travaillé. Nous n'avons pas échoué de manière catastrophique. Il s'agit simplement de petits faux pas mineurs. Cependant, ils ont coûté très cher à certaines personnes.

Le projet de loi vise à résoudre un véritable problème. Lorsque nous traitons de renseignements profondément personnels, en particulier ceux qui concernent les enfants et les familles, nous devons trouver le juste équilibre.

The right balance must be struck between efficiency and the protection of rights.

C'était terrible. Je présente mes excuses à tous mes amis francophones.

Nous devons trouver le juste équilibre entre l'efficacité et la protection des droits. J'appuie l'intention du projet de loi, mais je m'interroge sur ses garanties. Je ne les remets pas en cause de manière négative. Je les remets en cause pour signaler qu'il

offered solutions. I do not want confrontation. I do not call the government out on this bill at all. This is good work being done well. I'm here to point out where the government members may have missed the mark, and I do that from a place in my heart.

In closing... I finished early. Mr. Deputy Speaker, I will say, through you to the minister: Have another look at what has happened this week. Have a better look. Task your staff by saying: Hey, let's make sure this goes. We have the committee coming up, but you have some time. It's important that we learn from our mistakes. Thank you, Mr. Deputy Speaker.

Mr. Deputy Speaker: Thank you to my colleague.

Ms. Bockus: Well, I have to put these on. Thank you, Mr. Deputy Speaker. I rise today to speak in cautious support of Bill 42, *An Act Respecting the Disclosure of Information to Professional Regulatory Bodies*. As a resident of this great province and as someone who values both public trust and individual rights, I approach this legislation with caution. The bill is not a sweeping overhaul but a targeted, practical adjustment to existing laws. In my view, it merits our careful consideration.

Let me begin by clearly outlining what Bill 42 does. It makes modest amendments to two key pieces of legislation: the *Child and Youth Well-Being Act* and the *Family Services Act*. Specifically, it adds provisions allowing certain protected information gathered in the course of protecting vulnerable children, youth, and families to be disclosed to professional regulatory bodies. These bodies, established under private Acts of our legislation, can receive this information as part of formal investigations into the professional services provided by their members.

This bill does not open the door to unrestricted sharing. It is a narrow, purpose-limited exception tied directly to investigations of regulated professionals. Think of the colleges or regulatory authorities overseeing doctors, nurses, social workers, teachers,

s'agit de domaines où des problèmes pourraient se poser. J'ai proposé des solutions. Je ne veux pas de confrontation. Je ne critique absolument pas le gouvernement sur le projet de loi. C'est un travail de qualité, bien mené. Je suis ici pour signaler les points sur lesquels les parlementaires du côté du gouvernement ont peut-être manqué leur cible, et je le fais du fond du cœur.

Pour conclure... J'ai terminé tôt. Monsieur le vice-président, je dirai à la ministre, par votre entremise : Jetez un autre coup d'œil à ce qui s'est passé cette semaine. Faites-en un examen plus attentif. Mettez les membres de votre personnel à la tâche en leur disant : Allez, assurons-nous que ça marche. Le comité va se réunir prochainement, mais vous avez encore un peu de temps. Il est important que nous tirions les leçons de nos erreurs. Merci, Monsieur le vice-président.

Le vice-président : Merci à mon collègue.

M^{me} Bockus : Eh bien, je dois enfiler ces lunettes. Merci, Monsieur le vice-président. Je prends la parole aujourd'hui pour exprimer mon appui prudent au projet de loi 42, *Loi concernant la communication de renseignements aux organismes de réglementation professionnelle*. En tant que résidente de cette grande province et en tant que personne attachée à la fois à la confiance du public et aux droits individuels, j'aborde la mesure législative avec prudence. Le projet de loi est non pas une refonte en profondeur mais un ajustement ciblé et pratique de lois existantes. À mon sens, il mérite que nous y réfléchissions attentivement.

Permettez-moi de commencer par exposer clairement ce que fait le projet de loi 42. Il apporte des modifications modestes à deux mesures législatives clés : la *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes* et la *Loi sur les services à la famille*. Plus précisément, il ajoute des dispositions permettant la communication à des organismes de réglementation professionnelle de certains renseignements protégés recueillis dans le cadre de la protection des enfants, des jeunes et des familles vulnérables. Ces organismes, créés en vertu de lois d'intérêt privé, peuvent recevoir ces renseignements dans le cadre d'enquêtes officielles portant sur les services professionnels fournis par leurs membres.

Le projet de loi n'ouvre pas la voie à un partage sans restriction. Il s'agit d'une exception étroite, limitée à un objectif précis, directement liée aux enquêtes sur les professionnels réglementés. Il faut penser aux ordres professionnels ou aux autorités de

or other licenced practitioners whose work intersects with family and child services. The goal is straightforward: to enable regulators to do their jobs more effectively when serious questions about competence, conduct, or care arise.

15:45

During a briefing we received on this bill, we were told that this Act would remove the need for a warrant previously required to access the information. Let's think about accountability and the public interest. New Brunswick, like every jurisdiction, relies on a system of professional self-regulation. These bodies exist to uphold standards, investigate complaints, and protect the public. When a regulated professional provides services in sensitive areas, such as child welfare, family counselling, or health care, information held by government agencies can be critical to understanding the full picture. Without appropriate disclosure pathways, regulators may face unnecessary barriers. They might be unable to fully assess whether a practitioner met professional standards, potentially leaving risks unaddressed.

Bill 42 addresses this gap cautiously. It recognizes that public protections sometimes require sharing relevant facts and embeds this within the existing frameworks of our privacy-sensitive laws. This aligns with broader principles of good governance. Professional accountability strengthens trust. I will say that again: Professional accountability strengthens trust. When families entrust their most personal matters to licenced experts, they deserve to have confidence that oversight bodies have the tools to act decisively if things go wrong. In a province where we strive to build stronger communities and to protect the vulnerable, this small step forward makes sense.

réglementation supervisant les médecins, le personnel infirmier, les travailleurs sociaux, les enseignants ou d'autres praticiens agréés dont le travail recoupe celui des services à la famille et à l'enfance. L'objectif est simple, à savoir permettre aux organismes de réglementation de faire leur travail plus efficacement lorsque de sérieuses questions concernant la compétence, la conduite ou la prise en charge se posent.

Lors d'une séance d'information que nous avons eue sur le projet de loi, on nous a expliqué que cette loi supprimerait l'obligation d'obtenir un mandat, auparavant nécessaire pour accéder aux renseignements. Réfléchissons à la question de la responsabilité et de l'intérêt public. Le Nouveau-Brunswick, comme toute autre administration, s'appuie sur un système d'autorégulation professionnelle. Les organismes de réglementation ont pour mission de faire respecter les normes, d'enquêter sur les plaintes et de protéger le public. Lorsqu'un professionnel réglementé fournit des services dans des domaines sensibles, tels que la protection de l'enfance, le counseling familial ou les soins de santé, les renseignements détenus par les organismes gouvernementaux peuvent s'avérer essentiels pour avoir une vision globale de la situation. En l'absence de voies de communication appropriées, les organismes de réglementation peuvent se heurter à des obstacles inutiles. Ils pourraient ne pas être en mesure d'évaluer pleinement si un praticien a respecté les normes professionnelles, ce qui risquerait de laisser certains risques sans réponse.

Le projet de loi 42 comble une telle lacune avec prudence. Il reconnaît que la protection du public nécessite parfois le partage de faits pertinents et intègre cette nécessité dans les cadres existants de nos lois relatives à la protection de la vie privée. Cela s'inscrit dans les principes plus généraux de bonne gouvernance. La responsabilité professionnelle renforce la confiance. Je le répète, la responsabilité professionnelle renforce la confiance. Lorsque les familles confient leurs affaires les plus intimes à des experts agréés, elles méritent d'avoir l'assurance que les organismes de supervision disposent des outils nécessaires pour agir avec détermination si les choses tournent mal. Dans une province où nous nous efforçons de bâtir des collectivités plus solides et de protéger les personnes vulnérables, un tel petit pas en avant est tout à fait logique.

I am particularly mindful of the context in New Brunswick. Every day, we have dedicated professionals working in child and youth services, family support, and health care. Most perform their duties with integrity and compassion. Bill 42 does not cast doubt on that majority. Instead, it provides a reasonable mechanism to address rare but serious cases where concerns warrant deeper scrutiny. This is prudent, not punitive. There is a need for caution, privacy, proportionality, and safeguards.

My support is cautious because privacy matters deeply, especially when it involves children, youth, and families in crisis. Information shared under these Acts is often highly sensitive. It can include details that, if mishandled, could cause real harm or erode public confidence. That is why I emphasize the importance of strong safeguards as this bill moves forward. I urge the government and all members of the Legislature to ensure that disclosure remains strictly limited to what is necessary for a specific investigation.

Regulatory bodies adhere to rigorous confidentiality protocols with clear penalties for breaches. Oversight and reporting mechanisms are in place so the public can understand how often and in what circumstances information is shared. Affected individuals have appropriate notice and, where feasible, recourse balanced against the need for a timely investigation.

We must guard against any unintended expansion. This bill amends specific subsections for a defined purpose. It should stay that way. Robust guidelines, training for officials, and perhaps periodic reviews would help maintain the delicate balance between transparency for accountability and the fundamental right to privacy.

We have seen in other jurisdictions how well-intentioned information sharing can sometimes lead to overreach if not carefully managed. Let us learn from those examples and implement Bill 42 with eyes wide open. Cautious support means support paired with vigilance.

Je suis particulièrement attentive au contexte du Nouveau-Brunswick. Chaque jour, des professionnels dévoués travaillent dans les services à l'enfance et à la jeunesse, l'aide aux familles et les soins de santé. La plupart s'acquittent de leurs fonctions avec intégrité et compassion. Le projet de loi 42 ne remet pas en cause cette majorité. Au lieu, il prévoit un mécanisme raisonnable pour traiter les cas rares mais graves où des préoccupations justifient un examen plus approfondi. Il s'agit d'une mesure prudente, et non punitive. La prudence, le respect de la vie privée, la proportionnalité et les garanties sont indispensables.

Mon appui est prudent, car la vie privée revêt une importance capitale, en particulier lorsqu'il s'agit d'enfants, de jeunes et de familles en situation de crise. Les renseignements partagés en vertu de telles lois sont souvent très sensibles. Elles peuvent inclure des détails qui, s'ils sont mal gérés, pourraient causer un préjudice réel ou éroder la confiance du public. C'est pourquoi j'insiste sur l'importance de garanties solides à mesure que le projet de loi avance. J'exhorte le gouvernement et tous les parlementaires à veiller à ce que la communication reste strictement limitée à ce qui est nécessaire pour une enquête précise.

Les organismes de réglementation respectent des protocoles de confidentialité rigoureux, assortis de sanctions claires en cas de manquement. Des mécanismes de supervision et de compte rendu sont en place afin que le public puisse comprendre à quelle fréquence et dans quelles circonstances les renseignements sont partagés. Les personnes concernées reçoivent un avis approprié et, lorsque cela est possible, disposent de voies de recours conciliées avec la nécessité d'une enquête menée dans les meilleurs délais.

Nous devons nous prémunir contre toute extension involontaire. Le projet de loi modifie des paragraphes précis dans un but bien défini. Il doit en rester ainsi. Des lignes directrices solides, une formation des responsables et peut-être des révisions périodiques contribueraient à maintenir l'équilibre délicat entre la transparence au service de la responsabilité et le droit fondamental à la vie privée.

Nous avons vu dans d'autres administrations comment un partage de renseignements, même bien intentionné, peut parfois déboucher sur des abus s'il n'est pas géré avec soin. Tirons les leçons de tels exemples, et mettons en œuvre le projet de loi 42 en gardant les

yeux grands ouverts. Un appui prudent signifie un appui associé à la vigilance.

15:50

Let's talk about the broader benefits for New Brunswick. Bill 42, if passed and implemented thoughtfully, can contribute to several positive outcomes, including enhanced public protection. Faster, more informed investigations mean quicker resolutions of complaints and, where warranted, stronger disciplinary actions or remediation. Bill 42 also means better professional standards. Regulators can gain access to relevant context, which can improve training, guidelines, and overall practices in fields touching on family and child services. Bill 42 would bring increased confidence, and families and patients may feel more secure knowing that regulatory oversight has the necessary information flow without compromising core protections. On support for ethical practitioners, clear processes can help exonerate professionals when allegations are unfounded by allowing a full and fair review of the facts. In Fredericton and across our province, we value collaborative, evidence-based governance. This bill reflects that spirit. It's targeted and not ideological, and it's practical, not revolutionary.

Some may worry that this legislation could deter professionals from engaging with vulnerable populations, fearing easier exposure. I believe the opposite is true. Clear rules and fair processes reduce uncertainty. Professionals who uphold standards have nothing to fear and everything to gain from a system that distinguishes effectively between routine practice and genuine concerns. Others might ask whether existing laws already suffice. In many cases, they do. However, gaps remain, particularly when regulatory investigations require specific records in child and family services to be held under strict privacy rules. Bill 42 closes these gaps surgically.

Parlons des avantages plus généraux pour le Nouveau-Brunswick. Le projet de loi 42, s'il est adopté et mis en œuvre de manière réfléchie, peut contribuer à plusieurs résultats positifs, notamment une meilleure protection du public. Des enquêtes plus rapides et mieux documentées permettent de résoudre plus vite les plaintes et, lorsque cela se justifie, de prendre des mesures disciplinaires ou correctives plus rigoureuses. Le projet de loi 42 signifie également de meilleures normes professionnelles. Les organismes de réglementation peuvent ainsi avoir accès au contexte pertinent, ce qui peut améliorer la formation, les lignes directrices et les pratiques globales dans les domaines liés aux services à la famille et à l'enfance. Le projet de loi 42 renforcerait la confiance, et les familles ainsi que les patients pourraient se sentir plus en sécurité en sachant que la supervision réglementaire s'exerce en disposant des renseignements nécessaires sans compromettre les protections fondamentales. Quant au soutien apporté aux praticiens respectueux de l'éthique, des procédures claires peuvent aider à disculper les professionnels lorsque les allégations sont infondées, en permettant un examen complet et équitable des faits. À Fredericton et dans toute notre province, nous accordons de l'importance à une gouvernance collaborative et fondée sur des faits probants. Le projet de loi reflète un tel esprit. Il est ciblé et non idéologique, et il est pratique, non révolutionnaire.

Certains pourraient craindre que la mesure législative puisse dissuader les professionnels de s'engager auprès des populations vulnérables, par crainte d'être plus facilement exposés à de mauvaises conséquences. Je crois que c'est tout le contraire. Des règles claires et des procédures équitables réduisent l'incertitude. Les professionnels qui respectent les normes n'ont rien à craindre et tout à gagner d'un système qui distingue efficacement la pratique courante des préoccupations légitimes. D'autres pourraient se demander si les lois existantes ne suffisent pas déjà. Dans de nombreux cas, elles suffisent. Cependant, des lacunes subsistent, en particulier lorsque les enquêtes réglementaires nécessitent que certains dossiers des services à l'enfance et à la famille soient conservés selon des règles strictes en matière de protection de la vie privée. Le projet de loi 42 comble ces lacunes avec précision.

We must also consider the human element. Behind every file is a child, a family, or a practitioner trying to do their best. Legislation like this should serve people, not bureaucracy. Implementation must prioritize fairness, timeliness, and humanity.

Bill 42 is a modest but meaningful piece of legislation. It demonstrates our commitment to professional accountability while respecting the sensitive nature of the information involved. My cautious support stems from optimism tempered by responsibility—optimism that this bill will strengthen protections for the public while responsibly ensuring that privacy safeguards are ironclad. I encourage all members of the Legislative Assembly to give this bill careful study in committee and to hear from regulators, privacy advocates, professionals, and affected communities. If needed, let us refine it but recognize its core value.

To the government sponsors and all who worked on this bill, thank you for bringing it forward. It is a focused measure at a time when trust in institutions matters greatly. To my fellow citizens, remain engaged. Hold us accountable, as we hold professionals accountable. New Brunswick has a proud tradition of balancing compassion with competence and individual rights with collective well-being. Bill 42, handled with care, can be another small, steady step in that tradition. Thank you. I look forward to questions and continued dialogue on this important topic. Thank you, Mr. Deputy Speaker.

(Interjections.)

Mr. Deputy Speaker: Are we ready?

Is there anyone else? Are you speaking on the bill?

(Interjections.)

Ms. Conroy: Thank you, Mr. Deputy Speaker. I rise today to also speak on Bill 42. When we first looked at this bill, it didn't look like much—a few wording changes, a couple sections amended, but nothing too

Nous devons également tenir compte de la dimension humaine. Derrière chaque dossier se trouve un enfant, une famille ou un professionnel qui s'efforce de faire de son mieux. Une mesure législative comme celle qui est proposée doit être au service des personnes, et non de la bureaucratie. Sa mise en œuvre doit privilégier l'équité, la rapidité et l'humanité.

Le projet de loi 42 est une mesure législative modeste mais significative. Il témoigne de notre engagement en faveur de la responsabilité professionnelle tout en respectant le caractère sensible des renseignements concernés. Mon appui prudent découle d'un optimisme tempéré par le sens des responsabilités, à savoir la confiance que le projet de loi renforcera la protection du public tout en garantissant de manière responsable que les garanties de protection de la vie privée soient à toute épreuve. J'encourage tous les parlementaires à examiner attentivement le projet de loi en comité et à écouter les régulateurs, les défenseurs de la vie privée, les professionnels et les collectivités concernées. Si nécessaire, affinons-le, mais reconnaissons sa valeur fondamentale.

Aux promoteurs gouvernementaux et à toutes les personnes qui ont travaillé sur le projet de loi, merci de l'avoir présenté. Il s'agit d'une mesure ciblée à un moment où la confiance dans les institutions revêt une très grande importance. À mes concitoyens, restez mobilisés. Demandez-nous des comptes, tout comme nous demandons des comptes aux professionnels. Le Nouveau-Brunswick a une fière tradition qui consiste à concilier compassion et compétence, ainsi que droits individuels et bien-être collectif. Le projet de loi 42, s'il est traité avec soin, peut constituer un nouveau pas, modeste mais sûr, dans une telle tradition. Merci. J'attends avec impatience les questions et la poursuite du dialogue sur ce sujet important. Merci, Monsieur le vice-président.

(Exclamations.)

Le vice-président : Sommes-nous prêts?

Y a-t-il quelqu'un d'autre? Intervenez-vous sur le projet de loi?

(Exclamations.)

M^{me} Conroy : Merci, Monsieur le vice-président. Je prends la parole moi aussi aujourd'hui au sujet du projet de loi 42. Lorsque nous avons examiné ce projet de loi pour la première fois, il ne semblait pas très important, du fait qu'il y avait quelques modifications

flashy. There wasn't too much to see, and there was nothing that would really make headlines.

After spending more than 20 years working in the health sector and in emergency rooms, after raising a family right here in New Brunswick, and after eight years of working in this position, I've learned something very important: Sometimes the quiet bills are the ones that matter the most. This bill deals with confidential information about children and families, and there is nothing more serious than that. It isn't about paperwork. It's about people.

15:55

I'm not a lawyer, and I'm not somebody who uses a lot of legal jargon, but I'm a mom, a country girl, and someone who has held the hand of a scared parent at three o'clock in the morning when their world was falling apart. So, when I read Bill 42, I don't see subsections. I see families sitting across from me in the ER. I see my kids. I see moms. I see the parents I dealt with every day. I see a young lady afraid to tell the truth after being assaulted because she thinks someone might judge her. I see a teenager finally opening up about abuse after months, or sometimes years, of being silent. I see how fragile trust really is, as people only tell the truth when they believe their story is safe.

Let's look at what this bill will actually do. It will change the *Child and Youth Well-Being Act* and the *Family Services Act* so that the Department of Social Development can share confidential personal information with professional regulatory bodies. That means that if a professional, such as a doctor, nurse, social worker, counsellor, or pharmacist, is under investigation, the department could share information about a child welfare case with an organization regulating that professional.

On the surface, this sounds reasonable. Especially in this role in life, we often talk about sharing information between departments and filling gaps. We've had a whole lot of instances that... There are

de libellé, deux ou trois articles modifiés, mais rien de très spectaculaire. Il n'y avait pas grand-chose à voir et rien qui puisse vraiment faire la une des journaux.

Après avoir passé plus de 20 ans à travailler dans le secteur de la santé et dans les salles d'urgence, après avoir élevé une famille ici même au Nouveau-Brunswick et après huit ans passés à occuper mon poste actuel, j'ai appris une chose très importante, à savoir que ce sont parfois les projets de loi qui n'ont l'air de rien qui comptent le plus. Ce projet de loi porte sur les renseignements confidentiels concernant les enfants et les familles, et il n'y a rien de plus sérieux que cela. Il ne s'agit pas de paperasse. Il s'agit de personnes.

Je ne suis pas avocate, et je ne suis pas du genre à utiliser beaucoup de jargon juridique, mais je suis une maman, une fille de la campagne et quelqu'un qui a tenu la main d'un parent effrayé à 3 h du matin alors que son monde s'écroulait. Ainsi, quand je lis le projet de loi 42, je ne vois pas des paragraphes. Je vois des familles assises en face de moi aux urgences. Je vois mes enfants. Je vois des mamans. Je vois les parents que j'ai côtoyés chaque jour. Je vois une jeune femme qui a peur de dire la vérité après avoir été agressée, car elle craint que quelqu'un ne la juge. Je vois un adolescent qui se confie enfin au sujet des mauvais traitements subis après des mois, voire parfois des années, de silence. Je vois vraiment à quel point la confiance est fragile, car les gens ne disent la vérité que lorsqu'ils sont convaincus qu'ils peuvent raconter leur histoire en toute sécurité.

Examinons ce que le projet de loi va réellement entraîner. Il modifiera la *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes* et la *Loi sur les services à la famille* afin que le ministère du Développement social puisse partager des renseignements personnels confidentiels avec les organismes de réglementation professionnelle. Cela signifie que, si un professionnel, tel qu'un médecin, une infirmière, un travailleur social, un conseiller ou un pharmacien, fait l'objet d'une enquête, le ministère pourrait partager des renseignements concernant un dossier de protection de l'enfance avec l'organisme chargé de réglementer les actes de ce professionnel.

À première vue, cela semble raisonnable. Dans le cadre du rôle qui est le nôtre, nous parlons souvent de partage de renseignements entre les services et de comblement des lacunes. Nous avons connu de

certain departments under Social Development, and it can be so hard. If you're trying to get something in housing and something in social assistance, the doors to those departments are kind of be shut to one another, so it can be hard. Sharing information between different departments is needed in what we do. So, on the surface, it sounds reasonable. If someone harms or fails a child, a family regulator should be able to investigate properly. I don't think anyone in this House disagrees with that. We all want accountability, and we need accountability. We all want to protect our children.

I know the intention behind this bill is good. I know the minister's intention behind this bill is good. I know the department's intentions are always about the people we serve. That's why we're here. However, sometimes good intentions don't remove the need for careful thinking. When governments expand access to confidential information, we have to ask ourselves: Who could be hurt if we get this wrong?

Mr. Deputy Speaker, when I worked in the ER, we heard this saying: Once information leaves a room, you can never pull it back in. I remember a young family that came in after neighbours called for help. There were concerns about the children, and Social Development became involved. Everyone was emotional, and everyone was scared. What helped that family cooperate wasn't fear. It was trust. They believed that the system was there to help them, not expose them.

Now, we can imagine that same family knowing their private information could be shared beyond the department, even for good reason. Some families will speak openly, but there are many that won't. We've seen that many times. The families that stop talking are usually the ones that need the help the most, but we can't help them if they don't open up to us.

This debate isn't about choosing between protecting children and protecting privacy. We have to do both.

nombreux cas où... Certains services relèvent de Développement social, et cela peut s'avérer très difficile. Si on essaie d'obtenir des renseignements concernant le logement et des renseignements touchant l'aide sociale, les portes de ces services sont en quelque sorte fermées les unes aux autres, ce qui peut compliquer les choses. Le partage de renseignements entre les différents services est nécessaire dans notre travail. À première vue, cela semble donc raisonnable. Si quelqu'un maltraite un enfant ou manque à ses devoirs envers lui, un agent chargé de la protection de la famille devrait pouvoir mener une enquête en bonne et due forme. Je ne pense pas qu'il y ait la moindre personne à la Chambre qui s'oppose à cela. Nous voulons tous que les responsabilités soient assumées, et nous en avons besoin. Nous voulons tous protéger nos enfants.

Je sais que l'intention qui sous-tend le projet de loi est louable. Je sais que l'intention de la ministre à l'origine du projet de loi est louable. Je sais que les intentions du ministère visent toujours le bien des personnes que nous servons. C'est pour cela que nous sommes ici. Cependant, les bonnes intentions ne dispensent pas toujours d'une réflexion approfondie. Lorsque les gouvernements élargissent l'accès à des renseignements confidentiels, nous devons nous demander : Qui pourrait subir des préjudices si nous nous trompons?

Monsieur le vice-président, lorsque je travaillais aux urgences, nous entendions souvent cette phrase : Une fois que les renseignements quittent une pièce, on ne peut plus la faire revenir. Je me souviens d'une jeune famille qui s'est présentée après que des voisins aient appelé à l'aide. On s'inquiétait pour les enfants, et Développement social est intervenu. Tout le monde était bouleversé, et tout le monde avait peur. Ce qui a incité la famille à coopérer, ce n'était pas la peur. C'était la confiance. La famille était convaincue que le système était là pour l'aider, et non pour la dénoncer.

Or, imaginons la même famille sachant que ses renseignements personnels pourraient être partagés au-delà du ministère, même pour une bonne raison. Certaines familles s'exprimeront ouvertement, mais beaucoup d'autres ne le feront pas. Nous l'avons constaté à maintes reprises. Les familles qui cessent de parler sont généralement celles qui ont le plus besoin d'aide, mais nous ne pouvons pas les aider si elles ne s'ouvrent pas à nous.

Le présent débat ne consiste pas à choisir entre la protection des enfants et la protection de la vie privée.

Regulatory bodies absolutely need tools to investigate professional misconduct, and they have those tools. If a professional fails a child, it must be addressed quickly and thoroughly. However, here is where my concern begins, Mr. Deputy Speaker. Once information leaves the Department of Social Development, it falls under the rule of the regulatory body receiving it, and those rules may not be the same. A regulatory body may have different confidentiality standards, different disclosure rules, and different reporting requirements. Families that trusted one system may, all of a sudden, find their personal story in a system they never agreed to share it with. That's not a small thing. It could be life changing, life altering, or unsafe.

16:00

In rural New Brunswick, everybody knows everybody. In small towns, everybody knows everybody. I live in a small town, and I live in rural New Brunswick. You go to the same rink, and you shop at the same store. Your kids attend the same school and ride the same bus. Confidentiality really matters, and it matters even more in small communities like mine.

I've seen patients hesitate to seek help because they are worried somebody might find out. I've had people have a hard time opening up to me because we have such a small circle. It's not because we're bad people. It's because they're scared. They're scared of judgment, they're scared of stigma, and they're scared of losing control over their own story. If families start believing their private information might travel further than expected, some will avoid asking for help altogether. When families stop asking for help, people become less safe. We see it all the time.

Most of the time, when people talk, I mean, nobody means anything by it. However, you get around a table, and sometimes you even think you're helping. Conversations happen. Somebody can catch a story about somebody else, even when the person telling it says: I'm not telling you who it is, but here's a story,

Nous devons concilier les deux. Les organismes de réglementation ont absolument besoin d'outils pour enquêter sur l'inconduite professionnelle, et ils disposent de ces outils. Si un professionnel manque à ses devoirs envers un enfant, cela doit être traité rapidement et de manière approfondie. C'est toutefois là que commence ma préoccupation, Monsieur le vice-président. Une fois que les renseignements quittent le ministère du Développement social, ils relèvent des règles de l'organisme de réglementation qui les reçoit, et ces règles peuvent ne pas être les mêmes. Un organisme de réglementation peut avoir des normes de confidentialité différentes, des règles de communication différentes et des obligations de déclaration différentes. Les familles qui ont fait confiance à un système peuvent, du jour au lendemain, voir leur histoire personnelle se retrouver dans un système avec lequel elles n'ont jamais accepté de la partager. Ce n'est pas une mince affaire. Cela pourrait changer le cours de leur vie, la bouleverser, voire la mettre en danger.

Dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick, tout le monde se connaît. Dans les petites villes, tout le monde se connaît. Je vis dans une petite ville, et je vis dans une région rurale du Nouveau-Brunswick. On va à la même patinoire, et on fait ses courses dans le même magasin. Nos enfants fréquentent la même école et prennent le même autobus. La confidentialité est vraiment importante, et elle l'est encore plus dans les petites collectivités comme la mienne.

J'ai vu des patients hésiter à demander de l'aide parce qu'ils craignaient que quelqu'un ne l'apprenne. Des gens ont eu du mal à s'ouvrir à moi parce que notre cercle est si restreint. Ce n'est pas parce que nous sommes de mauvaises personnes. C'est parce que les gens ont peur. Ils ont peur d'être jugés, ils ont peur de la stigmatisation, et ils ont peur de perdre le contrôle de leur propre histoire. Si les familles commencent à croire que leurs renseignements personnels pourraient se propager plus loin que prévu, certaines éviteront tout simplement de demander de l'aide. Lorsque les familles cessent de demander de l'aide, les gens sont moins en sécurité. Nous le constatons tout le temps.

La plupart du temps, quand les gens parlent, en fait, personne ne cherche à dire quoi que ce soit de particulier. Cependant, on se retrouve autour d'une table, et, parfois, on pense même qu'on aide. Des conversations s'engagent. Quelqu'un peut entendre une histoire concernant une autre personne, même

and here's what I heard when trying to help somebody. Most of the time, because it's a small town where everybody knows everybody, you can figure out who they're talking about very quickly.

I stand today not to condemn this bill outright. As I said, I know its intentions are good. I know the minister has a huge heart. However, to do the job the opposition is supposed to do, we have to ask the hard questions before we pass something that cannot easily be undone. First, we ask: What is the exact information that can be shared? Are we talking about professional conduct details only? Could full child welfare histories be disclosed? There's a big difference, especially when we're talking about children. Second, we have to ask: Who decides what is necessary to share? Is there a clear test? Is it consistent between all departments? Or will decisions vary case by case, depending on how the legislation is interpreted?

Its interpretation is another bucket of worms. Someone might interpret something as completely different from what it's meant to be. Front-line workers deserve clarity, and families deserve consistency. We've seen many times how things are meant to be one way and, a lot of times, in what we pass here in the Legislature, can become something completely different. We often talk about the slippery slope. That can happen very quickly with legislation we pass here.

The third question is this: What protection exists once that information leaves Social Development? Will regulatory bodies be required to meet the same privacy standards, or could information be used, stored, or disclosed differently? We cannot assume alignment, so we must guarantee it.

The fourth question is this: Will families be informed that their information has been shared? Imagine discovering months later that deeply personal details

lorsque la personne qui la raconte dit : Je ne vous dis pas de qui il s'agit, mais voici une histoire et voici ce que j'ai entendu en essayant d'aider quelqu'un. La plupart du temps, comme c'est une petite ville où tout le monde se connaît, on devine très vite de qui on parle.

Je ne prends pas la parole aujourd'hui pour condamner catégoriquement le projet de loi. Comme je l'ai dit, je sais que ses intentions sont louables. Je sais que la ministre a un grand cœur. Cependant, pour remplir le rôle qui est censé incomber à l'opposition, nous devons poser les questions difficiles avant d'adopter une mesure qui ne pourra pas être facilement annulée. Premièrement, nous demandons : Quels sont exactement les renseignements qui peuvent être partagés? Parlons-nous uniquement de détails relatifs à la conduite professionnelle? Des antécédents complets en matière de protection de l'enfance pourraient-ils être communiqués? Il y a une grande différence, surtout lorsque nous parlons d'enfants. Deuxièmement, nous devons demander : Qui décide de ce qu'il est nécessaire de partager? Existe-t-il un critère clair? Est-il cohérent entre tous les services? Ou bien les décisions varieront-elles au cas par cas, en fonction de l'interprétation des mesures législatives?

L'interprétation des mesures législatives est une autre source de problèmes. Quelqu'un pourrait interpréter une disposition d'une manière complètement différente de ce qu'elle est censée signifier. Les travailleurs de première ligne méritent de la clarté, et les familles méritent de la cohérence. Nous avons vu à maintes reprises comment les choses sont censées se passer d'une certaine manière et comment, bien souvent, ce que nous adoptons ici à l'Assemblée législative peut devenir quelque chose de complètement différent. Nous parlons souvent de la pente glissante. Cela peut arriver très rapidement avec les mesures législatives que nous adoptons ici.

La troisième question est la suivante : Quelle protection existe-t-il une fois que les renseignements quittent Développement social? Les organismes de réglementation seront-ils tenus de respecter les mêmes normes de protection de la vie privée, ou ces renseignements pourraient-ils être utilisés, stockés ou communiqués différemment? Comme nous ne pouvons pas présumer de l'harmonisation, nous devons la garantir.

La quatrième question est la suivante : Les familles seront-elles informées que leurs renseignements ont été partagés? Imaginez qu'on découvre, des mois plus

about your family were disclosed without your knowledge. We can go back to the small town. Imagine that somebody came to us to discuss something personal. They knew we were the only ones they talked to about it, and it somehow got leaked. This person hears somebody talking about it the next time they're at Tim Hortons, or in a coffee shop, or around a table with another family. Even if, legally, it is allowed, that person could feel very betrayed. Transparency matters, and, again, trust matters. We always come back to trust.

Another question that should be asked is: Could information about people who are not under investigation be shared? Child welfare files often contain information about siblings, relatives, neighbours, teachers, and caregivers. These people did nothing wrong and, half of the time, don't even know they're being talked about. We must ensure that innocent individuals are not unintentionally exposed.

16:05

Mr. Deputy Speaker, accountability in professional regulations is essential. For my whole career, I've worked alongside incredible professionals, including nurses, doctors, social workers, and paramedics—people who always give everything to help others. I will say that good professionals want bad practices to be addressed. They want oversight. They want strong oversight, and they need it. They want public trust. However, accountability should never come at the cost of discouraging families from seeking help. If fear replaces trust, then everyone loses, and it doesn't take much to break trust when you are vulnerable and turning to someone you believe is going to help. If people feel that they can't trust you or feel that something could go wrong in any way, they could lock up, and someone's child could be put at risk.

As a mom, I think about what I would do and what I would want if my own family were involved with

tard, que des renseignements détaillés profondément personnels concernant sa famille ont été communiqués sans qu'on le sache. Revenons à l'exemple de la petite ville. Imaginez qu'une personne vienne nous voir pour discuter d'un sujet personnel. Cette personne savait que nous étions les seuls à qui elle en parlait, et, d'une manière ou d'une autre, il y a eu une fuite de renseignements. Elle entend alors quelqu'un en parler la prochaine fois qu'elle se rend chez Tim Hortons ou dans un café ou qu'elle se trouve autour d'une table avec une autre famille. Même si, légalement, la communication était autorisée, cette personne pourrait se sentir profondément trahie. La transparence est essentielle, et, encore une fois, la confiance est essentielle. Nous en revenons toujours à la confiance.

Une autre question qu'il faudrait poser est la suivante : Des renseignements concernant des personnes qui ne font pas l'objet d'une enquête pourraient-ils être partagés? Les dossiers de la protection de l'enfance contiennent souvent des renseignements sur des frères et sœurs, des proches, des voisins, des enseignants et des aidants. Ces personnes n'ont rien fait de mal, et, la moitié du temps, elles ne savent même pas qu'on parle d'elles. Nous devons veiller à ce que des personnes innocentes ne soient pas exposées par inadvertance.

Monsieur le vice-président, la responsabilité dans la réglementation professionnelle est essentielle. Tout au long de ma carrière, j'ai travaillé aux côtés de professionnels extraordinaires, notamment des infirmières et infirmiers, des médecins, des travailleurs sociaux et des travailleurs paramédicaux, des personnes qui se donnent toujours à fond pour aider les autres. Je tiens à dire que les bons professionnels souhaitent que les mauvaises pratiques soient combattues. Ils veulent une supervision. Ils veulent une supervision rigoureuse, et ils en ont besoin. Ils veulent la confiance du public. Cependant, la responsabilité ne doit jamais se faire au prix de dissuader les familles de demander de l'aide. Si la peur remplace la confiance, tout le monde y perd, et il suffit de peu pour briser la confiance lorsque l'on est vulnérable et que l'on se tourne vers une personne dont on pense qu'elle va aider. Si les gens ont le sentiment qu'ils ne peuvent pas vous faire confiance ou que quelque chose pourrait tourner mal de quelque façon, ils risquent de se refermer sur eux-mêmes, et l'enfant de quelqu'un pourrait être mis en danger.

En tant que mère, je réfléchis à ce que je ferais et à ce que j'attendrais si ma propre famille était en contact

Social Development during a very difficult time. I would want professionals to be held accountable if mistakes were made, and we see that happen often. I would also want to know that my children's personal stories weren't being shared more widely than was absolutely necessary. Parents need to believe that the system not only investigates problems but also protects their kids. That belief is the foundation of cooperation, and cooperation is what keeps children safe.

Mr. Deputy Speaker, legislation often creates consequences that no one intended. We pass a law to fix one problem, and months later, we discover new ones. Here are the risks that we must consider carefully: families becoming less open with social workers, vulnerable individuals refusing service, front-line staff being unsure about disclosure boundaries, regulatory bodies receiving more information than they truly need, and privacy complaints increasing because expectations were unclear. None of these outcomes help children in any way.

If the government truly wants this bill to succeed, there are practical safeguards that we, as a government, as an opposition, and as members making these decisions in this House, could support to strengthen it. We need to clearly define limits and specify exactly what information may be shared. We need to require minimum necessary disclosures so as to disclose only what is needed for an investigation. We need to align confidentiality standards between Social Development and regulatory bodies. We need to provide notification requirements where appropriate so families can understand what has happened. We need to offer training for front-line staff so decisions are consistent across the province. We need to commit to a legislative review after implementation to ensure no harm has occurred. We have to make sure this is done and done right. These are not partisan ideas. They are just common sense. They are protections that can and will save a lot of people.

avec Développement social pendant une période très difficile. Je voudrais que les professionnels soient tenus responsables en cas d'erreurs, et nous voyons cela arriver fréquemment. Je voudrais également avoir l'assurance que les histoires personnelles de mes enfants ne sont pas partagées plus largement que ce qui est absolument nécessaire. Les parents doivent avoir la certitude que le système ne se contente pas d'enquêter sur les problèmes mais qu'il protège également leurs enfants. Une telle confiance est le fondement de la coopération, et c'est la coopération qui garantit la sécurité des enfants.

Monsieur le vice-président, les mesures législatives entraînent souvent des conséquences que personne n'avait souhaitées. Nous adoptons une loi pour résoudre un problème, et, quelques mois plus tard, nous en découvrons de nouveaux. Voici les risques que nous devons examiner attentivement : des familles qui se montrent moins ouvertes avec les travailleurs sociaux, des personnes vulnérables qui refusent d'être prises en charge, des intervenants de première ligne qui ne savent pas exactement quelles sont les limites en matière de communication de renseignements, des organismes de réglementation qui reçoivent plus de renseignements qu'ils n'en ont réellement besoin, ainsi qu'une augmentation des plaintes relatives à la vie privée en raison d'attentes mal définies. Aucun de tels résultats n'aide les enfants en quoi que ce soit.

Si le gouvernement veut véritablement que le projet de loi soit couronné de succès, il existe des garanties pratiques que nous, en tant que gouvernement, en tant qu'opposition et en tant que parlementaires chargés de prendre de telles décisions à la Chambre, pourrions soutenir afin de le renforcer. Nous devons définir clairement les limites et préciser exactement quels renseignements peuvent être partagés. Nous devons exiger que seules les communications strictement nécessaires soient effectuées, afin de ne communiquer que ce qui est indispensable à une enquête. Nous devons harmoniser les normes de confidentialité entre Développement social et les organismes de réglementation. Nous devons prévoir des obligations de notification lorsque cela est approprié afin que les familles puissent comprendre ce qui s'est passé. Nous devons offrir de la formation au personnel de première ligne afin que les décisions soient cohérentes dans toute la province. Nous devons nous engager à procéder à un examen législatif après la mise en œuvre pour nous assurer qu'aucun préjudice n'a été causé. Nous devons veiller à ce que cela soit fait, et bien fait. Ce ne sont pas des idées partisans. C'est simplement

I also want to speak for the people who will actually carry out this law. Social workers already carry an enormous responsibility, and they don't get enough recognition in the field they work in. We thank our nurses, our front-line workers, and our first responders all the time, but social workers play a huge role in the work that we, as legislators, do.

I've said this in the House a thousand times, but social work is one of the biggest areas my office deals with. People deal with their social workers, and we deal with their social workers. The load that social workers must carry when they go home every night... I know why I got into this, and we all got into this for the same reason: We are people pleasers. We want to help. We want to please. There is no worse feeling in the world than when you get home and think or realize that you haven't done enough or question whether you could've done more. I am sure, as I've met hundreds of them, that the people who get into this, our social workers, do exactly that. They wear a lot of this when they go home. There's a lot that they can't do.

16:10

Now, with our system, with funding, and with the need growing every single day, social workers are stretched beyond capacity. They carry enormous responsibility. They balance child safety. They balance family stability. They balance legal requirements with emotional realities, and they do this every single day. Adding new disclosure powers without crystal clear guidance puts them in a difficult position and puts them at risk. Social workers should never wonder whether they protected a child but accidentally violated a family's privacy or vice versa. Good legislation supports workers instead of placing them in legal grey zones.

du bon sens. Ce sont des protections qui peuvent sauver et sauveront beaucoup de personnes.

Je tiens également à prendre la parole au nom des personnes qui seront chargées de mettre en œuvre la loi proposée. Les travailleurs sociaux assument déjà une responsabilité énorme, et ils ne bénéficient pas d'une reconnaissance suffisante dans leur domaine d'activité. Nous remercions sans cesse notre personnel infirmier, nos travailleurs de première ligne et nos premiers intervenants, mais les travailleurs sociaux jouent un rôle énorme dans le travail que nous accomplissons en tant que législateurs.

Je l'ai répété mille fois à la Chambre, mais le travail social est l'un des principaux domaines dont s'occupe mon bureau. Les gens ont affaire à leurs travailleurs sociaux, et nous avons affaire à leurs travailleurs sociaux. Le fardeau que les travailleurs sociaux doivent porter lorsqu'ils rentrent chez eux chaque soir... Je sais pourquoi je me suis lancée dans mon travail ici, et nous nous sommes tous lancés pour la même raison, à savoir que nous voulons faire plaisir aux gens. Nous voulons aider. Nous voulons plaire. Il n'y a pas de pire sentiment au monde que de rentrer chez soi et de penser ou de réaliser que l'on n'en a pas fait assez ou de se demander si l'on aurait pu en faire davantage. Je suis certaine, pour avoir rencontré des centaines de travailleurs sociaux, que les gens qui choisissent une telle profession font exactement cela. Ils portent un lourd fardeau lorsqu'ils rentrent chez eux. Il y a beaucoup de choses qu'ils ne peuvent pas faire.

Aujourd'hui, vu notre système, le financement actuel et les besoins qui ne cessent de croître de jour en jour, les travailleurs sociaux sont poussés au-delà de leurs limites. Ils assument une responsabilité énorme. Ils doivent trouver un équilibre entre la sécurité de l'enfant et la stabilité familiale. Ils doivent concilier les exigences légales et les réalités émotionnelles, et ils le font jour après jour. Leur conférer de nouveaux pouvoirs de communication de renseignements sans directives parfaitement claires les place dans une situation difficile et les expose à des risques. Les travailleurs sociaux ne devraient jamais avoir à se demander s'ils ont protégé un enfant en violant accidentellement la vie privée d'une famille, ou l'inverse. Les bonnes mesures législatives soutiennent les travailleurs au lieu de les placer dans des zones grises sur le plan juridique.

I will not only give credit where credit is due but also call a spade a spade. This bill is trying to do something good, but it's unfinished. It asks us to trust that regulations, policies, and future decisions will fill in the gaps. As legislators, our job is not to pass hopeful legislation. Our job is to pass clear legislation.

On the slippery slope I just talked about a while ago, and with the fear of not entirely sticking with a bill, I'll say that we see what's now happening with medical assistance in dying (MAID). We see that being pointed in a different direction. A lot of bills that are put forward... I'm a huge advocate for MAID. I've had family members go through it. However, we have seen the slippery slope of people using MAID for the wrong reasons. We don't want to see that happen. I think we fear it could happen with any bill we put forward in this House. As I said, once confidential information is shared, you can't undo it. Once a bill is put in place, it's really hard to undo it.

At its heart, this debate comes down to one principal: Can we improve accountability without weakening trust? I believe we can, but only if we slow down enough to get it right. At the end of the day, we have to protect children. We have to support investigations. We have to respect privacy. We have to maintain public confidence. We have to look after our kids. Those goals are not in conflict if we legislate carefully. We can slow this conversation down for a moment because, sometimes, in this Chamber, we move too quickly into technical debates and forget the lived reality behind them.

Government systems only work when people trust them. That's true in health care, true in education, and absolutely true in child protection. When families believe the system is fair, they cooperate. When they believe the system listens, they participate. When they believe dignity will be respected, they will tell the truth. When they believe that trust has been broken, people will withdraw. In the eight years I have spent sitting here and dealing with a lot of people through Social Development and through our office, we've

Je vais non seulement rendre à César ce qui appartient à César mais aussi appeler un chat un chat. Le projet de loi vise un objectif louable, mais il est inachevé. Il nous demande de croire que les règlements, les politiques et les futures décisions combleront les lacunes. En tant que législateurs, notre travail ne consiste pas à adopter des mesures législatives fondées sur l'espoir. Notre travail consiste à adopter des mesures législatives claires.

En ce qui concerne la pente glissante dont je viens de parler il y a un moment, et au risque de ne pas m'en tenir exclusivement au projet de loi, je dirai que nous voyons ce qui se passe actuellement avec l'aide médicale à mourir (AMM). Nous constatons que cela prend une direction différente. De nombreux projets de loi qui sont présentés... Je suis une fervente défenseuse de l'AMM. Des membres de ma famille y ont eu recours. Cependant, nous avons vu que l'AMM pouvait être détournée par des personnes qui l'utilisent pour de mauvaises raisons. Nous ne voulons pas que cela se produise. Je pense que nous craignons que cela puisse arriver avec n'importe quel projet de loi que nous présentons à la Chambre. Comme je l'ai dit, une fois que des renseignements confidentiels sont partagés, on ne peut plus revenir en arrière. Une fois qu'un projet de loi est adopté, il est très difficile de le défaire.

Au fond, le débat se résume à un élément principal : Pouvons-nous renforcer la responsabilité sans ébranler la confiance? Je crois que nous le pouvons, mais seulement si nous prenons suffisamment le temps de bien faire les choses. Au bout du compte, nous devons protéger les enfants. Nous devons soutenir les enquêtes. Nous devons respecter la vie privée. Nous devons préserver la confiance du public. Nous devons veiller sur nos enfants. De tels objectifs ne sont pas contradictoires si nous légiférons avec prudence. Nous pouvons ralentir un instant la présente discussion, car, parfois, à la Chambre, nous nous précipitons trop vite dans des débats techniques et oublions la réalité vécue qui se cache derrière.

Les systèmes gouvernementaux ne fonctionnent que lorsque les gens leur font confiance. C'est vrai dans le domaine des soins de santé, c'est vrai dans celui de l'éducation, et c'est tout à fait vrai en matière de protection de l'enfance. Lorsque les familles croient que le système est équitable, elles coopèrent. Lorsqu'elles croient que le système est à leur écoute, elles s'engagent. Lorsqu'elles croient que leur dignité sera respectée, elles diront la vérité. Lorsqu'elles croient que la confiance a été trahie, elles se replient

seen that happen a lot. The sad reality is that the families that withdraw are often some of the families that are really struggling the most.

When I worked in the emergency room, I learned that people don't walk through those doors on their best day. They walk through on their worst day. They come in during their scariest moments. They come in embarrassed, exhausted, and with nowhere else to turn. Sometimes they came in after weeks of trying to handle things on their own because they were afraid to ask for help.

I don't know whether anybody has ever seen the show *Maid*. I watched it a couple of years ago. It's about a mom and her child leaving an abusive situation. It showed all the steps she tried to take. If anybody hasn't seen it... Have you seen it, minister? I urge anybody who hasn't seen it to watch it. For those of us who have dealt with this for years, it really opens a lot of eyes. It shows how broken our system can be and how, with the best intentions, there are so many gaps in our system that need to be fixed.

16:15

When people finally open up, it's a fragile moment. You don't rush it. You don't overwhelm it. You protect it. When someone feels exposed instead of supported, the walls go back up, and it's even harder to get those walls down the second time. Bill 42 touches on that exact moment of vulnerability.

I live in a small community, and in small communities, anonymity—I love that word, too—doesn't exist. As I said, everyone knows everyone. The nurse might be your neighbour, the pharmacist might coach your kids, and the social worker's child might sit beside yours in school. That closeness is one of the best parts of rural New Brunswick. We look out for each other. We step in when someone needs help. We show up with casseroles and snowblowers and give rides to appointments. However, that same closeness makes confidentiality absolutely essential, because when

sur elles-mêmes. Au cours des huit années que j'ai passées ici à côtoyer de nombreuses personnes, tant à Développement social que dans le cadre de nos fonctions, nous avons souvent été témoins d'un tel phénomène. La triste réalité est que les familles qui se replient sur elles-mêmes comptent souvent parmi celles qui rencontrent les plus grandes difficultés.

Lorsque je travaillais à la salle d'urgence, j'ai appris que les gens ne franchissent pas les portes de celle-ci lorsqu'ils sont au mieux de leur forme. Ils les franchissent lorsqu'ils sont au plus mal. Ils arrivent dans les moments les plus angoissants. Ils arrivent gênés, épuisés et sans personne d'autre vers qui se tourner. Parfois, ils arrivaient après avoir passé des semaines à essayer de s'en sortir seuls, parce qu'ils avaient peur de demander de l'aide.

Je ne sais pas si quelqu'un a déjà vu la série *Maid*. Je l'ai regardée il y a quelques années. Elle raconte l'histoire d'une mère et de son enfant qui fuient une situation de violence. Elle montrait toutes les démarches que la mère a tentées. Si quelqu'un n'a pas regardé la série... L'avez-vous regardée, Madame la ministre? J'encourage vivement tous ceux qui ne l'ont pas vue à la regarder. Pour ceux d'entre nous qui avons à traiter un tel problème pendant des années, cette série est une véritable révélation. Elle montre à quel point notre système peut être défaillant et à quel point, malgré les meilleures intentions, il comporte de lacunes qu'il faut combler.

Quand les gens finissent par s'ouvrir, c'est un moment fragile. Il ne faut pas brusquer ce moment. Il ne faut pas le surcharger. Il faut le préserver. Quand quelqu'un se sent exposé au lieu d'être soutenu, les barrières se dressent à nouveau, et il est encore plus difficile de les faire tomber une deuxième fois. Le projet de loi 42 touche précisément à ce moment de vulnérabilité.

Je vis dans une petite collectivité, et, dans les petites collectivités, l'anonymat, et c'est un mot que j'adore moi aussi, n'existe pas. Comme je l'ai dit, tout le monde connaît tout le monde. L'infirmière se peut-être votre voisine, le pharmacien entraîne peut-être vos enfants, et l'enfant du travailleur social est peut-être assis à côté du vôtre à l'école. Une telle proximité est l'un des plus grands atouts des régions rurales du Nouveau-Brunswick. Nous veillons les uns sur les autres. Nous intervenons quand quelqu'un a besoin d'aide. Nous apportons des plats cuisinés, nous sortons

word spreads in a small community, even unintentionally, it spreads fast.

I've spoken with families who hesitated to seek services because they feared being talked about, not officially or maliciously but just through the normal human tendency to talk. It happens. Once a family is labelled, it can follow them for years. We've seen that millions of times in small towns. So, when legislation expands who can access information, rural families hear something different than policy-makers might intend. They hear: More people might know our story. That perception alone can change behaviour.

Mr. Deputy Speaker, laws are debated here, but they are lived elsewhere. They are lived in our communities. They are lived in offices and in our hospitals. They are lived at kitchen tables, where social workers sit with families to try to find solutions. Front-line workers do not operate in theory. They make decisions in real time. They deal with crying parents and frightened children. They deal with incomplete information and difficult choices. When legislation leaves room for interpretation, it is those workers who carry the burden, and we know they don't need any more burden to carry.

I worry about placing social workers in a position where they must decide whether it is necessary to share certain information and what is enough or too much. Without absolute clarity, different workers may reach different conclusions, and that creates inconsistency. Inconsistency can cause huge issues, and inconsistency erodes public confidence faster than almost anything else. Families need to know that, no matter where they live, whether it's in a big city like Fredericton or Saint John or in a small farming community like Napan, the same rules apply. Fairness must not depend on geography.

les souffleuses à neige, et nous proposons de conduire les gens à leurs rendez-vous. Cependant, cette même proximité rend la confidentialité absolument essentielle, car, dans une petite collectivité, quand une rumeur se répand, même involontairement, elle se propage très vite.

J'ai discuté avec des familles qui hésitaient à solliciter des services parce qu'elles craignaient que l'on parle d'elles, non pas de manière officielle ou malveillante, mais simplement en raison de la tendance humaine naturelle à échanger. Cela arrive. Une fois qu'une famille est étiquetée, cela peut la suivre pendant des années. Nous l'avons vu des millions de fois dans les petites villes. Ainsi, lorsqu'une mesure législative élargit le cercle des personnes pouvant accéder aux renseignements, les familles des régions rurales perçoivent le message différemment de ce que les décideurs politiques pourraient vouloir dire. Elles entendent : Davantage de personnes pourraient connaître notre histoire. Une telle perception à elle seule peut modifier les comportements.

Monsieur le vice-président, les lois sont débattues ici, mais elles sont vécues ailleurs. Elles sont vécues dans nos collectivités. Elles sont vécues dans les bureaux et dans nos hôpitaux. Elles sont vécues autour des tables de cuisine, là où les travailleurs sociaux s'assoient avec les familles pour tenter de trouver des solutions. Les intervenants de première ligne ne travaillent pas de manière théorique. Ils prennent des décisions en temps réel. Ils font face à des parents en larmes et à des enfants effrayés. Ils doivent composer avec des renseignements incomplets et des choix difficiles. Lorsqu'une mesure législative laisse place à l'interprétation, ce sont ces travailleurs qui en supportent le poids, et nous savons qu'ils n'ont pas besoin d'un fardeau supplémentaire à porter.

Je crains que l'on place les travailleurs sociaux dans une situation où ils doivent décider s'il est nécessaire de partager certains renseignements et déterminer ce qui est suffisant ou excessif. Sans une clarté absolue, différents intervenants peuvent parvenir à des conclusions divergentes, ce qui crée des incohérences. Les incohérences peuvent entraîner d'énormes problèmes et érodent la confiance du public plus rapidement que presque toute autre chose. Les familles doivent savoir que, peu importe où elles vivent, qu'il s'agisse d'une grande ville comme Fredericton ou Saint John ou d'une petite collectivité agricole comme Napan, les mêmes règles s'appliquent. L'équité ne doit pas dépendre du lieu géographique.

Professional accountability matters. If a professional harms a child, ignores warning signs, or fails to meet standards, regulators must have the tools to act. We heard about that today when we met with the advocate for children. We learned of a very horrific story, and I'm sure there are many more like it or close calls. That's what we have to stop, and we used the term "immediately" a lot in our meeting.

No one in this House wants to shield wrongdoing. However, accountability works best when it's precise. Regulators do not need entire family histories to assess professional conduct. They need relevant facts. They need evidence tied to the professional's actions. They need clarity, not volume. We have so much red tape, and we do so much now. Sometimes more information doesn't mean better information. In health care, we learned that drowning decision-makers in unnecessary details can make it harder to focus on what matters most. The same principle applies here. We should empower investigations without sharing deeply personal information unrelated to the concern being examined.

16:20

Mr. Deputy Speaker, over my years in health care, I saw many policy changes introduced with the best intentions. Some worked beautifully, while others created unintended consequences that nobody predicted at the time. One lesson stayed with me. People do not react to legislation in ways policy-makers expect. They react based on how safe they feel. You could write the most careful law in the world, but if some families feel exposed, their behaviour will change overnight. Again, we've seen that many times with policies here that were made with the best intentions. It just takes a couple of small details to change the outcome of a situation. Appointments are cancelled, conversations become guarded, and information is withheld. When information disappears, risks increase. Child protection depends heavily on honest communication. Anything that chills that communication must be approached with caution.

La responsabilité professionnelle est essentielle. Si un professionnel cause un préjudice à un enfant, ignore les signaux d'alerte ou ne respecte pas les normes, les organismes de réglementation doivent disposer des outils nécessaires pour agir. Nous avons entendu parler de cela aujourd'hui lors de notre rencontre avec le défenseur des enfants. Nous avons pris connaissance d'une histoire particulièrement horrible, et je suis sûre qu'il existe bien d'autres histoires similaires ou des situations évitées de justesse. C'est ce à quoi nous devons mettre un terme, et nous avons beaucoup utilisé le terme « immédiatement » au cours de notre réunion.

Personne à la Chambre ne veut couvrir des actes répréhensibles. Cependant, la responsabilité fonctionne mieux lorsqu'elle est ciblée. Les organismes de réglementation n'ont pas besoin de connaître des histoires familiales complètes pour évaluer une conduite professionnelle. Ils ont besoin de faits pertinents. Ils ont besoin de preuves liées aux actions du professionnel. Ils ont besoin de clarté, pas de volume. Nous avons déjà tellement de formalités administratives, et nous en faisons déjà tellement. Parfois, plus de renseignements ne signifie pas de meilleurs renseignements. Dans le domaine des soins de santé, nous avons appris que submerger les décideurs de détails inutiles peut leur rendre plus difficile de se concentrer sur l'essentiel. Le même principe s'applique ici. Nous devons faciliter les enquêtes sans partager des renseignements profondément personnels non liés au sujet examiné.

Monsieur le vice-président, au cours de mes années passées dans le secteur des soins de santé, j'ai vu de nombreux changements de politique mis en place avec les meilleures intentions. Certains ont fonctionné à merveille, tandis que d'autres ont entraîné des conséquences non intentionnelles que personne n'avait anticipées à l'époque. Une leçon m'est restée gravée à l'esprit, à savoir que les gens ne réagissent pas aux mesures législatives comme les décideurs politiques s'y attendent. Les gens réagissent en fonction du sentiment de sécurité qu'ils éprouvent. On peut rédiger la loi la plus rigoureuse au monde, mais, si certaines familles se sentent exposées, leur comportement changera du jour au lendemain. Encore une fois, nous avons constaté cela à maintes reprises quant à des politiques adoptées ici dans la meilleure des intentions. Il suffit de quelques petits détails pour changer l'issue d'une situation. Des rendez-vous sont annulés, les conversations deviennent prudentes, et

When we talk about the voices of parents, I want members of this House to picture a parent sitting at home at night. Maybe they're struggling financially. Many people in our communities, our province, and our country are. Maybe they're dealing with mental health challenges. Maybe they're overwhelmed caring for a child with complex needs or a sick child. They are considering whether to reach out for help. They are weighing pride against necessity and fear against hope. That parent does not read legislation line by line. They operate on trust. If their understanding, even an imperfect one, is that their personal story could travel beyond that department, then hesitation will grow and walls will be put up. Hesitation can delay intervention. Delayed intervention helps no one.

Mr. Deputy Speaker, modern child welfare systems increasingly focus on prevention rather than punishment. We want families to ask for help early. We want support to be offered before crises escalate, like that of the young man we learned of today.

A couple of years ago, a young man reached out to me. I helped him find an apartment and housed him, as he was coming out of addiction and coming out of the shelter. We talk about wraparound services. Without the proper recovery system behind him, unfortunately, he ended up back on the streets. One night, at about ten o'clock, I got a phone call from him. He was freezing. His feet were frozen because he didn't have proper footwear. He was in a garbage bin in an apartment building. As I talked with him on the phone, my husband was running around the house, grabbing boots and a jacket to take to him. I went out to pick him up and take him somewhere. We have a small shelter at home. God love them. The people at the shelter do amazing work. However, at the time, there were only six beds and no place for him to stay. Social Development ended up helping that night, but it was a fight just to get him somewhere warm to stay for the night. It could have ended a lot worse. He could have

des renseignements sont dissimulés. Lorsque les renseignements disparaissent, les risques augmentent. La protection de l'enfance repose en grande partie sur une communication honnête. Tout ce qui peut entraver cette communication doit être abordé avec prudence.

En ce qui concerne la voix des parents, je veux que les parlementaires imaginent des parents assis chez eux, le soir. Les parents éprouvent peut-être des difficultés financières. C'est le cas de nombreuses personnes dans nos collectivités, notre province et notre pays. Les parents sont peut-être confrontés à des problèmes de santé mentale. Ils sont peut-être submergés par la prise en charge d'un enfant aux besoins complexes ou d'un enfant malade. Ils se demandent s'ils doivent aller chercher de l'aide. Ils mettent en balance la fierté et la nécessité, la peur et l'espoir. De tels parents ne lisent pas les mesures législatives ligne par ligne. Ils agissent par confiance. Si leur interprétation, même imparfaite, est que leur histoire personnelle pourrait être divulguée au-delà du service concerné, alors leurs hésitations s'amplifieront et des barrières se dresseront. L'hésitation peut retarder l'intervention. Une intervention retardée n'aide personne.

Monsieur le vice-président, les systèmes modernes de protection de l'enfance mettent de plus en plus l'accent sur la prévention plutôt que sur la sanction. Nous voulons que les familles demandent de l'aide dès le début. Nous voulons que le soutien soit proposé avant que les crises ne s'aggravent, comme celle du jeune homme dont nous avons entendu parler aujourd'hui.

Il y a quelques années, un jeune homme m'a contacté. Je l'ai aidé à trouver un appartement et je lui ai trouvé un logement, alors qu'il sortait d'une dépendance et quittait le refuge. Nous parlons de services intégrés. Sans un système de réinsertion adéquat pour le soutenir, le jeune homme a malheureusement fini par se retrouver à nouveau dans la rue. Un soir, vers 22 h, j'ai reçu un appel de sa part. Il était transi de froid. Ses pieds étaient gelés parce qu'il n'avait pas de chaussures appropriées. Il se trouvait dans la poubelle d'un immeuble d'appartements. Pendant que je lui parlais au téléphone, mon mari courait dans toute la maison pour rassembler des bottes et un manteau à lui apporter. Je suis allée le chercher et l'emmener quelque part. Nous avons un petit refuge chez nous. Que Dieu bénisse les personnes qui y travaillent. Elles font un travail formidable. Cependant, à ce moment-là, il n'y avait que six lits et aucune place pour accueillir le jeune homme. Développement social a fini par intervenir cette nuit-là, mais cela a été un

lost a foot or could have lost digits. He could have lost his life if he had stayed outside.

We want families to come to us early. We want to help them and prevent crises instead of trying to pick up the pieces after. God forbid something horrible happens, like what happened to the child we learned about today. We want to offer support before a crisis escalates. We want collaboration, not confrontation. That philosophy only succeeds when families feel safe engaging voluntarily. If legislation unintentionally creates fear, families may wait until a situation worsens before asking for assistance. By then, options are fewer and outcomes are harder. Good policies encourage doors to open earlier, not close.

16:25

Another point we must consider is the long-term impact on children themselves. Child welfare records often contain deeply personal details—family struggles, medical concerns, educational challenges, and moments of crisis that do not define a child's future. Children grow up. They become adults. They apply for jobs. They build families of their own. We must be cautious about expanding how widely their childhood stories are shared, even within professional systems.

A difficult chapter in childhood should not become a lifelong shadow. Protecting children means protecting not only their immediate safety but also their future dignity. That is especially the case in small rural communities, and we have so many of them across the province. It happens all the time. Somebody gets labelled. You could speak to them years later, but that's what you remember about that person.

Mr. Deputy Speaker, the government holds extraordinary power when it comes to personal information. Citizens cannot opt out of child protection systems the way they might choose a different service provider. Participation is often mandatory, and that reality creates a higher obligation

véritable combat rien que pour lui trouver un endroit chaud où passer la nuit. Cela aurait pu finir bien plus mal. Le jeune homme aurait pu perdre un pied ou des orteils. Il aurait pu perdre la vie s'il était resté dehors.

Nous voulons que les familles viennent nous voir dès le début. Nous voulons les aider et prévenir les crises plutôt que d'essayer de recoller les morceaux après coup. Dieu nous préserve que quelque chose d'horrible survienne, comme ce qui est arrivé à l'enfant dont nous avons entendu parler aujourd'hui. Nous voulons offrir notre soutien avant qu'une crise ne s'aggrave. Nous voulons de la collaboration, pas de la confrontation. Un tel principe ne peut fonctionner que si les familles se sentent en sécurité et s'engagent de leur plein gré. Si une mesure législative suscite de façon non intentionnelle la peur, les familles risquent d'attendre que la situation empire avant de demander de l'aide. À ce moment-là, les options sont plus limitées et les résultats sont plus difficiles à obtenir. Les bonnes politiques encouragent à ouvrir les portes plus tôt, et non à les fermer.

Un autre point que nous devons prendre en compte est l'impact à long terme sur les enfants eux-mêmes. Les dossiers de la protection de l'enfance contiennent souvent des renseignements profondément personnels, à savoir sur les difficultés familiales, les problèmes médicaux, les défis scolaires et les moments de crise, lesquels ne définissent pas pour autant l'avenir d'un enfant. Les enfants grandissent. Ils deviennent adultes. Ils postulent des emplois. Ils fondent leur propre famille. Nous devons faire preuve de prudence quant à l'étendue du partage de l'histoire de leur enfance, même au sein des systèmes professionnels.

Un chapitre difficile de l'enfance ne devrait pas devenir une ombre pour toute la vie. Protéger les enfants, c'est protéger non seulement leur sécurité immédiate mais aussi leur dignité future. C'est particulièrement vrai dans les petites collectivités rurales, et nous en avons tellement partout dans la province. Cela arrive tout le temps. Quelqu'un se retrouve étiqueté. On peut lui parler des années plus tard, mais c'est ce dont on se souvient à son sujet.

Monsieur le vice-président, le gouvernement détient un pouvoir extraordinaire en matière de renseignements personnels. Les gens ne peuvent pas se soustraire aux systèmes de protection de l'enfance comme ils pourraient choisir un autre prestataire de services. La participation est souvent obligatoire, et

for legislators. When people must trust the government with intimate details of their lives, the government must exercise restraint. Just because information can be shared doesn't mean it should always be shared. Good governance recognizes that.

I truly believe that this bill can be improved without changing its purpose. That's the role of this Legislature, and that's the role of us, the opposition. It's not about opposing or obstructing legislation just because we are the opposition. It's about examination. That is needed, and it's our job to do that. It's about asking questions today so that problems don't arise tomorrow.

I hope the government members see these concerns not as criticism but as an opportunity. When legislation leaves this House stronger than when it arrived, every member shares in that success. Children are better protected, professionals are better guided, and families feel more respected. That should be our shared goal.

Mr. Deputy Speaker, New Brunswickers value fairness. We believe in helping our neighbours. We believe in second chances. We believe in systems that treat people with respect. We are not a province that rushes decisions that affect families. We are thoughtful, we are practical, and we try to balance compassion with responsibility. That is the New Brunswick way, and I believe Bill 42 can reflect those values if we take the time to refine it properly.

Before I finish, Mr. Deputy Speaker, I want to share a final reflection from my years in health care. Some of the strongest families I've ever met were families who struggled. They were not perfect—none of us are—but the parents loved their children fiercely. They worked hard to improve. They accepted help when they felt respected. The turning point was never fear of authority. The turning point was trust—trust in the nurse, trust in the doctor, trust in the social worker, and, most of all, trust in the system. That's where we come in. We must never underestimate how powerful

cette réalité impose une responsabilité accrue aux législateurs. Lorsque les gens doivent confier au gouvernement des détails intimes de leur vie, celui-ci doit faire preuve de retenue. Ce n'est pas parce que des renseignements peuvent être partagés qu'ils doivent toujours l'être. Une bonne gouvernance reconnaît cela.

Je crois sincèrement que le projet de loi peut être amélioré sans en modifier l'objectif. C'est le rôle de l'Assemblée législative, et c'est notre rôle, à nous, l'opposition. Il ne s'agit pas de s'opposer ou de faire obstruction à une mesure législative simplement parce que nous sommes dans l'opposition. Il s'agit de l'examiner. C'est nécessaire, et c'est notre travail de le faire. Il s'agit de poser des questions aujourd'hui pour éviter que des problèmes ne surgissent demain.

J'espère que les parlementaires du côté du gouvernement verront de telles préoccupations non pas comme des critiques mais comme une opportunité. Lorsqu'une mesure législative quitte la Chambre plus solide qu'à son arrivée, chaque parlementaire a participé à un tel succès. Les enfants sont mieux protégés, les professionnels sont mieux guidés, et les familles se sentent davantage respectées. Tel devrait être notre objectif commun.

Monsieur le vice-président, les gens du Nouveau-Brunswick accordent de l'importance à l'équité. Nous croyons qu'il faut aider nos voisins. Nous croyons aux secondes chances. Nous croyons en des systèmes qui traitent les gens avec respect. Nous ne sommes pas une province qui prend à la hâte des décisions qui touchent les familles. Nous sommes réfléchis, nous sommes pragmatiques, et nous essayons de trouver un équilibre entre compassion et responsabilité. C'est ainsi que l'on fait les choses au Nouveau-Brunswick, et je crois que le projet de loi 42 peut refléter de telles valeurs si nous prenons le temps de le peaufiner comme il se doit.

Avant de conclure, Monsieur le vice-président, je voudrais partager une dernière réflexion issue de mes années passées dans le secteur des soins de santé. Certaines des familles les plus solides que j'ai jamais rencontrées étaient des familles qui traversaient des difficultés. Elles n'étaient pas parfaites, personne ne l'est, mais les parents aimaient leurs enfants ardemment. Elles travaillaient dur pour s'améliorer. Elles acceptaient de l'aide lorsqu'elles se sentaient respectées. La clé n'a jamais été la crainte de l'autorité. La clé, c'était la confiance, à savoir la confiance envers le personnel infirmier, le médecin, le travailleur social et, surtout, le système. C'est là que

trust is or how easily it can be damaged or broken. Legislation should strengthen that bond, not strain it.

Mr. Deputy Speaker, I stand here today as a mom, as someone shaped by rural New Brunswick values, and as a health care worker who has seen families at their most vulnerable and on their darkest days. People come to government systems when they are hurting. They come to us because they believe someone will help them. We must never pass laws that make families afraid to ask for help.

I urge the government and the minister to answer the questions, add the safeguards, and strengthen the protections. Let us build a law that truly protects children and respects the dignity of the families we serve. At the end of the day, legislation is not about departments or regulators. It's about people. They are why we are all here, and they are why we come here to do what we do. The people of New Brunswick deserve nothing less than our careful and thoughtful work, and we have to get it right. Thank you, Mr. Deputy Speaker.

Mr. Deputy Speaker: Thank you, member.

16:30

Mr. Cullins: Thank you, Mr. Deputy Speaker. I'm proud to rise today to speak about Bill 42, *An Act Respecting the Disclosure of Information to Professional Regulatory Bodies*. Mr. Deputy Speaker, at its core, this legislation asks us to consider two important responsibilities of government. The first is our obligation to protect the public. The second is our obligation to protect fairness, due process, privacy, and the integrity of the very professionals who serve our communities every single day. Those are not mutually exclusive goals. In fact, good legislation should achieve both.

Today, I recognize the intent behind this bill and acknowledge that it has elements worthy of support. I also believe that there are significant concerns that

nous intervenons. Nous ne devons jamais sous-estimer la puissance de la confiance ni la facilité avec laquelle elle peut être ébranlée ou brisée. Les mesures législatives devraient renforcer un tel lien, et non le mettre à rude épreuve.

Monsieur le vice-président, je me tiens ici aujourd'hui en tant que mère, en tant que personne imprégnée des valeurs rurales du Nouveau-Brunswick et en tant que travailleuse de la santé qui a vu des familles dans leur plus grande vulnérabilité et lors de leurs jours les plus sombres. Les gens se tournent vers les systèmes gouvernementaux lorsqu'ils souffrent. Ils viennent à nous parce qu'ils croient que quelqu'un va les aider. Nous ne devons jamais adopter de lois qui poussent les familles à avoir peur de demander de l'aide.

J'exhorte le gouvernement et la ministre à répondre aux questions, à ajouter les garanties et à renforcer les mesures de protection. Élaborons une loi qui protège véritablement les enfants et respecte la dignité des familles que nous servons. Au bout du compte, les mesures législatives ne concernent pas les ministères ou les organismes de réglementation. Elles concernent les personnes. C'est pour celles-ci que nous sommes tous ici, et c'est pour elles que nous venons ici faire ce que nous faisons. Les gens du Nouveau-Brunswick méritent rien de moins qu'un travail minutieux et réfléchi de notre part, et nous devons faire les choses comme il faut. Merci, Monsieur le vice-président.

Le vice-président : Merci, Madame la députée.

M. Cullins : Merci, Monsieur le vice-président. Je suis fier de prendre la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi 42, *Loi concernant la communication de renseignements aux organismes de réglementation professionnelle*. Monsieur le vice-président, pour l'essentiel, la mesure législative nous demande à prendre en compte deux responsabilités importantes du gouvernement. La première est notre obligation de protéger le public. La seconde est notre obligation de protéger l'équité, l'application régulière de la loi, la vie privée et l'intégrité quant aux professionnels mêmes qui sont au service de nos collectivités jour après jour. De tels objectifs ne s'excluent pas mutuellement. En effet, une bonne mesure législative devrait permettre d'atteindre les deux.

Aujourd'hui, je reconnais l'intention qui sous-tend le projet de loi, et j'admets qu'il comporte des éléments qui méritent d'être soutenus. Je pense également qu'il

deserve careful examination before this House simply rushes ahead. Whenever the government grants itself or public institutions broader authority to collect, share, or disclose professional information, members of this House have a responsibility to ask difficult questions. We should not simply ask whether something could be done. We should ask whether it should be done, why it should be done, how it will be done, and what safeguards exist when mistakes are made.

Mr. Deputy Speaker, there's no question that professional regulatory bodies serve an important role in our province. Organizations such as the College of Physicians and Surgeons of New Brunswick, the Nurses Association of New Brunswick, and the Law Society of New Brunswick exist first and foremost to protect the public interest. The public expects that when serious misconduct occurs, and when there are legitimate concerns regarding competence, safety, ethics, or professional conduct, regulators will be informed and able to act appropriately. No reasonable person in this House would disagree with that principle. If a professional represents a genuine risk to the public, information should not simply remain buried within an institution, hidden in a personnel file, or quietly resolved behind closed doors while that individual moves on to another workplace. We've seen circumstances across Canada where failures in communication between institutions and regulators allowed serious problems to continue far longer than they should have. I believe that all members of this House can agree that accountability matters. Public trust matters. Transparency matters, Mr. Deputy Speaker.

Legislation cannot be judged solely by its intentions. It must also be judged by its consequences, which is where concerns begin to emerge. One of the most significant concerns about this legislation is the possibility of overreach. The language surrounding disclosure powers must be carefully scrutinized because broad authority can quickly become excessive authority. What exactly constitutes information worthy of disclosure? Is it only substantiated

existe des préoccupations importantes qui méritent un examen minutieux avant que la Chambre ne procède à une adoption précipitée. Chaque fois que le gouvernement s'octroie, à lui-même ou à des institutions publiques, des pouvoirs plus étendus pour recueillir, partager ou communiquer des renseignements professionnels, les parlementaires ont la responsabilité de poser des questions difficiles. Nous ne devrions pas nous contenter de demander si une mesure est possible. Nous devrions nous demander si elle doit être prise, pourquoi elle doit l'être, comment elle le sera et quelles garanties existent en cas d'erreur.

Monsieur le vice-président, il ne fait aucun doute que les organismes de réglementation professionnelle jouent un rôle important dans notre province. Des organismes tels que le Collège des médecins et chirurgiens du Nouveau-Brunswick, l'Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick et le Barreau du Nouveau-Brunswick ont pour mission première de protéger l'intérêt public. Le public s'attend à ce que, lorsqu'une inconduite grave a lieu et qu'il existe des préoccupations légitimes concernant la compétence, la sécurité, l'éthique ou la conduite professionnelle, les organismes de réglementation soient renseignés et puissent agir de manière appropriée. Aucune personne raisonnable à la Chambre ne contesterait un tel principe. Si un professionnel représente un risque réel pour le public, le renseignement ne doit pas simplement rester enfoui au sein d'une institution, rester caché dans un dossier personnel ou donner lieu à un règlement discret à huis clos tandis que la personne en question change de lieu de travail. Nous avons vu, partout au Canada, des situations où des défaillances dans la communication entre les institutions et les organismes de réglementation ont permis à des problèmes graves de perdurer bien plus longtemps qu'ils n'auraient dû. Je crois que tous les parlementaires s'accordent à dire que la responsabilité compte. La confiance du public compte. La transparence compte, Monsieur le vice-président.

Une mesure législative ne peut être jugée uniquement à l'aune de ses intentions. Elle doit également être jugée en fonction de ses conséquences, et c'est là que les préoccupations commencent à surgir. L'une des principales préoccupations concernant la mesure législative est le risque d'abus de pouvoir. Le libellé relatif aux pouvoirs de communication doit être examiné avec soin, car des pouvoirs étendus peuvent rapidement devenir des pouvoirs excessifs. Qu'est-ce qui constitue exactement un renseignement digne

misconduct? Is it allegations, complaints, internal workplace disputes, or unverified accusations?

Those distinctions matter. They matter enormously because, once information is disclosed to a professional regulator, the damage to an individual's reputation may already have been done, regardless of whether the allegations are even proven. In a province like New Brunswick, where professional communities are often small and closely connected, reputational harm spreads quickly and permanently. Be it a nurse, social worker, teacher, pharmacist, or physician, these are all real people serving our communities every day, often under tremendous pressure. Mr. Deputy Speaker, I worry that, without clear thresholds and clear limitations, this legislation could create a culture of defensive overreporting. Institutions may begin disclosing virtually everything simply to protect themselves from liability. When an organization begins operating from a position of disclosing first and sorting it out later, fairness erodes.

16:35

That directly leads to another major concern, which is procedural fairness. What rights does a professional have before information is disclosed? Are they even notified? Can they challenge inaccurate information? Are there independent review mechanisms? What evidentiary standard applies before disclosure occurs? These are not only minor administrative questions but also fundamental questions of natural justice. The consequences of disclosure, such as suspension from practice, loss of employment, reputational destruction, emotional stress, and financial hardship, are enormous. That can all occur before a matter is ever fully investigated. Mr. Deputy Speaker, fairness requires more than good intentions. It requires process, safeguards, and balance.

Another concern relates to privacy. This bill potentially opens the door to sharing highly sensitive information. We're talking about employment records,

d'être communiqué? S'agit-il uniquement d'une inconduite attestée? S'agit-il d'allégations, de plaintes, de conflits de travail internes ou d'accusations non vérifiées?

De telles distinctions ont leur importance. Elles ont une énorme importance, car, une fois que des renseignements sont communiqués à un organisme de réglementation professionnelle, le préjudice causé à la réputation d'une personne peut déjà avoir été fait, que les allégations soient avérées ou non. Dans une province comme le Nouveau-Brunswick, où les communautés professionnelles sont souvent petites et étroitement liées, l'atteinte à la réputation se propage rapidement et de manière permanente. Qu'il s'agisse d'une infirmière, d'un travailleur social, d'un enseignant, d'un pharmacien ou d'un médecin, ce sont toutes des personnes bien réelles qui sont au service de nos collectivités chaque jour, souvent sous une pression énorme. Monsieur le vice-président, je crains que, sans seuils ni limites clairs, la mesure législative ne crée une culture de déclaration excessive par mesure de précaution. Les institutions pourraient se mettre à communiquer pratiquement tout simplement pour se protéger de toute responsabilité. Lorsqu'un organisme commence à fonctionner selon le principe consistant à communiquer d'abord et à trier ensuite, l'équité s'érode.

Cela conduit directement à une autre préoccupation majeure, à savoir l'équité procédurale. De quels droits dispose un professionnel avant que les renseignements ne soient communiqués? Est-il même avisé? Peut-il contester des renseignements inexacts? Existe-t-il des mécanismes d'examen indépendants? Quelle norme de preuve s'applique avant que la communication n'ait lieu? Il s'agit non seulement de questions administratives mineures mais aussi de questions fondamentales de justice naturelle. Les conséquences de la communication, telles que la suspension de l'exercice de la profession, la perte d'emploi, la destruction de la réputation, le stress émotionnel et les difficultés financières, sont énormes. Tout cela peut se produire avant même qu'une affaire ne fasse l'objet d'une enquête approfondie. Monsieur le vice-président, l'équité exige plus que de bonnes intentions. Elle exige des procédures, des garanties et un équilibre.

Une autre préoccupation concerne la protection de la vie privée. Le projet de loi risque d'ouvrir la voie au partage de renseignements hautement sensibles. Nous

internal investigations, health information, complaints, disciplinary files, and personal history. Can the government honestly say that the protections surrounding that information are strong enough? How long will the records be retained? Who has access to them? Can information be shared further? What happens if inaccurate information is disclosed? What's the recourse, and does it exist? These questions deserve answers before this legislation proceeds any further.

Mr. Deputy Speaker, I'd also caution the government against ignoring the broader context in which this bill arrives. We're already facing workplace shortages across countless professions in this province. We have health care, mental health services, long-term care, and social services. Professionals are exhausted. Recruitment is difficult, and retention is even harder. This is at a time when we're struggling to attract and retain skilled professionals in rural communities and underserved regions. Government members must be careful that they do not create an environment where workers feel perpetually under suspicion or feel fear that unproven allegations may follow them indefinitely. That wouldn't strengthen our workforce. It would weaken it.

Despite these concerns, I believe there are constructive ways forward. This legislation could be significantly improved through amendments and stronger safeguards. For example, the bill should clearly define disclosure thresholds, so only credible and relevant concerns related directly to public safety or professional conduct are reportable. This legislation should require professionals to be notified when disclosures occur, except in extraordinary emergency circumstances.

There should be an independent mechanism that allows individuals to challenge inaccurate or malicious disclosures. Strict privacy protections, including limitations on the retention and secondary sharing of information, should be embedded directly

parlons de dossiers d'emploi, d'enquêtes internes, de renseignements sur la santé, de plaintes, de dossiers disciplinaires et d'antécédents personnels. Le gouvernement peut-il affirmer en toute honnêteté que les protections entourant de tels renseignements sont suffisamment solides? Combien de temps les dossiers seront-ils conservés? Qui y a accès? Les renseignements peuvent-ils être partagés plus largement? Que se passe-t-il si des renseignements inexacts sont communiqués? Quels sont les recours, s'ils existent? De telles questions méritent des réponses avant que la mesure législative n'aille plus loin.

Monsieur le vice-président, je tiens également à mettre en garde le gouvernement contre le risque d'ignorer le contexte plus large dans lequel le projet de loi s'inscrit. Nous sommes déjà confrontés à des pénuries de main-d'œuvre dans d'innombrables professions dans la province. Cela concerne les soins de santé, les services de santé mentale, les soins de longue durée et les services sociaux. Les professionnels sont épuisés. Le recrutement est difficile, et le maintien en poste l'est encore plus. Et cela à un moment où nous avons du mal à attirer et à maintenir en poste des professionnels qualifiés dans les collectivités rurales et les régions mal desservies. Les parlementaires du côté du gouvernement doivent veiller à ne pas créer un environnement dans lequel les travailleurs se sentiraient perpétuellement sous le coup de la suspicion ou craindraient que des allégations non prouvées ne les poursuivent indéfiniment. Cela ne renforcerait pas notre main-d'œuvre. Cela l'affaiblirait.

Malgré de telles préoccupations, je crois qu'il existe des voies constructives pour aller de l'avant. La mesure législative pourrait être considérablement améliorée grâce à des amendements et à des garanties plus solides. Par exemple, le projet de loi devrait définir clairement les seuils de communication, afin que seules les préoccupations crédibles et pertinentes liées directement à la sécurité publique ou à la conduite professionnelle puissent être signalées. La mesure législative devrait exiger que les professionnels soient avisés lorsque des communications ont lieu, sauf dans des circonstances d'urgence exceptionnelles.

Il faudrait un mécanisme indépendant permettant aux personnes concernées de contester les communications inexacts ou malveillantes. Des mesures strictes de protection de la vie privée, notamment des restrictions concernant la conservation

into the legislation. There should be consequences for bad faith reporting or reckless disclosure practices. Those are reasonable and balanced safeguards. If the government members truly believe in fairness, transparency, and accountability, then they should welcome those improvements rather than resist them.

The goal here should not be to create a system driven by fear. It should be to create a system driven by trust. The public should trust that misconduct will be addressed appropriately. Professionals should trust that they will be treated fairly. Institutions should trust that they have clear and consistent rules.

Legislation dealing with professional regulations and with information disclosure requires precision. It requires humility from the government, because once a government normalizes expanding information-sharing powers, those powers rarely shrink over time. Members of this House must think carefully not only about the intentions of today but also about the intentions of future governments, future institutions, and future administrations. We must think about how those powers may be interpreted years from now.

16:40

I believe all members of the House support accountability and public protection, but accountability without fairness becomes overreach, transparency without safeguards becomes risk, and disclosure without due process can undermine the very confidence this legislation claims to strengthen. This House has an obligation to ensure it strikes the right balance, not for the government or for the bureaucracy but for the public interest as a whole. With that, I thank you, Mr. Deputy Speaker.

Mr. Deputy Speaker: Thank you, member.

et le partage secondaire de renseignements, devraient être directement intégrées dans la mesure législative. Des conséquences devraient être prévues en cas de signalement de mauvaise foi ou de pratiques de communication irresponsables. Il s'agit là de garanties raisonnables et équilibrées. Si les parlementaires du côté du gouvernement croient véritablement à l'équité, à la transparence et à la responsabilité, ils devraient alors accueillir favorablement de telles améliorations plutôt que de s'y opposer.

L'objectif ici ne devrait pas être de créer un système fondé sur la peur. Il devrait être de créer un système fondé sur la confiance. Le public devrait avoir confiance que l'inconduite sera traitée de manière appropriée. Les professionnels devraient avoir confiance qu'ils seront traités équitablement. Les institutions doivent avoir confiance qu'elles disposent de règles claires et cohérentes.

La mesure législative relative à la réglementation professionnelle et à la communication de renseignements exige de la précision. Elle exige de l'humilité de la part du gouvernement, car, une fois que celui-ci a normalisé l'extension des pouvoirs en matière de partage de renseignements, ces pouvoirs ne sont que rarement restreints au fil du temps. Les parlementaires doivent réfléchir attentivement non seulement aux intentions d'aujourd'hui mais aussi à celles des futurs gouvernements, des futures institutions et des futures administrations. Nous devons réfléchir à la manière dont de tels pouvoirs pourraient être interprétés dans plusieurs années.

Je crois que tous les parlementaires sont favorables à la responsabilité et à la protection du public, mais la responsabilité sans équité devient un abus, la transparence sans garanties devient un risque, et la communication sans application régulière de la loi peut saper la confiance même que la mesure législative prétend renforcer. La Chambre a l'obligation de veiller à trouver le juste équilibre, non pas pour le gouvernement ou pour la bureaucratie mais pour l'intérêt public dans son ensemble. Sur ce, je vous remercie, Monsieur le vice-président.

Le vice-président : Merci, Monsieur le député.

Second Reading / Deuxième lecture

(Mr. Deputy Speaker put the question, and Bill 42, *An Act Respecting the Disclosure of Information to Professional Regulatory Bodies*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

Debate on Second Reading of Bill 43 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 43

Hon. C. Chiasson, after the Deputy Speaker called for second reading of Bill 43, *An Act to Amend the Highway Act*: Thank you, Mr. Deputy Speaker. I am indeed the Minister of Transportation and Infrastructure.

I'm pleased to rise in the House today to speak on the second reading of a bill entitled *An Act to Amend the Highway Act*. The purpose of this bill is to improve operational efficiency and access to highway commercial signage while maintaining the safety of the motorist and ensuring consistency and fairness in commercial signage. The proposed amendments will clarify the responsibilities of the department and local governments in relation to the regulation of commercial signage on provincial and provincial-municipal highways.

The *Highway Act* was enacted in 1968 and provides authority for the construction and management of the province's highways and ferry systems. The Act has seen multiple changes over the years, but most of those have focused on fixing immediate, one-off problems.

En 2022, des modifications ont été apportées à la *Loi sur la voirie* en réponse à la réforme de la gouvernance locale. Ces modifications portaient principalement sur l'entretien des routes, mais ne tenaient pas compte des effets de la signalisation routière.

À la suite de la réforme de la gouvernance locale, bon nombre de gouvernements locaux ont vu les limites de leurs territoires repoussées, ce qui a fait que de grandes portions des routes du Nouveau-Brunswick ne sont plus réglementées. L'accroissement de l'aire non réglementée a créé une situation défavorable à l'administration des programmes de signalisation commerciale du ministère et a rendu les routes

Deuxième lecture / Second Reading

(Le vice-président met la question aux voix ; le projet de loi 42, *Loi concernant la communication de renseignements aux organismes de réglementation professionnelle*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 43 / Debate on Second Reading of Bill 43

L'hon. C. Chiasson, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 43, *Loi modifiant la Loi sur la voirie* : Merci, Monsieur le vice-président. Je suis en effet le ministre des Transports et de l'Infrastructure.

J'ai le plaisir de prendre la parole aujourd'hui à la Chambre à l'étape de la deuxième lecture d'un projet de loi intitulé *Loi modifiant la Loi sur la voirie*. Ce projet de loi vise à améliorer l'efficacité opérationnelle de la signalisation commerciale le long des routes et de l'accès à celle-ci, tout en préservant la sécurité des automobilistes et en garantissant la cohérence et l'équité en matière de signalisation commerciale. Les modifications proposées clarifieront les responsabilités du ministère et des gouvernements locaux en matière de réglementation de la signalisation commerciale le long des routes provinciales et des routes provinciales-municipales.

La *Loi sur la voirie* a été édictée en 1968 et confère les pouvoirs nécessaires à la construction et à la gestion des routes et des réseaux de traversiers de la province. Cette loi a fait l'objet de multiples modifications au fil des ans, mais la plupart d'entre elles visaient à résoudre des problèmes ponctuels immédiats.

In 2022, amendments were made to the *Highway Act* in response to local governance reform. Those amendments dealt primarily with highway maintenance but did not address the implications for highway signage.

Following local governance reform, the boundaries of many local governments were expanded, leaving large portions of New Brunswick's highways unregulated. The expansion of the unregulated area made it more difficult for the department to administer its commercial signage programs and left provincial highways vulnerable to large-scale advertising in the absence of regulatory requirements.

provinciales vulnérables à la publicité de masse en l'absence d'exigences réglementaires.

Now, what does that mean? Some possible consequences of leaving these highways unregulated include inconsistency in commercial signage on New Brunswick highways within local government areas, fairness issues for tourism operators, sign clutter and potential safety hazards along our highways, and the potential for non-tourism businesses to take over the landscape.

Did I miss a page? Okay.

The proposed amendments to the *Highway Act* aim to streamline highway management, update signage regulations, and clarify the responsibilities of the province and of local governments. Signage rules will be revised to redefine advertisements as commercial signs, increase penalties for illegal signs, and extend the compliance period for noncompliant signage from 10 days to 30 days. Landowners will be held accountable for offences occurring on their properties, even if leased, and the minister or their designate will be protected from liability for removing illegal or hazardous signs.

16:45

DTI will regulate signage using provincial standards but allow local governments to adopt or maintain their own bylaws for provincial-municipal highways. DTI will provide support for these transitions, and existing DTI-approved signs will be carried forward unless local bylaws take precedence.

With the amendments being proposed, we are improving access to highway commercial signage while maintaining safety, consistency, and fairness. It is important that New Brunswickers and visitors to our province can navigate our highways safely and easily find essential services and tourist attractions.

Qu'est-ce que cela signifie concrètement? Des conséquences possibles d'une absence de réglementation des routes en question sont le manque d'uniformité de la signalisation commerciale le long des routes du Nouveau-Brunswick dans les territoires des gouvernements locaux, des problèmes d'équité pour les exploitants d'entreprises touristiques, l'encombrement par les panneaux et les risques potentiels pour la sécurité le long de nos routes, ainsi que la monopolisation possible du paysage par des entreprises non touristiques.

Ai-je manqué une page? Bon.

Les modifications proposées à la *Loi sur la voirie* visent à rationaliser la gestion des routes, à actualiser la réglementation en matière de signalisation et à clarifier les responsabilités de la province et des gouvernements locaux. Les règles de signalisation seront révisées afin de redéfinir les publicités comme des panneaux commerciaux, d'augmenter les peines en cas de panneaux illégaux et de prolonger de 10 à 30 jours le délai de mise en conformité pour la signalisation non conforme. Les propriétaires fonciers seront tenus responsables des infractions commises sur leurs biens, même si ceux-ci sont loués, et le ministre ou son représentant désigné sera protégé contre toute responsabilité en cas d'enlèvement de panneaux illégaux ou dangereux.

Le MTI réglementera la signalisation en s'appuyant sur des normes provinciales mais permettra aux gouvernements locaux d'adopter ou de maintenir leurs propres arrêtés concernant les routes provinciales-municipales. Le MTI apportera son soutien à de telles transitions, et les panneaux existants approuvés par le MTI resteront en place, sauf si les arrêtés locaux prévalent.

Grâce aux modifications proposées, nous améliorerons l'accès à la signalisation commerciale le long des routes tout en préservant la sécurité, la cohérence et l'équité. Il est important que les gens du Nouveau-Brunswick et les gens qui visitent notre province puissent circuler en toute sécurité sur nos routes et trouver facilement les services essentiels et les attractions touristiques.

Mr. Deputy Speaker, I look forward to this bill being discussed in committee. I understand that the members opposite were briefed on it and had many questions. I look forward to answering all their questions in committee. Thank you very much.

Mr. Deputy Speaker: Thank you to the honourable minister.

Mr. Oliver: Thank you, Mr. Deputy Speaker. Today, I'm going to speak on Bill 43, as the minister has already introduced it. It is *An Act to Amend the Highway Act*. At the outset, I want to be very clear that this bill is not a simple housekeeping measure. It is not merely a technical update to existing regulations. It is a significant restructuring of how the province will regulate signage, advertising, and land use within large areas adjacent to provincial highways.

(**Mr. Bourque** took the chair as Deputy Speaker.)

The changes contained in this legislation are substantial. They affect property rights, which concerns everyone with property, be it residential or just land. They affect small businesses. They affect tourism operators. What new rules will affect the manner in which they advertise to attract clients? These changes affect municipalities. The volume of signage in municipalities is a large expense. I'm sure they will have a lot of questions, and we will bring those questions to the Legislature as well. The changes affect ordinary New Brunswickers who may not even realize that their existing signage could eventually fall under the new provincial permitting authority.

Today, Mr. Deputy Speaker, I want to carefully walk through what this bill will actually do. It's not simply about what the government members say it intends to do but what the legislation itself authorizes. In this House, intentions matter, but legislation matters more. When we pass legislation, we are not just voting on press releases. We are voting on legal authority. As members of the Legislature, we have a responsibility to not only examine the stated objectives of a bill but

Monsieur le vice-président, j'ai hâte que le projet de loi soit examiné en comité. Je crois savoir que les parlementaires d'en face ont eu une séance d'information à son sujet et qu'ils avaient de nombreuses questions. J'ai hâte de répondre à toutes leurs questions en comité. Merci beaucoup.

Le vice-président : Merci au ministre.

M. Oliver : Merci, Monsieur le vice-président. Aujourd'hui, je vais m'exprimer sur le projet de loi 43, que le ministre vient de présenter. Il s'agit d'une *Loi modifiant la Loi sur la voirie*. D'emblée, je tiens à préciser très clairement que ce projet de loi n'est pas une simple mesure d'ordre administratif. Il ne s'agit pas simplement d'une mise à jour technique de la réglementation existante. Il s'agit d'une restructuration en profondeur de la manière dont la province réglementera la signalisation, la publicité et l'utilisation des terres dans de vastes régions adjacentes aux routes provinciales.

(**M. Bourque** prend le fauteuil à titre de vice-président.)

Les changements contenus dans la mesure législative sont substantiels. Ils touchent aux droits de propriété, ce qui concerne tous les propriétaires, qu'il s'agisse de biens résidentiels ou simplement de terrains. Ils touchent les petites entreprises. Ils touchent les exploitants d'entreprises touristiques. Quelles nouvelles règles vont influencer la manière dont ceux-ci font de la publicité pour attirer des clients? Ces changements touchent les municipalités. Le volume de signalisation dans les municipalités représente une dépense importante. Je suis certain qu'elles auront de nombreuses questions, et nous les soumettrons également à l'Assemblée législative. Les changements touchent les gens ordinaires du Nouveau-Brunswick qui ne se rendent peut-être même pas compte que la signalisation existante pourrait à terme relever de la nouvelle autorité provinciale chargée de délivrer les permis.

Aujourd'hui, Monsieur le vice-président, je tiens à passer minutieusement en revue ce que le projet de loi va réellement entraîner. Il s'agit non pas simplement de ce que les parlementaires du côté du gouvernement disent qu'il est censé entraîner mais bien de ce que la mesure législative elle-même autorise. À la Chambre, les intentions comptent, mais les mesures législatives comptent davantage. Lorsque nous adoptons des mesures législatives, nous ne votons pas seulement sur

also examine the practical consequences, the unintended effects, and the power the bill places in law. As we very often say, the devil is in the details.

When we carefully examine Bill 43, there are a number of areas that deserve serious scrutiny. One of the most important changes in Bill 43 is the expansion and standardization of what the law refers to as a “regulated area”. Under this legislation, a regulated area is a corridor extending 150 m from the travelled portion of a provincial highway or a provincial-municipal highway. That may sound straightforward on the surface, but the implications are significant.

Currently, the size and scope of a regulated area may vary depending on the type of highway and whether the highway passes through a municipal boundary. Bill 43 removes much of that variability and replaces it with a uniform, province-wide standard. In other words, this bill creates a one-size-fits-all approach.

Again, municipalities will have a concern, because many of the roads that are their streets are, in fact, municipal designated highways. Any time the government adopts a one-size-fits-all approach in a province as geographically and economically diverse as New Brunswick, we should pause and ask whether that approach truly reflects local realities. What works along a heavily trafficked urban corridor may not work the same way in rural communities. What works near a divided highway may not work along a secondary route lined with small family businesses.

16:50

In my riding of Kings Centre, this matters. Our communities are connected by highways that run directly through local economic corridors. Small businesses, farm operations, local markets, tourism destinations, campgrounds, repair garages, and community organizations all rely on visibility on those

des communiqués de presse. Nous votons sur une autorité légale. En tant que parlementaires, nous avons la responsabilité non seulement d’examiner les objectifs déclarés d’un projet de loi mais aussi d’examiner les conséquences pratiques de celui-ci, ses effets imprévus et les pouvoirs qu’il confère en vertu de la loi. Comme nous le disons très souvent, le diable est dans les détails.

Lorsque nous examinons attentivement le projet de loi 43, nous constatons que plusieurs aspects méritent d’être étudiés de près. L’un des changements les plus importants que le projet de loi 43 apporte est l’extension et l’uniformisation de ce que la loi appelle une « aire réglementée ». En vertu de la mesure législative, une aire réglementée est un couloir de 150 m de largeur qui est proche de la partie d’une route provinciale ou à une route provinciale-municipale servant à la circulation. Cela peut sembler simple à première vue, mais les implications sont importantes.

Actuellement, la taille et l’étendue d’une aire réglementée peuvent varier en fonction du type de route et du fait que celle-ci traverse ou non une limite municipale. Le projet de loi 43 supprime une grande partie d’une telle variabilité et la remplace par une norme uniforme applicable à l’ensemble de la province. En d’autres termes, le projet de loi instaure une approche universelle.

Une fois encore, les municipalités auront des inquiétudes, car bon nombre des chemins qui sont aussi leurs rues sont en réalité des routes municipales désignées. Chaque fois que le gouvernement adopte une approche universelle dans une province aussi diversifiée sur le plan géographique et économique que le Nouveau-Brunswick, nous devrions prendre le temps de nous demander si cette approche reflète véritablement les réalités locales. Ce qui fonctionne le long d’un corridor urbain très fréquenté peut ne pas fonctionner de la même manière dans les collectivités rurales. Ce qui fonctionne à proximité d’une route divisée ne fonctionnera peut-être pas le long d’une route secondaire bordée de petites entreprises familiales.

Dans ma circonscription de Kings-Centre, cela a son importance. Nos collectivités sont reliées par des routes qui traversent directement les corridors économiques locaux. Les petites entreprises, les exploitations agricoles, les marchés locaux, les destinations touristiques, les terrains de camping, les

roadways. Will existing signage be required to change in size, location, or design? Only after the bill is passed and has been implemented in the province will we know the ultimate effect—good or bad.

For many of those businesses, signage is not a luxury. It is survival. A road sign is often the only thing telling travellers there is a local business here, a campground just up ahead, a restaurant down the road, or a local attraction worth stopping for. Bill 43 expands provincial authority over all of that. That is not a minor adjustment. That is a major policy change.

The placement of signage is crucial in attracting customers or tourists. I know that without clear directional signage... If I happen to pass the exit to get off the highway, many times, I end up just taking the next exit because I don't like to turn around and go back. I don't know whether signage will be regulated to the point where it is very accurate in terms of indicating when somebody gets off the highway.

The shift from regulation to statutory control is another important issue, Mr. Deputy Speaker. Bill 43 moves many of these powers directly into the *Highway Act* itself. Historically, much of the province's signage framework existed primarily through regulation. We ask: Why does that matter? It's because regulations can often be amended more easily and are more flexible in response to changing conditions. However, when powers are embedded directly into statute, they become more entrenched and more authoritative.

Bill 43 creates an entirely new statutory framework to govern privately owned signs. It establishes permit systems, enforcement powers, removal authority, court applications, penalties, cost recovery, and ministerial discretion directly within the Act itself. Now, I don't expect that the minister is going to go onto somebody's property and tear down a sign. However, he and other department staff have the

garages de réparation et les organismes communautaires dépendent tous de leur visibilité le long de ces axes routiers. La signalisation existante devra-t-elle être modifiée en termes de taille, d'emplacement ou de conception graphique? Ce n'est qu'une fois le projet de loi adopté et mis en œuvre dans la province que nous connaîtrons son effet final, positif ou négatif.

Pour bon nombre des entreprises concernées, la signalisation n'est pas un luxe. C'est une question de survie. Un panneau routier est souvent le seul élément qui indique aux voyageurs la présence d'une entreprise locale, d'un terrain de camping un peu plus loin, d'un restaurant un peu plus loin sur la route ou d'une attraction locale qui mérite de s'y arrêter. Le projet de loi 43 étend l'autorité provinciale sur tous ces aspects. Il ne s'agit pas d'un ajustement mineur. C'est un changement majeur de politique.

L'emplacement de la signalisation est crucial pour attirer les clients ou les touristes. Je sais que sans une signalisation directionnelle claire... S'il m'arrive de manquer la sortie pour quitter la route, je prends simplement la sortie suivante bien souvent, car je n'aime pas faire demi-tour et revenir en arrière. Je ne sais pas si la signalisation sera réglementée au point d'être très précise quant à l'indication du moment où l'on doit quitter la route.

Le passage d'une réglementation à un contrôle législatif est un autre enjeu important, Monsieur le vice-président. Le projet de loi 43 intègre directement bon nombre des pouvoirs à cet égard dans la *Loi sur la voirie* elle-même. Historiquement, une grande partie du cadre réglementaire provincial en matière de signalisation reposait principalement sur des règlements. Nous posons la question suivante : En quoi cela est-il important? C'est parce que les règlements peuvent souvent être modifiés plus facilement et offrent davantage de souplesse pour s'adapter à l'évolution des conditions. Par contre, lorsque les pouvoirs sont inscrits directement dans la loi, ils deviennent plus ancrés et font davantage autorité.

Le projet de loi 43 crée un tout nouveau cadre législatif régissant les panneaux privés. Il établit, directement dans la loi elle-même, des systèmes de permis, des pouvoirs d'application, le pouvoir d'enlèvement, les demandes à la cour, les peines, le recouvrement des coûts et le pouvoir discrétionnaire du ministre. Je ne m'attends pas pour autant à ce que le ministre se rende sur le bien de quelqu'un pour

authority to authorize staff to do that. That is a concern. This is a very deliberate strengthening of provincial government control, and I honestly think that we need to ask this: Is the Legislature comfortable with how broad these powers are becoming? Once powers are granted in statute, in practice, they tend to expand over time.

Another part of the bill is tourism-oriented directional (TOD) signs. Now, Mr. Deputy Speaker, I want to acknowledge that there are parts of this bill that attempt to address legitimate concerns. The introduction of tourism-oriented directional signs is clearly intended to improve visibility for tourism operators. In principle, that objective makes sense, and tourism, as we all know, is critically important to New Brunswick. It matters in Saint Andrews. It matters on the Acadian coast. It matters on the Fundy shores. It certainly matters in Kings County.

Communities throughout Kings County, particularly those in my riding, Kings Centre, benefit from tourism activities connected to local wineries, of which I believe there are four in my riding alone, farm markets, of which we have about half a dozen, historical sites, artisan businesses, campgrounds, and outdoor recreation. Many tourism businesses are not located directly on major highways. Therefore, they rely on directional signage to bring travellers into their local communities.

I understand what the government is attempting to accomplish here, but, again, the issue is not simply the objective. The issue is how the legislation is structured. Under Bill 43, TOD signs exist entirely at ministerial discretion. The minister may authorize them. The minister may maintain them. The minister may remove them.

démolir un panneau. Cependant, lui-même et d'autres membres du personnel du ministère ont le pouvoir d'autoriser du personnel à le faire. C'est là un sujet de préoccupation. Il s'agit d'un renforcement très délibéré du contrôle exercé par le gouvernement provincial, et je pense sincèrement que nous devons nous poser la question suivante : L'Assemblée législative est-elle à l'aise avec l'ampleur que prennent de tels pouvoirs? Une fois que des pouvoirs sont conférés par une loi, dans la pratique, ils ont tendance à s'étendre au fil du temps.

Un autre volet du projet de loi concerne les panneaux touristiques directionnels (TD). Je tiens tout de suite à reconnaître, Monsieur le vice-président, que certaines parties du projet de loi visent à répondre à des préoccupations légitimes. La mise en place de panneaux touristiques directionnels vise clairement à améliorer la visibilité des exploitants d'entreprises touristiques. En principe, un tel objectif est tout à fait légitime, et le tourisme, comme nous le savons tous, revêt une importance cruciale pour le Nouveau-Brunswick. Il est important à Saint Andrews. Il est important sur la côte acadienne. Il est important sur les rives de la baie de Fundy. Il est certainement important dans le comté de Kings.

Les collectivités de tout le comté de Kings, en particulier celles de ma circonscription, Kings-Centre, tirent profit des activités touristiques liées aux vignobles locaux, qui sont au nombre de quatre rien que dans ma circonscription si je ne me trompe, aux marchés agricoles, dont nous comptons environ une demi-douzaine, aux lieux historiques, aux entreprises artisanales, aux terrains de camping et aux loisirs de plein air. De nombreuses entreprises touristiques ne sont pas situées directement sur les grandes routes. Elles comptent donc sur la signalisation directionnelle pour attirer les voyageurs dans leurs collectivités locales.

Je comprends ce que le gouvernement tente d'accomplir ici, mais, encore une fois, la question ne se résume pas simplement à l'objectif. La question porte sur la manière dont la mesure législative est structurée. En vertu du projet de loi 43, les panneaux TD relèvent entièrement du pouvoir discrétionnaire du ministre. Le ministre peut les autoriser. Le ministre peut les maintenir en place. Le ministre peut les enlever.

16:55

There is no guaranteed entitlement, no independent appeal structure, no statutory fairness mechanism, and very little clarity regarding eligibility criteria. Instead, those rules are largely deferred to future regulation, which raises another concern. We are being asked to pass broad, enabling authority before seeing many of the rules that will actually be implemented.

The bill is heavily reliant on future Cabinet regulations. Mr. Deputy Speaker, this bill delegates enormous authority to the Lieutenant-Governor in Council—in other words, Cabinet. Cabinet will be empowered to create classes of signs, to create classes of permits, to set eligibility requirements, and to create exemptions. It will set conditions, establish standards, and even adopt outside guidelines or standards into law. That is a tremendous amount of future authority.

While regulation-making powers are common in legislation, the scale of delegation here is noteworthy. Why? Because the practical impact of Bill 43 will ultimately depend less on what is written in the bill today and more on what future Cabinets decide to do. That creates uncertainty. Property owners do not yet know which signs will become exempt, which signs may require permits, what fees may apply, what standards may change, or what enforcement priorities may emerge. We are effectively being asked to approve a framework with largely unwritten operational details. As legislators, we should be cautious any time major policy consequences are deferred to future regulations that this House will never directly vote on.

Mr. Deputy Speaker, perhaps the single most consequential aspect of Bill 43 is not even found in the bill's main body. It is found in what the bill repeals. Bill 43 repeals New Brunswick Regulation 97-143, the *Highway Advertisements Regulation*. This matters enormously because that regulation currently contains the legal framework that protects what are commonly known as on-premises signs. In practical terms, these are signs located on the same property as the business or activity they advertise. For example, this could be a

Il n'y a aucun droit garanti, aucune structure d'appel indépendante, aucun mécanisme légal d'équité et très peu de clarté quant aux critères d'admissibilité. Au lieu, de telles règles sont en grande partie renvoyées à une future réglementation, ce qui soulève une autre préoccupation. On nous demande d'adopter une habilitation générale avant même de connaître bon nombre des règles qui seront effectivement mises en œuvre.

Le projet de loi repose fortement sur de futurs règlements du Cabinet. Monsieur le vice-président, le projet de loi délègue un pouvoir considérable au lieutenant-gouverneur en conseil, c'est-à-dire au Cabinet. Le Cabinet sera habilité à créer des catégories de panneaux, à établir des catégories de permis, à fixer des conditions d'admissibilité et à prévoir des exemptions. Il fixera des conditions, établira des normes et ira même jusqu'à transposer dans la loi des lignes directrices ou des normes externes. Il s'agit là d'un pouvoir futur considérable.

Si les pouvoirs de réglementation sont courants dans les mesures législatives, l'ampleur de la délégation dans le cas présent est remarquable. Pourquoi? Parce que l'impact concret du projet de loi 43 dépendra en fin de compte moins de ce qui est écrit dans le projet de loi aujourd'hui que de ce que les futurs Cabinets décideront de faire. Cela crée de l'incertitude. Les propriétaires fonciers ne savent pas encore quels panneaux seront exemptés, lesquels nécessiteront un permis, quels frais pourraient s'appliquer, quelles normes pourraient changer ni quelles priorités en matière d'application de la loi pourraient émerger. On nous demande en fait d'approuver un cadre dont les modalités opérationnelles sont en grande partie encore à définir. En tant que législateurs, nous devons faire preuve de prudence chaque fois que des conséquences majeures en matière de politiques sont reportées à de futurs règlements sur lesquels la Chambre ne votera jamais directement.

Monsieur le vice-président, l'aspect du projet de loi 43 ayant le plus de conséquences ne figure peut-être même pas dans le corps du projet de loi lui-même. Il réside dans ce que le projet de loi abroge. Le projet de loi 43 abroge le Règlement du Nouveau-Brunswick 97-143, *Règlement sur la publicité routière*. Cela revêt une importance considérable, car ce règlement contient actuellement le cadre juridique qui protège ce que l'on appelle communément la publicité sur les lieux. Concrètement, il s'agit de

garage sign, a farm market sign, a motel sign, a service station sign, or a local business identifier. Those exemptions currently exist in regulation. However, Bill 43 repeals that regulation and does not explicitly recreate those protections within the *Highway Act* itself. That creates a potentially massive legal shift.

Once the old regulation disappears, the broad wording of section 40.11 could capture virtually all privately owned signs within regulated areas unless Cabinet later creates exemptions through new regulations. That is not speculation. That is the legal structure created by the bill. In other words, unless future regulations restore exemptions, many signs that currently exist lawfully without permits could suddenly require provincial approval. That is an extraordinary expansion of provincial oversight, and I believe many New Brunswickers do not fully understand that this consequence exists.

Let us think practically about what this could mean for the owner of a local business in Norton, a small market near Hampton, a campground, a convenience store, or a family-run repair garage. These are not people running multinational corporations with legal departments. These are ordinary New Brunswickers trying to operate small businesses in rural communities. Many of them have existing signs that have stood for years, sometimes decades. Under this framework, those signs could potentially become subject to new permits, new conditions, new compliance rules, new enforcement authority, and, potentially, new removal orders. If Cabinet later changes regulations again, those requirements could shift even further.

Mr. Deputy Speaker, rural economies depend on predictability. Small businesses need clarity. They need to know what rules apply, what costs apply, what permits are required, and whether the rules will remain stable. Bill 43 introduces a considerable amount of uncertainty into that environment.

panneaux situés sur le même bien que l'entreprise ou l'activité visée par la publicité. Il peut s'agir par exemple d'un panneau de garage, de marché agricole, de motel ou de station-service ou identifiant une entreprise locale. De telles exemptions existent actuellement dans le règlement. Or, le projet de loi 43 abroge ce règlement et ne recrée pas explicitement ces protections dans la *Loi sur la voirie* elle-même. Cela entraîne un changement juridique potentiellement considérable.

Une fois l'ancien règlement abrogé, le libellé général de l'article 40.11 pourrait s'appliquer à pratiquement tous les panneaux privés situés dans les aires réglementées, à moins que le Cabinet ne crée ultérieurement des exemptions au moyen de nouveaux règlements. Il ne s'agit pas là de spéculation. C'est la structure juridique créée par le projet de loi. En d'autres termes, à moins que de futurs règlements ne rétablissent ces exemptions, de nombreux panneaux qui existent actuellement légalement sans permis pourraient soudainement nécessiter une autorisation provinciale. Il s'agit là d'un élargissement extraordinaire de la supervision provinciale, et je crois que bien des gens du Nouveau-Brunswick ne comprennent pas pleinement l'existence d'une telle conséquence.

Réfléchissons concrètement à ce que cela pourrait signifier pour le propriétaire d'une entreprise locale à Norton, d'un petit marché près de Hampton, d'un terrain de camping, d'un dépanneur ou d'un garage de réparation. Il ne s'agit pas de dirigeants de multinationales disposant de services juridiques. Ce sont des gens ordinaires du Nouveau-Brunswick qui tentent de faire tourner de petites entreprises dans des collectivités rurales. Beaucoup d'entre eux possèdent des panneaux en place depuis des années, voire des décennies. Dans le cadre proposé, ces panneaux pourraient potentiellement être soumis à de nouveaux permis, de nouvelles conditions, de nouvelles règles de conformité, de nouveaux pouvoirs d'application et, éventuellement, de nouvelles ordonnances d'enlèvement. Si le Cabinet modifie à nouveau la réglementation par la suite, de telles exigences pourraient même encore évoluer.

Monsieur le vice-président, les économies rurales dépendent de la prévisibilité. Les petites entreprises ont besoin de clarté. Elles doivent savoir quelles règles s'appliquent, quels sont les coûts, quels permis sont requis et si les règles resteront stables. Le projet de

loi 43 introduit une part considérable d'incertitude dans leur environnement.

17:00

Mr. Deputy Speaker, another major concern relates to enforcement powers. Bill 43 gives the minister the authority to remove signs, enter private property, cancel permits, recover costs, and seek court orders. Those are quite broad-reaching powers for any jurisdiction.

In some circumstances, signs could even be removed without notice if deemed hazardous or distracting. Now, certainly, legitimate safety concerns must be addressed. Nobody disputes that dangerous signage near highways should be regulated appropriately. However, this threshold language deserves careful examination. The minister may act when signage "constitutes an immediate hazard or a visual distraction that interferes with the safe use of the highway". Those are broad concepts, and broad discretionary language always raises important questions. How consistently will this be applied? How narrowly will it be interpreted? What safeguards exist against overreach? Once legislation grants broad enforcement discretion, much depends on how future governments choose to exercise it. Laws should not rely solely on trusting whoever happens to hold office at a particular moment. Good legislation builds safeguards into the framework itself.

Another provision that deserves serious attention is the "Immunity and indemnity" section. Bill 43 explicitly states that compensation is not payable for changing, relocating, or removing privately owned signs when ordered under the Act. Mr. Deputy Speaker, think about what this means. A business owner may invest their hard-earned dollars in signage, operate entirely in good faith, and comply with all existing rules at the time the sign is installed, yet, under this legislation, future changes to regulation or ministerial direction could still result in costly alterations or removal without compensation. That deserves scrutiny. When

Monsieur le vice-président, une autre préoccupation majeure concerne les pouvoirs d'application de la loi. Le projet de loi 43 confère au ministre le pouvoir d'enlever des panneaux, d'entrer sur des biens privés, d'annuler des permis, de recouvrer des coûts et de demander des ordonnances de la cour. Il s'agit là de pouvoirs d'une portée très large pour n'importe quelle administration.

Dans certaines circonstances, des panneaux pourraient même être enlevés sans avis s'ils sont jugés dangereux ou distrayants. Certes, il faut répondre aux préoccupations légitimes en matière de sécurité. Personne ne conteste que la signalisation dangereuse située à proximité des routes doit être réglementée de manière appropriée. Cependant, le libellé relatif au seuil d'intervention mérite un examen attentif. Le ministre peut intervenir lorsque la signalisation « constitue un danger immédiat ou une distraction visuelle compromettant l'utilisation sécuritaire de la route ». Ce sont là des concepts vagues, et un libellé laissant une large marge de discrétion soulève toujours des questions importantes. Dans quelle mesure une telle disposition sera-t-elle appliquée de manière cohérente? Dans quelle mesure sera-t-elle interprétée de manière restrictive? Quelles garanties existent contre tout abus de pouvoir? Une fois qu'une mesure législative accorde un large pouvoir discrétionnaire en matière d'application, beaucoup dépend de la manière dont les futurs gouvernements choisiront de l'exercer. Les lois ne devraient pas reposer uniquement sur la confiance accordée à la personne occupant le poste à un moment donné. Une bonne mesure législative intègre des garanties dans le cadre lui-même.

Une autre disposition qui mérite une attention particulière est la section « Immunité et indemnité ». Le projet de loi 43 stipule explicitement qu'aucune indemnité n'est à payer en cas de modification, de déplacement ou d'enlèvement de panneaux privés lorsque de telles mesures sont ordonnées en vertu de la loi. Monsieur le vice-président, réfléchissons à ce que cela signifie. Un propriétaire d'entreprise peut investir l'argent qu'il a durement gagné dans une signalisation, agir ainsi en toute bonne foi et se conformer à toutes les règles en vigueur au moment de l'installation de cette signalisation, et pourtant, en vertu de la mesure législative, de futures modifications de la réglementation ou de directives ministérielles

the government exercises expanded authority over private property interests, fairness matters.

Another issue is the concentration of authority within the minister's office. Bill 43 repeatedly uses the phrase "the Minister may" in relation to issuing permits, cancelling permits, imposing conditions, removing signs, improving signs, maintaining signs, recovering costs, and seeking court orders. Now, of course, ministers require administrative authority to govern, but legislation must also balance authority with accountability, and I am not convinced that this bill sufficiently balances those two principles. There is limited independent review, a limited appeal structure, limited statutory oversight, and substantial reliance on discretionary authority. That should concern all legislators, regardless of political affiliation, because every member of this House could someday find themselves in the opposition, examining powers granted to a future government. Laws should always be written with that possibility in mind.

(Interjections.)

Mr. Oliver: No, I didn't. That's on another one.

Mr. Deputy Speaker, municipalities may also face challenges under this framework. Many municipalities already regulate signage locally through zoning bylaws and planning frameworks. Bill 43 lays an expanded provincial regime on top of those existing local systems. What happens when municipal approvals conflict with provincial permitting decisions? What happens when a municipality supports local signage but provincial regulations restrict it? What happens when local economic development strategies rely on roadside visibility that provincial rules later limit? Those questions remain largely unanswered, and I suspect municipalities across New Brunswick will want much greater clarity before this framework is fully implemented.

pourraient tout de même entraîner des modifications coûteuses ou l'enlèvement de la signalisation sans indemnité. Cela mérite d'être examiné de près. Lorsque le gouvernement exerce des pouvoirs étendus sur les intérêts de biens privés, l'équité compte.

Un autre problème réside dans la concentration des pouvoirs au sein du cabinet du ministre. Le projet de loi 43 utilise à plusieurs reprises l'expression « le Ministre peut » en ce qui concerne la délivrance de permis, l'annulation de permis, l'imposition de conditions, l'enlèvement de panneaux, l'amélioration de panneaux, l'entretien de panneaux, le recouvrement de coûts et la demande d'ordonnances de la cour. Bien sûr, les ministres ont besoin de pouvoirs administratifs pour gouverner, mais la mesure législative doit également trouver un équilibre entre les pouvoirs et la responsabilité, et je ne suis pas convaincu que le projet de loi concilie suffisamment ces deux principes. L'examen indépendant est limité, la structure de recours est restreinte, la supervision légale est restreinte, et l'on s'appuie largement sur le pouvoir discrétionnaire. Cela devrait préoccuper tous les législateurs, quelle que soit leur affiliation politique, car chaque parlementaire pourrait un jour se retrouver dans l'opposition, chargé d'examiner les pouvoirs accordés à un futur gouvernement. Les lois devraient toujours être rédigées en gardant une telle possibilité à l'esprit.

(Exclamations.)

M. Oliver : Non, ce n'est pas le cas. C'était à propos d'un autre.

Monsieur le vice-président, les municipalités pourraient également se heurter à des difficultés dans le cadre proposé. De nombreuses municipalités réglementent déjà la signalisation au niveau local au moyen d'arrêtés de zonage et de cadres d'aménagement. Le projet de loi 43 superpose un régime provincial élargi à ces systèmes locaux existants. Que se passe-t-il lorsque les autorisations municipales entrent en conflit avec les décisions provinciales en matière de permis? Que se passe-t-il lorsqu'une municipalité soutient la signalisation locale mais que la réglementation provinciale la restreint? Que se passe-t-il lorsque les stratégies locales de développement économique reposant sur une visibilité en bordure de route sont ultérieurement limitées par les règles provinciales? Ces questions restent en grande partie sans réponse, et je soupçonne que les municipalités de tout le Nouveau-Brunswick

souhaiteront obtenir beaucoup plus de précisions avant que ce cadre ne soit pleinement mis en œuvre.

17:05

Now, to be fair, there are aspects of this bill that could improve consistency in tourism signage. A clear provincial framework may help standardize directional systems. However, we must also be careful not to create an overly bureaucratic process that disadvantages the very businesses the government claims it wants to help. If tourism operators must navigate complex permit applications, unclear criteria, ongoing annual fees, or shifting regulations, smaller operators may struggle to participate at all. Large operators with resources may adapt more easily, while small family-run tourism businesses may not. In rural New Brunswick, many tourism operators are exactly that—small, seasonal family-run businesses.

Mr. Deputy Speaker, legislation should provide clarity. One of my concerns about Bill 43 is that many of the most important operational details remain unresolved. The bill says that Cabinet may establish exemptions, but it does not guarantee them. We see that all the time. The bill says that regulations may define standards, but those standards are not before us today. The bill says that signs may require permits, but many property owners still do not know whether their existing signage will ultimately fall under that requirement. These changes create legal uncertainty, and uncertainty is rarely a good policy.

As the MLA representing Kings Centre, I think it's important to emphasize that rural New Brunswick operates differently than large or urban centres. Roadside visibility matters in rural areas. Businesses are often spread further apart. Highways function as economic corridors, and travellers heavily rely on visual signage. Many local businesses depend almost entirely on passing traffic. So when the government expands its regulatory authority over signage, rural residents feel those impacts very directly. This is not theoretical in communities like Hampton, Norton, or

Cela dit, pour être juste, certains aspects du projet de loi pourraient améliorer la cohérence de la signalisation touristique. Un cadre provincial clair pourrait contribuer à uniformiser les systèmes directionnels. Cependant, nous devons également veiller à ne pas créer un processus trop bureaucratique qui désavantage les entreprises mêmes que le gouvernement prétend vouloir aider. Si les exploitants d'entreprises touristiques doivent composer avec des procédures de demande de permis complexes, des critères flous, des droits annuels récurrents ou des réglementations changeantes, les petits exploitants pourraient avoir du mal à participer. Les grands exploitants disposant de ressources s'adapteront peut-être plus facilement, contrairement aux petites entreprises touristiques familiales. Dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick, de nombreux exploitants d'entreprises touristiques sont précisément cela, de petites entreprises familiales saisonnières.

Monsieur le vice-président, une mesure législative devrait apporter de la clarté. L'une de mes préoccupations concernant le projet de loi 43 est que bon nombre des modalités opérationnelles les plus importantes restent en suspens. Le projet de loi stipule que le Cabinet peut prévoir des exemptions, mais il ne les garantit pas. Nous voyons cela constamment. Le projet de loi prévoit que les règlements peuvent définir des normes, mais ces normes ne nous sont pas présentées aujourd'hui. Le projet de loi prévoit que les panneaux peuvent nécessiter des permis, mais de nombreux propriétaires fonciers ne savent toujours pas si leur signalisation existante sera finalement soumise à une telle exigence. De tels changements créent une incertitude juridique, et l'incertitude est rarement une bonne politique.

En tant que député représentant Kings-Centre, je pense qu'il est important de souligner que les régions rurales du Nouveau-Brunswick fonctionnent différemment des grands centres urbains. La visibilité en bordure de route est importante dans les régions rurales. Les entreprises sont souvent plus éloignées les unes des autres. Les routes font office de corridors économiques, et les voyageurs comptent énormément sur la signalisation visuelle. De nombreuses entreprises locales dépendent presque entièrement de la circulation de passage. Ainsi, lorsque le gouvernement étend son pouvoir réglementaire en

Sussex Corner. It's not theoretical along Route 1 corridors. This bill will affect real people.

Throughout debate on this bill, government members will likely emphasize intentions. They will say the bill is about consistency, fairness, and modernization. They will say that it's about tourism promotion. Perhaps those are sincerely the objectives. However, when reviewing legislation, intentions are only part of the analysis. Laws are ultimately judged by their legal effect, and the legal effects of Bill 43 are clear. Bill 43 gives the minister expanded authority, it expands Cabinet authority, and it expands enforcement powers. It potentially expands permit requirements. Bill 43 repeals long-standing regulatory protections and increases provincial control over signage within 150 m of provincial highways. Those are not minor technical amendments. Those are significant structural changes.

Mr. Deputy Speaker, I believe this bill requires careful scrutiny. Stakeholders need to be heard. Municipalities need clarity. Small businesses need clarity as well. Tourism operators need clarity. Property owners need clarity. Frankly, this Legislature deserves greater clarity regarding the replacement regulations the government actually intends to introduce after repealing Regulation 97-143. At the moment, much of the framework remains unknown. Good lawmaking requires transparency before authority is granted, not afterward.

Bill 43 fundamentally reshapes the legal framework governing signage along provincial highways. It standardizes regulated areas, it creates new tourism-oriented directional signage authority, it expands ministerial enforcement powers, it transfers substantial authority to Cabinet through future regulation-making powers, and it repeals existing regulatory protections that many property owners may not even realize currently protect them.

matière de signalisation, les circonscriptions rurales en ressentent très directement les effets. Ce n'est pas une question théorique dans des collectivités comme Hampton, Norton ou Sussex Corner. Ce n'est pas une question théorique le long des corridors de la route 1. Le projet de loi aura des répercussions sur des personnes bien réelles.

Tout au long du débat sur le présent projet de loi, les parlementaires du côté du gouvernement mettront probablement l'accent sur les intentions. Ils diront que le projet de loi vise la cohérence, l'équité et la modernisation. Ils diront qu'il s'agit de promouvoir le tourisme. Peut-être s'agit-il sincèrement là des objectifs. Cependant, lorsqu'on examine une mesure législative, les intentions ne constituent qu'une partie de l'analyse. Les lois sont au bout du compte jugées en fonction de leurs effets juridiques, et les effets juridiques du projet de loi 43 sont clairs. Le projet de loi 43 confère au ministre des pouvoirs élargis, il étend les pouvoirs du Cabinet, et il renforce les pouvoirs d'application de la loi. Il risque d'alourdir les exigences en matière de permis. Le projet de loi 43 abroge des protections réglementaires de longue date et renforce le contrôle provincial sur la signalisation située à moins de 150 m des routes provinciales. Il ne s'agit pas là de modifications techniques mineures. Ce sont des changements structurels importants.

Monsieur le vice-président, je crois que le projet de loi nécessite un examen minutieux. Les parties prenantes doivent être entendues. Les municipalités ont besoin de clarté. Les petites entreprises ont également besoin de clarté. Les exploitants d'entreprises touristiques ont besoin de clarté. Les propriétaires fonciers ont besoin de clarté. Franchement, l'Assemblée législative mérite davantage de clarté concernant les règlements de remplacement que le gouvernement a réellement l'intention d'introduire après l'abrogation du Règlement 97-143. À l'heure actuelle, une grande partie du cadre reste inconnue. Un bon processus législatif exige de la transparence avant que les pouvoirs ne soient accordés, et non après.

Le projet de loi 43 remodèle en profondeur le cadre juridique régissant la signalisation le long des routes provinciales. Il uniformise les aires réglementées, crée de nouveaux pouvoirs en matière de signalisation touristique directionnelle, étend les pouvoirs d'exécution du ministre, transfère des pouvoirs substantiels au Cabinet au moyen de futurs pouvoirs de réglementation et abroge des protections réglementaires existantes dont de nombreux

propriétaires fonciers ne se rendent peut-être même pas compte qu'elles les protègent actuellement.

17:10

This is not a housekeeping bill. It is a substantial expansion of provincial authority into matters directly affecting private property, local businesses, tourism operators, and land use regulation. Before this House proceeds further, we must ensure we fully understand not only what this bill is intended to do but also what it legally authorizes the government to do. Once these powers are enacted into law, the consequences will extend far beyond this Chamber. They will affect communities throughout New Brunswick, they will affect local economies, and they will affect the relationship between citizens and the provincial government for years to come.

Mr. Deputy Speaker, I've always said that I support the regulation of signs in New Brunswick. They should be consistent. That's a good thing. However, regulations need to be closely examined to avoid conflict with advertisements and the people, companies, and communities that advertise in New Brunswick. Thank you for your time. I look forward to committee, where we can examine this more closely. Thank you.

Ms. M. Wilson: Thank you, Mr. Deputy Speaker. The last time I spoke, it wasn't loud enough. Apparently, it was because of where I had the microphone. Can everyone hear me loud and clear?

(Interjections.)

Ms. M. Wilson: Beautiful. Okay, thank you.

Mr. Deputy Speaker, I rise today to speak about Bill 43, which is about amendments to the *Highway Act*. This legislation, on the surface, appears technical, administrative, and even benign. We are told that this bill simply creates consistency. We are told that it modernizes signage regulations. We are told that it will help tourism operators reach travellers. However, legislation must never be judged by its title or by its intent alone. It must be judged by its consequences. When we carefully examine this bill, not just the press

Il ne s'agit pas d'un simple projet de loi d'ordre administratif. Il s'agit d'un élargissement substantiel des pouvoirs provinciaux dans des domaines touchant directement les biens privés, les entreprises locales, les exploitants d'entreprises touristiques et la réglementation de l'utilisation des terres. Avant que la Chambre n'aille davantage de l'avant, nous devons nous assurer de bien comprendre non seulement ce que le projet de loi vise à faire mais aussi ce qu'il autorise légalement le gouvernement à faire. Une fois que de tels pouvoirs sont édictés, les conséquences s'étendront bien au-delà de la Chambre. Elles toucheront les collectivités de l'ensemble du Nouveau-Brunswick, elles affecteront les économies locales, et elles influenceront les relations entre les gens et le gouvernement provincial pour les années à venir.

Monsieur le vice-président, j'ai toujours dit que j'étais favorable à la réglementation des panneaux au Nouveau-Brunswick. Elle devrait être cohérente. C'est une bonne chose. Cependant, les règlements doivent être examinés de près afin d'éviter tout conflit avec la publicité et avec les personnes, les compagnies et les collectivités qui font de la publicité au Nouveau-Brunswick. Merci de votre temps. J'attends avec impatience l'étude en comité, où nous pourrons examiner la question de plus près. Merci.

M^{me} M. Wilson : Merci, Monsieur le vice-président. La dernière fois que j'ai pris la parole, ma voix n'était pas assez forte. Apparemment, cela venait de la position du micro. Est-ce que tout le monde m'entend haut et fort?

(Exclamations.)

M^{me} M. Wilson : Parfait. Très bien, merci.

Monsieur le vice-président, je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi 43, qui porte sur des modifications à la *Loi sur la voirie*. À première vue, la mesure législative semble technique, administrative, voire anodine. On nous dit qu'elle vise simplement à assurer la cohérence. On nous dit qu'elle modernise la réglementation en matière de signalisation. On nous dit qu'elle aidera les exploitants d'entreprises touristiques à rejoindre les voyageurs. Cependant, une mesure législative ne doit jamais être

release or the summary notes but the legal effects of what is written, and, equally important, when we look for what is missing, we begin to see that Bill 43 carries significant risks for property owners. There are risks for small businesses as well. There are risks for municipalities, farmers, and tourism operators across our beautiful province. This is why the official opposition cannot support this bill in its current form.

The government members present Bill 43 as a housekeeping measure. Their argument is straightforward: regulated highway areas currently vary in width depending on municipal boundaries. The bill establishes a uniform 150 m regulated zone province-wide. Consistency sounds reasonable, but consistency is not automatically fair. Consistency without safeguards can become overreach.

What this bill actually does is quietly but significantly expand provincial control over land use decisions affecting thousands of private properties throughout New Brunswick. A uniform 150-m regulated area may be the current minimum, but standardizing it province-wide fundamentally changes who holds power over signage decisions.

Today, many rural property owners operate under less restrictive conditions than those in municipalities. Bill 43 removes that distinction. While the government frames this as reducing complexity, what it truly does is extend ministerial authority into areas where provincial oversight was previously limited. We must ask ourselves this: Are we simplifying rules or centralizing control?

Mr. Deputy Speaker, legislation must always balance efficiency with accountability. Bill 43 grants the Minister of Transportation and Infrastructure sweeping authority to approve private signs within regulated areas, to cancel permits based on violations or perceived hazards, and to enter private land and

jugée uniquement sur son titre ou sur son intention. Elle doit être jugée sur ses conséquences. Lorsque nous examinons attentivement le projet de loi, non pas seulement le communiqué de presse ou le résumé mais les effets juridiques de ce qui y est écrit, et, tout aussi important, lorsque nous cherchons ce qui manque, nous commençons à voir que le projet de loi 43 comporte des risques importants pour les propriétaires fonciers. Il y a également des risques pour les petites entreprises. Il y a des risques pour les municipalités, les agriculteurs et les exploitants d'entreprises touristiques de notre magnifique province. C'est pourquoi l'opposition officielle ne peut appuyer le projet de loi sous sa forme actuelle.

Les parlementaires du côté du gouvernement présentent le projet de loi 43 comme une mesure d'ordre administratif. Leur argument est simple, à savoir que la largeur des aires réglementées le long des routes varie actuellement en fonction des limites municipales. Le projet de loi établit une aire réglementée uniforme de 150 m à l'échelle de la province. L'uniformité semble raisonnable, mais elle n'est pas automatiquement équitable. Une uniformité sans garde-fous peut devenir une ingérence excessive.

En réalité, le projet de loi étend discrètement mais considérablement le contrôle provincial sur les décisions d'utilisation des terres touchant des milliers de biens privés partout au Nouveau-Brunswick. Une aire réglementée uniforme de 150 m correspond peut-être au minimum actuel, mais sa normalisation à l'échelle de la province modifie fondamentalement l'attribution du pouvoir en matière de décisions relatives à la signalisation.

Aujourd'hui, de nombreux propriétaires fonciers ruraux sont soumis à des conditions moins restrictives que celles applicables dans les municipalités. Le projet de loi 43 supprime une telle distinction. Alors que le gouvernement présente une telle mesure comme un moyen de réduire la complexité, elle a en réalité pour effet d'étendre les pouvoirs ministériels à des domaines où la supervision provinciale était auparavant limitée. Nous devons nous poser la question suivante : Simplifions-nous les règles ou centralisons-nous le contrôle?

Monsieur le vice-président, une mesure législative doit toujours trouver un équilibre entre efficacité et responsabilité. Le projet de loi 43 accorde au ministre des Transports et de l'Infrastructure un pouvoir étendu pour approuver les panneaux privés dans les aires réglementées, pour annuler des permis en cas

remove signage without notice—without notice, Mr. Deputy Speaker. That phrase alone should give every member of this House pause.

Property rights matter in New Brunswick. Small businesses invest their savings into roadside visibility. Farmers rely on signage to sell local goods. Family-owned operations depend on the ability to tell passing motorists they exist. Under this bill, the minister gains the authority to unilaterally remove signage from private property. We must ask: What constitutes a hazard? Who defines noncompliance? What appeal process will exist?

17:15

Perhaps most importantly, we must ask: What protection would a business owner have when the government makes a mistake? Governments make mistakes. Legislation must anticipate not only good governance but also imperfect governance.

Mr. Deputy Speaker, the most alarming issue in this bill lies not in what it introduces but in what it repeals. The repeal of New Brunswick Regulation 97-143 eliminates the designation of on-premises advertisements. Members may wonder why that matters. It matters because that designation currently protects ordinary signage on private property. Storefront signs, restaurant signs, farm market boards, service station price signs, and local business identification signs—all of these are presently exempt from provincial permitting requirements, even when located within regulated highway areas. Bill 43 removes that protection, and nowhere—nowhere—in the *Highway Act* amendments is that exemption replaced. The legal implication is stark. Upon enactment, every sign located within 150 m of a highway could require ministerial approval simply to remain in place. Imagine the scale of that consequence. Imagine thousands of existing signs suddenly falling into regulatory uncertainty, family business owners waking up unsure of whether they are compliant with provincial law, and municipalities unsure of whether their local bylaws still apply.

d'infractions ou de dangers perçus et pour entrer sur des terrains privés et enlever des panneaux sans avis — sans avis, Monsieur le vice-président. Une telle phrase à elle seule devrait donner à réfléchir à chaque parlementaire.

Les droits de propriété sont importants au Nouveau-Brunswick. Les petites entreprises investissent leurs économies dans leur visibilité en bord de route. Les agriculteurs comptent sur la signalisation pour vendre leurs produits locaux. Les entreprises familiales dépendent de leur capacité à se faire connaître des automobilistes de passage. En vertu du projet de loi, le ministre se voit conférer le pouvoir d'enlever unilatéralement une signalisation située sur un bien privé. Nous devons nous poser les questions suivantes : Qu'est-ce qui constitue un danger? Qui définit la non-conformité? Quelle procédure de recours sera mise en place?

Nous devons peut-être surtout nous demander : De quelle protection disposerait un propriétaire d'entreprise si le gouvernement commet une erreur? Les gouvernements commettent des erreurs. La mesure législative doit anticiper non seulement une bonne gouvernance mais aussi une gouvernance imparfaite.

Monsieur le vice-président, ce qui est le plus alarmant dans le projet de loi, ce n'est pas ce qu'il introduit mais ce qu'il abroge. L'abrogation du Règlement du Nouveau-Brunswick 97-143 supprime la catégorie de publicité sur les lieux. Les parlementaires se demandent peut-être en quoi cela est important. C'est important parce que cette catégorie protège actuellement la signalisation ordinaire située sur des biens privés. Les panneaux des magasins, les panneaux des restaurants, les panneaux des marchés agricoles, les panneaux des stations-service indiquant les prix et les panneaux d'identification des entreprises locales, tous ces panneaux sont actuellement exemptés des exigences provinciales en matière de permis, même lorsqu'ils sont situés dans des aires routières réglementées. Le projet de loi 43 supprime une telle protection, et, nulle part, vraiment nulle part, dans les modifications apportées à la *Loi sur la voirie*, cette exemption n'est remplacée. Les implications juridiques sont lourdes. Dès l'entrée en vigueur du projet de loi, tout panneau situé à moins de 150 m d'une route pourrait nécessiter une approbation ministérielle simplement pour rester en place. Imaginez l'ampleur d'une telle conséquence.

Mr. Deputy Speaker, legislation must never rely on assumptions.

The government argues that the Lieutenant-Governor in Council's regulation-making authority could later establish exemptions. However, "could" is not law. Hope is not policy. Future regulation cannot justify present legislative gaps. The exemption must exist in the statute itself before a repeal occurs. Anything less creates legal risk and administrative chaos.

Let's step away from legal language for a moment and talk about people. Every sign represents a person—a family trying to build a livelihood, a rural entrepreneur competing against large chains, or a seasonal tourism operator relying on short summer windows to survive. Visibility is survival. Large corporations purchase advertising campaigns. Small businesses depend on roadside recognition. If permits become required for ordinary business signage, even temporarily, we create uncertainty that disproportionately harms those least able to navigate bureaucracy.

Mr. Deputy Speaker, a multinational franchise can hire lawyers. A roadside bakery cannot. A corporate chain has regulatory staff. A maple syrup producer does not. Legislation must never intentionally favour scale over community, yet Bill 43 risks doing exactly that. The bill introduces tourism-oriented directional signs, or TOD signs, intended to help attractions without highway frontage advertise to motorists. On its face, this is a positive concept. Tourism businesses often struggle with visibility, particularly in rural regions where signage opportunities are limited. However, again, implementation matters. TOD signs place decision-making entirely in the hands of the minister. Questions immediately arise: What qualifies as a tourism destination? What criteria will be used?

Imaginez des milliers de panneaux existants plongés soudainement dans l'incertitude réglementaire, des propriétaires d'entreprises familiales se réveillant sans savoir s'ils respectent la loi provinciale, et des municipalités ne sachant pas si leurs arrêtés locaux s'appliquent toujours. Monsieur le vice-président, une mesure législative ne doit jamais reposer sur des hypothèses.

Le gouvernement fait valoir que le pouvoir réglementaire du lieutenant-gouverneur en conseil permettrait d'établir ultérieurement des exemptions. Cependant, « pourrait » ne donne pas lieu à une obligation légale. L'espoir n'est pas une politique. Une réglementation future ne peut justifier les lacunes législatives actuelles. L'exemption doit figurer dans la loi elle-même avant qu'une abrogation n'ait lieu. Tout autre scénario entraîne un risque juridique et un chaos administratif.

Laissons de côté le jargon juridique un instant et parlons des gens. Chaque panneau représente quelqu'un, qu'il s'agisse d'une famille qui tente de gagner sa vie, d'un entrepreneur rural en concurrence avec les grandes chaînes ou d'un exploitant d'entreprise touristique saisonnière qui compte sur les courtes périodes estivales pour survivre. La visibilité, c'est la survie. Les grandes corporations financent des campagnes publicitaires. Les petites entreprises dépendent de leur visibilité au bord de la route. Si des permis deviennent obligatoires pour une signalisation commerciale ordinaire, même temporairement, nous créons une incertitude qui nuit de manière disproportionnée aux personnes qui sont les moins à même de s'y retrouver dans les méandres de la bureaucratie.

Monsieur le vice-président, une franchise multinationale peut engager des avocats. Une boulangerie en bord de route ne le peut pas. Une grande chaîne dispose d'un personnel chargé des questions réglementaires. Un producteur de sirop d'érable n'en a pas. Une mesure législative ne doit jamais privilégier intentionnellement la taille au détriment de l'aspect communautaire, et, pourtant, le projet de loi 43 risque justement de le faire. Ce projet de loi introduit des panneaux touristiques directionnels, ou panneaux TD, destinés à aider les attractions non situées en bord de route à se faire connaître auprès des automobilistes. À première vue, il s'agit d'un concept positif. Les entreprises touristiques ont souvent des problèmes de visibilité, en particulier dans les régions rurales où les possibilités de signalisation sont limitées. Cependant, là encore,

Will approvals be transparent? Will regional balance be ensured?

Tourism operators compete for attention. If the government becomes the gatekeeper determining which attractions receive signage, political pressure inevitably follows. Fairness requires clear legislated criteria, not discretionary approval. Without safeguards, TOD signage risks becoming inconsistent, subjective, or perceived as preferential. Perception alone can undermine trust.

17:20

Mr. Deputy Speaker, the government tells us that this bill supports tourism visibility, yet many tourism destinations across our province face uncertainty, closure, and reduced investment. There have been lots of closures—lots and lots and lots of closures—including North Lake and on and on. One cannot help but notice that some of the very sites that might benefit from TOD signage, such as North Lake, Cape Enrage, Doak House, and others, have faced cuts or threats under this same government. We must ask a simple question: What good is a tourism sign if the destination behind it no longer exists? Tourism policy must be coherent. You cannot simultaneously reduce support for attractions while expanding signage frameworks meant to promote them. Infrastructure policy and tourism policy must move together. Otherwise, we are building signposts that point to empty spaces, ladies and gentlemen.

Municipal governments already manage zoning, land use planning, and local aesthetics. Bill 43 creates overlapping authority between provincial regulations and municipal bylaws. If provincial permits are required for signage traditionally regulated locally, municipalities may find their planning authority undermined. Will local councils maintain control over community appearance? Will provincial approval override municipal decisions? Will businesses require two separate approvals? Uncertainty breeds delay.

c'est la mise en œuvre qui compte. Les panneaux TD confient entièrement la prise de décision au ministre. Des questions se posent immédiatement : Qu'est-ce qui qualifie une destination touristique? Quels critères seront utilisés? Les approbations seront-elles transparentes? L'équilibre régional sera-t-il garanti?

Les exploitants d'entreprises touristiques se disputent l'attention des gens. Si le gouvernement devient l'arbitre qui détermine quelles attractions bénéficieront d'une signalisation, des pressions politiques s'ensuivront inévitablement. L'équité exige des critères clairs inscrits dans la loi, et non des approbations discrétionnaires. Sans garanties, la signalisation TD risque de manquer de cohérence, d'être subjective ou de donner lieu à une perception de favoritisme. La perception à elle seule peut saper la confiance.

Monsieur le vice-président, le gouvernement nous dit que le projet de loi favorise la visibilité touristique, alors que de nombreuses destinations touristiques dans notre province sont confrontées à l'incertitude, à la fermeture et à une baisse des investissements. Il y a eu de nombreuses fermetures, il y en a vraiment eu beaucoup, notamment celle du lac North et tant d'autres. On ne peut s'empêcher de remarquer que certains des lieux mêmes qui pourraient bénéficier de la signalisation TD, tels que le lac North, le cap Enragé, la maison Doak et d'autres, ont subi des coupes budgétaires ou sont menacés par ce même gouvernement. Nous devons poser une question simple : À quoi sert un panneau touristique si la destination qu'il indique n'existe plus? La politique touristique doit être cohérente. On ne peut pas, d'un côté, réduire le soutien aux attractions et, de l'autre, étendre les cadres de signalisation destinés à les promouvoir. La politique des infrastructures et la politique touristique doivent aller de pair. Sinon, Mesdames et Messieurs, nous érigeons des panneaux qui indiquent des espaces vides.

Les gouvernements municipaux gèrent déjà le zonage, la planification de l'utilisation des terres et l'esthétique locale. Le projet de loi 43 crée un chevauchement de compétences entre la réglementation provinciale et les arrêtés municipaux. Si des permis provinciaux sont requis pour une signalisation traditionnellement réglementée au niveau local, les municipalités pourraient voir leur pouvoir d'aménagement remis en cause. Les conseils locaux conserveront-ils le contrôle sur l'aspect de leur collectivité? L'approbation

Delay discourages investment, and investment is exactly what rural New Brunswick needs. Rural New Brunswick is taking quite a beating these days.

Mr. Deputy Speaker, another overlooked consequence regards administrative capacity. If thousands of signs suddenly require permits, does the Department of Transportation and Infrastructure possess the staff required to process applications efficiently? If not, we will create backlogs. Backlogs mean businesses waiting months for approval to display basic identification signage. The government should reduce red tape, not unintentionally multiply it.

Perhaps the most troubling provision gives the government the ability to enter private property and remove signage without notice—without notice. This raises profound questions of fairness and due process. Natural justice requires notice, the opportunity to comply, and the right to repeal. Emergency removal powers may be necessary for immediate safety hazards, but legislation must narrowly define such circumstances. Broad authority invites misuse, even unintentionally. Property owners deserve clarity, transparency, and procedural fairness.

New Brunswick competes for investment. Entrepreneurs consider regulatory environments when deciding where to establish businesses. If roadside visibility becomes uncertain or heavily regulated, investment decisions will shift elsewhere. Economic growth depends not only on tax rates and incentives but also on predictable rules. Bill 43 introduces uncertainty precisely where predictability is needed most.

Rural communities rely on highway traffic more than urban centres do. A sign along a provincial highway can mean the difference between survival and closure.

provinciale prévaudra-t-elle sur les décisions municipales? Les entreprises devront-elles obtenir deux approbations distinctes? L'incertitude entraîne des retards. Les retards découragent l'investissement, et c'est précisément d'investissement que les régions rurales du Nouveau-Brunswick ont besoin. Les régions rurales du Nouveau-Brunswick sont durement touchées par les temps qui courent.

Monsieur le vice-président, une autre conséquence négligée concerne la capacité administrative. Si des milliers de panneaux nécessitent soudainement des permis, le ministère des Transports et de l'Infrastructure dispose-t-il du personnel nécessaire pour traiter efficacement les demandes? Si ce n'est pas le cas, nous allons créer des retards. Ces retards signifient que les entreprises devront attendre des mois avant d'obtenir l'approbation d'installer une signalisation élémentaire d'identification. Le gouvernement devrait réduire les formalités administratives plutôt que les multiplier involontairement.

La disposition la plus préoccupante est peut-être celle qui donne au gouvernement la possibilité d'entrer sur un bien privé et d'enlever la signalisation sans avis, sans aucun avis. Cela soulève de profondes questions d'équité et d'application régulière de la loi. La justice naturelle exige un avis, la possibilité de se conformer et le droit de faire appel. Des pouvoirs d'enlèvement d'urgence peuvent être nécessaires en cas de dangers immédiats pour la sécurité, mais la mesure législative doit définir de telles circonstances de manière restrictive. Des pouvoirs trop larges invitent aux abus, même involontaires. Les propriétaires fonciers méritent de la clarté, de la transparence et des procédures équitables.

Le Nouveau-Brunswick est en concurrence pour attirer les investissements. Les entrepreneurs tiennent compte de l'environnement réglementaire lorsqu'ils décident où implanter leur entreprise. Si la visibilité en bordure de route devient incertaine ou fortement réglementée, les décisions d'investissement se tourneront vers d'autres régions. La croissance économique dépend non seulement des taux d'imposition et des incitations fiscales mais aussi de règles prévisibles. Le projet de loi 43 introduit de l'incertitude précisément là où la prévisibilité est la plus nécessaire.

Les collectivités rurales dépendent davantage de la circulation routière que les centres urbains. Un panneau le long d'une route provinciale peut faire la

Gas stations, campgrounds, roadside markets, repair shops, and craft producers are businesses that do not benefit from foot traffic or dense populations. Their storefront is the highway itself. Legislation affecting highway signage disproportionately impacts rural areas. Rural policies must recognize this reality.

At its core, Bill 43 reflects a broader policy trend: the centralization of authority. Decision-making is shifting from communities to departments and from local knowledge to provincial discretion. New Brunswick succeeds when the government trusts its citizens. You don't have to trust us. I think that's it. Didn't we hear that quote?

(Interjections.)

Ms. M. Wilson: Did we hear that? Yes, trust is optional.

(Interjections.)

Ms. M. Wilson: Not New Brunswick.

When local businesses are treated as partners, not problems, and when regulations enable rather than control... Repealing Regulation 97-143 before establishing replacement protections could trigger immediate legal confusion. Questions arise. Are existing signs suddenly illegal? Must businesses immediately apply? Are municipalities exposed to liability? Will enforcement occur uniformly?

17:25

Courts dislike legislative ambiguity. Ambiguity invites litigation, and litigation costs taxpayers money. Good legislation anticipates transition periods and provides grandfathering provisions. Bill 43 does not adequately address these risks.

différence entre la survie et la fermeture. Les stations-service, les terrains de camping, les marchés en bord de route, les ateliers de réparation et les producteurs artisanaux sont des entreprises qui ne bénéficient ni de la fréquentation piétonne ni d'une forte densité de population. Leur vitrine, c'est la route elle-même. Une mesure législative touchant la signalisation routière a un impact disproportionné sur les régions rurales. Les politiques rurales doivent tenir compte d'une telle réalité.

Fondamentalement, le projet de loi 43 reflète une tendance politique plus large, à savoir la centralisation du pouvoir. La prise de décision passe des collectivités aux ministères et des connaissances locales au pouvoir discrétionnaire provincial. Le Nouveau-Brunswick réussit lorsque le gouvernement fait confiance aux gens. On n'est pas obligé de nous faire confiance. Je pense que c'est ça. N'avons-nous pas déjà entendu cette citation?

(Exclamations.)

M^{me} M. Wilson : Avons-nous entendu ça? Oui, la confiance est facultative.

(Exclamations.)

M^{me} M. Wilson : Pas au Nouveau-Brunswick.

Lorsque les entreprises locales sont considérées comme des partenaires et non comme des problèmes et lorsque la réglementation facilite plutôt que de contrôler... L'abrogation du Règlement 97-143 avant la mise en place de mesures de protection de remplacement pourrait entraîner une confusion juridique immédiate. Des questions se posent. Les panneaux existants sont-ils soudainement illégaux? Les entreprises doivent-elles immédiatement déposer une demande? Les municipalités s'exposent-elles à une responsabilité légale? L'application de la loi se fera-t-elle de manière uniforme?

Les tribunaux n'apprécient guère l'ambiguïté législative. L'ambiguïté génère des litiges, et les litiges coûtent de l'argent aux contribuables. Une bonne mesure législative prévoit des périodes de transition et prévoit des dispositions de maintien des droits acquis. Le projet de loi 43 ne tient pas suffisamment compte de tels risques.

This debate is not about billboards alone. It's about how the government exercises its power. Legislation must be clear, fair, predictable, and respectful of property and enterprise. When authority expands, safeguards must expand alongside it. Bill 43 expands authority but leaves protections uncertain. That imbalance cannot be ignored.

Mr. Deputy Speaker, the official opposition is not opposed to modernization. We are not opposed to consistent regulation. We are not opposed to tourism promotion. We are asking for responsible legislation. Specifically, we are asking that the on-premise advertisement exemption be retained or replaced directly in the Act. TOD sign eligibility criteria should be defined transparently. Notice and appeal mechanisms for sign removal should be required. Municipal authorities relative to provincial oversight should be clarified. Grandfathering protections should be provided for existing signage. The government should ensure that regulatory frameworks are enacted before repealing current protections. These are not partisan demands. These are governance safeguards.

Legislation should reflect lived experience. Imagine the farmer whose roadside sign has stood for 20 years or the family diner that has guided travellers off the highways. Imagine the campground owner welcoming summer visitors. These people are not policy abstractions. They are the backbone of rural economies, and they deserve certainty, not confusion.

Bill 43 may have begun as an effort to simplify signage regulation, but, in its current form, it risks creating new bureaucracy, legal uncertainty, expanded ministerial power, and unintended consequences for small businesses and property owners across New Brunswick. Good legislation solves problems without creating new ones. Unfortunately, this bill creates too many unanswered questions. Mr. Deputy Speaker, until these issues are addressed, until protections for on-premise signage are secured, until due process is strengthened, and until clarity replaces assumption, the official opposition cannot support Bill 43. We owe New Brunswickers legislation that not only works in

Le présent débat ne porte pas uniquement sur les panneaux d'affichage. Il porte sur la manière dont le gouvernement exerce son pouvoir. La mesure législative doit être claire, équitable, prévisible et respectueuse des biens et de l'entreprise. Lorsque les pouvoirs s'étendent, les garanties doivent s'étendre en parallèle. Le projet de loi 43 étend les pouvoirs mais laisse les protections dans l'incertitude. Un tel déséquilibre ne peut être ignoré.

Monsieur le vice-président, l'opposition officielle n'est pas opposée à la modernisation. Nous ne sommes pas opposés à une réglementation cohérente. Nous ne sommes pas opposés à la promotion du tourisme. Nous demandons une mesure législative responsable. Plus précisément, nous demandons que l'exemption relative à la publicité sur les lieux soit maintenue ou remplacée directement dans la loi. Les critères d'admissibilité des panneaux TD devraient être définis de manière transparente. Des mécanismes d'avis et de recours en cas d'enlèvement de panneau devraient être requis. Les pouvoirs municipaux en regard de la supervision provinciale devraient être clarifiés. Des mesures de protection au titre des droits acquis devraient être prévues pour la signalisation existante. Le gouvernement devrait veiller à ce que les cadres réglementaires soient mis en vigueur avant d'abroger les protections actuelles. Il ne s'agit pas là d'exigences partisans. Il s'agit de garanties en matière de gouvernance.

La mesure législative devrait refléter l'expérience vécue. Imaginez un agriculteur dont le panneau au bord de la route est là depuis 20 ans ou un restaurant familial qui accueille les voyageurs depuis la route. Imaginez un propriétaire de terrain de camping qui accueille les visiteurs estivaux. De telles personnes ne sont pas des abstractions en matière de politique. Elles constituent le pilier des économies rurales et méritent la certitude et non la confusion.

Le projet de loi 43 a peut-être été conçu à l'origine pour simplifier la réglementation en matière de signalisation, mais, dans sa forme actuelle, il risque de créer une nouvelle bureaucratie, une incertitude juridique, un élargissement des pouvoirs ministériels et des conséquences imprévues pour les petites entreprises et les propriétaires fonciers partout au Nouveau-Brunswick. Une bonne mesure législative résout des problèmes sans en créer de nouveaux. Malheureusement, le présent projet de loi soulève trop de questions sans réponse. Monsieur le vice-président, tant que de telles questions n'auront pas été réglées, tant que les protections relatives à la signalisation sur

theory but also works in practice. We owe them laws that respect enterprise, protect property, and promote fairness. We owe this House the diligence to get it right before it becomes law.

Now, I want to speak not only as an official opposition critic examining legislation line by line but also as the member for Oromocto-Sunbury and as someone whose entire professional life before entering this Chamber was spent working alongside small business owners through, as you know, the Canadian Federation of Independent Business (CFIB). For decades, I sat at kitchen tables, in workshops, in storefronts, and in farmyards, listening to entrepreneurs explain what government decisions look like at the ground level. It wasn't about theory. This was the reality. If there is one lesson I learned over a lifetime of advocating for small businesses, it is this: Small business owners are rarely afraid of rules. They are afraid of uncertainty.

When legislation touches signage, many people assume we are discussing aesthetics or advertising. However, small business owners understand something different. A sign is not a decoration. It is their means of survival. It is the mechanic on Route 105 who cannot afford a marketing firm. It's the seasonal ice cream stand relying on six weeks of summer traffic. It's the family greenhouse, the outfitter, the campground, and the local café. These businesses depend on travellers making a split-second decision as they pass by at 100 km/h.

In Oromocto-Sunbury, we know that highways are economic lifelines. Route 2, Route 7, and Route 10 are all roads that connect rural entrepreneurs to customers they will never meet online. When the government

les lieux n'auront pas été garanties, tant que l'application régulière de la loi n'aura pas été renforcée et tant que la clarté n'aura pas remplacé les hypothèses, l'opposition officielle ne pourra pas appuyer le projet de loi 43. Nous devons aux gens du Nouveau-Brunswick une mesure législative qui fonctionne non seulement en théorie mais aussi dans la pratique. Nous leur devons des lois qui respectent l'esprit d'entreprise, protègent les biens et favorisent l'équité. Nous devons à la Chambre de faire preuve de diligence pour que tout soit bien fait avant que le projet de loi ne devienne loi.

À vrai dire, je souhaite m'exprimer non seulement en tant que porte-parole de l'opposition officielle chargée d'examiner les mesures législatives ligne par ligne, mais aussi en tant que députée d'Oromocto-Sunbury et en tant que personne qui, avant d'entrer à la Chambre, a consacré toute sa vie professionnelle à travailler aux côtés de propriétaires de petites entreprises, comme vous le savez, au sein de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI). Pendant des décennies, je me suis assise aux tables de cuisine, dans des ateliers, devant des vitrines de magasins et dans des cours d'exploitation agricole, à écouter des entrepreneurs expliquer comment les décisions gouvernementales se traduisent sur le terrain. Ce n'était pas de la théorie. C'était la réalité. S'il y a une leçon que j'ai tirée de toute une vie passée à défendre les petites entreprises, c'est celle-ci : Les propriétaires de petites entreprises ont rarement peur des règles. Ce qu'ils redoutent, c'est l'incertitude.

Lorsqu'une mesure législative vise la signalisation, beaucoup de gens supposent que nous parlons d'esthétique ou de publicité. Or, les propriétaires de petites entreprises voient les choses différemment. Un panneau n'est pas une décoration. C'est le moyen de survie des gens en question. C'est le mécanicien de la route 105 qui n'a pas les moyens de faire appel à une agence de marketing. C'est le comptoir saisonnier de crème glacée qui compte sur six semaines de circulation estivale. C'est la serre familiale, le pourvoyeur, le terrain de camping et le café du coin. De telles entreprises dépendent des voyageurs qui prennent une décision en une fraction de seconde alors qu'ils passent à 100 km/h.

À Oromocto-Sunbury, nous savons que les routes sont des artères économiques vitales. Les routes 2, 7 et 10 sont toutes des axes qui relient les entrepreneurs ruraux à des clients qu'ils ne rencontreront jamais en ligne. Lorsque le gouvernement modifie les règles

changes the rules governing visibility along those highways, it changes economic opportunity itself.

17:30

During my years with the Canadian Federation of Independent Business, one of the most common frustrations expressed by entrepreneurs was something we called “regulation creep”. It rarely arrives as a dramatic policy announcement. Instead, it comes quietly, with one permit added here, one approval required there, and one new discretionary power introduced for consistency. Individually, each change appears manageable, but collectively, the changes become overwhelming. Bill 43 risks becoming exactly that kind of legislation.

The government says this bill makes the system less restrictive, but when I read the legal implications and see the exemptions removed without replacement, the expanded ministerial discretion, and the uncertainty introduced where clarity once existed, I recognize the early warning signs of regulation creep, and small business owners recognize it too.

Mr. Deputy Speaker, I want to speak candidly about perspective. As an MLA who represents a riding with military families, farmers, tradespeople, and entrepreneurs, I have learned that leadership is not about assuming the government always knows best. It is about listening first. In Oromocto-Sunbury, people do not ask the government for special treatment. They ask for fairness, for predictability, and that when they invest their savings in a business, the rules will not suddenly shift beneath their feet. Bill 43, as drafted, risks doing exactly that.

As someone who grew up in and lives in a community shaped by CFB Gagetown, I have seen first-hand how much stability matters. Military families understand uncertainty better than most. Postings change, careers shift, and communities adapt. However, even in military life, two things remain constant: clear rules and defined expectations. When expectations are clear, people thrive. When rules are ambiguous, stress rises. Small businesses operate under these same

régissant la visibilité le long de ces routes, il modifie les opportunités économiques elles-mêmes.

Au cours de mes années passées au sein de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, l'une des frustrations les plus couramment exprimées par les entrepreneurs était ce que nous appelions la dérive réglementaire. Cette dérive se manifeste rarement sous la forme d'une annonce spectaculaire de politique. Au contraire, elle s'installe discrètement, avec un permis ajouté ici, une approbation requise là et un nouveau pouvoir discrétionnaire introduit au nom de la cohérence. Pris individuellement, chaque changement semble gérable, mais, pris dans leur ensemble, ces changements deviennent écrasants. Le projet de loi 43 risque de devenir exactement un tel type de mesure législative.

Le gouvernement affirme que le projet de loi rend le système moins restrictif, mais, lorsque je lis les implications juridiques et que je constate la suppression d'exemptions sans remplacement, l'élargissement du pouvoir discrétionnaire ministériel et l'incertitude qui s'installe là où régnait auparavant la clarté, j'y reconnais les premiers signes avant-coureurs de la dérive réglementaire, et les propriétaires de petites entreprises les reconnaissent également.

Monsieur le vice-président, je tiens à m'exprimer en toute franchise au sujet du point de vue. En tant que députée représentant une circonscription où vivent des familles de militaires, des agriculteurs, des gens de métier et des entrepreneurs, j'ai appris que le leadership ne consiste pas à présumer que le gouvernement sait toujours mieux. Il s'agit avant tout d'écouter. Dans Oromocto-Sunbury, les gens ne demandent pas au gouvernement un traitement de faveur. Ils réclament de l'équité, de la prévisibilité, et ils veulent que, lorsqu'ils investissent leurs économies dans une entreprise, les règles ne changent pas soudainement sous leurs pieds. Le projet de loi 43, tel qu'il est rédigé, risque justement de provoquer cela.

Ayant grandi et vivant dans une collectivité façonnée par la BFC Gagetown, j'ai pu constater de mes propres yeux à quel point la stabilité est importante. Les familles de militaires comprennent mieux que quiconque ce qu'est l'incertitude. Les affectations changent, les carrières évoluent, et les collectivités s'adaptent. Cependant, même dans la vie militaire, deux choses restent constantes, à savoir des règles claires et des attentes bien définies. Lorsque les

principles. If entrepreneurs must wonder whether a decades-old storefront sign suddenly requires provincial approval, then the government has introduced instability where none previously existed.

Mr. Deputy Speaker, debates about legislation often focus on systems and structures. I want to focus on people. Imagine a family business owner who hears about Bill 43 after it has been passed. They learn that signage exemptions may no longer exist. They call the department and are told that regulations are forthcoming. They wait. They worry. Do they apply for a permit now? Do they spend money redesigning signage? Do they risk enforcement action?

This is not hypothetical. I have seen this cycle occur countless times throughout my experience with the CFIB. Uncertainty becomes cost, cost becomes hesitation, hesitation becomes lost investment, and lost investment weakens rural economies.

(Madam Speaker resumed the chair.)

Madam Speaker, New Brunswick entrepreneurs are already navigating labour shortages, rising insurance costs, inflationary pressures, supply chain disruptions, energy costs, and taxation complexity. The last thing they need is confusion over whether their business' sign is suddenly regulated differently. The government must ask itself a simple question: Does this bill make life for entrepreneurs easier or harder? Right now, the answer is unclear, and unclear legislation is dangerous legislation.

One recurring theme in my years advocating for independent businesses is that local knowledge matters. Municipal leaders know their communities. Local planners understand traffic patterns. Business owners understand what works on their stretch of highway. Bill 43 shifts significant authority toward provincial decision-making, but centralized systems

attentes sont claires, les gens s'épanouissent. Lorsque les règles sont ambiguës, le stress augmente. Les petites entreprises fonctionnent selon ces mêmes principes. Si les entrepreneurs doivent se demander si un panneau de magasin vieux de plusieurs décennies nécessite soudainement une approbation provinciale, le gouvernement a alors introduit une instabilité là où il n'y en avait pas auparavant.

Monsieur le vice-président, les débats sur les mesures législatives portent souvent sur les systèmes et les structures. Je veux quant à moi mettre l'accent sur les personnes. Imaginez un propriétaire d'une entreprise familiale qui entend parler du projet de loi 43 après son adoption. Il apprend que les exemptions en matière de signalisation pourraient ne plus exister. Il appelle le ministère, et on lui répond que la réglementation est en cours d'élaboration. Il attend. Il s'inquiète. Doit-il demander un permis dès maintenant? Doit-il dépenser de l'argent pour modifier la signalisation? Est-il à risque de mesures d'application de la loi?

Ce n'est pas une hypothèse. J'ai vu le même cycle se reproduire d'innombrables fois au cours de mon expérience au sein de la FCEI. L'incertitude occasionne des coûts, les coûts entraînent l'hésitation, l'hésitation se traduit par des investissements perdus, et les investissements perdus affaiblissent les économies rurales.

(La présidente reprend le fauteuil.)

Madame la présidente, les entrepreneurs du Nouveau-Brunswick doivent déjà faire face à des pénuries de main-d'œuvre, à la hausse des coûts d'assurance, aux pressions inflationnistes, aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement, aux coûts énergétiques et à la complexité fiscale. La dernière chose dont ils ont besoin, c'est d'une confusion quant à savoir si le panneau de leur entreprise est soudainement soumis à une réglementation différente. Le gouvernement doit se poser une question simple : Le projet de loi facilite-t-il ou complique-t-il la vie des entrepreneurs? À l'heure actuelle, la réponse n'est pas claire, et une mesure législative qui n'est pas claire est une mesure législative dangereuse.

Un thème récurrent au fil de mes années passées à défendre les entreprises indépendantes est l'importance des connaissances locales. Les dirigeants municipaux connaissent leurs collectivités. Les planificateurs locaux comprennent les flux de circulation. Les propriétaires d'entreprise savent ce qui fonctionne sur leur tronçon de route. Le projet de

often struggle to account for local reality. A sign that poses no concern in a rural corridor may appear problematic when evaluated from an office hundreds of kilometres away. Policy must empower communities, not replace them.

Madam Speaker, I want to also bring up something rarely discussed in debates about infrastructural legislation: the gendered impact of economic policy. Across New Brunswick, many small retail operators, tourism ventures, wellness services, and home-based enterprises are owned or operated by women. These businesses frequently rely on modest roadside signage rather than large advertising budgets. If permitting processes become complicated or uncertain, smaller operators, often women entrepreneurs balancing family responsibilities, will be disproportionately affected. Economic policy must consider who will bear the administrative burden. Good legislation reduces barriers to participation in the economy. We must ensure that Bill 43 does not unintentionally create new barriers.

17:35

Government members have spoken at length about tourism-oriented directional signs. I support the goal of helping attractions gain visibility, but tourism in New Brunswick is not dominated by large resorts. It's built by family museums, local artisans, farm experiences, heritage sites, fishing lodges, and community festivals. These operators already operate on thin margins. If signage approval becomes discretionary rather than predictable, small operators may feel disadvantaged compared to larger or more connected organizations. Tourism policy must be accessible, not intimidating.

One of the greatest assets any government can possess is trust. Trust allows entrepreneurs to invest confidently. Trust encourages compliance. Trust

loi 43 transfère une grande partie du pouvoir décisionnel à la province, mais les systèmes centralisés ont souvent du mal à tenir compte des réalités locales. Un panneau qui ne pose aucun problème dans un corridor rural peut sembler problématique lorsqu'il est évalué depuis un bureau situé à des centaines de kilomètres de là. Les politiques doivent donner du pouvoir aux collectivités, et non les remplacer.

Madame la présidente, je tiens également à aborder un sujet rarement évoqué dans les débats sur les mesures législatives relatives aux infrastructures, à savoir l'impact de la politique économique selon le genre. Partout au Nouveau-Brunswick, bon nombre de petits commerces de détail, d'entreprises touristiques, de services de mieux-être et d'entreprises à domicile sont détenus ou gérés par des femmes. Ces entreprises comptent souvent sur une signalisation routière modeste plutôt que sur d'importants budgets publicitaires. Si les procédures d'obtention de permis deviennent compliquées ou incertaines, les petits exploitants, souvent des femmes entrepreneures qui doivent concilier leurs responsabilités familiales, seront touchés de manière disproportionnée. La politique économique doit tenir compte des personnes qui supporteront la charge administrative. Une bonne mesure législative réduit les obstacles à la participation à l'économie. Nous devons veiller à ce que le projet de loi 43 ne crée pas involontairement de nouveaux obstacles.

Les parlementaires du côté du gouvernement ont longuement parlé des panneaux touristiques directionnels. Je soutiens l'objectif visant à aider les attractions à gagner en visibilité, mais le tourisme au Nouveau-Brunswick n'est pas dominé par les grands centres de villégiature. Il repose sur des musées familiaux, des artisans locaux, des expériences à l'exploitation agricole, des lieux historiques, des camps de pêche et des festivals communautaires. Ces exploitants fonctionnent déjà avec de faibles marges bénéficiaires. Si l'approbation de la signalisation devient discrétionnaire plutôt que prévisible, les petits exploitants pourraient se sentir désavantagés par rapport aux organismes plus grands ou mieux connectés. La politique touristique doit être accessible, et non intimidante.

L'un des plus grands atouts dont tout gouvernement peut disposer est la confiance. La confiance permet aux entrepreneurs d'investir en toute assurance. La

fosters cooperation rather than confrontation. Legislation that appears to expand enforcement powers, particularly the ability to remove signage without notice, risks eroding that trust. Even if those powers are rarely used, their existence matters. Good governance relies not only on authority but also on legitimacy. People must believe that the government is acting fairly.

Madam Speaker, we must also consider enforcement consistency. When laws become overly broad, enforcement inevitability becomes uneven. Some regions may receive strict oversight, while others may experience minimal enforcement. Businesses compare their experiences, and perceived unfairness can spread very quickly. This undermines respect for the law itself. Clear exemptions and objective standards prevent that outcome.

If New Brunswick seeks population growth and economic expansion, we must send a clear message to entrepreneurs that starting and growing a business in this province is straightforward. Bill 43 risks sending the opposite signal. Investors do not read legislative debates. They read about their outcomes. If stories circulate that ordinary business signage requires provincial permits, or else it may be removed without notice, perceptions alone could deter investment. Economic development is shaped by confidence as much as it is by policy.

Madam Speaker, urban centres possess natural visibility advantages, foot traffic, density, and transit routes. Rural businesses rely on highways. That's why signage policy disproportionately affects rural ridings like mine. This legislation must recognize this geographic reality. Equal rules do not always produce equal outcomes. A uniform 150-m regulated zone may look fair on paper, but its impact varies dramatically depending on the location. Our policies must account for those differences.

confiance encourage la conformité. La confiance favorise la coopération plutôt que la confrontation. Une mesure législative qui semble étendre les pouvoirs d'application, en particulier la possibilité d'enlever la signalisation sans avis, risque d'éroder cette confiance. Même si ces pouvoirs sont rarement utilisés, leur existence a son importance. Une bonne gouvernance repose non seulement sur l'autorité mais aussi sur la légitimité. Les gens doivent croire que le gouvernement agit de manière équitable.

Madame la présidente, nous devons également tenir compte de la cohérence de l'application de la loi. Lorsque les lois deviennent trop générales, leur application devient inévitablement inégale. Certaines régions peuvent faire l'objet d'une supervision stricte, tandis que d'autres ne subissent qu'une application minimale de la loi. Les entreprises comparent leurs expériences, et le sentiment d'injustice peut se propager très rapidement. Cela sape le respect de la loi elle-même. Des exemptions claires et des normes objectives permettent d'éviter un tel résultat.

Si le Nouveau-Brunswick aspire à la croissance démographique et à l'expansion économique, nous devons envoyer un message clair aux entrepreneurs, à savoir que créer et développer une entreprise dans la province est simple. Le projet de loi 43 risque d'envoyer le signal inverse. Les investisseurs ne lisent pas les débats législatifs. Ils s'informent de leurs résultats. Si des rumeurs circulent selon lesquelles la signalisation commerciale ordinaire nécessite des permis provinciaux, sous peine d'être enlevée sans avis, la perception seule pourrait dissuader les investissements. Le développement économique dépend autant de la confiance que des politiques.

Madame la présidente, les centres urbains bénéficient d'avantages naturels sur le plan de la visibilité, de la circulation piétonne, de la densité de population et des réseaux de transport en commun. Les entreprises rurales dépendent des routes. C'est pourquoi la politique en matière de signalisation affecte de manière disproportionnée les circonscriptions rurales comme la mienne. La mesure législative doit tenir compte d'une telle réalité géographique. Des règles identiques ne produisent pas toujours des résultats identiques. Une aire réglementée uniforme de 150 m peut sembler équitable sur le papier, mais son impact varie considérablement selon l'emplacement. Nos politiques doivent prendre en compte de telles différences.

Let me be clear that modernization is necessary. Infrastructure evolves, governance evolves, and tourism evolves. However, to responsibly modernize legislation, the government should follow these three principles. First, it must protect existing rights before introducing new systems. Second, it must provide clear transition rules. Third, it must engage with stakeholders meaningfully before implementation. From my experience working for CFIB, I can tell the members of this House that consultation with small business organizations is not optional. It is essential. Those who live under those regulations every day can often identify unintended consequences long before they become a crisis.

This debate should not be framed as the government versus the opposition. It should be framed as legislation versus lived experience. We, the opposition members, are offering a constructive path forward. The following amendments would strengthen the bill while preserving its stated objectives: to embed on-premise signage directly into law, to guarantee the grandfathering of existing signs, to require notice and appeal before removal actions, to establish transparent criteria for TOD sign approvals, to clarify municipal and provincial roles, and to conduct full stakeholder consultations before implementing this bill.

17:40

At the end of the day, this debate is not about signs. It's about how the government interacts with citizens. Do we presume trust, or do we presume control? Do we empower entrepreneurs, or do we complicate their lives? Do we legislate with precision, or do we rely on future regulations to fix present gaps? As someone who has spent a lifetime advocating for independent businesses and listening to their fears, celebrating their successes, and fighting against unnecessary barriers, I cannot ignore the risks embedded in this legislation.

Madam Speaker, when I knock on doors in Oromocto-Sunbury, people rarely ask for grand programs. They ask for common sense. They ask for the government

Je tiens à affirmer clairement que la modernisation est nécessaire. Les infrastructures évoluent, la gouvernance évolue, et le tourisme évolue. Cependant, pour moderniser les mesures législatives de manière responsable, le gouvernement devrait respecter trois principes. Premièrement, il doit protéger les droits existants avant d'introduire de nouveaux systèmes. Deuxièmement, il doit établir des règles de transition claires. Troisièmement, il doit mener un dialogue constructif avec les parties prenantes avant la mise en œuvre. Forte de mon expérience au sein de la FCEI, je peux dire aux parlementaires que la consultation des organisations de petites entreprises n'est pas optionnelle. Elle est essentielle. Les personnes qui vivent au quotidien dans l'assujettissement aux réglementations sont souvent les premières à cerner les conséquences imprévues bien avant qu'elles ne dégénèrent en crise.

Le présent débat ne doit pas consister en une confrontation entre le gouvernement et l'opposition. Il doit opposer la mesure législative à l'expérience vécue. Nous, les parlementaires du côté de l'opposition, proposons une voie constructive pour aller de l'avant. Les amendements suivants renforceraient le projet de loi tout en préservant ses objectifs déclarés : inscrire directement dans la loi les règles relatives à la signalisation sur les lieux, garantir des droits acquis quant aux panneaux existants, exiger un avis et un droit de recours avant toute mesure d'enlèvement, établir des critères transparents pour l'approbation des panneaux TD, clarifier les rôles des municipalités et de la province, ainsi que mener des consultations approfondies auprès des parties prenantes avant la mise en œuvre du projet de loi.

Au bout du compte, le débat ne porte pas sur les panneaux. Il porte sur la manière dont le gouvernement interagit avec les gens. Partons-nous du principe de la confiance ou de celui du contrôle? Donnons-nous les moyens d'agir aux entrepreneurs ou leur compliquons-nous la vie? Légiférons-nous avec précision, ou comptons-nous sur de futurs règlements pour combler les lacunes actuelles? Ayant passé ma vie à défendre les entreprises indépendantes, à écouter leurs craintes, à célébrer leurs succès et à lutter contre les obstacles inutiles, je ne peux ignorer les risques inhérents à la mesure législative proposée.

Madame la présidente, lorsque je frappe aux portes dans Oromocto-Sunbury, les gens demandent rarement de grands programmes. Ils demandent du

to think through consequences. They ask for us, as legislators, to remember that behind every policy decision stands a real person trying to make a living.

Bill 43 has the potential to improve consistency, but without amendments, it also has the potential to create confusion, expand bureaucracy, and undermine confidence among the very entrepreneurs who keep our rural communities alive. We can do better, and we must do better. Let's slow this down. Let's fix the gaps. Let's pass legislation that truly supports tourism, respects property rights, empowers municipalities, and protects small businesses, the backbone of New Brunswick's economy. Good legislation is not measured by how quickly it is passed. It's measured by how well it serves the people long after the debate has ended. Thank you, Madam Speaker.

(Interjections.)

Ms. Scott-Wallace: Thank you. I wasn't sure whether my colleague was going to give up the mike, so I appreciate this opportunity.

Madam Speaker, I've been really looking forward to talking about Bill 43, *An Act to Amend the Highway Act*. It's probably because I was so deeply involved in the file during my time as Minister of Tourism, Heritage and Culture. This was certainly a conversation we often had, and I know that there was a lot of heavy consultation in 2022. This government, from what I understand from our briefing, had more consultations in 2025. At the end of the day, DTI has come up with this bill.

I certainly understand the importance of highway signage, and I know what it means to our tourism operators as well as our small businesses. We've heard over and over again... I mean, I don't think I have to explain the value of signage and what it actually does. It pulls people off the highway when they are driving, and obviously, that benefits our gas stations, restaurants, and hotels.

I must say that, because I was so actively involved in this file with DTI, I really expected to hear from the

bon sens. Ils demandent au gouvernement de réfléchir aux conséquences. Ils nous demandent, à nous, législateurs, de ne pas oublier que derrière chaque décision en matière de politique se trouve une personne bien réelle qui tente de gagner sa vie.

Le projet de loi 43 a le potentiel d'améliorer la cohérence, mais, sans amendements, il risque également de semer la confusion, d'alourdir la bureaucratie et de saper la confiance des entrepreneurs mêmes qui font vivre nos collectivités rurales. Nous pouvons faire mieux, et nous devons faire mieux. Prenons le temps de réfléchir. Comblons les lacunes. Adoptons une mesure législative qui soutient véritablement le tourisme, respecte les droits de propriété, donne des moyens d'action aux municipalités et protège les petites entreprises, qui constituent l'épine dorsale de l'économie du Nouveau-Brunswick. La qualité d'une mesure législative ne se mesure pas à la rapidité avec laquelle elle est adoptée. Elle se mesure à l'efficacité avec laquelle elle sert la population longtemps après la fin du débat. Merci, Madame la présidente.

(Exclamations.)

M^{me} Scott-Wallace : Merci. Je n'étais pas certaine si ma collègue allait me céder le micro ; j'apprécie donc l'occasion.

Madame la présidente, j'avais vraiment hâte de m'exprimer sur le projet de loi 43, *Loi modifiant la Loi sur la voirie*. C'est sans doute parce que j'ai été très engagée dans le dossier lorsque j'étais ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture. C'était certainement un sujet dont nous discutons souvent, et je sais que de nombreuses consultations approfondies ont eu lieu en 2022. D'après ce que je comprends de notre séance d'information, le gouvernement actuel a mené de nouvelles consultations en 2025. Au bout du compte, le MTI en est arrivé au présent projet de loi.

Je comprends certainement l'importance de la signalisation routière, et je sais ce qu'elle représente pour nos exploitants d'entreprises touristiques ainsi que pour nos petites entreprises. Nous l'avons entendu maintes et maintes fois... En fait, je ne pense pas avoir à expliquer la valeur de la signalisation et son rôle concret. Elle incite les automobilistes à quitter la route lorsqu'ils sont au volant, ce qui, évidemment, profite à nos stations-service, à nos restaurants et à nos hôtels.

Je dois dire que, comme j'ai été très activement engagée dans ce dossier avec le MTI, je m'attendais

Tourism Department at the briefing because the bill has everything to do with the Tourism Department and the clients and users of its services. There was no one from the department at the briefing, and we also have not heard from the minister as part of this debate about the bill. I was truly looking forward to hearing her. I assumed, most certainly, that the minister of DTI would speak about the bill, but I also assumed that the Minister of Tourism, Heritage and Culture would as well, yet she hasn't spoken about this.

Lots of questions remain unanswered. That concerns me, and I'm sure that will concern tourism operators. They are certainly already talking about this. I don't even know whether all of them understand what this bill entails. We haven't even gone through the process here in the Legislature yet. However, there is concern in our communities, and we are hearing from operators. A hotel operator in my community in particular is worried about what the new signage laws and rules will mean for him. I think we'll have a lot of questions, obviously, on this bill.

17:45

In the briefing we received, the Department of Transportation and Infrastructure was thorough and honest. The staff really painted a picture of our signage reality in this province. It is a reality that I'm very familiar with, so, again, I do not question the need for a bill to improve highway signage. I can certainly appreciate that, as I believe the deputy minister said, it's currently the Wild West. That's how she described it. It's the Wild West when it comes to highway signage.

That description makes sense in some parts of our ridings. We could be driving down the highway and see signage and billboards absolutely everywhere. Sadly, we see this along a stretch of highway in one of the most beautiful regions of our province. It causes us to... You know, it's very unfortunate. If you look at the signage up there, you will see not only tourism operator signs or directional signs but also signs for

vraiment à entendre le ministère du Tourisme lors de la séance d'information, car le projet de loi concerne directement le ministère du Tourisme ainsi que les clients et les usagers de ses services. Aucun représentant de ce ministère n'était présent à la séance d'information, et nous n'avons pas non plus entendu la ministre s'exprimer dans le cadre du présent débat sur le projet de loi. J'avais vraiment hâte de l'entendre. Je présumais, bien sûr, que le ministre des Transports et de l'Infrastructure s'exprimerait sur le projet de loi, mais je pensais également que la ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture le ferait aussi ; or, elle ne s'est pas exprimée à ce sujet.

De nombreuses questions restent sans réponse. Cela me préoccupe, et je suis sûre que cela préoccupera également les exploitants d'entreprises touristiques. Ils en parlent certainement déjà. Je ne sais même pas si tous comprennent ce qu'implique le projet de loi. Nous n'avons d'ailleurs pas encore passé à travers le processus ici, à l'Assemblée législative. Cependant, la préoccupation règne dans nos collectivités, et les exploitants nous font part de leurs préoccupations. Un hôtelier de ma collectivité, en particulier, s'inquiète des conséquences que les nouvelles lois et règles en matière de signalisation auront pour lui. Je pense que nous aurons évidemment beaucoup de questions à poser sur le projet de loi.

Lors de la séance d'information qui nous a été présentée, le ministère des Transports et de l'Infrastructure s'est montré exhaustif et honnête. Le personnel a vraiment brossé un tableau fidèle de la réalité de la signalisation dans notre province. C'est une réalité que je connais très bien, de sorte que, encore une fois, je ne remets pas en cause la nécessité d'un projet de loi visant à améliorer la signalisation routière. Je comprends tout à fait que, comme l'a dit, je crois, la sous-ministre, c'est actuellement le Far West. C'est ainsi qu'elle a décrit la situation. C'est le Far West en matière de signalisation routière.

Une telle description correspond bien à certaines parties de nos circonscriptions. Il arrive que nous roulions sur la route et que nous voyions des panneaux de signalisation et de publicité absolument partout. Malheureusement, c'est ce que nous voyons le long d'un tronçon de route situé dans l'une des plus belles régions de notre province. Cela nous amène à... Vous savez, c'est vraiment regrettable. Si on observe la signalisation là-bas, on verra non seulement des panneaux d'exploitants d'entreprises touristiques ou

everything from real estate to tires. That is a big concern.

From what we understand, this bill will alleviate that. It was explained that, in some of these areas, municipalities actually have signage jurisdiction. Therefore, signs kind of go up all over the place. There are signs in front of signs. There are signs kind of overpopulating the road to the point where you don't see any signs. I understand that the province really did have to rewrite its legislation so that there will be consistency and we will no longer have municipalities doing their own things on our major highways. I am happy to hear that.

We know that we have a mix of signage out there. We have what we'll call illegal signs. Others have been placed properly and with proper permissions. This has been at great expense to New Brunswick businesses, in large part. It is only fair that there is a rule that applies to everyone when it comes to highway signage.

At the DTI briefing, we did indeed ask a lot of questions, and we ran over and over and over. We appreciated that we were given the time we needed to ask a lot of questions about this bill. I'm sure the members opposite also hear a lot from their constituents when it comes to highway signage. Everyone has different ideas about what is proper and what is not, and every province does it very differently. We were told that, under this bill, signage permissions would be given based on highway type and not highway ownership, per se. To me, that would allow for more consistency. I think we know that signage is key, especially in rural New Brunswick and places like my riding, Sussex-Three Rivers. Therefore, consistency on our roadways is important.

17:50

I have to brag a little bit when I think about our area and my riding in particular. We want to haul people into Sussex to shop downtown, visit our murals, or

des panneaux directionnels mais aussi des panneaux pour tout et n'importe quoi, de l'immobilier aux pneus. C'est très préoccupant.

D'après ce que nous comprenons, le projet de loi permettra d'atténuer une telle situation. On nous a expliqué que, dans certaines des régions en question, ce sont en réalité les municipalités qui ont compétence en matière de signalisation. Par conséquent, les panneaux s'installent en quelque sorte un peu partout. Il y a des panneaux devant d'autres panneaux. Il y en a tellement qui envahissent la route qu'on finit par ne plus en voir aucun. Je comprends que la province ait vraiment dû réécrire sa mesure législative afin d'assurer une cohérence et d'empêcher les municipalités d'agir de leur propre chef sur nos grandes routes. Je suis heureuse d'entendre cela.

Nous savons qu'il existe actuellement un mélange de signalisation sur le terrain. Il y a ce que nous pouvons appeler des panneaux illégaux. D'autres ont été installés correctement et avec les autorisations requises. Cela a représenté un coût considérable pour les entreprises du Nouveau-Brunswick, en grande partie. Il est tout à fait juste qu'il y ait une règle qui s'applique à tout le monde en matière de signalisation routière.

Lors de la séance d'information du MTI, nous avons en effet posé de nombreuses questions, et nous y sommes revenus encore et encore. Nous avons apprécié qu'on nous accorde le temps nécessaire pour poser toutes ces questions sur le projet de loi. Je suis sûre que les parlementaires d'en face reçoivent eux aussi de nombreux commentaires des gens de leurs circonscriptions au sujet de la signalisation routière. Chacun a sa propre idée de ce qui est approprié ou non, et chaque province applique des règles très différentes. On nous a expliqué que, en vertu du projet de loi, les autorisations de signalisation seraient accordées en fonction du type de route et non de son propriétaire en tant que tel. À mon sens, cela permettrait une plus grande cohérence. Je pense que nous savons que la signalisation est essentielle, en particulier dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick et dans des endroits comme ma circonscription, Sussex-Three Rivers. C'est pourquoi il est important d'assurer une cohérence sur nos routes.

Je ne peux m'empêcher de me vanter un peu quand je pense à notre région et à ma circonscription en particulier. Nous voulons attirer les gens à Sussex pour

head to Poley Mountain. We have campgrounds and the drive-in, of course. We're so proud of that. We have the Atlantic Balloon Fiesta. We have the Princess Louise Park Show Centre and all our local restaurants and businesses. Of course, if travellers don't know those places exist, they won't stop. It's really as simple as that.

I understand what the government is trying to do with this bill when it comes to having consistent highway signage rules across the province. The government also says that it certainly wants to help tourism operators access TOD signs, which we've heard a little bit about here today. That's reasonable, for sure. However, I think there are still some questions that we haven't had answered, and they are important questions to us. Now, as I said, some of these questions have come from our constituents. There is a lot of concern about this. I'm fortunate enough to sit on the economic policy committee, so when this bill is sent there, I will be able to pick away at some of those worrying spots.

However, the bill doesn't seem to address some things. I remember that a couple of years ago, when our government was in power, the town of Sussex wanted to put up a sign that said "Welcome to Sussex" outside the municipality. It would have been placed along the corridor between Fundy Trail Provincial Park and Fundy National Park. There is a connector road that you can take that takes you off that stretch between the provincial and national parks, that corridor, and into Sussex. Of course, everyone wants to take advantage of the traffic that comes through there. The town of Sussex wanted to place a welcome sign there, but it wasn't permitted. Even though the town wanted to capture people so that they would take that turn to go into Sussex, it was too far outside the municipality. There was no way that the town of Sussex could actually put the sign up to capture some of that traffic.

Things like that are obviously very important to a community. At the time, that was very important to the town. I remember the mayor saying this: Well, maybe if legislation changes, that is something we will be able to do at some point. I hope this legislation would allow

qu'ils fassent leurs achats en centre-ville, découvrent nos peintures murales ou se rendent à Poley Mountain. Nous avons bien sûr des terrains de camping et le service à l'auto. Nous en sommes très fiers. Nous avons le Atlantic Balloon Fiesta. Nous avons le Princess Louise Park Show Centre, ainsi que tous nos restaurants locaux et entreprises locales. Bien sûr, si les voyageurs ne savent pas que ces lieux existent, ils ne s'y arrêteront pas. C'est aussi simple que cela.

Je comprends ce que le gouvernement cherche à faire avec le projet de loi en matière d'harmonisation des règles de signalisation routière à l'échelle de la province. Le gouvernement affirme également vouloir aider les exploitants d'entreprises touristiques à accéder aux panneaux TD, dont nous avons un peu entendu parler ici aujourd'hui. C'est tout à fait raisonnable. Cependant, je pense qu'il reste encore certaines questions auxquelles nous n'avons pas obtenu de réponse, et ce sont des questions importantes pour nous. Comme je l'ai dit, certaines de ces questions émanent des gens de nos circonscriptions. Le sujet suscite beaucoup de préoccupations. J'ai la chance de siéger au Comité de la politique économique, de sorte que, lorsque le projet de loi y sera renvoyé, je pourrai m'attarder sur certains de ces points préoccupants.

Par ailleurs, il y a certains points que le projet de loi ne semble pas aborder. Je me souviens que, il y a quelques années, lorsque notre gouvernement était au pouvoir, la ville de Sussex souhaitait ériger un panneau indiquant Bienvenue à Sussex à l'extérieur de la municipalité. Le panneau aurait été placé le long du corridor reliant le parc provincial du sentier Fundy au parc national Fundy. Il existe une route de liaison qui permet de quitter ce tronçon reliant les parcs provincial et national, ce corridor, pour se rendre à Sussex. Bien sûr, tout le monde souhaite tirer parti de la circulation qui passe par là. La ville de Sussex voulait y installer un panneau de bienvenue, mais cela ne lui a pas été autorisé. Même si la ville voulait attirer les gens pour qu'ils prennent la bifurcation en question vers Sussex, le panneau était situé trop loin à l'extérieur de la municipalité. La ville de Sussex n'avait absolument aucun moyen d'installer ce panneau pour capter une partie de la circulation en question.

Un tel genre de choses est évidemment très important pour une collectivité. À l'époque, c'était très important pour la ville. Je me souviens que le maire avait dit ceci : Eh bien, peut-être que, si la mesure législative change, ce sera quelque chose que nous pourrons faire

some leniency. I hesitate when I say “leniency” because, at the same time, we also don’t want legislation full of loopholes that will return us to this Wild West of signage. I mean, if everybody finds a loophole, then we don’t really fix the problem. That’s not what we want either. However, I think this fair and common-sense approach is very important. In the case I mentioned, the sign would have been placed a few kilometres away from Sussex, so it was a no-go. Maybe that could change for the people of my riding.

Consistency is so important, and I think we see that some things are not addressed in this bill. We know that a blind eye is turned at election time when it comes to signage. Obviously, we know that, for anyone seeking election, signs are important. Therefore, I think we appreciate that leniency is shown at that time. However, I think there are questions that just automatically get raised. For example: What happens to those temporary election signs? Signage has to be fair, and it has to be effective, Madam Speaker.

17:55

I understand that this bill deals with signage installed in that DTI right-of-way, within 150 m of a major arterial highway. If I read the bill correctly, those blue signs we see for food, fuel, and hotels will continue to be approved by the Department of Tourism. Then, if there’s an opportunity for private signs, they have to fit certain criteria in terms of font size. There has to be a bar of a certain size for the exit. There are very specific formatting criteria for private signs. I want to be sure that it’s well understood and well documented.

I also want to ask questions about penalties for noncompliance. We know that fines will be issued if you are in violation and that those fines will double every day. We want to make sure enough forgiveness is shown, I guess, or that enough fairness is shown in conversations with business owners that they are not

un jour. J’espère que la mesure législative proposée permettra une certaine souplesse. J’hésite à employer le terme « souplesse » car, en même temps, nous ne voulons pas non plus une mesure législative pleine de failles qui nous ramènerait au Far West actuel de la signalisation. Je veux dire par là que, si tout le monde trouve une faille, nous ne résolvons alors pas vraiment le problème. Ce n’est pas ce que nous voulons non plus. Cependant, je pense que cette approche équitable et sensée est très importante. Dans le cas que j’ai mentionné, le panneau aurait été placé à quelques kilomètres de Sussex, ce qui rendait la chose impossible. Peut-être que la situation pourrait changer pour les gens de ma circonscription.

La cohérence est essentielle, et je pense que nous constatons que certains aspects ne sont pas abordés dans le projet de loi. Nous savons qu’on ferme les yeux sur la question de la signalisation en période électorale. Évidemment, nous savons que, pour toute personne se présentant aux élections, les panneaux sont importants. C’est pourquoi je pense que nous comprenons qu’une certaine souplesse soit de mise à ce moment-là. Cependant, je pense que certaines questions se posent automatiquement. Par exemple : Qu’advient-il des panneaux électoraux temporaires? La signalisation doit être équitable et efficace, Madame la présidente.

Je comprends que le projet de loi porte sur la signalisation installée dans l’emprise du MTI, à moins de 150 m d’une importante route de grande communication. Si je lis bien le projet de loi, les panneaux bleus que nous voyons pour l’alimentation, le carburant et les hôtels continueront d’être approuvés par le ministère du Tourisme. Ensuite, s’il est possible d’installer des panneaux privés, ceux-ci doivent respecter certains critères en matière de taille des caractères. Il doit y avoir une bande d’une certaine taille pour indiquer la sortie. Il existe des critères de formatage très précis pour les panneaux privés. Je tiens à m’assurer que cela soit bien compris et bien documenté.

Je veux également poser des questions concernant les peines en cas de non-conformité. Nous savons que des amendes seront infligées en cas d’infraction et que ces amendes doubleront chaque jour. Nous voulons nous assurer qu’une certaine indulgence est de mise, je suppose, ou qu’une équité suffisante est observée dans les échanges avec les propriétaires d’entreprise, afin qu’ils ne se retrouvent pas confrontés à des amendes

left with incredible fines without a way to remedy the problem or find a solution with the department.

Madam Speaker, I truly do have a lot of interest in this file. I have a lot of notes and a lot of questions to ask. I think the best place for that is the economic policy committee, where we can actually speak with the minister and his staff. With that said, I will leave this for now. Thank you very much.

Madam Speaker: Are there any other speakers on Bill 43?

Second Reading / Deuxième lecture

(**Madam Speaker** put the question, and Bill 43, *An Act to Amend the Highway Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

Debate on Second Reading of Bill 44 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 44

Hon. Mr. McKee, after the Speaker called for second reading of Bill 44, *An Act to Amend the Lobbyists' Registration Act*: Thank you very much, Madam Speaker. I am pleased to rise today for the second reading of Bill 44, *An Act to Amend the Lobbyists' Registration Act*. Lobbyists play a critical role in government. They work to represent New Brunswickers and advocate for change on their behalf, ensuring that their concerns and voices are heard by public office holders who represent and serve them. Transparency on such matters is as important as the work itself, as it sheds light on who is involved and why and when lobbying activities occur. This is critical for reinforcing public trust in government and democratic institutions.

Recognizing this, our government committed to modernizing and strengthening the lobbyist registry in our 2024 election platform. Developed in collaboration with the Integrity Commissioner, these changes will allow us to follow through on that commitment and make things easier for the public and for lobbyists alike. As part of these changes, the online

exorbitantes sans possibilité de remédier au problème ou de trouver une solution avec le ministère.

Madame la présidente, il s'agit d'un dossier qui m'intéresse vraiment beaucoup. J'ai pris de nombreuses notes, et j'ai beaucoup de questions à poser. Je pense que le meilleur endroit pour cela est le Comité de la politique économique, où nous pourrions réellement nous entretenir avec le ministre et son personnel. Cela dit, j'en resterai là pour l'instant. Merci beaucoup.

La présidente : Y a-t-il d'autres intervenants sur le projet de loi 43?

Deuxième lecture / Second Reading

(**La présidente** met la question aux voix ; le projet de loi 43, *Loi modifiant la Loi sur la voirie*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 44 / Debate on Second Reading of Bill 44

L'hon. M. McKee, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 44, *Loi modifiant la Loi sur l'inscription des lobbyistes* : Merci beaucoup, Madame la présidente. J'ai le plaisir de prendre la parole aujourd'hui à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 44, *Loi modifiant la Loi sur l'inscription des lobbyistes*. Les lobbyistes jouent un rôle déterminant au sein du gouvernement. Ils veillent à représenter les gens du Nouveau-Brunswick et à préconiser des changements en leur nom, pour s'assurer que leurs préoccupations et leurs voix soient entendues par les titulaires de charge publique qui les représentent et les servent. La transparence sur de telles questions est tout aussi importante que le travail lui-même, car elle permet de savoir qui est visé, pourquoi et quand les activités de lobbying ont lieu. Cela est essentiel pour renforcer la confiance du public dans le gouvernement et les institutions démocratiques.

Conscient de cela, notre gouvernement s'est engagé, dans sa plateforme électorale de 2024, à moderniser et à renforcer le registre des lobbyistes. Élaborées en collaboration avec la commissaire à l'intégrité, les modifications proposées nous permettront de respecter un tel engagement et de faciliter la tâche tant pour public que pour les lobbyistes. Dans le cadre de ces modifications, le registre en ligne fera également

registry will also undergo updates to streamline reporting and make the tool more user-friendly.

The amendments implement emerging and best practices such as regular reporting, clarifying and expanding registration requirements, and providing authority to the Integrity Commissioner to investigate and impose administrative penalties in instances of noncompliance. This further sets the foundation for the development of regulations that will, through extensive stakeholder engagement, define parameters and set clear obligations for reporting interactions with the government.

I'm looking forward to having this bill in committee. We'll take questions from the opposition. Thank you very much, Madam Speaker.

Mr. Weir: Thank you, Madam Speaker.

Madam Speaker: It being six o'clock, the House is now adjourned.

(The House adjourned at 6 p.m.)

l'objet de mises à jour visant à simplifier les déclarations et à rendre l'outil plus convivial.

Les modifications mettent en œuvre des pratiques émergentes et exemplaires, telles que la déclaration régulière, la clarification et l'élargissement des exigences d'inscription, ainsi que l'octroi au commissaire à l'intégrité du pouvoir d'enquêter et d'imposer des peines administratives en cas de non-conformité. Cela jette en outre les bases de l'élaboration de règlements qui, grâce à une participation importante des parties prenantes, définira les paramètres et fixera des obligations claires en matière de déclaration des interactions avec le gouvernement.

J'ai hâte de voir le projet de loi examiné en comité. Nous répondrons aux questions de l'opposition. Merci beaucoup, Madame la présidente.

M. Weir : Merci, Madame la présidente.

La présidente : Comme il est 18 h, la séance est levée.

(La séance est levée à 18 h.)